Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12968 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 8 OCTOBRE 1986

Le « sacrifice » de M. M'Bow

C'est avec soulagement que même certains fidèles de M. Amadou Mahtar M' Bow ont accueilli la sage décision – que d'aucuns présentent comme un « sacrifice » – du directeur général de l'UNESCO de ne pas briguer un troisième mandat en novembre 1987.

La crispation de l'ancien ministre sénégalais de l'instruction publique sur des fonctions qu'il occupe depuis douze ans à la tête de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture faisait de plus en plus craindre pour l'avenir de cette institution.

Après le retrait des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne s'allongeait la liste des grands pays – le Japon est le dernier en date – manifestant leur défiance à l'endroit d'une UNESCO de moins en moins universelle. Même l'Union soviétique avait peu à peu pris discrètement ses distances à l'égard d'un dignitaire international qui avait fini par se prendre au jeu du capitaine tenant à tout prix à couler avec son navire...

Le soutien apporté encore récemment à M. M'Bow par de nombreuses capitales du tiers-monde, notamment africaines et arabes, ne pouvait compenser la lente désaffection, la plupart du temps navrée, de tant d'autres nations. M. M'Bow, qui d'ailleurs approche de l'âge de la retraite, s'est donc enfin résolu à lâcher prise.

Sans doute peut-il se dire avec raison que son départ – immédiatement commenté avec faveur à Washington, d'où venait naguère le quart du budget de l'Organisation – ne résoudra pas par enchantement la crise de l'UNESCO ; à maints égards, elle est aussi celle de tout le système onusien mis en place depuis 1945.

Il est en outre évident qu'à notre époque la culture – comme le sport – ne peut malheureusement plus échapper à une certaine part de politisation. Mais depuis près d'une décennie cette tendance avait pris, Place de Fontenoy, un tour de plus en plus sectaire, au reste moins par les mesures adoptées que par l'esprit dans lequel baignaient trop souvent les travaux de l'UNESCO.

M. M'Bow peut d'autre part faire valoir qu'il n'a pas failli, bien au contraire, dans la poursuite de l'œuvre de ses prédécesseurs au profit de domaines essentiels comme la protection du patrimoine archéologique et artistique mondial, l'alphabétisation ou la traduction d'ouvrages littéraires et scientifiques majeurs.

La tâche de son successeur – qui reste à trouver, et tout indique que cela ne se fera pas facilement – sera certes de consolider l'actif mais surtout de panser les plaies, notamment chez les Occidentaux, en prenant bien soin de ne pas en susciter de nouvelles, cette fois parmi les Etats déshérités du Sud qui s'étaient souvent identifiés à M. M'Bow.

Il faudra aussi affronter, et ce ne sera pas le moindre enjeu, l'effrayante et coûteuse « usine à papier » que l'UNESCO est devenue – à l'instar d'autres administrations internationales. Les réalisations devront enfin l'emporter sur les « études ».

En attendant, la décision du directeur général, comme il vient lui-même de le déclarer, va sans doute permettre à l'Organisation de « naviguer en eaux plus calmes » et ensuite de « raffermir le navire et de le guider de manière plus vigoureuse ». Et, peut-on souhaiter, plus rigoureuse...

Djihad islamique, Armée secrète arménienne et CSPPA

Les terroristes conjuguent leurs menaces contre la France et les otages

Les menaces contre les otages français et, plus généralement, les pressions terroristes exercées sur la France se multiplient. En début de matinée, ce mardi 7 octobre, l'ASALA, l'Armée secrète arménienne, « demandait » au Djihad d'« exécuter » un de ses prisonniers, le journaliste Jean-Paul Kauffmann. Le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes (CSPPA), après plusieurs jours de silence, avait exigé, la veille au soir, la libération de trois détenus en France, dont Georges Ibrahim Abdallah, et menaçait de reprendre ses attentats à Paris.

A Londres, la Syrie est nettement mise en cause par les résultats de l'enquête policière au procès du terroriste qui a tenté, en avril dernier, de faire exploser en vol un Boeing de la compagnie israélienne El Al.

(Lire page 3 l'article de FRANCIS CORNU.)

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

La mise en scène macabre, savamment orchestrée, se poursuit. Après les pathétiques appels des trois otages, enregistrés sur cassette vidéo, voici que les terroristes arméniens de l'ASALA font encore monter la tension. Ils appellent le Djihad islamique, dans un coup de téléphone à une agence de presse occidentale, à *« offrir un cadeau aux sionistes français, à l'occasion de la visite de Pérès à Paris »* (où le premier ministre israélien est attendu mercredi).

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)



Mises en garde de la Commission de Bruxelles

L'Europe en somnolence

L'Europe somnole. La Commission de Bruxelles est décidée à sortir les Douze de leur torpeur en les amenant à réexaminer les problèmes-clés, comme l'avenir des politiques structurelles ou la réforme de la politique agricole commune.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La construction européenne est bloquée. Rien ne se passe à Bruxelles depuis le début de l'année. Les problèmes de gestion, surtout agricoles, ou encore la nécessité de réagir à des événements extérieurs tels les troubles d'Afrique du Sud suffisent à peine à nourrir les ordres du jour de réunions bien souvent dépourvues d'intérêt.

Les gouvernements, comme pour dépasser leurs propres hésitations, avaient lancé, lors du conseil européen de Milan en juin 1985, une conférence intergouvernementale avec comme objectif la relance du processus d'intégration. Ils paraissent aujourd'hui peu pressés de mettre en œuvre les résultats auxquels celle-ci était parvenue. En France, *« l'acte unique »*, du nom du traité où ceux-ci sont consignés, est contesté par une partie du RPR, qui donne ainsi la triste impression de se tromper d'époque... Depuis plusieurs années, le zèle européen de nos voisins allemands n'a lui non plus rien d'excitant... La Commission présidée par M. Jacques Delors est décidée à réagir pour essayer de sortir la Communauté de cette phase de somnolence.

L'acte unique approuvé par le Conseil européen de Luxembourg en décembre 1985 définissait un programme de travail ainsi que des aménagements institutionnels conçus pour que les décisions soient prises plus vite, et le Parlement européen davantage associé à leur élaboration. L'Assemblée de Strasbourg, volontiers maximaliste, considéra alors que la montagne avait accouché d'une souris. Les orientations arrêtées représentaient pourtant une percée significative. Mais le Parlement européen, sans trop s'apesantir sur le contenu, avait peut-être compris plus vite que les autres que l'absence de motivation des gouvernements compromettait d'entrée de jeu l'opération qu'ils prétendaient entreprendre. L'expérience lui donne raison.

L'acte unique, neuf mois après avoir été signé, non seulement n'a pas encore été ratifié par la totalité des Parlements nationaux, mais surtout n'a pas reçu le moindre début d'application. Les travaux concernant l'établissement d'un « grand marché sans frontières » n'avancent guère ; les ministres, trouvant les propositions de la Commission trop audacieuses, ne parviennent pas à approuver le programme cadre dans lequel doit s'inscrire la politique commune de recherche de 1987 à 1991.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 33.)

Le sommaire complet se trouve page 36

La sûreté des centrales nucléaires

Gendarmes de l'atome

L'accident de Tchernobyl a changé l'attitude des Etats qui ont, à l'Est comme à l'Ouest, à construire et à exploiter des centrales nucléaires. Chacun veut à présent améliorer les installations sur son territoire, et tous sont persuadés qu'une coopération internationale est plus que jamais nécessaire.

Mais cette collaboration entre les Etats implique qu'une organisation facilite les dialogues et coordonne les actions. C'est à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne que revient cette mission. Dès qu'elle a été informée de l'accident nucléaire de Tchernobyl, l'Agence s'est efforcée, avec succès, d'obtenir des Soviétiques des explications sur les causes et les conséquences de la catastrophe. Elle a très rapidement réuni les experts internationaux, puis les ministres des Etats membres, pour tirer les enseignements techniques et politiques du drame. Aujourd'hui, l'Agence prévoit d'élargir son programme de sûreté, d'en augmenter les crédits et de développer ses missions de contrôle. L'AIEA, dont le rôle et l'intérêt n'étaient pas toujours bien perçus par les gouvernements, démontre sa fonction de gendarme de l'atome.

(Lire dans « le Monde des sciences » pages 11 et 12.)

La préparation du bicentenaire de 1789

Interminable Révolution ?

« ...Si 89 est un obstacle... renonçons à 89. Rien n'est plus fatal à une nation que ce fétichisme qui lui fait placer son amour-propre dans la défense de certains mots avec lesquels on peut la mener. »

ERNEST RENAN.

Un pur joyau de cohabitation bien comprise. Ainsi l'Elysée et Matignon présentent-ils d'une même voix la récente nomination de M. Michel Baroin à la tête de la toute jeune mission de célébration du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

M. Baroin, qui doit être reçu, mercredi 8 octobre, par M. Mitterrand, est originaire du Morvan. Il connaît le chef de l'Etat de longue date et M. Jacques Chirac depuis trente-cinq ans. Mais cet heureux double hasard n'épuise pas le contenu de sa riche biographie, ni les raisons de l'avoir choisi.

Ce fils de fonctionnaire, qui aura cinquante-six ans dans quelques semaines, est lui-même un fonctionnaire au curriculum peu ordinaire. Après avoir été successivement commissaire principal de la sûreté nationale, sous-préfet, chargé de mission au cabinet du président de l'Assemblée nationale, M. Baroin est, depuis 1974, président-directeur général de la Garantie mutuelle des fonctionnaires. Il est aussi président-directeur général de la FNAC depuis 1985 et ne compte plus les responsabilités variées qu'il exerce dans le secteur dit de l'économie sociale. M. Baroin est, en outre, franc-maçon. Il a été grand-maître du Grand-Orient de France de 1977 à 1979.

Nommé le 15 septembre, M. Baroin s'emploie depuis à lancer l'énorme machinerie du bicentenaire. « Sa » mission, placée auprès du premier ministre, ne manquera pas d'ouvrage puisqu'elle a pour *« vocation »*, si l'on en croit le décret qui l'a créée :

« 1) *De susciter toutes initiatives publiques et privées, en France et à l'étranger, ayant pour objet la célébration du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.*

MICHEL KAJMAN.

(Lire la suite page 8 ainsi que l'article de CLAUDE MANCERON.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 cs., Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

Europe

Le gouvernement vient de retarder la discussion à l'Assemblée nationale du projet de ratification de l'« Acte unique » européen. Les modifications qu'il apporte au traité de Rome sont ouvertement combattues par certains membres du RPR. Jean Vergès examine les facteurs de progrès de ce texte, dont certains, hélas, sont plus apparents que réels. De son côté, Angelos Angelopoulos fait des propositions concrètes pour donner un nouveau souffle à la Communauté des Douze.

L'Acte unique ? Certes, mais...

Les retouches au traité de Rome ne doivent pas avoir pour contrepartie la remise en cause de l'acquis communautaire

par JEAN VERGÈS (*)

LA *première* réaction à la lecture de cet «Acte» (1), bizarrement qualifié d'« unique », C'est que la montagne fédérale du « projet Spinelli » a accouché d'une souris tout à fait... diplomatique. Comparé aux majestueuses perspectives du « projet de traité instituant l'Union européenne » voté le 14 février 1984 par un Parlement européen qui s'érigeait implicitement en Constituante européenne, le résultat de la conférence des représentants des gouvernements des Etats membres paraît bien classique – en rapport, *diront certains*, avec son mode d'élaboration (2).

Les esprits pragmatiques pourraient s'en satisfaire : mieux vaut, certes, à un moment où certains Etats membres paraissent enclins à remettre en cause leurs engagements communautaires, des progrès limités mais sûrs que d'audacieuses *constructions institutionnelles qui ne* correspondent plus à la sensibilité dominante dans les opinions publiques et dans les milieux politiques. Encore faut-il s'assurer que les quelques progrès que laisse espérer cet instrument ne devront pas se payer d'une remise en cause beaucoup plus certaine des pièces essentielles du *système communautaire.*

Les facteurs de progrès sont aisément repérables : restauration de la capacité de décision par l'extension du domaine des décisions à la majorité, accroissement du poids du Parlement européen dans le processus législatif (nouvelle procédure de « coopération ») et dans les relations extérieures des Communautés (*nécessité* d'obtenir son avis conforme pour les adhésions ou les accords d'association), domaines nouveaux ouverts à l'action communautaire (développement du SME et de l'ECU, politique sociale, recherche, technologie, environnement), et surtout, peut-être, formulation des règles de la *coopération* européenne dans un instrument juridique et institutionnalisation du conseil européen.

Certains de ses « progrès » sont, sans doute, plus apparents que réels. L'exigence de l'unanimité subsiste dans de nombreux domaines (transports, harmonisation fiscale, régime des professions, etc.), le « compromis de Luxembourg » n'est pas *répudié*, la « *procédure de coopération* » fait surtout de la Commission l'arbitre entre le Conseil et le Parlement... Le bilan serait cependant largement positif si certaines dispositions destinées à modifier le traité CEE n'éveillaient de sérieuses inquiétudes, notamment celles qui organisent le « marché intérieur » *et qui* constituent, en *fait, le cœur du dispositif.* Quelques exemples :

● N'est-il *pas* d'abord surprenant de s'assigner comme objectif la réalisation (d'ailleurs non automatique) d'un marché intérieur sans frontière pour le 31 décembre 1992 alors que le traité de Rome l'avait prévu pour le 1er janvier 1970 ? On pouvait, certes, dresser la liste de ce qui reste à *faire pour réaliser complètement cet objectif*, mais est-il opportun d'ouvrir une nouvelle période de transition avec son cortège obligé de « renégociations » ?

● La liste des exceptions à l'interdiction des restrictions aux échanges (article 36) est allongée, diverses clauses de sauvegarde sont prévues au sein même des mesures d'harmonisation (article 100 A).

● L'article 8 B officialise, sous couvert de « *progrès équilibré dans l'ensemble des secteurs concernés* », la méthode de la « négociation par paquets » dont les auteurs du traité avaient voulu libérer la Communauté.

● Prévoir, dans les mesures d'harmonisation, des « *dispositions appropriées* » pour « *tenir compte de l'ampleur de l'effort que certaines économies présentant des différences de développement devront supporter* » (article 8C) revient à accorder une *clause générale de sauvegarde* à *certains* Etats *membres pour* tout ce qui concerne la libre circulation des personnes, des marchandises, des services, des capitaux et à consacrer l'« Europe à deux vitesses » dans ce qu'elle a de plus nocif : l'inégalité devant les obligations fondamentales découlant des traités eux-mêmes (3).

● N'y a-t-il pas là autant de colonies de termites habilement logés dans le vénérable bois *communautaire* ? Si ces craintes s'avéraient fondées, seraient balayées, au cœur de la CEE (le « Marché commun »), vingt-cinq ans de développement législatif et jurisprudentiel du système communautaire et justifié un mécanisme permanent de renégociation des traités.

● *Rares étaient ceux qui* croyaient vraiment aux chances du « projet Spinelli », nombreux furent ceux qui crurent habile de demander énormément pour obtenir un peu.

A l'abri des fracas...

Il semble bien qu'à l'abri des fracas de ce grand débat, et moyennant quelques concessions au goût européen, les protectionnismes les plus avérés et les hostilités les plus constantes à l'intégration européenne se *soient* assuré de solides garanties. Sans doute se résoudra-t-on partout à ratifier cet instrument complexe (4), dont le bilan est d'ailleurs loin d'être négatif. Mais il conviendrait qu'à l'occasion de sa ratification certains Parlements nationaux affirment, d'une manière ou d'une autre, que les progrès limités qu'il rend possibles ne doivent pas avoir pour contrepartie la remise en cause des bases les plus stables de l'acquis communautaire.

Au-delà, toute cette opération suggère qu'en attendant le jour lointain où l'Assemblée des Communautés se muerait en Constituante *européenne* l'accroissement du nombre des Etats membres et surtout l'hétérogénéité de leurs motivations, de leurs intérêts... et de leurs possibilités rendent hasardeux les grands bouleversements du système communautaire.

(1) Signé en février 1986, après l'accord politique des chefs d'Etat et de gouvernement réunis en conseil européen à Luxembourg les 1er et 2 décembre 1985. Pour entrer en vigueur, l'Acte unique européen doit, après signature, êtes ratifié par tous les Etats membres en conformité avec leurs règles constitutionnelles respectives.

(2) L'Acte unique est pour l'essentiel l'œuvre des chancelleries, alors que la création du Comité des représentants personnels des chefs d'Etat et de gouvernement («comité Dooge»), dans lequel certains avaient voulu voir un nouveau «comité Spaak», correspondait à l'idée de confier l'élaboration du projet à un personnel politique de haut niveau.

(3) Alors qu'une «progression différenciée» dans les domaines nouveaux de l'action communautaire est, elle, tout à fait concevable.

(4) L'Acte unique est suivi de vingt «déclarations» multilatérales ou bilatérales dont certaines constituent de véritables réserves difficilement compatibles avec le processus de révision des traités communautaires.

(*) Professeur à l'université Paris-I. Directeur du Centre de recherches européennes et communautaires.

Travaux pour l'an 2000

Afin d'éviter la fuite des capitaux et des cerveaux la Communauté doit définir une nouvelle stratégie du développement

par ANGELOS ANGELOPOULOS (*)

AU cours de la dernière décennie, la population active des Etats-Unis a augmenté de 20 millions, dont 17 millions, soit 80 %, ont trouvé un emploi. Celle de l'Europe occidentale, presque aussi nombreuse il y a dix ans ans, n'a augmenté que de 4 millions, dont 25 % seulement, soit 1 million, ont pu trouvé un emploi.

La *fuite* des capitaux aggrave cette situation. Selon le *New York Times*, les Etats-Unis ont reçu de l'Europe 170 milliards de dollars entre 1980 et 1984. Combinée à la fuite des cerveaux, elle explique le grand retard technologique, scientifique et culturel du continent européen.

On ne sortira pas de cette impasse sans définir une stratégie de développement dont les objectifs principaux devraient être les suivants :

1) Une révision profonde du traité de Rome, allant bien au-delà de l'« acte unique », afin de conduire à l'unification économique et politique du continent européen.

Un bloc protectionniste

Au lieu de contribuer à l'unification de ses membres au sens large d'une coopération internationale, *la* Communauté a créé un « bloc agricole », de plus en plus protectionniste, *qui ne résout* aucun des problèmes. Les trois quarts du budget *sont* absorbés par le secteur agricole, dont 70 % de cette somme destinés à soutenir deux produits seulement, le lait et le beurre. Résultat, les surplus s'accumulent tandis que des millions d'enfants meurent dans les pays pauvres, voire en Europe, par manque d'une nourriture élémentaire.

2) L'élaboration et l'application d'un programme économique à long terme à l'échelle européenne, basé sur un renouveau de technologie et de l'appareil industriel, aujourd'hui en partie obsolète, pour atteindre un niveau de production plus élevé et compétitif sur la scène internationale. En même temps, ce programme créerait des emplois afin d'absorber progressivement les millions de chômeurs.

3) La constitution d'un fonds de financement, qui devrait attirer par des conditions favorables et compétitives les capitaux dont l'Europe dispose, qui sont actuellement de l'ordre de 30 milliards de dollars par an, et qui prennent aujourd'hui le chemin des Etats-Unis, pour couvrir les déficits de ce pays.

Si ces capitaux étaient utilisés d'une manière rationnelle pour financer des investissements productifs dans toutes les régions constituant la Communauté européenne, investissements si nécessaires à l'accélération de leur progrès *économique* et notamment à *la création* de nouveaux emplois, il est certain que l'Europe retrouverait la voie de la renaissance à l'approche de l'an 2000.

4) *La création* d'une *monnaie* européenne *forte*, c'est-à-dire d'un ECU *renforcé*, *qui*, en limitant le rôle du dollar, pourrait constituer un pôle d'attraction dans le cadre d'un marché financier international compétitif.

Seule une Europe unie *et forte* sera en mesure de participer à la maîtrise des grands problèmes de l'époque et de faire face aux défis que lui impose l'évolution mondiale de la science et de la technologie.

Deux événements, le projet Eurêka, présenté par la France et soutenu par dix-huit pays européens, et la création de l'Université de l'Europe, sous la présidence de Mme Hélène Ahrweiler, recteur-chancelier des universités de Paris, constituent de ce point de vue un pas encourageant.

(*) Membre de l'académie d'Athènes, ancien gouverneur de la Banque nationale de Grèce.

LU

L'EUROPE AUX ANCIENS PARAPETS, de Pierre-Yves Pétillon

Qui est l'autochtone ?

L'IDENTITÉ d'un groupe donné, installé dans un lieu donné, *n'a rien d'un* absolu *qui aille de soi*. Preuve en est l'histoire d'une Irlande dont la face est multiple. « *Qui peut s'arroger l'exclusivité de l'autochtonie sans, du même coup, amputer de tout un pan l'histoire du pays ?* », demande Pierre-Yves Pétillon dans son dernier livre. En Irlande – comme en Sardaigne – moins que partout ailleurs. L'île est un bout du monde où la personnalité s'affirme par l'isolement et par *une géographie contraignante.*

Elle est aussi, depuis les moines navigateurs du sixième siècle jusqu'à la grande émigration du dix-neuvième siècle, un foyer de dispersion vers l'ailleurs, cependant *que le voisinage de la grande* île britannique lui impose une contre-identité, brutalement avec Cromwell, plus pacifiquement au temps de l'« Ascendance », *c'est-à-dire de l'installation – elle remonte au douzième siècle* – des propriétaires terriens et des négociants protestants épiscopaliens d'origine anglaise, vite gaélisés, rapidement en lutte contre les empiètements *de la couronne d'Angleterre et*, à dire vrai, plus irlandaise que les Irlandais eux-mêmes. « *Parmi toutes les strates de cette histoire, dans laquelle se situe et s'enracine l'Irlande ?* »

Au surplus, le temps par lui-même, *sans émigration ni invasion* d'aucune sorte, suffirait à transformer les fondements d'une identité en quoi l'on voit trop aisément un monolithe. En Irlande comme en d'autres pays, *le déclin des castes*, la montée des bourgeoisies et jusqu'à l'appât nouveau du gain y conduisent : l'évolution générale du monde relativise à elle *seule la notion des identités* particulières. Un fatal discrédit touche les langues régionales jusqu'à les faire paraître « *factices* » et à donner aux usagers quelque honte de leur emploi. Il en est ainsi du gaélique d'Irlande (« *le lexique est gaélique, mais le substrat anglais* ») et, j'ajoute, du breton comme des dialectes sardes. En fin de compte, le natif reçoit ses mots et ses images d'ailleurs, et ils coïncident mal avec la *réalité* vécue.

Pierre-Yves Petillon va loin dans ses remarques sur « *la dislocation d'une ancienne géographie* » et la nécessité où l'on est, si l'on veut éviter aliénation et asservissement, de maintenir *les communautés dans la vie en* tâchant de garder vivante « *une âme profonde qui unit dans un même cérémonial la barbarie primitive et la plus haute culture* ». Bien sûr, une telle conservation *exige une présence soutenue au monde*. On nous suggère ici, avec clairvoyance sans doute, qu'il y a dans chaque culture locale, fort peu aperçu parce que contrecarrant les folklores, « *tout un fond commun européen* », *et qu'une* communauté régionale en mal de reconnaissance devrait bien s'imposer « *tout un détour par l'Europe* », non pour échapper à sa propre culture, mais « *pour parvenir à se l'appropier* ».

MAURICE LE LANNOU.

★ *L'Europe aux anciens parapets*, de Pierre-Yves Petillon, essai, Seuil, coll. « Fiction et Cie », 1986, 222 p., 85 F.

∴

● Sous le titre *Options européennes 1945-1985*, Jacques Van Helmont vient de publier, dans la collection « Perspectives européennes » de la Commission de la CEE, une histoire qui a, outre le mérite d'une grande clarté, celui d'aller à l'essentiel. Ce qui n'étonne pas de la part de celui qui a vécu de près les affaires européennes, surtout aux côtés de Jean Monnet dont il trace un remarquable portrait. (Préface de Jean-François Deniau, 192 p., 86 F.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S A

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

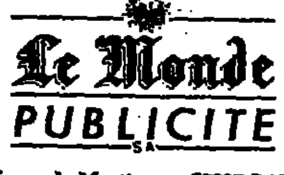
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

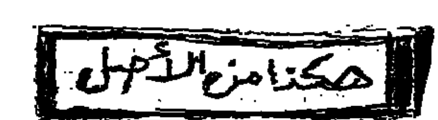
Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Le terrorisme en Europe et ses racines au Proche-Orient

Scotland Yard a établi que le « fiancé terroriste » agissait en relation avec les services syriens

L'implication des services secrets syriens a été soulignée d'emblée lors de la première journée du procès à Londres d'un ressortissant jordanien accusé d'avoir tenté, au départ de l'aéroport d'Heathrow, de faire exploser en vol un Boeing 747 d'El Al se dirigeant vers Tel-Aviv (nos dernières éditions du 7 octobre).

LONDRES
de notre correspondant

Le 17 avril dernier, juste avant le départ de l'avion, les agents de sécurité d'El Al découvraient, au cours d'un ultime contrôle, une importante quantité d'explosif dissimulé dans un sac et relié à un détonateur caché dans une calculatrice de poche. Le bagage appartenait à une jeune Irlandaise, Ann-Mary Murphy. Celle-ci clamait aussitôt son innocence et déclarait que le sac lui avait été offert par son « fiancé », Nezar Hindawi, trente-cinq ans, dont elle était enceinte et qui lui avait promis de l'épouser... en Israël. Hindawi devait être arrêté le lendemain, alors qu'il se trouvait encore dans la capitale britannique.

Mlle Murphy, qui n'a pas été inculpée et vit depuis cette affaire sous la protection de la police, comparaît en qualité de témoin. Présentée par l'accusation comme une personne « *simple* » et « *crédule* », elle a de nouveau, le 6 octobre, raconté comment Hindawi, qui l'avait accompagnée à l'aéroport, l'avait assurée qu'il la rejoindrait quelques jours plus tard par un autre itinéraire *via* la Jordanie, faisant valoir qu'en tant qu'Arabe il risquait des « *complications* » s'il prenait un vol d'El Al. Selon les enquêteurs, la bombe que la jeune femme convoyait à son insu aurait dû exploser en plein vol et était suffisamment puissante pour causer la destruction de l'appareil et la mort de ses trois cent soixante-quinze passagers.

D'après la dossier établi par Scotland Yard, « *de nombreux éléments concordants* » montrent qu'Hindawi agissait en relation avec les services syriens. Plus tôt dans l'année, il s'était rendu à Damas où il avait rencontré des hauts fonctionnaires. Il disposait d'un passeport délivré par le gouvernement syrien normalement réservé aux représentants de ce gouvernement en mission. Etabli sous un faux nom, il portait des visas valides pour la Grande-Bretagne, la France et l'Italie.

Reçu par l'ambassadeur

Hindawi, qui plaide non coupable, a indiqué auparavant qu'en échange de sa collaboration pour commettre des attentats contre des objectifs israéliens, il devait obtenir des autorités de Damas une substantielle somme d'argent et l'inscription d'un certain nombre de ses compatriotes dans des universités syriennes. Il affirme avoir traité avec le chef des services de renseignement militaire syriens.

Hindawi a encore précisé à Scotland Yard qu'après l'attentat avorté du 17 avril l'ambassadeur de Syrie à Londres l'a reçu chaleureusement et a demandé des instructions à Damas. Il a ensuite fourni une cache au Jordanien dont les cheveux ont été coupés et teints. Mais Hindawi dit avoir pris peur et s'être réfugié dans un hôtel où il a été arrêté sur dénonciation.

Début avril, le frère de Nezar Hindawi, soupçonné d'avoir participé à l'attentat contre la discothèque « La Belle » fréquentée par des Américains, avait été arrêté à Berlin.

Dès le mois de mai, les enquêteurs avaient demandé l'autorisation d'interroger trois diplomates syriens en poste à Londres, non seulement à propos de l'attemat manqué contre le Boeing, mais encore au sujet d'« *autres actes de terrorisme* » — les autorités britanniques n'avaient pas précisé lesquels. La requête avait été rejetée et le Foreign Office avait décidé d'expulser les trois personnes. En riposte, Damas avait pris la même sanction à l'encontre de trois membres de l'ambassade de Grande-Bretagne. Le gouvernement britannique s'est refusé à tout commentaire avant la fin du procès.

FRANCIS CORNU.

Le Comité de solidarité avec les prisonniers arabes menace de reprendre ses attentats

Le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA) a menacé, lundi 6 octobre, de reprendre ses attentats si ses militants détenus en France n'étaient pas libérés.

Dans un communiqué manuscrit en arabe parvenu au bureau d'une agence de presse internationale à Beyrouth, le CSPPA s'en prend à M. Chirac, qui, dit-il, « *refuse de négocier* ». Il rend hommage aux positions de l'ASALA (Armée secrète arménienne de libération) et qualifie M. Salah Khalaf (Abou Iyad), l'un des principaux dirigeants de l'OLP, de « *facteur entre les services de renseignements occidentaux* ». Ce dernier, responsable des affaires de sécurité à l'OLP, est arrivé ce week-end à Paris pour un séjour que l'on qualifie dans les milieux palestiniens de « *visite de travail* ». Au cours des derniers mois, il a déjà eu plusieurs contacts avec les responsables français.

« *Nos exigences sont très claires : nous réclamons la liberté pour nos détenus dans les prisons françaises* », indique le texte du CSPPA, qui estime que le gouvernement français a donné « *une tournure démesurée à cette affaire* ». « *Ce gouvernement et ses services de sécurité, qui ont subi des échecs retentissants, se sont mis à broder des romans policiers et à accuser tantôt un Etat, tantôt un responsable de cet Etat, sans le nommer* », poursuit le communiqué.

Le CSPPA menace les autorités françaises qui « *se vantent de refuser de négocier les conditions des militants. Nous ne négocierons pas non plus, nous nous retrouverons sur le territoire français, italien et américain* », ajoute-t-il.

Une visite-éclair de M. Chirac

Le gouvernement est déterminé à poursuivre ses efforts pour obtenir la libération des otages français au Liban, a déclaré, lundi 6 octobre, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, quelques heures après avoir eu connaissance de la cassette-vidéo des otages. Le ministre a dit à France-Inter : « *Notre émotion profonde ne nous détourne pas de notre détermination qui est d'essayer, avec toute notre force et tout notre cœur, d'obtenir la libération des Français détenus.* » La France est « *en conversation avec tous ceux qui nous paraissent être des interlocuteurs ayant possibilité d'exercer une influence sur ceux qui détiennent les Français dans leurs geôles* ».

Dans la soirée, M. Chirac a fait une visite-éclair aux Pays-Bas. A La Haye, on se borne à indiquer que le premier ministre s'est entretenu, au cours d'un dîner, avec son omologue néerlandais, M. Ruud Lubber, de la lutte contre le terrorisme.

Pour sa part, Mme Joëlle Kauffmann, convaincue que « *Jean-Paul et ses camarades sont en train de mourir de mort lente* », a supplié, à France-Inter, le président de la République et le premier ministre de « *faire le maximum pour trouver une solution* ». « *La Syrie et l'Iran*, dit-elle, *qui ont fait des promesses à la France, ont une influence sur les ravisseurs ; il n'y a pas que les ravisseurs qui décident.* »

A Washington, le département d'Etat a rappelé l'intransigeance des Etats-Unis face au Djihad islamique qui détient aussi des otages américains et réclame, contre leur libération, l'élargissement des dix-sept terroristes du Koweït. « *C'est la ferme politique de ce gouvernement*, a souligné un porte-parole, *de ne pas céder aux exigences terroristes et de ne pas inciter des tierces parties* [en l'occurrence le Koweït] *à le faire.* » — *(AFP, AP.)*

Nouvelles menaces contre la France et les otages

(Suite de la première page.)

Le porte-parole de l'ASALA demande à ses confrères en terrorisme d' « *exécuter immédiatement la sentence islamique contre Jean-Paul Kauffmann, espion sioniste* », en clair de le mettre à mort.

Cette sinistre requête vient parfaire l'offensive contre la France, cible de tous les chantages. Elle a été précédée par l'envoi d'une nouvelle cassette vidéo de trois des otages français détenus au Liban, le communiqué du CSPPA (1) menaçant de reprendre ses attentats en France si Georges Ibrahim Abdallah, Varoudjan Garbidjian et Anis Naccache ne sont pas libérés, un texte de l'ASALA rappelant ses menaces contre les avions, navires et trains français, tout cela pour la seule journée du lundi 6 octobre. Le chantage est porté à son paroxysme trois semaines après la vague d'attentats à Paris. Même si le Djihad islamique ne fait, dans le communiqué joint à la cassette vidéo, aucune mention des trois prisonniers détenus en France et dont la libération est réclamée et par le CSPPA et par l'ASALA, il est impossible de ne pas lier tous ces appels, tant la montée de la pression semble bien orchestrée.

Tout se passe comme si les trois organisations, défiant les mises en garde répétées du gouvernement français et sa détermination, réaffirmée encore lundi par M. Chirac, de refuser toute négociation ou compromis, s'étaient mises d'accord pour relancer leur chantage sur une grande échelle. Ce tir croisé d'accusations et de revendications laisse présager d'autres actions violentes. Il prouve à tout le moins que la « piste Abdallah » n'est qu'un faible maillon dans une opération de beaucoup plus grande envergure dirigée contre la politique française au Proche-Orient, notamment sa présence au Liban et son soutien à l'Irak dans la guerre du Golfe.

Si l'on peut supposer que les FARL (sous leur sigle de CSPPA) et l'ASALA ont pour objectif prioritaire la libération de leurs militants, il n'en va pas de même du Djihad islamique, dont les revendications variées recouvrent un objectif immense : bouter l'Occident hors des terres d'islam.

L'affirmation par le premier ministre, dès sa prise de pouvoir, de sa volonté d'améliorer ses relations avec l'Iran, illustrée par l'expulsion des Moudjahidine du peuple de M. Radjavi, l'hésitation montrée sur le sort à réserver à Georges Ibrahim Abdallah, ont sans aucun doute rendu Paris plus vulnérable. Cela d'autant plus que le Djihad se heurte, semble-t-il, à un « non » catégorique des Etats-Unis. On peut penser, à cet égard, que son attitude ambiguë vaut aujourd'hui à la France de se voir « transférer » la revendication de la libération des dix-sept prisonniers du parti d'opposition irakien Al Dawa (soutenu par l'Iran), condamnés pour des attentats meurtriers au Koweit en décembre 1983. Ce n'est pas la première fois que le Djihad islamique fait allusion à cette affaire, puisqu'il l'avait mentionnée le 29 mai 1985 en revendiquant l'enlèvement de Michel Seurat, de Jean-Paul Kauffmann et de l'Américain David Jacobson. Mais cette revendication s'adressait depuis lors essentiellement aux Etats-Unis. M. Reagan devait le confirmer implicitement le 3 octobre dernier en disant que les ravisseurs demandaient à son pays de « *persuader un pays tiers* » de libérer des condamnés pour meurtre. Le président américain avait ajouté, en guise de fin de non-recevoir : « *Ce pays tiers ne le fera pas.* »

La détresse des otages

Le Djihad tire argument, à travers la déclaration lue par Jean-Paul Kauffmann, de la visite de M. Mitterrand — de retour d'Indonésie — à l'émir Jaber le 19 septembre, pour insister sur les liens d'amitié qui lient la France au Koweit et devraient lui permettre de se faire entendre. Mais quel crédit accorder à une nouvelle demande dont la satisfaction n'aboutirait sans doute à rien. « *La promesse d'une entente* » avec Paris, évoquée dimanche par le ministre iranien des affaires étrangères, après la « *révision des relations franco-iraniennes* », n'est-elle aussi qu'une diversion ? « *La clé de notre libération ne se trouve pas dans certains pays étrangers, mais en France* », affirme, dans son texte, Marcel Fontaine ; *le gouvernement a tous les moyens de nous faire libérer.* » Entend-il par là que, au-delà du paravent d'une action diplomatique classique, ses ravisseurs sont des interlocuteurs représentant pleinement Téhéran ? Quel est le véritable prix à payer pour une normalisation avec l'Iran, qui ne pourrait aboutir qu'après la libération des otages ? Telle est la question.

La mise en scène montée par le Djihad à travers les propos lus par les trois otages français apporte un semblant de réponse. Au-delà du drame qu'ils vivent et que traduit, de façon presque insoutenable, leur apparition l'écran, que disent-ils essentiellement ? Que l'espoir né de l'arrivée de M. Chirac au pouvoir est désormais pratiquement mort. « *J'ai l'impression d'être revenu dans la même situation qu'il y a un an* », affirme M. Carton, avant d'ajouter : « *Le nouveau gouvernement, qui a affirmé régler rapidement ce problème, a certes fait mieux que l'ancien. Il voulait un geste auprès de l'opinion. Il l'a eu en obtenant la libération de deux journalistes. Cela lui a suffi. Il nous a laissé tomber.* » Mais ce « geste » n'avait-il pas suivi l'expulsion des Moudjahidine du peuple ? Le retour des deux étudiants irakiens expulsés de France en février, réclamés le 2 septembre par le Djihad, n'est plus aujourd'hui considéré comme un « geste » suffisant. Alors sur quoi Paris doit-il céder ? Jean-Paul Kauffmann, dont l'intervention revêt le caractère le plus politique, le laisse entendre. « *La politique que la France mène dans la région*, dit-il, *ne favorise guère non plus un règlement de notre affaire. L'aide qu'elle apporte à Israël fait que notre pays apparaît de plus en plus comme un ennemi des musulmans et plus particulièrement des chiites. L'aide importante qu'elle apporte à l'Irak en lui fournissant un matériel militaire, qui sert à massacrer les populations civiles en Iran, nous procure des ennuis grandissants.* »

L'évocation de l'aide à Israël correspond sans doute aux accusations du Hezbollah (extrémistes chiites libanais pro-iraniens), qui dénonce le rôle de la FINUL au Liban sud en l'accusant de protéger la frontière israélienne. « *L'attitude du gouvernement n'a d'ailleurs eu pour résultat*, poursuit notre confrère, *que de rendre un peu plus dur le régime que nous subissons, et celui-ci s'était pourtant quelque peu adouci dans une période où nos ravisseurs avaient cru aux bonnes intentions du premier ministre.* »

« Ils perdent patience »

On peut penser qu'il s'agit là d'une condamnation des récentes mesures prises dans le cadre de la lutte antiterroriste comme des menaces du gouvernement à l'égard des auteurs des attentats de Paris. Le 2 septembre, le Djihad avait déjà mis en garde la France contre toute opération militaire pour obtenir la libération des otages. Toutefois, affirme encore Jean-Paul Kauffmann, « *c'est parce qu'ils pensent que Jacques Chirac ne veut pas fermer les portes de la négociation que nos ravisseurs ont accepté jusqu'à présent de ne pas mettre leur menace à exécution* ». Et c'est sans doute pour cela que le Djihad, à travers les propos des trois otages, insiste sur le rôle de l'opinion publique appelée à « *interpeller sans relâche le gouvernement* ». « *Nos ravisseurs perdent patience* », affirme Jean-Paul Kauffmann. « *Miser sur leur lassitude est une attitude criminelle* », dit pour sa part Marcel Carton. « *Faut-il encore des cadavres pour qu'on réagisse ?* », déclare, enfin, Marcel Fontaine. Ils pressent tous trois le gouvernement d'agir vite et lancent un appel pathétique à tous ceux qui peuvent les aider. L'allusion de Marcel Fontaine fait peut-être dramatiquement référence à la mort, annoncée le 8 mars par le Djihad, de Michel Seurat, qui — confirmation ? — n'apparaît pas sur cette cassette ? M. Fontaine, au début de son intervention, parle d'ailleurs de ses « deux » camarades de détention.

L'escalade des accusations correspond-elle à un ultimatum adressé à la France menacée d'une reprise des attentats ? Peut-être. Quoi qu'il en soit, c'est bien elle qui demeure la cible privilégiée de terroristes décidés à l'évincer de la région.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(1) Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient.

● **La cause arménienne et le terrorisme.** — Le Comité de défense de la cause arménienne (CDCA), mouvement proche du Parti arménien social-démocrate Tachnag, a condamné, dans un communiqué publié lundi 6 octobre à Paris, les menaces proférées par l'ASALA, qu'il qualifie d' « *agissements de groupuscules d'extrémistes totalement isolés au sein de la diaspora et soumis à ses manipulateurs étrangers* ». « *Solidaire de la lutte engagée contre le terrorisme sur le sol français* », le CDCA engage les médias à ne pas « *tomber dans le piège des provocations voulues par des groupuscules irresponsables* ».

LIBAN

Un « message de paix »

Sous le titre « *Spécial Liban-France* », le quotidien de langue française *l'Orient-le Jour* a consacré lundi 6 octobre un supplément de quatre pages pleines sans la moindre publicité, à l'amitié séculaire des deux pays, « *au-delà de toutes les contingences, notamment du terrorisme dont les Libanais sont fondamentalement victimes plutôt qu'acteurs* ».

« *Ce numéro spécial est un message de paix* », écrit en éditorial le journaliste libanais Ghassan Tueni. — L. G.

● **Assassinat d'un dignitaire religieux sunnite à Beyrouth-Ouest.** — Cheikh Sobhi Saleh, dignitaire sunnite et ancien directeur de la faculté des lettres de l'Université libanaise, a été assassiné ce mardi matin 7 octobre à Beyrouth-Ouest. Selon la police, deux individus masqués circulant à motocyclette ont tiré sur lui avec un pistolet muni d'un silencieux dans le quartier de Saqiet-el-Janzir, le tuant sur le coup.

Cheikh Sobhi Saleh, originaire de Tripoli (Liban nord), proche du premier ministre, M. Rachid Karamé, et du mufti de la République, Cheikh Hassan Khaled, était docteur en philologie et en islamologie de la Sorbonne. Il était président du Conseil islamique supérieur, qui étudie notamment l'interprétation de la loi islamique. — *(AFP.)*

Les dix-sept condamnés de Koweït dont le Djihad réclame la libération

Koweït *(AFP)*. — Les dix-sept personnes emprisonnées au Koweït — dont l'organisation du Djihad islamique a réclamé à nouveau, lundi 6 octobre, la libération — sont douze Irakiens, trois Libanais, un Koweitien et un apatride.

Agés pour la plupart de vingt à trente ans, ils ont été jugés à huis clos en février-mars 1984 et condamnés par la Cour de sûreté de l'Etat pour avoir commis, selon l'acte d'accusation, six attentats à l'aide de voitures piégées qui ont explosé presque au même moment le 12 décembre 1983 dans la capitale koweitienne. La peine capitale a été prononcée contre deux Irakiens et un Libanais, mais l'exécution de la sentence n'a pas été annoncée depuis.

Sept personnes (cinq Iraniens, un Libanais et un Koweitien) ont été condamnées aux travaux forcés à perpétuité, quatre (trois Irakiens et un Libanais) à une peine de quinze ans de prison, un Irakien à dix ans de travaux forcés et, enfin, deux inculpés (un Irakien et un apatride) à cinq ans de travaux forcés.

Les attentats du 12 décembre 1983 avaient fait au total six morts et quelque quatre-vingt-six blessés, dont cinq morts et trente-sept blessés à l'ambassade des Etats-Unis quand un camion bourré de 300 kilos d'explosifs avait explosé en forçant les grilles de la chancellerie. Les cinq autres attentats ont visé la tour de contrôle de l'aéroport de Koweït, l'ambassade de France, une installation pétrolière et deux immeubles où logeaient des Américains.

Quelques jours après ces attentats, un porte-parole du gouvernement koweitien a indiqué que les personnes arrêtées lors de l'enquête appartenaient au mouvement d'opposition irakien Al Daawa. Ce mouvement, dont le siège est à Téhéran, a démenti être impliqué dans ces attentats.

Un an exactement après cette vague d'attentats, des pirates de l'air détournaient un Airbus koweitien sur Téhéran et exigeaient en vain la libération des dix-sept inculpés. Deux passagers de l'Airbus furent tués lors du détournement.

Le 15 mai 1985, le Djihad islamique lançait une « *dernier avertissement* » au Koweït pour obtenir leur libération contre celle des otages américains et français aux mains de ce mouvement à Beyrouth.

Dix jours après, une voiture piégée fonçait sur le cortège de l'émir du Koweït, Cheikh Jaber Al Ahmed Al Sabah, tuant deux gardes et deux passants et blessant légèrement l'émir. Six semaines plus tard, deux bombes explosaient dans deux cafés populaires de la capitale faisant une dizaine de morts.

Le procès des auteurs de l'attentat contre l'émir — cinq inculpés de nationalité irakienne — et de ceux des explosions dans les cafés — huit personnes dont l'identité n'a pas été révélée — doit s'ouvrir samedi 11 octobre à Koweït.

Diplomatie

La réunion préparatoire de Vienne

Accord sur les modalités de la troisième conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

VIENNE
de notre correspondante

La réunion préparatoire à la troisième Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui s'est tenue à Vienne depuis le 6 octobre, s'est terminée, lundi 6 octobre, par un accord entre les trente-cinq pays signataires de l'Acte final d'Helsinki (toute l'Europe, sauf l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada) concernant l'ordre du jour et les modalités de travail de la Conférence. La troisième Conférence-bilan – après celles de Belgrade (1977-1978) et de Madrid (1980-1983) – s'ouvrira le 4 novembre, à Vienne, pour examiner l'application des engagements pris à Helsinki dans les domaines de la *sécurité*, de la coopération économique et scientifique et des droits de l'homme, les trois fameuses « corbeilles » créées à Helsinki.

L'accord a été réalisé sur la base d'un compromis soumis par les pays neutres et non-alignés, qui a permis de débloquer les délibérations. Celles-ci achoppaient notamment sur les questions des horaires de travail, de l'ouverture des réunions à la presse et de la durée du débat général. *Le* bilan des négociations préparatoires semble plus favorable à l'Ouest, qui a fait moins de concessions sur son programme que l'Est.

La CSCE de Vienne aura, comme les conférences précédentes, des horaires fixée pour les séances de travail, mais le texte adopté demande en même temps le respect du principe de consensus concernant la liste des orateurs. Les Occidentaux voulaient être sûrs que les horaires ne puissent pas servir de « guillotine » pour couper la parole à un orateur.

Une plus grande ouverture

Une « percée historique » de l'idée d'une plus grande ouverture de la conférence – *dont* les séances se tiennent traditionnellemet à huis clos, à l'exception des séances d'ouverture et de clôture – a été réalisée à la grande satisfaction de l'Ouest : à Vienne, il y aura avant et après la *suspension* de la Conférence – notamment pour les congés de Noël et de Pâques – une réunion publique à laquelle la presse aura accès. La demande des Occidentaux d'une séance publique par semaine a été catégoriquement refusée par l'Est, qui craignait que celle-ci soit le théâtre de débats sur les droits de l'homme. Le débat général sera limité à huit semaines et non à six, comme l'avait demandé l'Est.

Une autre question difficile à trancher a été celle des modalités de l'examen des résultats de la conférence de désarmement de Stockholm (CDE). L'Est avait souhaité traiter de la CDE dans une sorte de « sous-corbeille » des questions de *sécurité*, ce qui risquait, selon l'Ouest, de déséquilibrer la CSCE en faisant basculer la balance du côté du seul désarmement. Les Occidentaux ont également rejeté la proposition de l'Est d'inscrire à l'ordre du jour un débat sur l'avenir de la CDE, estimant qu'une telle procédure aurait préjugé le travail de la CSCE.

Aucun accord n'a pu être trouvé sur le niveau des représentants des différents pays à l'ouverture de *la Conférence du 4 novembre*. Tandis que les pays de l'Est avaient insisté sur l'ouverture au niveau des ministres des affaires étrangères, certains pays occidentaux – notamment les Etats-Unis, *le Canada et la* Grande-Bretagne – ont refusé de prendre des engagements sur ce point. S'il passe pour certain que M. Edouard Chevardnadze sera à Vienne le 4 novembre, la venue de M. George Shultz n'est pas acquise pour l'instant.

Le texte adopté par la réunion préparatoire propose le 31 juillet 1987 comme date limite, à titre indicatif, pour la clôture de la conférence.

WALTRAUD BARYLI.

URSS : le naufrage du sous-marin nucléaire soviétique

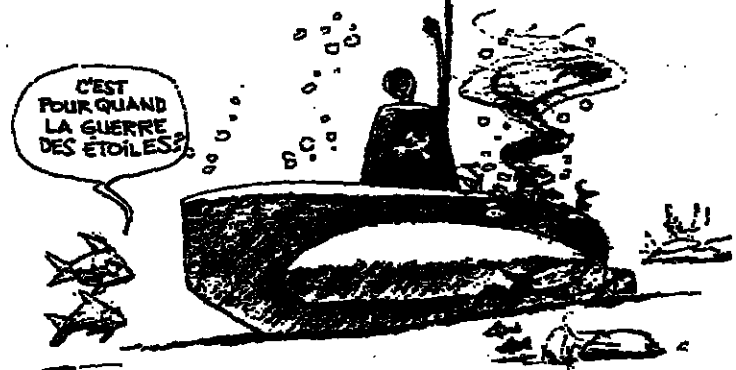
L'agence Tass évoque des causes « non élucidées »

L'agence Tass a annoncé, lundi *6 octobre*, un peu plus de huit heures après l'événement, que le sous-marin nucléaire soviétique accidenté trois jours plus tôt dans l'Atlantique avait coulé *« à une grande profondeur »*. L'équipage a pu être évacué à temps sur les navires soviétiques venus à la rescousse et il n'y a pas d'autres pertes en vies humaines que les trois morts révélés précédemment, a ajouté l'agence officielle.

MOSCOU
de notre correspondant

Le communiqué de Tass, très succinct comme celui qui avait fait état samedi d'un incendie à bord du submersible a été lu sans commentaires lundi soir à la fin du journal télévisé. La *« cause immédiate »* du naufrage a été une importante voie d'eau, explique Tass, mais les circonstances elles-mêmes qui sont à l'origine de cette voie d'eau *« ne sont pas élucidées »*. L'agence affirme enfin que *« le réacteur a été mis en sommeil »* et que *« selon les spécialistes la possibilité d'une explosion nucléaire et d'une contamination radioactive de l'environnement est exclue »*.

Malgré les pudeurs de Tass sur ces « circonstances » non encore éclaircies, les experts occidentaux à Moscou sont désormais persuadés que l'accident initial est dû à l'explosion du combustible liquide d'un des seize *missiles emportés* par le sous-marin. En cas de simple incendie affectant par exemple les parties habitées du submersible, il suffit en *effet* généralement de remonter en surface (ce à quoi un commandant de sous-marin nucléaire ne se résout qu'en dernier ressort) pour rétablir la *situation*. S'il y a, en revanche, explosion et incendie dans un des



tubes lanceurs de missiles, la force ainsi déchaînée peut très bien occasionner des voies d'eau irréparables.

Tass ne dit pas ce que les Soviétiques comptent faire de l'épave qui, selon les experts américains, repose maintenant par plus de 5 000 mètres de fond. L'URSS s'est conformée à l'engagement qu'elle avait pris le mois dernier avec les quatre autres puissances nucléaires *militaires* devant l'Agence internationale pour l'énergie atomique de Vienne, en informant cette dernière de l'accident et du naufrage, mais n'a rien *révélé de ses* intentions. L'URSS, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Chine avaient promis le 26 septembre de fournir « volontairement » des informations sur les accidents affectant leurs armes nucléaires. Les catastrophes « civiles » doivent être de leur côté obligatoirement annoncées.

L'URSS dispose d'un petit sous-marin expérimental qui serait capable d'aller inspecter l'épave – certainement *disloquée* par la pression, – mais non de la récupérer. La marine américaine, avec l'aide financière et technique du milliardaire Howard Hughes, avait réussi dans le passé à récupérer pour les examiner des fragments d'un sous-marin nucléaire soviétique qui avait coulé pour des raisons inexpliquées en 1968 dans l'océan Pacifique. Mais les Américains ne paraissent pas désireux de répéter l'opération non pas par bonne *volonté*, mais parce que le modèle du submersible englouti lundi est ancien et ne présente plus guère d'intérêt pour eux.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Devant le Haut Commissariat pour les réfugiés

La France maintiendra sa tradition de terre d'asile malgré l'obligation de visa

déclare M. Malhuret

Genève (AFP). – Intervenant devant *le* comité exécutif du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), M. Malhuret, secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, a assuré, lundi *6 octobre*, que l'imposition du visa pour tous les pays à l'exception de ceux de la CEE, de la Suisse et du Liechtenstein, avait été *« uniquement motivée par le devoir impérieux vis-à-vis de la communauté nationale de mieux combattre le terrorisme »*. Confirmant que la tradition d'asile de la France sera maintenue malgré cette mesure, il a en outre indiqué que plus de deux cent mille personnes bénéficiaient du statut de réfugiés en France et que d'autres avaient acquis la nationalité française.

M. Malhuret s'est ensuite fait l'écho du problème posé par l'afflux de réfugiés (quelques milliers de demandes *en* France au début des années 80, près de trente mille aujourd'hui) et de la difficulté de définir les notions de *« réfugié politique »* et de *« réfugié économique »*. Le gouvernement français réfléchit aux mesures les plus appropriées sur le plan *interne*, a-t-il indiqué, mais il souhaite une meilleure coordination des politiques d'accueil au niveau européen.

Parlant de la réinstallation des réfugiés indochinois en Thaïlande, M. Malhuret a déclaré que plus d'un millier de réfugiés étaient en instance de départ pour la France, et que plusieurs centaines d'autres, *en* provenance du camp de Khao-I-Dang, seraient, en outre, accueillis. Si ce camp est finalement fermé, a-t-il ajouté, *« mon pays ira au bout de ses possibilités d'accueil pour limiter le nombre de ceux qui devraient être transférés à proximité de la frontière »*.

S'agissant du rapatriement librement consenti, la France soutiendra, entre autres, le HCR dans son action de promotion du retour des Haïtiens installés à Saint-Domingue. Enfin, à propos de l'intégration sur place, M. Malhuret a annoncé qu'il apporterait *« une importante contribution »* au projet d'assistance juridique de mille cinq cents réfugiés au Mexique.

La préparation du sommet de Reykjavik

La « Pravda » évoque l'« immense intérêt de toute la planète »

La capitale islandaise continue de se préparer à accueillir, les 11 et 12 octobre, le nouveau sommet Reagan-Gorbatchev. La première rencontre entre le président américain *et le numéro un soviétique*, samedi, aura lieu dans la maison d'hôte de la municipalité de Reykjavik, le Hoefdi. La délégation soviétique sera particulièrement nombreuse – on parle déjà d'au *moins* trois cents personnes – et comprendra notamment Mme Raïssa Gorbatchev. Mme Nancy Reagan avait annoncé il y a quelques jours qu'elle ne se rendrait pas à Reykjavik.

Au lendemain du sommet, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, se rendra à Bruxelles *pour rendre* compte des résultats de la réunion aux alliés de l'OTAN ; il devrait être accompagné de son conseiller pour les affaires de désarmement, M. Paul Nitze, ou de M. Max Kampelman, principal négociateur américain à Genève. Washington pourrait en outre envoyer d'autres émissaires, notamment en Asie, auprès de ses partenaires.

De leur côté, les ministres des affaires étrangères des pays membres du Pacte de Varsovie *devraient se réunir* les 16 et 17 octobre à Bucarest, afin d'entendre leur collègue soviétique, M. Edouard Chevardnadze – qui a regagné Moscou lundi au terme de sa « tournée » américaine, – *dresser lui aussi* le bilan du sommet de Reykjavik.

On insiste à Washington sur *le* fait que cette rencontre aura principalement pour objet de préparer un « vrai » sommet, organisé ultérieurement dans la capitale américaine, alors que la *Pravda* met l'accent sur l'*« immense intérêt de toute la planète »* pour les entretiens de Reykjavik.

Devant l'Assemblée générale des Nations unies

Les Fidji et le Vanuatu dénoncent de nouveau la présence française dans le Pacifique

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Si les essais nucléaires que la France conduit à Mururoa *« sont si inoffensifs, il n'y a pas de raison de ne pas les effectuer en Corse ou en France continentale elle-même »*, a déclaré, lundi 6 octobre, devant l'Assemblée générale des Nations unies, le vice-premier ministre des îles Fidji, M. Mosese Quionibaravi. *« Si, comme la France l'affirme, les essais nucléaires sont à ce point vitaux pour la sécurité de l'alliance occidentale*, a-t-il ajouté, *les Etats-Unis pourraient sans doute prêter à la France leur site expérimental du désert du Nevada. Mais, malgré notre ancienne et forte opposition unanime, la France persiste dans son défi. Combien de temps encore ce pays, qui se veut à la pointe de la défense du droit international, continuera-t-il à agir avec autant d'arrogance ? »*

Rappelant que Fidji venait de présider, au mois d'août, la réunion du Forum du Pacifique, M. Quionibaravi semblait s'exprimer au nom des treize pays qui composent cet ensemble lorsqu'il a demandé l'indépendance pour la Nouvelle-Calédonie et, avant cela, son inscription sur la liste des territoires non autonomes, c'est-à-dire destinés, suivant les principes de l'ONU, à être décolonisés.

Le même sujet a été traité avec une certaine emphase par l'avocat américain Robert Van Lierop, qui représente les intérêts du Vanuatu à l'ONU. N'hésitant pas à comparer le « colonialisme » (en Nouvelle-Calédonie) à l'apartheid, il a pourtant *assuré qu'il « ne cherchait pas querelle à la puissance administrante. Si on nous insulte, si on nous jette la pierre, nous nous abstiendrons de faire de même, mais nous ne nous laisserons pas intimider par des menaces de voir l'aide française à notre pays supprimée. Le Vanuatu survivra, et la Nouvelle-Calédonie deviendra indépendante malgré tout »*. Pendant ce discours, M. Jean-Marie Tjibaou, chef du FLNKS, siégeait sur les bancs du Vanuatu, muni d'un bagde d'identification en bonne et due forme.

Les habitudes de la maison voulant que chaque accusation laissée sans réplique soit considérée comme fondée, le représentant de la France, M. de Kémoularia, a, une fois de plus, usé de son droit de réponse. Il a refusé toute discussion sur les essais nucléaires, *« dont chacun connaît l'innocuité sur les populations et l'environnement »*, *centrant son argumentation sur le cas néo-calédonien. « L'arrogance*, a-t-il demandé, *n'appartient-elle pas plutôt à ceux qui tentent, sans relâche, d'imposer leurs vues sur des populations et des territoires situés à plus de 1 000 milles de leur propre territoire, et qui se comportent à l'égard d'un continent possédant des mers immenses comme s'ils en étaient propriétaires ?*

CHARLES LESCAUT.

● **M. Raimond au Danemark.** – Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, se rendra en visite officielle à Copenhague les 13 et 14 octobre prochains, à l'invitation de son collègue danois, M. Uffe Elleman-Jensen. Au cours de sa visite, il sera reçu par la reine Margrethe et par le premier ministre, M. Poul Schluter.

Un faible danger pour l'environnement

Au moins quatre sous-marins nucléaires, tant américains que soviétiques, reposaient au fond des mers. Il y en *a maintenant un cinquième*. Cet accident relance une question bien naturelle : quel risque cela fait-il courir à l'environnement ? Tous les experts s'accordent à *dire qu'il est faible*, mais il *n'est évidemment* pas nul.

Le danger le plus grave serait l'explosion d'une des charges nucléaires transportées par le sous-marin. Les quelques kilomètres d'eau qui le surmontent amortiraient fortement *l'effet de souffle, mais* il pourrait se produire un petit raz de marée, comme en engendrent certaines secousses sismiques sous-marines. Il y aurait d'autre part remontée de *produits radioactifs*. Mais ce *risque* peut pratiquement être exclu dans la mesure où les missiles ne sont pas armés (*le Monde* du 7 octobre).

L'autre danger, c'est la rupture des enveloppes qui isolent les charges nucléaires des missiles et le cœur *du réacteur qui propulse* le sous-marin. Cette rupture est inévitable tôt ou tard.

Les fortes pressions (500 atmosphères à 5 000 mètres) écraseront les têtes des missiles s'il y a des vides dans celles-ci — ce qui est *le cas pour* les *ogives à têtes multiples*. Le circuit du réacteur est conçu pour travailler à des pressions nettement plus faibles, et ne résistera probablement pas.

De toute manière, la corrosion fera son œuvre et les enveloppes *finiront par céder*.

Il y aura donc des matériaux *radioactifs en contact* avec l'eau de mer (plutonium pour les missiles, uranium enrichi et ses produits de fission pour le réacteur).

Le plutonium ne fait guère problème. Sa radioactivité est peu pénétrante, il est *insoluble*, et sa densité exclut *toute* remontée. *On peut en* dire *autant* de l'uranium du réacteur, mais ce n'est pas vrai pour les produits de fission.

Profondeur protectrice

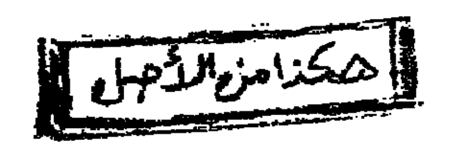
Parmi ceux-ci, il y a des gaz rares, le krypton-85 et le xénon-133. *Leur inertie chimique exclut toute action sur eux de l'eau de mer*. Si l'enveloppe du réacteur a cédé, l'essentiel de ces gaz a déjà atteint la surface. Les mesures *préliminaires* faites par la marine américaine *n'ont rien détecté, ce qui peut s'expliquer* par leur rapide dilution dans l'atmosphère.

Il y a aussi des produits radioactifs solubles, le césium-137 et l'iode-131 entre autres. Ils se dilueront dans l'eau de mer, mais pourraient être éventuellement *reconcentrés par la flore* et la faune sous-marines.

Mais la profondeur à laquelle *repose le sous-marin* est ici une protection *efficace* : il y a peu d'échanges entre la vie des grands fonds et celle des eaux superficielles.

La pollution causée par cet accident paraît donc moins grave que celle due aux décharges en mer de matériaux *faiblement radioactifs – mais en quantité* beaucoup plus grandes — que certains pays pratiquent encore, dans des régions où la profondeur est bien plus faible. Bien que la nocivité de ces rejets n'ait *jamais été prouvée, la France a* choisi depuis longtemps de s'abstenir de telles pratiques, contre lesquelles l'organisation Greenpeace mène un incessant combat.

M. A.



Europe

GRANDE-BRETAGNE : les conservateurs réunis

Course au troisième mandat pour Mme Thatcher

LONDRES
de notre correspondant

« Le prochain pas en avant. » C'est la dernière trouvaille de la célèbre agence de relations publiques Saatchi and Saatchi, qui conseille Mme Thatcher et son parti depuis plus de sept ans, pour le congrès conservateur qui s'ouvre ce mardi 7 octobre à Bournemouth, sur la côte sud de l'Angleterre.

Avec une nuance de défi tout à fait thatchérienne, l'objectif est tracé : obtenir un troisième mandat, comme si la victoire ne faisait guère de doute, malgré les inquiétudes actuelles dans les rangs conservateurs et le redressement du Parti travailliste.

La conjoncture économique n'est pas des meilleures. Durant l'été, le chômage a continué d'augmenter ; les comptes extérieurs de la Grande-Bretagne se sont très nettement dégradés ; le dérapage des salaires n'a cessé de s'accentuer, et, notamment en raison de la diminution des prix du pétrole, la livre a perdu beaucoup de terrain (elle est maintenant à moins de 10 F). A ce sujet, on soupçonne fort le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, de s'être refusé, pour défendre la monnaie, à accepter une hausse des taux d'intérêt parce que cette mesure ferait très mauvais effet au moment d'un congrès destiné à redonner confiance aux conservateurs et à l'électorat.

La marge de manœuvre de M. Lawson se réduit, et il aura du mal à convaincre qu'il lui est possible dans le prochain budget de consentir les allégements fiscaux promis depuis longtemps. L'électorat conservateur ne paraît d'ailleurs pas persuadé du bien-fondé d'une telle promesse. Une enquête d'opinion récente montre que 53 % des personnes interrogées estiment qu'il *« est préférable de payer davantage d'impôts et d'avoir de meilleurs services publics »*. Il y a là matière à réflexion pour un gouvernement qui a toujours prôné une stricte limitation des dépenses publiques. Cela donne des arguments à des modérés qui pensent que le gouvernement doit assouplir sa doctrine et faire des efforts particuliers sur le plan social. Ils semblent avoir été entendus puisqu'on s'attend, par exemple, que le ministre de la santé annonce divers projets pour réduire les listes d'attente dans les hôpitaux et que le ministre de l'éducation révèle la création d'un nouveau type d'écoles techniques dans les agglomérations les plus frappées par le chômage et par un grave phénomène d'inadaptation de la main-d'œuvre. Reste à savoir si cela sera de nature à rassurer les électeurs conservateurs, dont 42 % jugent que la situation de l'enseignement et de la santé publique est pire qu'avant l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher.

Les dénationalisations

Au chapitre de la continuité, il est clair, selon les proches du premier ministre, que Mme Thatcher, soutenue par les milieux patronaux, a l'intention de persévérer sur la voie des privatisations, alors que cette politique a paru marquer le pas en début d'année. Mme Thatcher devrait en tout cas préciser que, après la dénationalisation de British Gas (en novembre), celles de British Airways, de la compagnie des eaux et de plusieurs arsenaux militaires, actuellement différées, auront bien lieu. Le premier ministre devrait également annoncer de nouvelles mesures de restriction du « pouvoir syndical ».

Une majorité de membres du parti pensent, finalement, que Mme Thatcher peut se permettre une telle attitude. Le dernier sondage d'opinion, publié par *l'Observer*, montre que les récents avatars de l'Alliance, centriste, coûtent à celle-ci un net recul et que le Parti travailliste ne semble toujours pas disposer d'une avance déterminante (ce sondage accorde 41 % des intentions de vote aux travaillistes et 38 % aux conservateurs). Les dirigeants conservateurs sont bien décidés, au cours de l'assemblée de Bournemouth, à lancer une forte contre-attaque, notamment sur l'aspect le plus contestable de la politique du Labour : son renoncement à l'arme nucléaire.

Enfin, le gouvernement dispose d'un autre atout : celui d'être libre de choisir le moment qui lui semblera le plus propice pour convoquer les électeurs aux urnes.

F. C.

● **L'historien Wladyslaw Bartoszewski reçoit le Prix des libraires ouest-allemands.** — L'historien polonais Wladyslaw Bartoszewski a reçu, dimanche 5 octobre, le Prix des libraires ouest-allemands pour « le combat qu'il mène depuis *quarante ans pour sa patrie en tant que Polonais, catholique et humaniste engagé* ».

M. Bartoszewski avait activement participé pendant la guerre à un réseau d'aide aux juifs persécutés par l'occupant allemand et fut déporté à Auschwitz. Il fut ensuite emprisonné de 1949 à 1954 par le régime communiste pour son action dans la résistance polonaise pendant la guerre. M. Bartoszewski a beaucoup milité — et écrit — pour une meilleure compréhension entre Polonais et Allemands, et il a aussi rejoint les rangs de Solidarité, ce qui lui valut d'être interné pendant quelques mois après la proclamation de l'état de guerre.

Lors de la remise du prix, l'historien a déclaré qu'on n'avait jamais autant parlé de paix aujourd'hui, mais que, dans bien des cas, il s'agissait *« bien plus d'un souci de tranquillité et de confort que de paix véritable »*. — *(UPI, AFP.)*

RFA : à quatre mois des élections générales

Le congrès de la CDU s'ouvre dans l'optimisme

MAYENCE
de notre envoyé spécial

Mayence, capitale de la Rhénanie-Palatinat, a accueilli, mardi 7 octobre, le congrès d'un Parti démocrate-chrétien (CDU) ragaillardi par un été exceptionnellement favorable.

La crise des missiles, la « mort de la forêt » et même Tchernobyl paraissent loin. Les grandes affaires qui ont secoué les premières années de la législature sont oubliées. Même M. Franz-Josef Strauss, ministre-président de Bavière, s'est assagi. Affrontant ses propres électeurs dimanche prochain en Bavière, il lui a bien fallu se démarquer quelque peu de Bonn au cours des dernières semaines, mais sans remettre vraiment en cause la coalition.

Gagnées de haute lutte par la CDU quelques semaines seulement après la catastrophe de Tchernobyl, les élections régionales de Basse-Saxe avaient provoqué avant l'été un changement de l'atmosphère politique en faveur de la coalition au pouvoir. Tout semble désormais sourire au chancelier Kohl.

Sur le plan économique, les bons résultats de ces derniers mois laissent même espérer un retournement durable des tendances en ce qui concerne le chômage. Malgré la contestation des Verts et du SPD en matière de nucléaire civil, le gouvernement n'a en définitif pas à rougir de son bilan dans le domaine de l'environnement. la perspective du sommet de Reykjavik entre MM. Reagan et Gorbatchev a permis, enfin, au chancelier Kohl de faire valoir le bien-fondé de sa politique en matière de sécurité et de rapports avec les pays de l'Est, et de faire apparaître comme peu opportun le changement de ligne proposé par le SPD.

Pour la première fois en septembre, la cote de popularité du chancelier Kohl a dépassé celle de son adversaire social-démocrate, M. Johannes Rau, dans le baromètre EMNID/*Der Spiegel*. Tous les instituts confirment que jamais l'action gouvernementale n'a été jugée de manière aussi positive depuis quatre ans. Placé sous le signe de l'optimisme, du progrès social et technologique, le congrès de Mayence, à quatre mois des élections générales, devrait ainsi conférer à M. Kohl ce qu'on lui a si longtemps refusé : la reconnaissance d'un vérétable leadership.

HENRI DE BRESSON.

URSS

Mise à la retraite de M. Arkhipov l'un des premiers vice-premiers ministres

MOSCOU
de notre correspondant

L'acupuncture chinoise n'a pas remis sur pied M. Ivan Arkhipov, qui, selon la *Pravda* de lundi 6 octobre, a pris sa retraite de premier vice-président du conseil des ministres *« pour raisons de santé »*. M. Arkhipov, un des spécialistes soviétiques de l'Asie, avait accompli cet été un long voyage à Pékin, officiellement pour se faire soigner par acupuncture. Il s'agissait en fait, et surtout, pour M. Arkhipov, qui parle chinois et avait été conseiller économique à l'ambassade d'URSS à Pékin, de 1953 à 1957, de tâter l'atmosphère avant la reprise, ce lundi 6 octobre, dans la capitale chinoise, des conversations sur la « normalisation » entre les deux pays.

Agé de soixante-dix-neuf ans, M. Arkhipov appartient au « groupe de Dniepropetrovsk », cette ville ukrainienne où Brejnev a commencé sa carrière politique et où il a rencontré beaucoup de ceux dont il s'est ensuite entouré. M. Arkhipov a d'ailleurs eu la carrière typique des apparatchiks de ce groupe et de cette génération, attirés vers le haut par l'appel d'air des purges staliniennes, piétinant parfois dans les années 50, puis reprenant leur mouvement ascensionnel grâce à Brejnev.

Avoir été à trente-six ans et en pleine guerre vice-ministre de la métallurgie non ferreuse, c'est-à-dire un des responsables de l'approvisionnement en métaux stratégiques, était incontestablement plus glorieux que l'« exil » à un poste économique à l'ambassade d'URSS à Pékin dans les années 50. Mais cette « spécialisation » chinoise a servi par la suite à M. Arkhipov.

Il a été ainsi, de 1958 à 1974, premier vice-président du comité d'Etat pour les relations économiques extérieures. Il avait été nommé en 1974, vice-président, puis, en 1980, premier vice-président du conseil des ministres et avait, à ce titre, accompli, en février 1984, un voyage à Paris qui avait marqué le début de l'amélioration des relations franco-soviétiques, très froides pendant les trois premières années du mandat de M. Mitterrand. M. Arkhipov avait également accompagné M. Gorbatchev lors de sa visite à Paris il y a un an.

D. Dh.

Asie

INDONÉSIE

Nouvelles exécutions d'anciens dirigeants communistes

De nouvelles exécutions d'anciens dirigeants communistes, internés depuis au moins quinze ans, auraient eu lieu en Indonésie, a-t-on appris, ce mardi 7 octobre, à Djakarta, de source diplomatique, citant des sources officielles. En comptant les exécutions rapportées la semaine dernière (*le Monde* du 4 octobre), neuf détenus au total auraient été fusillés en l'espace de quinze jours.

Près de deux mille détenus politiques

Selon les statistiques fournies par les organisations humanitaires basées à Djakarta, l'Indonésie compte près de deux mille détenus politiques. Les plus nombreux – un millier environ – sont des Timorais, qui ont combattu l'occupation militaire de leur territoire depuis dix ans par l'Indonésie. L'immense majorité de ces Timorais sont regroupés dans des camps sur place. Quarante-deux d'entre eux auraient été transférés dans une prison de Djakarta.

Un petit groupe de détenus – une centaine sans doute – est originaire d'Irian-Jaya. Neuf d'entre eux sont en prison à Surabaya (Java est). Les détenus considérés comme des intégristes musulmans seraient environ cent quarante. Si l'on tient compte des exécutions de ces derniers jours, les anciens communistes – pour la plupart arrêtés à la fin des années 60 ou au début des années 70 – seraient environ quatre-vingts, dont une quinzaine de condamnés à mort.

Les exécutions d'anciens dirigeants communistes ont repris en 1985, après quinze ans, soulevant une série de protestations. Les nouvelles exécutions semblent indiquer la détermination des autorités à liquider le noyau dur du PKI (PC indonésien, interdit depuis plus de vingt ans). Elles entendraient ainsi montrer qu'elles font la part égale entre communistes et intégristes musulmans.

Les anciens dirigeants communistes ont été condamnés pour avoir trempé dans le complot du 30 septembre 1965, qui a marqué la fin de l'ère sukarnienne. A l'époque, une répression sanglante – le PKI comptait alors environ dix millions de membres – avait fait des centaines de milliers de victimes. Depuis, de nombreux militants communistes ont été libérés. Mais les principaux responsables de l'ancien parti ont été condamnés à mort et, souvent, fusillés.

CHINE : nouvelles discussions avec Moscou

« Pas à pas »

M. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la défense, était attendu à Pékin, ce mardi 7 octobre, pour une visite officielle de quatre jours qui coïncide avec la neuvième session des pourparlers sino-soviétiques, ouverte la veille dans la capitale chinoise.

PÉKIN
de notre correspondant

Pékin. – La neuvième session des pourparlers sino-soviétiques s'est ouverte lundi 6 octobre, dixième anniversaire de la chute de la « bande des quatre ». Une telle amélioration des relations entre communistes chinois et soviétiques aurait été impensable du temps où Mao Zedong et ses partisans étaient au pouvoir.

Depuis leur condamnation en 1980, les « quatre », et en premier lieu Mme Jiang Qing, la veuve du Grand Timonier, vivent isolés dans une prison dorée. Ils seraient, selon certaines sources, incarcérés dans des villas tout confort de la banlieue pékinoise. Mme Jiang Qing ferait l'objet d'une surveillance ne se relâchant pas une seule seconde. Il faut dire qu'elle ne s'est jamais « repentie », comme on aime que les condamnés le fassent en pays totalitaire. On pense ici que les « quatre » finiront leur vie ainsi. *« Regarder quotidiennement la télévision et voir comme la Chine a changé depuis sa chute est sans doute la torture la plus subtile pour Mme Jiang Qing »*, nous disait un diplomate.

Ces sessions semestrielles ayant pour but la normalisation des relations entre les deux grands du communisme ont repris en 1982. Celles sur les frontières, interrompues cette année, devraient reprendre l'an prochain. Si le négociateur chinois reste M. Qian Qichen, son homologue soviétique a changé : il s'agit du nouveau vice-ministre des affaires étrangères, M. Rogatchev, un expert des affaires chinoises, dont c'est la troisième visite à Pékin cette année. L'atmosphère semble également avoir changé. Elle est *« meilleure que jamais »*, dit-on du côté soviétique. M. Rogatchev a déclaré que l'URSS était prête à discuter avec la Chine de l'Afghanistan et du Cambodge, deux des trois principaux « obstacles », selon Pékin, à une normalisation entre les deux pays.

La semaine dernière, Pékin a reçu le chef de l'Etat polonais, premier dirigeant du bloc soviétique à s'y rendre depuis vingt-sept ans. A la fin du mois, ce sera le tour du président est-allemand. Prévue depuis l'an dernier, cette visite a été bloquée par les Soviétiques, qui viennent de donner leur feu vert.

Mais Chinois et Soviétiques ne sont pas au bout de la route. Si les relations de parti à parti sont restaurées de fait avec Polonais, Allemands de l'Est et Hongrois, elles ne le sont pas encore avec Bulgares, Tchèques et surtout Soviétiques. Pour cela, Pékin met toujours comme condition la levée des trois « obstacles », et avant tout du plus important, l'occupation du Cambodge par le Vietnam. Mais cela n'empêche plus, aujourd'hui, les discussions concrètes de gros sous, les échanges de délégations ou l'ouverture de consulats. C'est peut-être cela la normalisation, une normalisation *« rampante »*, *« pas à pas »*, selon l'expression tant utilisée en Chine...

PATRICE DE BEER.

CAMBODGE : un journaliste australien blessé. Deux journalistes, un Australien et un Canadien, qui s'étaient rendus au Cambodge le 17 septembre avec un groupe de guérilleros cambodgiens (du Front de M. Son Sann) ont regagné la Thaïlande, ce mardi 7 octobre, après être tombés dans une embuscade tendue par des forces vietnamiennes. Le premier, David Nason, souffre d'une blessure par balle. *(UPI.)*

Afrique

BURUNDI

Crise ouverte entre l'Etat et l'Eglise catholique

NAIROBI
De notre correspondant en Afrique orientale

La crise entre l'Eglise catholique et l'Etat, qui couvait depuis un an, vient d'éclater au grand jour. Le gouvernement du Burundi a pris, au cours de ces dernières semaines, une série de mesures anti-cléricales : nationalisation des petits et moyens séminaires, suppression de tout enseignement fait à partir de textes religieux, fermeture des classes de catéchisme et interdiction des mouvements d'action catholique. D'autres sanctions pourront être appliquées *« si les autorités ecclésiastiques ne changent pas d'attitude »*, a averti le lieutenant-colonel Jean-Baptiste Bagaza, chef de l'Etat.

Les responsables burundais reprochent à l'Eglise catholique de *« combattre et de discréditer le gouvernement à l'intérieur et à l'extérieur du pays »* et de se rendre ainsi coupable de *« manœuvres subversives »*. Ils dénoncent aussi les *« privilèges hérités du régime colonial »* dont cette Eglise a *« usé et abusé »*. C'est à l'Etat, dit-on à Bujumbura, qu'il appartient désormais *« d'encadrer et de former la jeunesse et les adultes »*.

Dans une lettre pastorale lue en chaire, les sept évêques du Burundi ont réfuté ces accusations, jugées par eux *« injustes et inacceptables »*. Ils ont, en outre, regretté que la nationalisation des petits et moyens séminaires prive l'Eglise d'un important moyen d'existence. Le ministère de l'intérieur a aussitôt qualifié cette démarche épiscopale de *« nouvel acte de sabotage »*.

Depuis l'arrivée au pouvoir, en 1976, de M. Bagaza, les relations entre l'Eglise et l'Etat ont toujours été tendues. Elles ont notamment été marquées par des expulsions de missionnaires étrangers, traités de *« saboteurs de la révolution »*, par l'emprisonnement de prêtres et laïcs, accusés de menées subversives et par la restriction de la liberté de culte pendant la semaine.

Bien que détenant le pouvoir mais en quête d'une impossible légitimité, la minorité Tutsi reproche au clergé, récemment encore composé pour moitié de missionnaires étrangers, d'user de son influence – les deux tiers de la population sont catholiques –, pour aviver les frustrations des Hutus, l'ethnie majoritaire, et pousser ceux-ci à faire preuve de maturité politique.

JACQUES DE BARRIN.

Amériques

NICARAGUA

Les sandinistes annoncent la capture d'un conseiller militaire américain

Managua. – Un conseiller militaire américain détaché au Salvador, Eugen Hafenfuf, trente-cinq ans, a été capturé lundi 6 octobre par l'armée sandiniste (ELS) dans la région de San-Carlos, au sud-est du Nicaragua, où a été abattu un appareil qui ravitaillait les guérilleros de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), a annoncé dans la soirée le ministère nicaraguayen de la défense.

Le communiqué officiel indique que M. Hafenfuf a révélé que les trois autres occupants de l'appareil, tués dans l'accident, étaient tous trois de nationalité américaine. Le ministère a précisé que l'avion, un DC-6, s'est écrasé au sol, – près avoir été touché par un missile sol-air – dans une région très boisée à une quarantaine de kilomètres de la frontière avec le Costa-Rica. A son bord ont été trouvés des munitions pour fusils d'assaut, des roquettes et des chaussures de marche. Un hélicoptère qui devait emmener des officiers de l'armée sandiniste et des journalistes sur les lieux où l'avion a été abattu a dû rebrousser chemin en raison des mauvaises conditions météorologiques.

Le porte-parole du ministère de la défense, M. Guillermo Gonzales, n'a pas précisé à qui appartenait l'appareil. Le commandant Adolfo Chamorro, haut responsable de l'armée, avait affirmé la semaine dernière que la CIA avait récemment livré à la Contra des avions, des hélicoptères et des missiles sol-air en vue d'une prochaine offensive *« à grande échelle »* contre le régime sandiniste.

Le ministère nicaraguayen des affaires étrangères devrait envoyer prochainement une note de protestation à Washington, qui a toujours nié toute participation de militaires américains aux côtés des « contras ». L'ambassade des Etats-Unis à Managua s'est, pour sa part, refusée à toute déclaration sur cette affaire. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

A travers le monde

Haïti

Absentéisme massif pour la rentrée scolaire

Port-au-Prince. – La rentrée scolaire a été marquée par un absentéisme massif lundi 6 octobre en Haïti, où un tout petit nombre d'élèves se sont rendus en classe. Aucun incident n'avait toutefois été enregistré à la mi-journée.

En boudant la rentrée, la population a voulu manifester une nouvelle fois son mécontentement vis-à-vis du Conseil national du gouvernement (CNG) après les manifestations qui se sont déroulées la semaine dernière. Ce boycottage de la rentrée – la première depuis la chute de Jean-Claude Duvalier le 7 février dernier – constitue un désaveu pour le CNG qui avait tout fait pour que celle-ci se déroule normalement.

La conférence épiscopale haïtienne a d'ailleurs dénoncé, dans un message pastoral rendu public lundi, le *« manque de sensibilité à l'égard de la souffrance du peuple »* et l'immobilisme du gouvernement. *« Le chômage bat son plein. Les gens meurent de faim. Le faible pouvoir d'achat des paysans ne leur permet pas de faire face aux besoins primaires de l'existence »*, ont affirmé les évêques. – *(AFP.)*

République d'Irlande

Prochaines discussions entre Londres et Dublin sur la lutte antiterroriste

Dublin. – Le ministre des affaires étrangères irlandais, M. Peter Barry, et le ministre britannique à l'Irlande du Nord, M. Tom King, se sont mis d'accord, lundi 6 octobre, pour discuter, lors d'une prochaine rencontre, des mesures antiterroristes nécessaires pour assurer la sécurité de la frontière entre les deux Irlande. La décision a été annoncée après six heures de discussions, dans le cadre de la réunion intergouvernementale anglo-irlandaise, ouverte lundi à Dublin.

Le ministre irlandais a notamment indiqué après la réunion qu'il avait présenté un projet de loi sur la protection des droits de l'homme en Irlande du Nord, mais qu'*« il était prêt à examiner avec attention toute proposition britannique alternative »*.

Des loyalistes (protestants), avec en tête le député de Belfast, M. Peter Robinson, sont venus de l'Ulster manifester leur opposition à cette rencontre, aux abords du ministère des affaires étrangères de la République irlandaise où se tenait la réunion.

D'autre part, un supplétif de l'armée britannique a été tué lundi à Eglish, en Irlande du Nord, près de la frontière avec la République. L'attentat a été revendiqué par l'IRA. – *(AFP.)*

Nigéria

Remplacement du numéro deux du régime militaire

Lagos. – Le Conseil militaire (AFRC) au pouvoir au Nigéria a remplacé, lundi 6 octobre, le numéro deux du régime, le commodore Ebitu Ukiwe, chef d'état-major des armées, par le contre-amiral Augustus Aikhomu, qui occupait jusque-là les fonctions de chef d'état-major de la marine. Aucune explication n'a été donnée à ce changement, et le nouveau poste du commodore Ukiwe n'a pas été précisé. Quatre nouveaux membres ont, d'autre part, été nommés au sein du Conseil des forces armées : le général de brigade Garba Duba, le général Ndubisi Kanu, le colonel David Mark, tous trois anciens gouverneurs militaires d'un Etat, ainsi que le général de l'armée de l'air L.-O. Youssouf. – *(AFP, Reuter.)*

République sud-africaine

Création d'un mouvement politique noir non violent

Un nouveau mouvement politique noir – multiracial et non violent, – le Parti chrétien uni de la conciliation (UCCP), a été créé, lundi 6 octobre, à Johannesburg. Ses promoteurs – hommes d'affaires, clergyman et responsables municipaux – ont d'emblée pris leurs distances à l'égard du Front démocratique uni (UDF), qui rassemble la plupart des organisations anti-apartheid légales proches du Congrès national africain (ANC). La naissance de ce nouveau parti, que sa plate-forme « modérée » pourrait transformer en interlocuteur du gouvernement de Pretoria, a été qualifié en privé, par des responsables de l'UDF, de manœuvre de division montée par des *« collaborateurs noirs du pouvoir blanc »*. Les fondateurs de l'UCCP affirment disposer d'une base de plus de cinq millions de Noirs, notamment parmi les fidèles de l'Eglise de Sion, la plus importante du pays.

D'autre part, le mouvement ouvrier noir a enregistré lundi la fusion de deux syndicats proches de l'Organisation des peuples d'Azanie (AZAPO) – le CUSA et l'AZACTU – au sein d'une grande fédération de quatre cent vint mille adhérents. la CUSA-AZACTU devient ainsi la deuxième centrale ouvrière du pays, après la COSATU, qui assure compter six cent mille membres et qui se situe dans la mouvance politique de l'UDF.

Enfin, six soldats sud-africains ont été blessés lundi, lorsque le véhicule à bord duquel ils se trouvaient a sauté sur une mine, dans le homeland de Kangwane, près de la frontière du Mozambique. – *(AFP, Reuter.)*

M. Chirac à Europe 1

Bonne conduite

Le conseil des ministres du mercredi 8 octobre devrait adopter le projet de loi sur le découpage électoral. M. Chirac a indiqué, lundi à Europe 1, qu'il n'avait pas *« l'intention de polémiquer »* avec le chef de l'Etat après le refus de ce dernier de signer l'ordonnance. *(Le Monde* du 7 octobre.)

Un précédent peut chasser l'autre. Le refus de M. Mitterrand de signer le projet d'ordonnance sur le découpage n'étant pas une « première », M. Chirac a déclaré, le lundi 6 octobre, sur Europe 1, qu'il n'y a plus lieu de s'interroger à ce sujet. En revanche, un veto — ou une tentative de veto — du président de la République à l'utilisation de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution pour faire passer à l'Assemblée nationale le projet de loi remplaçant le projet d'ordonnance, voilà qui serait nouveau et soulèverait, à coup sûr, des interrogations.

Le point de vue exprimé, lundi, par le premier ministre est sans surprise : c'est le conseil des ministres qui autorise le chef du gouvernement à employer cette procédure, c'est ce dernier qui sollicite l'autorisation ; autrement dit, le président de la République n'a rien à y voir. L'Élysée est d'un autre avis : le chef de l'Etat, y dit-on, pourrait refuser l'inscription de la demande de 49-3 à l'ordre du jour du conseil des ministres, comme il peut refuser tout autre point de l'ordre du jour.

Mais telle n'est pas l'intention du chef de l'Etat. Transmis à l'Elysée, le 3 octobre, le projet de loi sur le découpage et l'autorisation d'engagement de la responsabilité gouvernementale n'ont fait l'objet d'aucune objection présidentielle quant à leur inscription à l'ordre du jour du conseil des ministres du 8 octobre.

De toute façon, ces petits soucis finiront bien un jour, le jour de l'élection à la présidence de la République d'un candidat issu de l'actuelle majorité parlementaire. M. Chirac, qui ne s'en préoccupe pas du tout, comme chacun sait, a quand même précisé, lundi, son opinion sur la bonne manière d'y parvenir, et notamment sur un point capital : les candidats de la majorité, qui seront deux selon lui, doivent avoir en commun d'être *« associés »* à l'œuvre entreprise depuis le 16 mars et d'*« avoir pour ambition de la continuer »*.

Ceux qui avaient cru entendre le premier ministre, la semaine dernière à Vittel, désigner implicitement son challenger de l'UDF en la personne de M. Raymond Barre devront corriger leur analyse. Le « code de bonne conduite » imaginé par M. Chirac exclut, dans sa définition même, tout accord tacite avec le député de Lyon. Que celui-ci soit le candidat de l'UDF, M. Chirac n'y pourra rien, mais adieu la « bonne conduite » !

P. J.

● **Le PS : la « responsabilité » du président.** — M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a déclaré, le lundi 6 octobre, qu'il relève de la *« responsabilité »* du président de la République d'autoriser ou non le gouvernement à avoir recours à l'article 49-3 de la Constitution pour la discussion du projet de loi sur le découpage électoral (M. Jean-Pierre Chevènement, le mardi 7 octobre sur Europe 1, a défendu le même point de vue.) M. Queyranne juge que le président de la République n'est pas *« co-responsable »* de l'utilisation de cet article par le gouvernement, et que l'usage à répétition de cette disposition constitutionnelle est *« un aveu de faiblesse (...), de nervosité ou de peur »*. La porte-parole du PS estime que M. Chirac *« veut imposer de force* [le] *découpage »*, alors que, pour le PS, le débat *« ne fait que commencer »*. Les socialistes souhaitent pouvoir examiner ce projet *« circonscription par circonscription »*.

Le PS accueille ses nouveaux adhérents

Le PS a organisé, le samedi 4 octobre, dans l'ensemble de ses fédérations départementales, une journée d'accueil des nouveaux adhérents, alors que les dirigeants socialistes affirment avoir constaté, au printemps, un mouvement spontané d'adhésions, renforcé, après les élections du 16 mars, par le lancement d'une campagne nationale. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a indiqué, lors des journées parlementaires socialistes de Mâcon, que le PS a enregistré une augmentation d'environ 10 % du nombre de ses adhérents. Des adhérent qui, selon M. Jean-Jacques Queyranne, porte-parole du PS, sont venus au parti sur *« des bases politiques »*.

Avec quelque six mille adhérents, et, cette année, probablement autour de sept cents nouveaux venus, selon Mme Gisèle Stievenard, première secrétaire fédérale, Paris se situe dans la moyenne nationale. Les plus motivés de ces nouveaux socialistes parisiens — une centaine — ont sacrifié, samedi, un après-midi d'un exceptionnel soleil d'automne pour participer. dans la capitale, aux débats qui leur étaient proposés.

Militants à plein temps

Le PS a une spécialité curieuse : après chaque échec électoral, il enregistre une poussée d'adhésions. Les nouveaux adhérents du cru « élections perdues en 1986 » allaient-ils être des mutants de la politique ? Des Hurons bousculant les habitudes d'une maison ronronnante ? A entendre ceux de Paris, ils auraient plutôt un profil « classique » et les exigences d'action de ceux qui rejoignent un parti au moment où il n'y a pas de places à prendre.

Classiques : à en croire un délégué aux adhérents nouveaux, ils *« demandent un parti qui soit un vrai parti »*. Exigeants : une jeune militante CFDT dira qu'ils veulent savoir *« ce qu'on attend d'eux »*. A l'évidence, ils n'échappent pas aux interrogations qui assaillent leurs aînés en militantisme : *quid* de la cohabitation et de l'évolution des institutions ? *Quid* de la position du PS sur le terrorisme ? Tous paraissent attendre des réponses claires aux questions confuses que fait naître en eux une période trouble.

Des réponse claires ? Si le PS en avait dans sa besace, cela se saurait... A ceux qui s'interrogent sur la cohabitation et les institutions, M. Gérard Le Gall, l'un des experts électoraux du PS, répond par un long exposé de politologie. M. Gérard Fuchs, député rocardien de Paris, donne une leçon de morale politique à un nouvel adhérent qui se demande cyniquement si l'attitude de solidarité nationale du PS, à propos du terrorisme, peut être électotalement payante.

M. Georges Sarre, député de Paris, dresse un tableau terrifiant de la vie de militant à plein temps. *« Il y a ceux qui ne résistent pas,* lance-t-il solennellement. *Je souhaite que vous ne soyez pas des militants d'équinoxe. Quand on vient au PS, ce n'est pas une visite amicale et sympathique. On s'engage pour tout le temps. »* Mme Stievenard explique aux impatients que *« l'opinion ne réagit pas au rythme auquel réagissent les militants de gauche »*. A ceux qui se demandent ce qu'on attend d'eux, M. Jean-Yves Autexier, l'un des responsables de l'ex-CERES sur Paris, répond sans hésiter par les thèses de son courant sur la nécessaire lutte contre le déclin de la France...

La séance a été ouverte par un diaporama historique qui présente fermement le PS comme l'héritier de la Révolution de 1789 et des luttes du prolétariat. Elle s'achève sur une intervention de M. Claude Estier, directeur de *l'Unité* et nouveau sénateur de Paris.

M. Estier connaît trop la musique pour tenter d'esquiver les interrogations implicites sur le débat en cours au sein du PS. Soucieux de ne pas paraître s'engager dans un camp ou dans l'autre, le directeur de l'hebdomadaire du PS tente une synthèse. S'il est clair, juge-t-il, que les militants ont soif d'*« action »*, le PS ne peut s'opposer en 1986 comme il le faisait avant 1981. A la fois parce qu'il doit tirer parti des erreurs qu'il a commises, et parce qu'il ne doit pas donner l'impression d'être à nouveau installé dans l'opposition pour vingt-trois ans. Voilà pour la thèse Jospin.

Mais M. Estier remarque que *« nous n'avons pas à mettre un bâillon sur notre expression »*, et que le président — cela a été *« même le contraire parfois »* — n'a jamais demandé au PS de mettre un *« bémol »* à son opposition. Voilà pour la thèse adverse. Conclusion, néanmoins très nette : *« Il est maintenant temps de parler plus fort. »*

Un tel débat fait-il *« un peu désordre » ?* Peut-être, reconnaît M. Estier. Mais l'ancien conventionnel, vieux routier du PS, sait bien de quel viatique il doit doter les nouveaux militants ; le débat, leur explique-t-il en substance, c'est notre richesse. On peut rêver d'un parti monolithique. Mais on sait où cela a mené le PC. Et le débat entre socialistes n'a jamais empêché le rassemblement.

A charge, pour les nouveaux militants, de porter la bonne parole. Car, comme l'a dit M. Autexier, *« le meilleur média du PS, c'est nous »*.

J.-L. A.

Cinq clés pour des « grandes phrases »

Les nouveaux adhérents du PS reçoivent une brochure réalisée — tout comme le diaporama historique, œuvre *« crypto-communiste »* selon un rocardien de Paris, par le secrétare national à la formation animé par M. Didier Motchane, l'un des dirigeants de Socialisme et République (ex-CERES).

Cette brochure s'intitule *« Cinq clés pour les nouveaux adhérents »*. Il s'agit d'une brochure « à clés », mais peut-être pas celles qu'avait prévues son auteur, notamment quant aux choix et à l'ordre de succession des photos qui l'illustrent. Après un éditorial de M. Lionel Jospin premier secrétaire, la brochure s'ouvre sur une rubrique *« les grandes phrases »*.

En tête, vient M. François Mitterrand. Normal. Il est suivi de M. Lionel Jospin. Normal encore. Après, le choix devenait plus délicat. Se succèdent finalement MM. Michel Rocard et Robert Badinter, curieusement suivie de... Léon Blum et Jean Jaurès. MM. Jean-Pierre Chevènement et Pierre Mauroy ferment la marche.

Grâce à la vigilance des auteurs de la brochure, la modestie de M. Laurent Fabius n'aura pas eu à souffrir puisqu'il ne figure pas dans cette petite galerie de portraits. Il faut sans doute en conclure qu'aux yeux des responsables de la formation, au PS, le « jeune premier ministre » que M. Mitterrand *« avait donné à la France »* n'a jamais eu l'occasion de prononcer de *« grandes phrases »* ...

Le PCF et les « rénovateurs »

« Discussion franche » à Toulouse

« Discussion franche et sans concesion ». C'est la formule utilisée par un responsable du PCF de Haute-Garonne pour qualifier une réunion des cadres communistes qui s'est tenue le vendredi 3 octobre à Toulouse, après le nouveau recul enregistré par le PCF lors de l'élection législative partielle du dimanche précédent (6,34 % des suffrages exprimés contre 7,98 % en mars). Il y avait environ deux cents responsables des sections du département (secrétaires et membres de bureaux). La *« discussion franche »* a fait apparaître, selon un participant, *« certaines divergences d'analyse »* et surtout, semble-t-il, quelques difficultés pour la direction fédérale à tenir son encadrement.

Après Mme Sylviane Ainardi, premier secrétaire fédéral de Haute-Garonne, qui a fait un compte rendu de la dernière session du comité central *(le Monde* du 1er octobre et du 2 octobre), le « rénovateur » Claude Llabres, responsable régional du PCF, a admis qu'une *« certaine ouverture »* avait été pratiquée, mais a demandé que le prochain conseil national de mars 1987 soit préparé *« par des votes et une tribune de discussion »* dans la presse communiste. Aucune de ces deux propositions n'a jusqu'ici été retenue. En réponse, M. Claude Marzioni, membre du bureau fédéral a dit : *« L'opinion de Claude Llabres a cessé de m'intéresser. Seule compte l'opinion du CC dans sa majorité »*. Un autre membre du bureau du BI, M. Pierre Campa, a justifié *« le droit de Claude Llabres à donner son opinion »* ; M. Daniel Garipuy — auteur d'une intervention intitulée *« Les raisons, à mon sens, du recul de 1981 »* lors du vingt-quatrième congrès de 1982 — s'est également rangé aux côtés de M. Llabres, ainsi que M. Louis Carro, ouvrier de l'entreprise SITEC, qui a suggéré de *« changer la direction fédérale »* de Haute-Garonne.

Auteur d'une intervention qualifiée de *« mitigée »*, M. Emile Rouch, membre du comité fédéral et collaborateur de M. Jean-Baptiste Doumeng, PDG d'Interagra, a critiqué les thèmes choisis pour la campagne électorale du PCF mais s'est refusé à tirer des conclusions définitives sur le recul de 1,5 point enregistré par la liste de M. René Piquet. *« Aussitôt,* précise un participant, *le secrétaire de l'UEC de Toulouse* (Union des étudiants communistes) *a fait remarquer que cela représentait tout de même 10 000 voix sur les 34 000 de mars, soit un tiers environ ! »* De son côté, le secrétaire de section d'une cité populaire de Toulouse aurait *« contesté l'idée de l'abstention communistes liée à la baisse de participation »*, et une jeune femme chercheur se serait montrée *« excédée par les discours d'intellectuel parisien de Claude Llabres » ; « sans grand succès »* à l'applaudimètre, de l'avis d'un cadre présent. En écho, M. Vayssière, membre du bureau fédéral, a souligné son désaccord avec M. Llabres mais trouvé *« normal »* que ce dernier *« se pose des questions »*.

En conclusion, M. René Piquet, membre du bureau politique du PCF et numéro un de la liste communiste aux législatives du 28 septembre, a tenu des propos plutôt œcuméniques. *« Nous avons débattu* a-t-il dit. *Je suis un homme modéré, je veux que nous nous écoutions tous et que nous travaillions tous ensemble »* a affirmé, en substance, M. Piquet.

O. B.

M. Juquin en quête de soutiens européens

BRUXELLES
de notre correspondant

Pour sa première prestation hors de l'Hexagone depuis le vingt-cinquième congrès du Parti communiste français en février 1985, M. Pierre Juquin a, le dimanche 5 octobre à Bruxelles, insisté sur la nécessité pour les communistes européens de *« laïciser », « désidéologiser »* les principales questions qui se posent à eux. Invité par la section universitaire de la Fondation Joseph-Jacquemotte, à l'occasion de la fête organisée par la fédération bruxelloise du Parti communiste belge, le plus connu des rénovateurs du PCF n'a pas voulu mettre en cause le fonctionnement de celui-ci, au cours d'un débat sur l'avenir de l'eurogauche.

L'essentiel de l'intervention de M. Juquin a, toutefois, porté sur la manière de rénover le discours de la gauche européenne et, partant, celui du PCF.

« Bonne chance, Pierre ! »

Les autres participants à ce débat — des responsables des partis communistes italien, espagnol et belge notamment — sont pour la plupart intervenus dans le même sens. Un représentant de la FGTB, le syndicat belge proche du Parti socialiste, a conclu son intervention en faisant applaudir M. Juquin par une salle toute prête à le suivre. Cette unanimité n'était pourtant pas de mise au sein du Parti communiste belge, dont certains membres du comité central s'étaient fortement opposés à la venue de M. Juquin à Bruxelles.

En retournant à Paris, M. Juquin a déclaré qu'il répondrait à toutes les invitations qui lui seraient lancées à l'étranger. Les accolades — *« Bonne chance, Pierre ! »* — que lui prodiguées, dimanche, les représentants des PC italien et espagnol laissent peut-être augurer que ces derniers sauteront le pas et l'inviteront. En attendant, M. Juquin peut être satisfait de l'embryon de reconnaissance internationale qu'il a acquis dans la capitale belge.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Politique

La préparation du bicentenaire de la révolution

Attentat à la pudeur, port illégal d'armes, et en plus je te parie qu'elle n'est même pas française.

(Suite de la première page.)

» 2) *D'organiser les actions menées par les diverses administrations en ce domaine ;*

» 3) *De coordonner les manifestations nationales et locales organisées à l'occasion de ce bicentenaire ;*

» 4) *De favoriser la création des réalisations permanentes, susceptibles de prolonger ces manifestations et d'enrichir le patrimoine national.* »

Le pur esprit de la cohabitation, qui s'incarna dans le nom de M. Baroin, soufflera-t-il jusqu'en 1989 ? Ce dernier, à n'en pas douter, s'y emploiera. Après avoir été reçu par M. Mitterrand, il devrait rendre publiques, dans quelques semaine, les grandes lignes d'un plan d'action que l'on imagine sans peine marqué du sceau de l'humanisme dont M. Baroin a déjà eu l'occasion de se faire le héraut.

Fractures vraies ou mythiques

Mais, pour naviguer vers l'îlot idéal des grands principes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le président de la mission de célébration du bicentenaire devra sans doute essuyer quelques coups de tabac.

En 1989, la définition et la mise en place d'un certain nombre de manifestations devraient s'accomplir sans trop de difficultés. En ira-t-il de même des débats d'historiens, voire des controverses plus ou moins souterrainement politiques, que la célébration du bicentenaire ne peut manquer de ranimer ?

Rien ne l'indique pour le moment. Après deux siècles, les fractures, vraies ou mythiques, ouvertes par 89 et les années suivantes sont, en France, périodiquement désignées du doigt, discutées, invoquées, comme si elles ne devaient jamais se refermer. D'une certaine façon, la Révolution de 1789 paraît à beaucoup toujours inachevée, comme leur paraissent toujours actuels les propos de Clemenceau, qui datent pourtant de 1891 : *« C'est que cette admirable Révolution, par qui nous sommes, n'est pas finie. C'est qu'elle dure encore. C'est que nous en sommes encore les acteurs, aux prises avec les mêmes ennemis. »*

Il y a quelques années, le pouvoir socialiste issu des élections de 1981 a paru très vite embarrassé, peu après avoir lancé ce vaste projet de célébration, comme s'il avait conscience de manipuler un objet encore brûlant. Il a, du reste, connu presque aussitôt l'avanie d'un premier échec, en devant renoncer, sous la pression entre autres de M. Chirac, à un projet, hautement symbolique, d'exposition universelle pour 1989.

Autre signe de cette gêne : il n'aura pas fallu moins de quatre ans pour que voie le jour – et après le retour aux affaires du RPR et de l'UDF – la mission de célébration.

Si bien que la seule activité préparatoire concrète pendant toute cette période fut celle d'une commission nationale de recherche historique. Créée en juillet 1983, dirigée d'abord par M. Ernest Labrousse et, depuis le mois de février de cette année, par M. Michel Vovelle, qui est aussi directeur de l'Institut d'histoire de la Révolution française, cette commission a mis en place ou coordonné les programmes de dizaines de colloques qui auront lieu un peu partout et que devrait « couronner », à l'été 1989, un congrès mondial du bicentenaire de la Révolution française.

M. Vovelle s'inscrit dans une lignée d'historiens souvent illustres de la Révolution, proches ou membres du PCF, qui a longtemps détenu une sorte de monopole des recherches sur cette période.

Changements de cap

Situation aujourd'hui révolue. Le « parti intellectuel » communiste est frappé de la même langueur que le PCF. Un groupe d'historiens dits « révisionnistes » est venu, dans les années 60, sous l'impulsion de M. François Furet, bousculer la vision canonique dominante de la Révolution. Mise à mal du jacobinisme, invitation à un examen sans tabou des aspects contradictoires et des phases les plus violentes de la Révolution : cette « révision » n'est pas allée sans déchirements ni polémiques.

De plus, les années 80, qui voient l'aboutissement, couronné de succès, d'un processus de réhabilitation culturelle des valeurs de droite (*le Figaro-Magazine* en est la meilleure illustration), a fait resurgir dans la foulée un courant d'intérêt historique, pas toujours dénué d'arrière-pensées, pour certains épisodes moins souvent traités par l'historiographie de la Révolution.

La contre-révolution, le spectre de la « mauvaise » Révolution, fascinent encore à droite, comme la Révolution toute bonne ou globalement positive a longuement fasciné à gauche. Le sous-titre d'un ouvrage récent consacré à la Vendée (1) : « Le génocide franco-français », dit assez dans quel état d'esprit ces réhabilitations ont parfois lieu. *« La Vendée nous fait trop mal ; on a voulu l'oublier »*, écrit l'historien Pierre Chaunu, dans l'avant-propos de cet ouvrage.

Oublier, se souvenir... La mission de célébration, qui doit sécréter rapidement un comité consultatif scientifique, peut s'attendre à avoir à affronter les problèmes soulevés par ces visions qui, dans la tradition intellectuelle française, ne parviennent pas à coexister.

D'autant moins qu'elles ne sont pas sans écho politique. Le ministère de la culture, après le 16 mars, a cherché – vainement, faute, semble-t-il, de successeur crédible volontaire – à remplacer M. Vovelle à la tête de la commission nationale de recherche.

La référence conjointe à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen pour ce bicentenaire fait, d'autre part, l'objet d'une concurrence, pour le moment malicieuse – mais le restera-t-elle ? – entre gauche et droite.

C'est sur cet océan historico-politique truffé de récifs que M. Baroin va devoir naviguer et, comme si autant de difficultés ne suffisaient pas, il risque, par surcroît, de s'entendre objecter – telle est, par exemple, la thèse de M. Furet – qu'il serait temps de comprendre que la Révolution française est bel et bien terminée et que l'attitude, la posture de commémoration est en elle-même vaine... et périlleuse.

Un autre inventaire ?

C'est pourquoi, aux « tombereaux » de bêtises, empoignades rituelles et autres gesticulations médiatiques intéressées, qu'il voit poindre à cette occasion, M. Furet préférerait l' *« inventaire critique de la tradition démocratique française »* enfantée par 1789 et porteuse d'une contradiction jamais résolue entre libéralisme et esprit antilibéral.

Enfin, prix à payer d'une responsabilité aussi large, M. Baroin aura sans doute à gérer des intérêts contradictoires. Ceux des politiques, avides de dépenser de l'argent pour que la « visibilité » de la célébration soit maximale, et ceux des chercheurs alarmés par ce qu'ils estiment être une immense misère éditoriale française dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres.

Tout cela fait beaucoup de raisons de se demander si le bateau à bord duquel M. Mitterrand et M. Chirac viennent d'embarquer M. Baroin ne ressemblera pas rapidement à une galère.

MICHEL KAJMAN.

(1) *La Vendée-Vengé*, de Reynald Secher, Presses universitaires de France.

89.89

par Claude Manceron

historien

IL vient quand même, ce bicentenaire de la révolution française. Dans moins de trois ans, si je voulais employer une formule tapageuse, je dirais que nous serons, en France, dans le stade central d'une sorte de *mundial* de l'histoire. Il y aura deux siècles que nos pères ont infléchi la marche de l'humanité.

Les droits de l'homme, les trois couleurs, les Etats généraux, l'Assemblée nationale, Louis XVI, *La Fayette, Mirabeau, Barnave* et déjà cet obscur député d'Arras, Robespierre, le Serment du Jeu de paume, la prise de la Bastille, la nuit du 4 août, la marche des Parisiens et des Parisiennes sur Versailles, le royaume unifié mis en départements, les *privilèges abolis, la première émigration*, l'Europe inquiète... A la fin de cette année-là, plus rien ne sera comme avant.

Comment se passera cette commémoration ? A mesure que la date fatidique approche, beaucoup de Français s'interrogent sur la contenance à prendre, un peu comme les gens conviés à une cérémonie trop officielle. Que dire qui ne soit rabâchage ou polémique ? Que faire de nos mains, de nos mots, de nos regards ? Comment mettre le passé au présent, ou bien, au contraire, comment éviter une interférence trop gênante des temps actuels et de leurs problèmes immédiats avec les références d'autrefois ? L'âpreté des querelles du moment risque de donner, et donne déjà, de singulières colorations à l'histoire d'hier.

Tels ou tels avancent masqués sous des oripeaux empruntés au rituel : jacobins ici, traditionalistes là ; les grands mots et les souvenirs clinquants, facilement déformés à la lumière des faits ou des thèses bien postérieures, vont faire qu'on s'enverra Lénine, Trotski, Mao, de Gaulle, Churchill, voire Reagan, Gorbatchev ou Jean-Paul II à la figure. La résistance ou la collaboration, le libéralisme, le socialisme ou le communisme poindront sous l'évocation des grands ancêtres, et pourquoi pas Hitler sous Bonaparte, le Nicaragua sous la Vendée, l'apartheid sous les troubles de Saint-Domingue, et le Goulag ou Dachau sous les massacres de Lyon et les noyades de Nantes ?

Au cœur des feux croisés entre les raccourcis et les rapprochements trop faciles, les Français sauront-ils raison garder ? Le danger d'un double détournement du bicentenaire est même plus grand pour nous que pour la plupart des pays démocratiques, puisqu'il s'agit d'évoquer les plaies et les bosses de notre propre histoire, encore vives dans notre chair. Déjà, le bruit des couteaux qu'on aiguise fait dresser l'oreille : une gauche idéologique se prépare à des liturgies, aux litanies des saints laïques et aux clichés mobilisateurs, en réponse, il est vrai, à un tir de barrage préparé et déjà commencé par des historiens issus de la grande lignée des Bainville et des Gaxotte, *sur les thèmes du « génocide franco-français »* et de la décadence française irrémédiablement amorcée en 1789. Au secours, Jaurès ! Taine est revenu !

Peut-être y aura-t-il autre chose à faire en 1989 qu'à reprendre les ritournelles querelleuses des Gaulois ? Nous pouvons, après tant de biographies, de mémoires et de statistiques, de tentatives d'historiographie *moderne, faire mieux que lors des* deux anniversaires solennels qui ont précédé. Il n'y a plus besoin de restaurer la tour Eiffel. En 1889, le premier centenaire, marqué par la grande exposition universelle, se passa dans une ferveur quelque peu *exaltée, sans grand souci de rigueur* historique.

La Troisième République, encore à ses débuts, durcissait son radicalisme, en contrepartie de la succession chaotique des deux empires, de la Restauration, des dix-huit ans de Louis-Philippe, sans parler des présidences ambiguës de Thiers, de Mac-Mahon et de la tentative manquée du comte de Chambord. Les pères de la Troisième se devaient aussi de faire oublier la répression de la Commune. Quant au cent cinquantenaire de 1939, célébré le 14 juillet au Palais de Chaillot par un discours du président du conseil Edouard Daladier, sous des torrents de pluie (comme au jour de la fête de la Fédération), il était déjà couvert par l'ombre de la *guerre qui montait à l'horizon*, entre Munich et l'invasion de la Pologne. Un fort parti réactionnaire, brillamment conduit par l'Action française, menait combat contre la célébration de la Révolution, et l'équipe turbulente de *Je suis partout*, qui allait devenir *l'hebdomadaire de la collaboration*, faisait paraître un numéro spécial, composé sous la direction de Robert Brasillach, pour couvrir d'avanies les souvenirs de 1789. Ce numéro était dédié *« à la glorieuse mémoire de Charlotte Corday »*.

∴

Il est encore possible d'en appeler à la sérénité et à l'objectivité. Il est nécessaire de passer outre au déchaînement des passions. Cessons de prendre prétexte des faits réels pour prétendre affirmer, une fois de plus, *nos convictions*, et faire la roue en voulant nous montrer meilleurs que les autres. Voici venus les temps de la confrontation. Mais, pour y entrer et y faire œuvre utile, notamment à la jeunesse, si avide de vérité, il faut avoir le courage de nuancer le mot, *ou plutôt le fameux paradoxe de Clemenceau* : non, la Révolution française n'est pas *« un bloc qu'il faut accepter ou rejeter dans son ensemble »*. Ce qu'il y a d'enrichissant dans sa commémoration, c'est que son déroulement présente la gamme complète des virtualités humaines, comme un immense drame vécu de Shakespeare : héroïsme et lâcheté, grandeur et bassesse, amour *et cruauté, don prophétique et courte* vue, drame et bouffonnerie.

L'effort essentiel pourra porter sur *l'objectivité* à défaut de *l'impartialité, toujours incertaine en matière humaine*. La nuance entre ces deux notions est capitale ; il importe peu, en effet, que l'historien prenne parti, c'est-à-dire qu'il avoue ses choix personnels et se réclame du camp des révolutionnaires ou de celui des conservateurs. A la limite, c'est même inévitable, car que serait un historien neutre, sinon un eunuque ou un faux-jeton ? Comment ne pas s'engager moralement, quitte à maîtriser ses passions et à respecter les contradicteurs, quand il s'agit d'événements où sont en cause la chair, le sang, l'âme des hommes ?

Mais, de grâce, que 1989 apporte un progrès dans l'objectivité, donc dans l'exposé des faits. Finis les trucages ou les surenchères sur le nombre des *massacrés de septembre*, les victimes de la Vendée, les guillotinés du tribunal révolutionnaire, la fortune des émigrés, les progrès, les revers, le recrutement ou l'armement des volontaires de l'an II, l'activité des prêtres « jureurs » ou clandestins, *etc. Arrière à la complaisance* ou à la calomnie concernant ce que l'on peut réellement savoir de la vie privée des personnalités de tous bords ! L'anecdote prolifère comme la mauvaise herbe dans les allées de l'histoire. Elle n'a d'intérêt que si elle est *signifiante*.

Le bicentenaire de 1789 devrait permettre aux Français d'ouvrir tout grands les rideaux ; on respirera. On vivra. Ah ! ça ira !...

Le combat de Max Gallo contre les « muscadins »

L'historien Max Gallo est mécontent. Mais le ci-devant député, puis porte-parole gouvernemental socialiste, toujours député européen, homme de gauche plus que jamais, est outré : *« Ce n'est plus le bicentenaire de la Révolution que l'on va célébrer mais plutôt celui de l'esprit de la contre-révolution, rebaptisée pour la circonstance vérité historique ! »*

L'historien et l'homme de gauche se sont donc ligués pour livrer, dans un pamphlet – *Lettre ouverte à Maximilien Robespierre sur les nouveaux muscadins*, – les arguments de cette laïque sainte colère. La Révolution caricaturée par ceux qui la haïssent ou en relativisent, à l'extrême, le caractère décisif : tel est l'objet initial, presque classique, du ressentiment de Max Gallo.

Au premier rang, dans sa ligne de mire, des historiens : Pierre Chaunu, Frédéric Bluche et leur jeune émule Reynald Secher. Tous incarnent, aux yeux de Max Gallo (et de quelques autres il est vrai), la vision « droitière » de la Révolution.

Mais, pour Max Gallo, il y a plus grave : au-delà des querelles d'historiens, au-delà du culte significatif et exclusif de la chouannerie, au-delà de la compréhension hostile du phénomène révolutionnaire français, les écrits, les jugements de ceux à qui est surtout destiné ce label imposent, écrit son auteur, une *« tâche urgente » : « Comme aux plus sombres moments de l'histoire de ce pays, la Révolution est en procès, et, malgré les apparences, l'esprit même de la République, remis en question. »*

Le diagnostic de Max Gallo sur le véritable mal que révélerait ce symptôme est sans appel. *« Ce n'est donc pas la Terreur ou les massacres qui les révoltent ; c'est la démocratie. »*

Aux *« nouveaux muscadins »*, il intime donc d'être *« logiques » : « Si les sans-culottes sont des égorgeurs, si les soldats de l'An II sont des SS, si la République a perpétré un* « génocide », *alors il faut effacer du fronton des bâtiments publics les mots* « Liberté, Egalité, Fraternité ». *Pourquoi ne pas les remplacer, par exemple, par* « Travail, Famille, Patrie » ? *Pourquoi ne pas étrangler la* « gueuse », *cette République issue de la pire répression et appeler notre régime* « Etat français » ? *Nombre de ces messieurs, j'en suis sûr, le proposeraient bien, mais cela a déjà été fait une fois, en 1940, dans des circonstances très particulières. »*

Contre ses adversaires, Max Gallo s'avance à marche forcée. Au passage, il fait des historiens dits *révisionnistes* de la Révolution les pères de toutes les dérives. Pour avoir mis sur les rails la fameuse locomotive révisionniste, pour avoir écrit (en 1971) que *« tout débat historique à propos de la Révolution française ne comporte plus aucun enjeu politique réel »*, l'historien François Furet se trouve ainsi placé au banc des accusés. Même si hommage lui est par ailleurs rendu dans le cours de cette lettre ouverte.

C'est ici que la vigueur pamphlétaire nuit sans doute à la pertinence de la démonstration. Max Gallo s'en prend bien vite à tous les « ralliés » : *« Tous ceux qui voulaient participer au grand banquet de la notoriété et de la respectabilité ont, de dérapage en dérapage, rejoint le côté droit. Et ainsi roulent de conserve, de revue en colloque, de fondation en hebdomadaire, la gauche – civilisée et cultivée – et la droite – cultivée et civilisée. »*

Vision trop simple et trop manichéenne pour décrire l'entière vérité. Trop caricaturale aussi l'actualisation de son propos, que risque, pour le besoin de la cause, Max Gallo : *« Mais les muscadins ne seront vraiment rassurés, citoyen Robespierre, que lorsque nous crierons tous, comme hier les chouans :* « Vive notre bon maître ! » *Et ils nous dispenseront d'ajouter :* « Vive le roi ! » *Il leur suffit de convaincre des millions de Français modestes de voter pour ceux qui réclament l'abolition de l'impôt sur les grandes fortunes. Et, en contrepartie, ils maintiendront intégralement le principe d'égalité dans le jeu du loto !* « Vive notre bon maître ! »

Inévitable loi du genre, Max Gallo frappe fort. Hommes et moulins à vent, au gré de nostalgies ou de rancœurs parfois trop personnelles pour être érigées en exemple. Les *moulins* se tairont. Pour les hommes, quelques-uns de ceux qu'il malmène ne manqueront pas à cette lecture de renvoyer l'historien et l'homme de gauche à... ses romans, puisqu'il en écrit aussi.

M. K.

★ *Lettre ouverte à Maximilien Robespierre sur les nouveaux muscadins*, de Max Gallo, Albin-Michel, 168 p. 55 francs.

Le voyage du pape en France

Pour sa dernière journée en France, le pape s'est rendu, le mardi 7 octobre, à Annecy (Haute-Savoie), où il devait célébrer la messe devant 100 000 personnes, avant de revenir à Lyon visiter l'université catholique et se recueillir à la chapelle du Prado, sur la tombe du Père Antoine Chevrier. La journée du lundi 6 octobre a été consacrée à la crise des vocations et à la situation du clergé et du laïcat. A Ars (Ain), Jean-Paul II a prêché une « retraite » à 4 700 prêtres, 1 300 séminaristes, 120 évêques et à une centaine de diacres, invitant les membres du clergé à ne pas être des « fonctionnaires ». Il a également célébré la messe à Ars, d'où il a lancé un appel aux vocations sacerdotales et religieuses. Le pape a enfin reçu des délégués – prêtres et laïcs – du diocèse de Lyon et les évêques de France, à qui il a proposé saint François de Sales, ancien évêque d'Annecy au 17e siècle, comme modèle.

Les moissons de Dieu

ARS
de notre envoyé spécial

Un si joli pays. Et un saint si édifiant. Devant la basilique comme assise sur la modeste église d'Ars, une bonne dame dans sa boutique de souvenirs pieux égrenait son chapelet. Belle journée tout de même : le pape arrivait chez le saint. Devant elle, en vitrine, une escouade de curés d'Ars, soldats de plâtre et de Dieu, surveillait la rue Jean-Marie-Vianney.

Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, aurait probablement détesté tout cela, cette omniprésence, ce culte de la personnalité posthume. Du moins le concernant. Ses biographes – ils furent légion – rapportent que ce brave homme de curé haïssait le moi. Et quand il lui arriva de découvrir que son portrait, ce profil presque jumeau de celui de Voltaire, circulait, il déclara : *« On me pend, on me vend. On a fait mon portrait. C'est bien moi. J'ai l'air bête, bête comme une oie. Pour que ce fût complet, il faudrait écrire en dessous : « Vanité, orgueil, néant »*.

Le saint homme se trompait. Lourdement. N'a pas le néant qui veut. Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, mort d'épuisement le 4 août 1859, s'est condamné à n'être point oublié. 500 000 pèlerins prennent chaque année le chemin d'Ars, ce petit village bressan dont les maisons en torchis racontent assez qu'il ne fut pas toujours privilégié.

Jean-Paul II lui aussi est venu, lundi 6 octobre, pour un hommage solennel à celui qu'il appela *« l'ouvrier insolite de la moisson »*. Un hommage au saint homme, bien évidemment en liaison avec le deux centième anniversaire de la naissance à Dardilly (Rhône) de Jean-Marie Vianney. Mais aussi autre chose, le pape aux champs, sur ces terres d'Ars, entre maïs et pâtures, saisissant l'occasion de prêcher l'exemplarité au clergé français.

Le curé d'Ars est pour beaucoup de catholiques français une légende des temps de catéchisme, une fable souriante et vaguement effrayante. On parle, bien sûr, de ce petit curé à la mine pointue, se nourrissant d'un rien, un matefaim, joli nom pour ignorer une fonction superflue à ses yeux. On parle de ce prêtre guerroyant avec le Malin, « le Grappin », venant cogner aux volets ou provoquer des feux de paillasse. On parle de ce confesseur officiant jour et nuit, à n'en plus dormir ou presque, à n'en plus manger ou si peu. On parle en somme de ce brave homme se privant de tout, jusqu'à la souffrance et la maladie, pour les plus démunis que lui.

L'histoire du catholicisme est faite ainsi d'aventures édifiantes et belles comme des images pieuses à glisser dans le missel collectif. Mais en venant à Ars, et en y mandant 4700 prêtres, 120 évêques français et 40 évêques étrangers, 1300 séminaristes et une centaine de diacres, le pape n'entendait sans doute pas leur raconter cette belle histoire. Tous devaient la connaître. Ou alors !

Il est plus vraisemblable que cette réactualisation du curé d'Ars, de la trajectoire hors de l'ordinaire de ce saint de Bresse, correspondait à un vœu très précis du pape. Comme l'affirmation d'une fable autrement contemporaine, celle du pape et des moissonneurs. A Ars, sous ce chapiteau dressé dans un jardin de recteur, ou presque, Jean-Paul II a parlé très longtemps aux milliers d'*« ouvriers de la moisson »* réunis, à tous ces curés d'Ars d'un jour, pour leur dire bien des choses. Et pour leur signifier une seule chose en somme : *« Priez, prenez de la peine à la peine des hommes. »*

Evêques, prêtres, curés de campagne venus de tous les horizons, séminaristes, ont longuement écouté le pape. Ils ont médité sur l'exemplarité de l'*« aventure »* du curé d'Ars et sur la possible transposition dans la société actuelle de l'expérience d'un curé de campagne au dix-neuvième siècle. Puis ensemble, et tout à la joie de l'être, ils ont pique-niqué à Ars.

L'après-midi, dans un champ, les genoux dans l'herbe à vache, ils ont assisté à la messe concélébrée par le pape et les cardinaux présents. Volontairement, comme pour une fête entre soi, entre gens d'Eglise, l'accès aux laïcs avait été un peu limité. Cette messe, délicieusement égoïste, fut très simple, dépouillée, comme une communion de campagne. Et c'est très volontairement, très symboliquement, que, sous Ars, le pape choisit de distribuer lui-même les hosties aux plus pauvres, aux plus démunis du temps, les grands malades et les handicapés réunis sous l'autel.

PIERRE GEORGES.

Le clergé est invité à reprendre le chemin du confessionnal

ARS
de notre envoyé spécial

Il est des sujets qui brûlent les doigts. La crise du clergé en France est de ceux-là. Dans maints pays que Jean-Paul II a traversés, des dialogues souvent courtois, parfois crispés, ont pu se nouer entre le pape et les prêtres.

Rien de tel en France : le 30 mai 1980, Jean-Paul II avait fait une allocution aux prêtres de la région parisienne réunis à Notre-Dame. Cette fois à Ars, ils étaient venus plus de cinq mille à l'ombre du saint curé. Un tel rassemblement d'évêques, de prêtres, de diacres venus avec leurs familles, de séminaristes, de novices, n'avait jamais eu lieu. Ce rendez-vous avec le pape fut certes chaleureux, mais de véritable dialogue, point.

Ils en avaient pourtant à dire, ces prêtres et ces futurs prêtres. Leurs corps social est âgé : même si la chute des vocations est enrayée (116 ordinations en 1985, contre 111 en 1980), l'âge moyen du clergé continue d'augmenter (soixante-cinq ans). La génération intermédiaire des 35-50 ans a été décapitée. Depuis vingt ans, leur statut social et leur identité sont chahutés par les changements intervenus dans l'Eglise et la société.

La rencontre d'Ars à mis en évidence un autre clivage de générations. Prêchant l'exemple du saint curé, son assiduité à l'autel et au confessionnal, la « méditation » à haute voix du pape a été souvent interrompue par des applaudissements venant de groupes de séminaristes, jugés intempestifs par leurs aînés.

« Un Gerland en soutanes », dit un témoin. *« Une ambiance de meeting »*, dit un autre. Ce fut la confirmation d'un changement de profil dans une partie au moins du nouveau clergé. Les séminaristes d'aujourd'hui, les prêtres de demain semblent attachés au ministère traditionnel du prêtre, autant que l'étaient ceux d'hier à son engagement social dans le monde.

Sortir de la « morosité »

Les propos de Jean-Paul II n'ont pas vraiment dissipé ce malaise. Comme il l'avait fait le samedi 4 octobre au cours du rassemblemnt populaire d'Eurexpo, le pape de nouveau a loué la tradition sociale et missionnaire du clergé français. Il a encouragé les prêtres à être plus proches des réalités du monde du travail, ouvrier et intellectuel, et d'autres milieux coupés de l'Eglise.

Mais pour l'essentiel de son discours, Jean-Paul II a défendu une conception traditionnelle du sacerdoce, fondée sur trois idées-maîtresses.

1) *La primauté du rôle du prêtre :* sans remettre en cause l'héritage de Vatican II et la promotion du laïcat, il a pris soin de souligner le caractère spécifique et irremplaçable du prêtre. Les communautés chrétiennes ne doivent pas *« s'organiser »*, a-t-il expliqué, comme si elles pouvaient se passer du ministère sacerdotal. L'imagination mise en œuvre par endroits pour pallier l'insuffisance des prêtres – les assemblées dominicales sans prêtres, les cérémonies présidées par des laïcs – risque d'être demain freinée.

2) *Un repli sur les formes classiques du ministère :* les prêtres devront reprendre plus souvent le chemin du confessionnal, apporter le plus grand soin à la catéchèse des enfants, redonner à leurs fidèles le goût de la prière, de la messe tous les dimanches, de la pénitence, de la communion. Les fidèles doivent réapprendre la place capitale dans leur vie de la pratique religieuse et sacramentelle.

3) *Une « reprise » spirituelle :* le clergé français est invité à sortir de sa *« morosité »* et de ses *« aigreurs »*. Le pape vise notamment certains *« durcissements venant d'idéologies étrangères à l'esprit chrétien »*, ainsi que *« l'esprit de défiance systématique envers Rome »*.

Le prêtre est appelé à retrouver dans sa vie des temps importants de prière et à vivre de plein gré ses engagements liés au sacerdoce : le célibat, la réelle pauvreté, l'obéissance, l'ascèse.

Jean-Paul II convient lui-même que le modèle du curé d'Ars est à replacer dans le contexte culturel de l'époque moderne, mais depuis son premier discours aux prêtres, le jeudi saint de 1979, il reste fermement attaché à cette image du prêtre.

A la fin de la rencontre sous le chapiteau d'Ars, les commentaires allaient bon train. *« C'est ce qu'on m'apprenait au séminaire il y a trente ans »*, dit l'un. *« Montre en main*, dit l'autre, *trente secondes sur le rôle des laïcs, une minute sur l'engagement missionnaire des prêtres, c'est peu. »*

Un grand nombre jugeait cependant que l'intervention de Jean-Paul II avait été très *« équilibrée »*, ou *« sans véritable nouveauté dans sa bouche »*. Le saint curé d'Ars n'avait pas réconcilié tout le monde...

HENRI TINCQ.

« Des prêtres qui soient vraiment des prêtres »

La déclaration du pape à Ars, le lundi 6 octobre, résume toute sa conception du rôle du prêtre. Il précise d'entrée : *« Ce n'est pas seulement une charge que nous avons reçue, une fonction qualifiée à accomplir. Les gens peuvent parler du sacerdoce comme d'un métier, d'une fonction, y compris la fonction de présidence du rassemblement eucharistique. Mais nous n'en sommes pas réduites à être des fonctionnaires. Parce que c'est dans notre être même que par l'ordination nous sommes marqués d'un caractère spécial. »*

Il distingue le rôle du prêtre de celui des laïcs, dans le contexte de la crise des vocations : *« Laïcs et prêtres ne pourront jamais se résigner à voir réduit le nombre des vocations sacerdotales et des ordinations comme c'est le cas aujourd'hui en maints diocèses. Cette résignation serait un mauvais signe pour la vitalité du peuple chrétien, ce serait périlleux pour son avenir et pour sa mission. Et il serait ambigu, sous prétexte de faire face avec réalisme au proche avenir, d'organiser les communautés chrétiennes comme si elles pouvaient se passer en très grande partie du ministère sacerdotal. Demandons-nous au contraire si nous faisons tout le possible pour aviver dans le peuple chrétien la conscience de la beauté et de la nécessité du sacerdoce, pour éveiller les vocations, les encourager et les faire mûrir. »*

Le curé d'Ars passait une quinzaine d'heures par jour au confessionnal. *« Accordons-nous la même importance*, dit le pape, *au sacrement de réconciliation ? Sommes-nous prêts à y consacrer du temps ? Formons-nous assez les fidèles à le désirer, à s'y préparer ? »* Jean-Paul II rappelle sa préférence pour la confession individuelle des péchés qui connaît une grande désaffection de la part des catholiques.

A propos de la célébration de la messe, il ajoute : *« Le concile nous a heureusement permis de rénover nos célébrations eucharistiques, de les ouvrir à une participation communautaire, de les rendre vivantes, expressives, faciles à suivre. Je pense que le curé d'Ars s'en réjouirait. Mais nous nous apercevons que tout n'a pas pour autant progressé. La baisse notable de la pratique religieuse, due à des causes multiples que je ne veux pas analyser ici, est un fait très préoccupant. Nos fidèles doivent réapprendre sa place capitale dans la vie du chrétien. C'était une catéchèse essentielle pour le curé d'Ars.*

» D'autre part, la dignité de la célébration, le recueillement sont des valeurs qui n'ont pas toujours été respectées. Le curé d'Ars tenait à créer dans son église tout un climat de prière, accessible au peuple et propre à favoriser l'adoration, même en dehors de la messe. Qui ne désirerait promouvoir ce goût de la prière silencieuse dans nos églises, ce sens de l'intériorité ? »

« Nous sommes responsables, poursuit Jean-Paul II, *de l'annonce de la foi, de la totalité de la foi, et de ses exigences. Nous devons inviter nos fidèles à la conversion et à la sainteté, dire la vérité, avertir, conseiller et faire désirer les sacrements qui les rétablissent dans la grâce de Dieu. Le curé d'Ars considérait que c'était là un ministère redoutable, mais nécessaire. »*

Jean-Paul II souhaite que le prêtre soit *« un signe de contradiction »* dans la société. *« Vous rencontrez un esprit diffus de critique, de malcroyance, de sécularisation, d'athéisme même, ou simplement de fermeture sur des soucis matérialistes, et l'on relativise ou l'on rejette le message que vous voulez porter au nom du Christ et de l'Eglise...*

» Le découragement peut même trouver un aliment dans nos mentalités de prêtre ; certains peuvent se laisser gagner par la morosité, l'aigreur devant des échecs ou des débats sans fin, parfois des durcissements venant d'idéologies étrangères à l'esprit chrétien et sacerdotal ; parfois encore un esprit de défiance systématique envers Rome. Tout cela a pesé et pèse sur le dynamisme des prêtres. J'ai l'impression que les jeunes sont plus libres vis-à-vis de telles mentalités. Je les encourage, et je les invite aussi à apprécier les générations précédentes de prêtres éprouvés, mais fidèles. »

Le pape insiste enfin sur l'aspect missionnaire du sacerdoce : *« Il s'agit, comme bon pasteur, de rejoindre les gens là où ils sont. Pour cela, il y a beaucoup d'approches apostoliques ; présence discrète et patiente dans la proximité amicale, dans le partage des conditions de vie, parfois même du travail, dans le monde ouvrier, dans le monde des travailleurs intellectuels, ou en d'autres milieux lorsque ceux-ci semblent coupés de l'Eglise et ont besoin du dialogue quotidien et crédible d'un prêtre, solidaire de leur recherche d'un monde plus juste et plus fraternel.*

» Il reste vrai que tous les efforts pastoraux des prêtres doivent converger, comme chez le curé d'Ars, vers l'annonce explicite de la foi, vers le pardon, vers l'Eucharistie. »

Deux colleurs d'affiches menacés d'expulsion

LYON
De notre correspondant régional

Le risque d'expulsion de deux jeunes étrangers, qui avaient collé – dans la nuit de 2 au 3 octobre – des affiches hostiles à la venue de Jean-Paul II dans le centre de Lyon, provoque des protestations de la part de plusieurs organisations. Parmi celles-ci, la fédération du Rhône du Parti socialiste souhaite que les sanctions envisagées soient *« proportionnées à leur acte »* et que les pouvoirs publics *« tiennent compte du message de réconciliation et de paix lancé par le souverain pontife lui-même »*.

Les deux jeunes gens, Paola Piazzalunga, vingt-quatre ans, italienne, et Marcus Shiesser, vingt-sept ans, suisse originaire de Zurich, attendent au centre des « expulsables » de Sainte-Foy-lès-Lyon l'ultime décision du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua. Le collectif de soutien qui s'est créé a fait observer, lundi 6 octobre au cours d'une conférence de presse, que l'application de la notion d'*« urgence absolue »* (*« La présence de l'étranger constitue pour l'ordre public une menace présentant un caractère de particulière gravité. »*) était contradictoire avec le fait que les autres colleurs d'affiches, ceux de nationalité française, ne seront pas poursuivis.

Les membres du groupe OSTIE (Opposition à la soumission, à la théocratie et à l'intrusion ecclésiastique) avaient apposé des affiches anticléricales, dénonçant notamment le « pape des fachos » ou la « peste violette ». La manifestation contre la venue de Jean-Paul II, organisée, vendredi 3 octobre à Lyon, par le groupe d'inspiration libertaire, n'avait rassemblé qu'une cinquantaine de personnes.

C. R.

Quels hommes de bonne volonté ?

par Alfred Grosser

DEPUIS sa visite spectaculaire de mai-juin 1980, Jean-Paul II a-t-il changé ? Le message de l'Eglise a-t-il changé ? A l'issue du nouveau voyage, la réponse demeure incertaine sur un point central, comme elle l'était déjà, en décembre dernier, à la fin du synode.

La continuité avec le concile Vatican II s'y était trouvée à bon droit fortement affirmée. Elle s'est encore confirmée ces derniers jours : les deux évolutions, les deux révolutions les plus spectaculaires que l'Eglise catholique a accomplies depuis la guerre ne sont pas, ne seront pas remises en question. D'un côté, le respect pour ceux qui ont d'autres croyances ou pas de croyance du tout, un respect né de l'affirmation nouvelle de la liberté religieuse. *« Dans la propagation de la foi,* a proclamé Vatican II, *on doit toujours s'abstenir de toute forme d'agissement ayant un relent de coercition... »*

De l'autre côté, la redéfinition du prochain à partir d'un retour au texte évangélique. Le prochain n'est plus prioritairement le catholique, mais le souffrant, le pauvre, le persécuté, même si le persécuteur est catholique. La lutte contre le racisme et la défense des immigrés se situent dans le droit fil de bien des textes pontificaux et conciliaires, tout particulièrement la constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps, intitulée *Gaudium et spes*. C'est cette orientation qui a inspiré tant d'actions communes entre croyants et incroyants. C'est elle qui avait déjà conduit Jean-Paul II à dire aux Français, dans son homélie du Bourget en 1980 : *« On sait la place que l'idée de liberté, d'égalité, de fraternité tient dans votre culture, dans votre histoire. Au fond, ce sont des idées chrétiennes. »*

En même temps cependant, le synode semble avoir marqué un renversement des priorités par rapprot aux années 70. Dans son homélie finale du 8 décembre 1985, Jean-Paul II avait mis l'accent non sur *Gaudium et spes*, mais sur *Lumen gentium*, constitution dogmatique de l'Eglise. Un accent significatif non pas pour le poids donné au dogme, mais par le retour à la priorité de la croyance sur les engagements nés de la foi. Un tel retour ne ferait pas problème pour l'action des catholiques dans et sur la société s'il n'était lié à la notion de salut.

Si la croyance doit redevenir le critère central d'appréciation des hommes, les alliances, les clivages, se trouveront modifiés. Revient-on si fortement à l'Evangile de Jean parce qu'on y lit : *« Celui qui croit en lui n'est pas jugé ; celui qui ne croit pas est déjà jugé » ?* Est-il essentiel de centrer la lecture de celui de Marc sur *« celui qui croit et est baptisé sera sauvé ; celui qui ne croira pas sera condamné » ?* S'il en était ainsi, Mgr Decourtray devrait se sentir plus lié à Mgr Lefebvre ou aux participants du défilé de la Sainte-Jeanne-d'Arc qu'aux travailleurs sociaux incroyants des Minguettes. Et bien des dominicains devraient cesser de trouver scandaleuse la récente élection à l'Académie des sciences morales et politiques de leur lointain confrère Bruckberger au détriment d'Emmanuel Levinas.

Or, dans une large mesure, il en est bien ainsi. Pas par la volonté des évêques français, mais par une sorte de retour du balancier. Les séminaristes formés sous la responsabilité directe des évêques sont en général de grande qualité. Les émotions et les égarements de mai 1968 ne sont plus de saison ; la rigueur intellectuelle s'allie à l'inspiration spirituelle et morale. Mais le nombre n'est pas du côté de ces séminaristes-là. Il est chez telle « fraternité » où le Christ-Roi opposé aux infidèles tient plus de place que le Christ de la souffrance incitant à voir la figure du Christ dans l'étranger souffrant.

Les homélies de Jean-Paul II viennent encore de développer longuement et heureusement le thème de la solidarité des chrétiens avec les déshérités. L'Eglise n'est décidément plus celle du dix-huitième siècle qui sacrifiait les jésuites du Paraguay. Lorsque, cette année, le Père Josimo a été assassiné au Brésil – après avoir écrit une lettre-testament qu'on croirait être de la plume du Père Gabriel, héros de l'admirable film *Mission*, – les évêques de la région ont condamné le gouvernement coresponsable de l'assassinat.

Mais la relation fraternelle avec ceux qui mettent en œuvre le même souci de justice à partir d'une source différente ne s'est trouvée ni privilégiée ni même proclamée. Si le clivage central doit de nouveau être celui de la croyance, un fossé largement comblé se rouvrira. Personne ne demande aux chrétiens de mettre leur foi sous le boisseau. A eux au contraire de rayonner de la lumière dont ils se veulent le reflet. Mais gare à la séparation entre hommes de bonne volonté d'inspiration différente, mais d'espirations communes !

Ou, plus exactement, ayant une morale largement commune. Pourvu que l'Eglise, le pape et les croyants n'en reviennent pas à une sorte d'exclusivité éthique ! Pourvu qu'ils acceptent pour vrai ce que vient encore d'écrire une équipe de dominicains : *« La foi en Dieu n'est pas nécessaire pour fonder une morale, et la morale n'appartient pas aux Eglises »* (1). Sinon, quel retour en arrière !

(1) Dans les *Carnets du Val*, 1986, 5 (le Val-Martel, 22170, Jugon).

● **La LCR proteste contre l'accueil réservé au pape.** – La Ligue communiste révolutionnaire (LCR) estime que *« l'accueil réservé au pape par les plus hautes autorités d'un Etat qui se veut laïc et les millions de francs dépensés par un gouvernement qui pratique l'austérité contre les travailleurs représentent un véritable scandale »*. Dans un communiqué publié lundi 6 octobre, la LCR affirme *« partager l'indignation de millions de Français qui ne se reconnaissent pas dans une telle débauche »*.

Société

REPÈRES

Sciences

Le tombeau du « Titanic »

La Chambre des représentants américaine a approuvé, le 6 octobre, le projet de loi qui fera de l'épave du *Titanic* un mémorial maritime. Le Sénat ayant déjà voté en faveur du projet, celui-ci n'a plus qu'à être signé par le président Reagan pour être définitivement adopté.

Rappelons que le *Titanic*, paquebot britannique heurté par un iceberg lors de son voyage inaugural, a coulé dans l'Atlantique nord dans la nuit du 14 au 15 avril 1912. Sur les deux mille cent quatre-vingt-seize personnes présentes à bord, seules six cent quatre-vingt-trois furent sauvées. L'épave, retrouvée en 1985 par une expédition franco-américaine, a été abondamment photographiée l'été dernier par les Américains.

Education

L'UNEF-ID appelle à la grève

La rentrée universitaire est à peine entamée que les étudiants de l'UNEF-ID (Indépendante et démocratique) appellent à une grève nationale des cours, le 21 octobre prochain.

Pour les quelque cent cinquante délégués qui ont participé au collectif national de l'UNEF, les 4 et 5 octobre, ce mouvement constitue un *« avertissement contre le projet de loi sur le supérieur et les mesures de déréglementation généralisée qu'il contient »*. Les dispositions prévues notamment en matière de droits d'inscription, de conditions d'entrée à l'Université et de régime des diplômes *« laissent les étudiants sans droits et à la merci de l'arbitraire des conseils des établissements, et ce d'autant plus que leur représentation y est fortement réduite »*.

Appeler à la grève quelques jours après la rentrée et alors que le projet de réforme n'est pas encore soumis à l'examen du Parlement constitue un pari risqué. Mais les responsables de l'UNEF-ID, « regonflés » par leur rupture récente avec le PCI (trotskiste) et leur ralliement à la mouvance socialiste, sont décidés à prouver leur capacité nouvelle de mobilisation des étudiants.

ENVIRONNEMENT

Le plan de dépollution du Rhin

Le sel des potasses d'Alsace sera stocké sur le carreau des mines

Les Néerlandais, ces derniers jours, sont l'objet de tous les soins de la part de la France. M. Mitterrand a assisté à l'inauguration du barrage de l'Escaut (*le Monde* du 7 octobre), M. Chirac a fait une visite éclair à La Haye, et voici que mardi 7 octobre, le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, dévoile à Mulhouse le détail du plan de dépollution du Rhin qui sera mis en œuvre par la France au cours des deux prochaines années. Dix ans après la signature de la convention de Bonn sur la dépollution du Rhin, ratifiée par les Pays-Bas, l'Allemagne fédérale, la Suisse, le Luxembourg et enfin la France – en 1983! – voici donc les premières mesures concrètes prises en France pour ne plus considérer le Rhin comme un égout chargé d'évacuer les rejets de sel des Mines de potasse d'Alsace (MDPA), entreprise d'Etat...

Le plan annoncé par M. Carignon se fonde sur le rapport que viennent de lui remettre quatre experts : MM. Michel de Bonnecorse, conseiller des affaires étrangères – et futur ambassadeur de France auprès de l'UNESCO ; Jacques Delmas, inspecteur général des finances; Marcel Julia, préfet, et Christian de Torquat, ingénieur général des mines. Ces quatre experts ont entendu, depuis le mois de juin, toutes les parties prenantes de cet épineux dossier, en particulier les élus d'Alsace et de Lorraine.

350 millions de francs

Au terme de cette enquête, les experts ont conclu qu'il était politiquement impossible d'injecter les saumures dans le sous-sol alsacien, comme la France s'y était engagée en 1976. De même, ils constatent qu'il est inopportun de construire une saline à Mulhouse, comme le réclamaient les élus alsaciens pour échapper à l'injection en sous-sol, sous peine de mettre en difficulté les mines de Lorraine, qui ont déjà du mal à écouler leur sel.

Pour atteindre l'objectif d'une diminution de 20 kilos par seconde des rejets de sel dans le Rhin – première phase d'un plan de dépollution qui doit aller jusqu'à une réduction de 60 kilos par seconde, – voici donc les mesures envisagées : les MDPA devront extraire et stocker sur le carreau des mines 200 000 tonnes de sel supplémentaires (1) (équivalant à une réduction de 4 kilos par seconde).

A cet effet, un terrain de 20 hectares va être aménagé sur la commune de Wittelsheim, siège des mines. Le sel ne sera pas entreposé en terrils, pyramides qui seraient trop voyantes dans la plaine d'Alsace, mais en une couche horizontale ne dépassant pas 20 mètres de haut. Le sol de l'entrepôt sera étanche pour éviter toute infiltration dans la nappe phréatique.

A ce sel de déneigement, qu'on s'efforcera de vendre, s'ajouteront les sels résiduaires non commercialisables, qui seront stockés au même endroit en une quantité équivalant à la réduction de rejet dans le Rhin de 15 kilos par seconde. Les 5 kilos restants, nécessaires pour parvenir aux 20 kilos de la première phase, sont déjà obtenus par la fermeture, depuis 1983, des soudières Solvay de Sarralbe (Moselle). Le Rhin est, en effet, soulagé de 5 kilos de sel par seconde naguère apporté par la Moselle.

Comme les travaux de mise en conformité du centre de stockage prendront dix-huit mois, et que la France s'est engagée à dépolluer à compter du 5 janvier 1987, un centre de stockage d'urgence sera établi à côté du futur centre, toujours sur le carreau des mines des Potasses d'Alsace. L'Etat dépensera 35 millions de francs pour creuser des puits et y pomper l'eau salée (donc rejetée dans le Rhin !), afin de préserver la nappe phréatique mulhousienne. En cas d'urgence, l'Etat prévoit 30 millions de francs pour affréter des barges qui descendraient le sel en mer du Nord (il en coûte 100 francs par tonne). Mais il ne s'agit-là que d'un appoint éventuel. Au total, l'application de la convention de Bonn coûtera 350 millions de francs à la France. En 1977, elle avait reçu 82 millions de francs de ses partenaires néerlandais et allemand. Aux termes de la convention, en effet, les frais de dépollution du Rhin incombent pour 34 % aux Pays-Bas, 30 % chacun à la France et à la RFA et 6 % à la Suisse – qui n'a pas encore payé sa part.

ROGER CANS.

(1) Les MDPA produisent entre 300 000 tonnes et 600 000 tonnes de sel de déneigement par an.

Saupoudrage

Le plan de dépollution du Rhin présenté aujourd'hui par la France est un travail d'équilibriste : il s'agissait en même temps de remplir des obligations internationales, c'est-à-dire avant tout de soulager les Néerlandais, premières victimes de la pollution du Rhin (où le sel n'est pas seul en cause), et de ne pas déclencher les hostilités entre l'Alsace et la Lorraine.

Les Néerlandais seront satisfaits d'apprendre que leurs florins – neuf ans après ! – vont produire leurs premiers effets. Les Lorrains seront soulagés d'entendre qu'on ne construit pas d'usine de sel concurrente en Alsace, bien que les MDPA se mettent à stocker du sel, y compris le sel de déneigement... Les Alsaciens, enfin, ont la garantie que rien d'irréversible ne sera entrepris dans leur sous-sol. Alors que la solution « terril » semblait s'imposer, comme c'est le cas en Allemagne fédérale, on a opté pour une formule « douce » de terril à plat. Et on ne craint pas les résistances locales, puisque la commune de Wittelsheim vit des mines de potasse.

Mais ces ingénieuses combinaisons n'ont qu'un objectif : attendre la fermeture des mines de potasse, source principale de la salinisation du Rhin. Cette fermeture est aujourd'hui envisagée pour 2004. D'ici là, les maraîchers néerlandais ne dormiront que d'un œil.

R. C.

TERRORISME

L'enquête sur les attentats de Paris

Une lettre de l'ambassade d'Autriche

Après la parution dans *le Monde* du 26 septembre d'un article intitulé « Entre l'Autriche et la Syrie », Mme Barbara Taufar, conseiller de presse de l'ambassade d'Autriche à Paris, nous écrit :

« 1) Il est injustifié de reprocher aux autorités autrichiennes de ne contribuer que verbalement à la coopération européenne dans la lutte contre le terrorisme. Une coopération optimale est au contraire pratiquée à l'égard des forces de sécurité étrangères. Les trois fonctionnaires du ministère français de l'intérieur, qui n'avaient annoncé leur visite que quelques heures auparavant, ont pu bénéficier de la part de leurs collègues autrichiens de tous les renseignements désirés et cela dans les plus brefs délais. Au cours des trois jours passés à Vienne, ces fonctionnaires ont eu l'occasion de procéder à un interrogatoire serré aussi bien des membres de l'équipage des avions d'Austrian Airlines susceptibles d'avoir pu transporter les terroristes en fuite que du personnel au sol et des responsables du service de sécurité concernés. Ils ont examiné les listes de passagers des vols d'Austrian Airlines en question et vérifié les coupons des billets des passagers (...).

2) Il est inexact d'affirmer que le contrôle des passagers en transit à l'aéroport de Schwechat n'est que superficiel. Tous les passagers, avant de réembarquer, doivent impérativement se soumettre à un contrôle de sécurité rigoureux, et de leur personne et de leurs bagages. Un nouveau contrôle des passeports et des billets est pratiqué avant qu'il ne montent dans l'autobus, et l'aire de transit est surveillée en permanence par des forces de sécurité en civil. Toutes ces mesures pratiquées à l'aéroport de Schwechat ne le sont nullement dans les salles de transit de tous les autres aéroports internationaux et, par conséquent, les mesures de sécurité à Vienne peuvent être considérées comme étant particulièrement strictes.

3) Tous les avions d'Austrian Airlines à destination de pays du Proche-Orient (et aussi de certains pays occidentaux) ont à leur bord des policiers afin de garantir la sécurité de leurs passagers.

[*Le Monde* s'était fait l'écho du scepticisme des milieux policiers français à propos de la volonté autrichienne de donner à leurs collègues venus de Paris tous les renseignements en leur possession. Cette réticence n'est d'ailleurs pas propre à la police autrichienne.

De plus, comme dans tous les systèmes de surveillance, il y a la théorie... et la pratique. Notre envoyé spécial, Laurent Greilsamer, a pu ainsi vérifier le contrôle des passagers en transit à l'aéroport de Vienne. Arrivé dans la capitale autrichienne le 24 septembre à 22 h 30, en transit pour Larnaca (Chypre), il est passé sous un portique de sécurité dont la sonnerie s'est aussitôt déclenchée... sans émouvoir outre mesure les quatre fonctionnaires de la police autrichienne chargés de procéder au contrôle. C'était le dernier vol en partance de Vienne, et, apparemment, tout le monde avait hâte de rentrer chez soi.]

JUSTICE

La mort de Me Raymond Nicolet

Le marginal du barreau genevois

GENÈVE
de notre correspondante

L'un des plus célèbres avocats suisses, Raymond Nicolet, défenseur de chefs d'Etat, de grands aventuriers et de petits voyous, est mort le 5 octobre à Genève, à l'âge de soixante-treize ans, dans le plus grand dénuement. Nombreux sont ceux parmi les ténors du barreau genevois qui affirment lui devoir tout.

Me Floriot, qui défendit à ses côtés le bâtonnier Jaccoud accusé d'un crime sordide, nous confia n'avoir *« jamais entendu plaider plus grand que lui »*. Georges Simenon, qui assistait à ce procès, se disait séduit par la chaleur et la richesse d'une éloquence peu commune. Pourtant, à l'époque, Me Nicolet n'était pas « reconnu » selon ses mérites par la haute société genevoise. On lui reprochait, pêle-mêle, un père syndicaliste, une mère d'origine juive polonaise, ses convictions socialistes et – déjà – tiers-mondistes, son humour corrosif et sa générosité débordante.

Le respect de la justice

Flirtant avec la demesure, il avait des rapports extravagants avec l'argent. Personnalité contradictoire, il connut des heures de gloire, notamment lorsque, après avoir été l'avocat de militants algériens, puis celui de l'opposition marocaine, il défendit la cause du président Ben Bella dans l'affaire du trésor du FLN mais refusa de jouer le même rôle auprès du colonel Boumediène pour la seule raison que celui-ci avait condamné celui-là.

Pour Me Nicolet *« le respect de la justice »* n'était pas une formule creuse même quand il défendit des causes qui s'éloignaient de ses principes. Il se ruina à plus d'une reprise, tantôt dans des affaires financières jugées peu claires, tantôt pour des causes qui lui furent chères, la dernière en date ayant été celle des indépendantistes polynésiens.

Mal aimé, marginal, il ne l'a pas toujours été. Pour ses soixante ans, il eut droit, dans l'une des plus belles demeures de Genève, à une fête à laquelle accoururent les plus illustres de ses confrères et qui laissa la marque de sa munificence dans les annales de la ville de Calvin. Mais son non-conformisme lui joua de vilains tours. Banni de Genève à la suite d'une affaire douteuse, il passa dans une grande solitude ces dernières années au cœur d'un village du midi de la France, Vitrolles, gardant pour seule richesse des archives qui sont peut-être parmi les plus prestigieuses et les plus incendiaires de notre temps.

ISABELLE VICHNIAC.

SPORTS

● **KARATÉ : championnats du monde.** – Les Français Thierry Masci et Jacques Tapol ont remporté les titres mondiaux en poids mi-moyens et mi-lourds, les 5 et 6 octobre, à Sydney. En revanche, Marc Pinda, tenant du titre toutes catégories, n'a pas été autorisé par les médecins à poursuivre la compétition après avoir reçu un coup au visage du Yougoslave Usenojic, au deuxième tour des poids lourds.

● **VOILE : Coupe de l'America.** – *French Kiss*, le bateau français de Marc Pajot, a remporté une deuxième régate contre l'américain *Eagle*, barré par Rod Davis, lundi 6 octobre à Fremantle (Australie). Mais *Challenge-France*, barré par Yves Pajot, a subi une deuxième défaite face à *Heart of America*. Mardi, *French Kiss* a obtenu une troisième victoire par abandon de l'Américain *Courageous*. *Challenge-France* bénéficiait d'une journée de repos.

MÉDECINE

Les décrets sur les urgences médicales

Les SAMU font appel

Répondant aux responsables des SAMU (service d'aide médicale urgente), qui dénoncent *« l'extravagance »* des projets de décrets d'application sur les urgences médicales (*le Monde* du 4 octobre), selon lesquels les urgences médicales *« accidentelles »* passeraient sous la tutelle des sapeurs-pompiers, rattachés, ailleurs que dans la région parisienne et à Marseille, au ministère de l'intérieur, Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, a déclaré le 6 octobre que ces textes *« ne porteront pas préjudice aux structures acquises »*.

Assurant que ces décrets seront prochainement soumis au Conseil d'Etat, Mme Barzach a tenu à rappeler qu'ils *« ont été lors de leur élaboration présentés à la totalité des parties intéressées »*, y compris les représentants de l'hospitalisation publique, *« dont le SAMU »*. Le ministre chargé de la santé considère que *« la mission du gouvernement n'est pas de donner des exclusivités à chacun des intervenants, mais au contraire de faire en sorte que les habitants, lorsqu'ils sont en situation d'urgence, aient accès de manière aussi simple que possible à la meilleure structure capable de leur fournir des soins adéquats, et ce dans les délais les plus brefs possible »*.

Lundi 6 octobre, au cours d'une conférence de presse, le professeur Louis Lareng, fondateur des SAMU, a dénoncé *« l'incohérence »* des projets de décrets, qui, selon lui *« visent à instituer deux numéros d'appel d'urgence »*. Regrettant l'absence totale de concertation ayant présidé à l'élaboration de ce texte, le professeur Pierre Huguenard (directeur du SAMU 94 et, d'autre part, président du Syndicat national des personnels des SAMU et SMUR) a déclaré que, si ces décrets étaient adoptés en l'état, il se produirait *« un cafouillage dont on n'ose imaginer les conséquences »*. *« C'est la première fois*, a-t-il dit, *que l'on voit un ministère de la santé faire la promotion du ministère de l'intérieur. »*

F. N.

● **M. Daniel Riché vient d'être nommé délégué à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté**, en remplacement de M. Yves Robineau, démissionnaire (*le Monde* du 20 septembre 1986).

[Né le 6 janvier 1927, à Paris, M. Riché est diplômé de l'Ecole supérieure de chimie industrielle de Lyon. En 1952, il entre à la Shell française, dont il est directeur des relations du travail depuis 1974. Membre de l'Association nationale des directeurs de la fonction personnel et de la commission sociale de l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole, M. Riché est administrateur et ancien président de l'organisation interentreprise pour la coordination de la recherche sociale. Fondée en 1982 par M. Bertrand Schwartz, la Délégation à l'insertion professionnelle des jeunes anime un réseau de missions locales, des permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO), ainsi que d'entreprises intermédiaires dont l'avenir reste incertain. Depuis avril dernier, la délégation est sous la tutelle de Mme Nicole Catala, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle auprès du ministre de l'éducation nationale.]

(Communiqué)

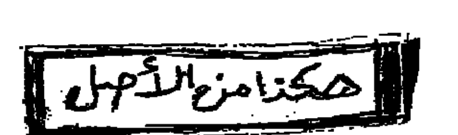
GOLF : trophée *le Monde* à Deauville

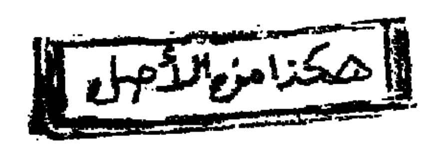
Fort du succès remporté l'an dernier par le Trophée organisé à Deauville, à l'occasion de *Top Resa*, rendez-vous très suivi des professionnels du tourisme, le service commercial du *Monde* a récidivé cette année en conviant les exposants-golfeurs, participant au salon 1986, à en découdre sur le parcours du New-Golf, l'un des fleurons de la station normande, mis à sa disposition par la chaîne Lucien Barrière.

Cette deuxième édition, disputée le 28 septembre, par une cinquantaine de joueurs, a été remportée, chez les classés, par M. Georges Buisson, (Ouest-Contact Voyage-Sélectour à Lannion) qui, en succédant à John Layzell, directeur adjoint du tourisme de Jersey (présent pour défendre son titre), s'est acquis une semaine de golf en Corée du Sud à l'invitation de Korean Air et de Go Voyages. Son suivant, Jean-Claude Leroy (SCAC Friedland) devait, pour sa part, gagner une semaine de golf en Thaïlande, offerte par Thai International.

Chez les dames, Mme Isabelle Lambert, directrice commerciale de la chaîne hôtelière Trusthouse Forte, inscrivait de nouveau son nom au palmarès (cette fois parmi les classés), tandis que la coupe des non-classés revenait à M. Young Kag Hamm, de l'Office de tourisme de la Corée du Sud, récompensé par un séjour à Rome offert par la chaîne Hilton International. Quant au prix surprise, un week-end à l'hôtel Royal (Lucien Barrière), il était attribué à M. Ruzek (Hertz).

Outre le fait qu'il bénéficie désormais de nombreux parrainages (dont celui d'American Golf) et du soutien de la Fédération française de golf, le Trophée du *Monde* s'est enrichi cette année d'un cours d'initiation donné par les frères Ausseguy, parallèlement à la compétition.





Le Monde

SCIENCES

Les gendarmes de l'atome

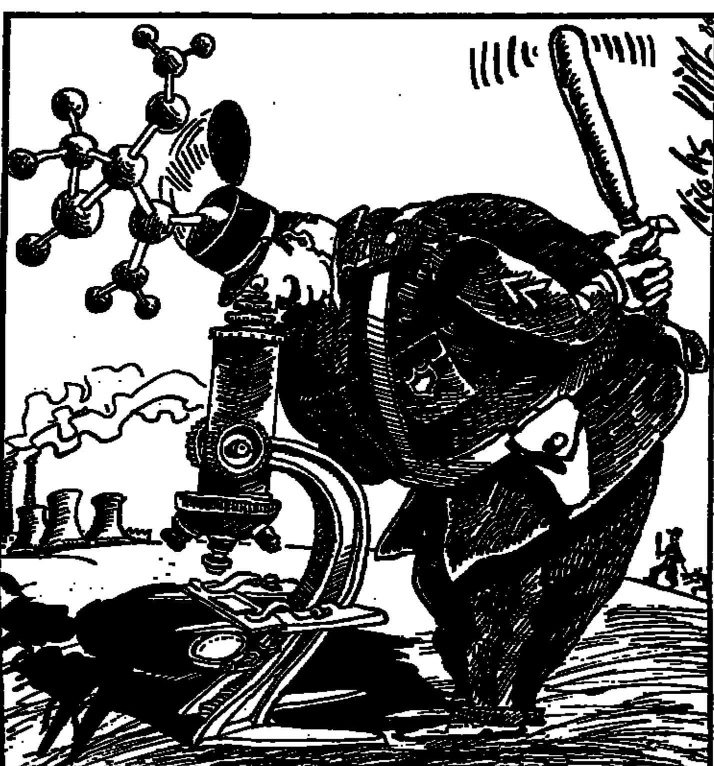
L'agence de Vienne met au point un programme de sûreté nucléaire et multiplie ses missions de contrôle des centrales.

A l'Est comme à l'Ouest, dans les pays industrialisés comme dans les nations en voie de développement, l'accident de la centrale nucléaire soviétique de Tchernobyl aura au moins révélé une évidence : les rejets radioactifs ne connaissent pas de frontières et, en matière nucléaire, la coopération internationale est plus que jamais une nécessité.

Des Etats-Unis à l'URSS, du Mexique à la Chine, tous les ministres présents à Vienne (Autriche), du 24 au 27 septembre dernier, lors de l'assemblée extraordinaire de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), ont réaffirmé leur volonté de voir l'agence jouer un rôle central dans tout effort international visant à améliorer la sûreté des installations nucléaires. Tous, même ceux qui, comme la France, ont un fort potentiel nucléaire et qui tiennent de ce fait à ce que soit préservée leur souveraineté nationale, en sont convenus : l'accident de Tchernobyl a renforcé *« l'audience et la crédibilité de l'AIEA »*, comme le dit le gouverneur pour la France, M. Gérard Errera.

Non que l'AIEA se soit révélée inexistante dans le passé. Elle était – et demeure – notamment chargée d'inspecter les installations nucléaires des pays ne disposant pas de l'arme atomique et doit s'assurer que ceux-ci offrent toutes les garanties d'une utilisation pacifique de l'atome. Elle avait – et a – aussi pour mission de favoriser l'essor de l'énergie nucléaire et l'emploi des rayonnements ionisants (à des fins médicales, agronomiques, etc.) dans les pays en voie de développement. L'agence compte poursuivre ces missions, et il n'est pas question, a souligné son directeur général, M. Hans Blix, de réorienter son programme. Mais il ne fait cependant nul doute que l'accent sera désormais mis, plus encore qu'auparavant, sur toutes les activités relatives à la sûreté nucléaire.

Dans les jours qui ont suivi l'accident de la centrale ukrainienne, l'AIEA – par l'intermédiaire de son directeur général – a clairement montré sa volonté de maîtriser la situation. Si M. Blix avoue n'avoir appris l'existence de l'explosion du réacteur numéro 4 de Tchernobyl que *« le lundi 28 avril dans la soirée, comme tout le monde »* (1) il a, depuis, multiplié les initiatives pour recueillir toutes les informations disponibles sur l'accident. Ce Suédois de cinquante-huit ans a su, à cette occasion, faire preuve de cette fermeté calme avec laquelle il dirige l'organisation internationale depuis 1981.



Qu'on en juge : dès le mois de mai, M. Blix était le premier Occidental à survoler le site de Tchernobyl et à rencontrer les responsables soviétiques du nucléaire. Peu après, il réclamait à Moscou – répondant en cela, semble-t-il, aux vœux des experts français et étrangers – un rapport complet sur l'accident et ses conséquences immédiates. A la fin du mois d'août, l'AIEA convoquait à Vienne (Autriche) des experts du monde entier pour discuter du rapport soviétique ; dès la fin de cette réunion, le comité consultatif de la sûreté nucléaire de l'agence (INSAG) rédigeait un rapport de synthèse sur les enseignements de Tchernobyl et proposait pour le futur une série de recommandations.

Enfin, en septembre, l'AIEA réunissait les ministres de cent treize Etats membres et leur soumettait deux conventions de coopération internationale. Une cinquantaine de pays ont accepté de signer ces textes portant, l'un sur la notification de tout accident nucléaire, l'autre sur l'assistance mutuelle (*le Monde* daté 28-29 août). *« Fait sans précédent,* comme l'a souligné M. Blix, *ces deux conventions ont été élaborées au début du mois d'août en trois semaines, alors qu'il faut généralement deux ans pour la mise au point de tels documents. »* En outre, elles pourront entrer en vigueur trente jours après leur signature ou immédiatement après que les Parlements des Etats signataires les auront ratifiées.

Une mission par mois

Ce n'est là que le début et, dans les mois et les années qui viennent, il est prévu de renforcer encore le programme de sûreté mené par l'agence. C'est pourquoi il a été décidé d'augmenter de 6 à 8 millions de dollars les fonds réservés à ces activités. Une grande partie de ces crédits devrait aller aux missions de contrôle de la sûreté des centrales (programme OSART – Operational Safety Review Teams). L'agence met en effet à la disposition des Etats qui en font la demande un petit groupe d'experts chargés de visiter une installation nucléaire et de faire un rapport (confidentiel) sur son état de sûreté. *« Cela rassure la population et les pays avoisinants »*, dit M. Blix. *« Jusqu'ici,* précise-t-il, *nous faisions trois missions par an. L'année prochaine, nous en aurons environ une par mois. »*

Inspections obligatoires ?

Est-il envisageable à l'avenir de rendre obligatoires de telles « visites » ? M. Blix ne le pense pas. *« Il est plus facile de faire des progrès en l'absence de contraintes,* souligne-t-il ; *nous devons d'autre part conserver le niveau de qualité de ces missions ; si un accident survenait dans une installation, après le passage de nos experts, toute la crédibilité de l'agence serait remise en cause. »*

L'AEIA devrait aussi réexaminer prochainement les quelque soixante-dix volumes consacrés aux règles fondamentales internationales de sûreté établies dans le cadre du programme NUSS (Nuclear Safety Standards). Certains Etats souhaiteraient rendre obligatoires ces mesures qui ne sont actuellement que des recommandations ; d'autres, comme l'URSS, voudraient qu'elles englobent désormais le choix d'un nouveau site d'une centrale, sa conception et sa construction. M. Blix reste beaucoup plus prudent. *« Nous allons discuter de la révision de ces règles à la lumière de Tchernobyl »*, a-t-il souligné. *« Peut-être certaines d'entre elles devront-elles être rendues contraignantes,* ajoute-t-il, conscient que cela ne sera pas facile et que cela demandera du temps.

Enfin, des questions aussi diverses que la formation du personnel des centrales, l'interaction homme-machine (qui fera l'objet d'une conférence internationale en 1988), le stockage du combustible irradié, le transport des matières nucléaires, la radioprotection des populations, feront l'objet de débats au sein de l'agence. Voici qui ne devrait pas laisser inemployées les mille huit cents personnes (dont huit cents professionnels du nucléaire) travaillant pour l'AIEA. Car la mise sur pied de l'ambitieux programme de sûreté, que devra coordonner l'agence, ne se fera pas en un jour.

ELISABETH GORDON.

(1) L'accident s'est produit dans la nuit du vendredi 25 au samedi 26 avril. Il a cependant fallu attendre que les Suédois détectent les premiers éléments radioactifs rejetés par l'explosion du réacteur de Tchernobyl pour que les Soviétiques informent les populations nationale et internationale de l'événement.

BIBLIOGRAPHIE

Le grand débat quantique

EN 1900, le « quantum d'action » est introduit par Max Planck (1). Les physiciens mettront vingt-cinq ans à le dominer. Ensuite, en deux ans (1925-1927), la mécanique quantique naît et acquiert d'emblée sa formulation actuelle, les raffinements apportés depuis lors n'ayant pas fondamentalement bouleversé celle-ci.

Cette nouvelle mécanique, plus encore que la relativité d'Einstein, fait immédiatement l'objet d'âpres débats, lesquels ne portent pas sur sa correction ou son adéquation à la description des expériences, mais sur l'interprétation qu'il faut lui donner. Son indéterminisme, lié au caractère probabiliste de ses prédictions, son manque apparent d'objectivité, qui tient à la référence faite à l'observateur dans l'énoncé même de ses principes, révulsent un Albert Einstein qui accumule pendant plusieurs années les objections. Niels Bohr lui répond point par point, utilisant parfois les théories mêmes d'Einstein pour argumenter sa réplique, et les physiciens, dans leur quasi-totalité, lui emboîteront le pas.

Le *« grand débat de la théorie quantique »* prend pratiquement fin en 1935, chacun des deux adversaires ayant convaincu l'autre... qu'il resterait sur ses positions. Einstein est persuadé que la mécanique quantique n'est qu'une étape, qu'une théorie sous-jacente peut exister, qui serait plus satisfaisante. Bohr maintient que cet espoir est vain.

Le débat n'est qu'endormi. La plupart des grands physiciens y feront allusion de temps à autre, mais ne s'y attarderont pas, la philosophie n'étant pas leur préoccupation principale. Or le débat s'apparente à une controverse entre positivistes (Bohr) et réalistes (Einstein), même s'il faut nuancer cette affirmation. L'attitude générale est d'utiliser sans réserve la mécanique quantique, qui est un merveilleux outil, et, quant à sa signification, de faire confiance à Bohr, sans trop se poser de questions.

Certains, comme David Bohm, apportent des éléments nouveaux, sans ramener vraiment le problème de la philosophie à la physique. *C'est John Bell qui* franchira cette étape en 1965. Il montre qu'une théorie telle que l'espérait Einstein ne peut contenir entièrement la mécanique quantique. Dans certains cas, expérimentalement vérifiables, les prédictions de la nouvelle théorie seront nécessairement différentes. Des vérifications seront entreprises, qui culminent ces dernières années avec les expériences d'Alain Aspect (*le Monde* du 15 décembre 1982). La mécanique quantique triomphe encore.

C'est cette histoire que raconte Franco Selleri. Bien que lui-même opposé à cette *« interprétation de Copenhague »* que Bohr a su imposer, il sait sans parti pris en exposer simplement les éléments essentiels – ce qui n'est pas tâche facile. Il a clarifié les critiques d'Einstein et les réponses de Bohr, présenté les inégalités de Bell en ne recourant qu'à un strict minimum de formalisme, montré leurs implications. Un « copenhaguien » orthodoxe lui ferait certainement des objections, mais mineures. D'autre part, Franco Selleri a cherché à éclairer, par des éléments tirés de leur biographie et de leurs traits de caractère, pourquoi les principaux physiciens créateurs de la mécanique quantique ont penché dans un sens ou dans un autre. L'analyse n'est pas toujours convaincante, mais elle est souvent subtile.

Le grand débat est-il tranché ? Un point est maintenant acquis si une réalité existe, qui soit indépendante de l'homme qui l'observe, la mécanique quantique lui impose nécessairement une structure complexe. *La réalité est inséparable, elle est un tout qui ne se laisse pas diviser en parties.* Dans la fin de son ouvrage, Franco Selleri envisage quelques conséquences de cet acquis et décrit des expériences qui pourraient apporter de nouvelles lumières. Il ne cache pas son espoir : que l'on sera dans l'avenir amené à modifier la mécanique quantique pour retrouver une description du monde plus satisfaisante à ses yeux. L'espoir est toujours permis, mais une constatation pessimiste s'impose. Ceux qui pensent comme lui sont de moins en moins nombreux.

M. A.

★ *Le Grand Débat de la théorie quantique*, de Franco Selleri. Flammarion, 232 p., 110 F.

(1) En 1900, Planck émit l'hypothèse que l'énergie électromagnétique émise, avec diverses fréquences, par un corps chaud ne l'était pas de façon continue, mais sous forme de petits paquets d'énergie élémentaires : les quanta.

A l'aube des étoiles

Des astronomes ont mesuré le champ magnétique d'une région du ciel où pourraient se former des étoiles.

COMMENT naissent les étoiles ? Les astrophysiciens ont depuis longtemps imaginé des éléments de réponse, mais, faute d'observations, ceux-ci étaient peu précis. Ils faisaient intervenir les grandeurs thermodynamiques (densité, température, pression) et ne donnaient aucun rôle au champ magnétique. Or des études faites depuis quelques années ont montré qu'un champ magnétique important existe dans les nuages de gaz où peuvent se former des étoiles. Cela suggérait que ce champ joue un rôle, et les théoriciens ont donc pris en compte ce paramètre supplémentaire, tandis que les expérimentateurs s'intéressaient à la mesure de cette nouvelle variable.

C'est ainsi que deux chercheurs japonais, Yukata Ushida et Kazunari Shibata, ont élaboré un modèle dans lequel le champ magnétique est un facteur important dans la contraction du nuage ; celle-ci ayant pour effet d'accroître encore le champ magnétique, qui finit par atteindre des valeurs très supérieures à celles ordinairement mesurées. Une équipe américano-française – Thomas Troland, Richard Crutcher, Carl Heiles et Ilya Kazès, ce dernier travaillant à l'Observatoire de Paris-Meudon – vient d'apporter sa contribution à ces recherches. Elle a en effet mesuré le champ magnétique dans un nuage et trouvé une valeur record de 140 millionièmes de gauss (1), environ trente fois supérieure à ce qu'on mesure habituellement dans l'espace interstellaire.

La lumière du ciel observée par les astronomes se décompose quand on l'analyse au spectrographe en un ensemble de « raies » de longueur d'onde bien déterminée. Chacune est caractéristique de l'atome ou de la molécule qui a émis la lumière, ce qui permet donc de l'identifier. Mais, si un champ magnétique existe dans la région d'émission, les raies sont scindées en plusieurs composantes, en vertu de l'effet Zeeman, ainsi nommé d'après le physicien néerlandais qui le découvrit à la fin du siècle dernier. Or l'écart entre les composantes est directement proportionnel au champ magnétique, ce qui permet sa mesure.

Des mesures du champ magnétique ont ainsi été faites à partir d'ondes radio (longueur d'onde de 18 centimètres) émises par les radicaux hydroxyles (2) présents dans certains nuages. Cette observation a été faite sur le radiotélescope américain de Greenbank, en Virginie-Occidentale, où une antenne de 42 mètres de diamètre peut recevoir les ondes venant d'une direction donnée. Il n'y a aucune difficulté de principe, mais l'obstacle majeur est que l'antenne collecte les ondes venant d'une région étendue de l'espace et que l'on mesure donc le champ magnétique moyen dans cette région. Or il n'a aucune raison d'être le même partout.

Un radiotélescope plus précis permettrait sans doute d'obtenir des valeurs encore bien supérieures en restreignant la région étudiée. M. Kazès, qui a fait ces dernières années plusieurs mesures de champ magnétique en utilisant le radiotélescope français de Nançay, dans le Cher, espère obtenir du temps d'observation à Pico-Veleto (Espagne), où l'Institut de radioastronomie millimétrique a installé un grand radiotélescope qui devrait permettre une étude plus précise de la répartition du champ magnétique dans les nuages (*le Monde* du 30 septembre 1985).

Comment le champ magnétique intervient-il dans la formation des étoiles ? Au départ, le nuage n'est pas homogène, certaines régions sont accidentellement un peu plus denses et attirent la matière environnante. Dans le modèle proposé par les deux astrophysiciens japonais, le champ magnétique guide les particules vers ces zones d'attraction, qui fusionnent et dont la densité augmente, ce qui fait croître le champ magnétique. Finalement, il se forme un disque, perpendiculaire au champ magnétique, où se concentre la matière.

A partir d'une densité suffisante, les chocs entre les particules tendent à éjecter certaines de celles-ci, mais elles sont retenues par le champ magnétique, sauf si elles partent perpendiculairement aux faces du disque. Le nuage se réduit finalement à un disque d'où s'échappent deux jets de matière, dans deux directions opposées.

Des nuages de ce type, dits bipolaires, ont été observés. Et c'est dans ces nuages que des champs magnétiques élevés ont été mesurés. Le disque a une épaisseur de l'ordre du dixième d'année-lumière, soit 1 000 milliards de kilomètres.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 12.)

(1) Bien que record pour les astronomes, ce champ magnétique est très faible, comparé à celui qui existe sur la Terre (0,5 gauss) ou sur le Soleil (1 gauss). Des valeurs de cet ordre pourraient être atteintes au voisinage immédiat des étoiles en formation.

(2) Le radical hydroxyle, ou OH, combinaison d'un atome d'oxygène et d'un atome d'hydrogène, est simplement de l'eau (H_2O) qui s'est dissociée par arrachement d'un atome d'hydrogène.

Lattes, le grand magasin de l'archéologie

M. FRANÇOIS LÉOTARD, ministre de la culture et de la communication, a récemment inauguré le musée et le Centre de documentation archéologique régional (CDAR) de Lattes (non loin de Montpellier, dans l'Hérault). Situés dans le même bâtiment – un vieux mas aménagé et agrandi, – le musée et le CDAR constituent désormais un ensemble unique en France.

Lattes est d'abord un site archéologique découvert en 1963 grâce à la curiosité d'un jeune garçon, Jacques Perez, et de son instituteur, Henri Prades. Sous l'impulsion de ce dernier et de son groupe archéologique Painlevé, les fouilles ont commencé plusieurs années après. Elles ont révélé qu'il s'agissait du port antique de Latera (ou Lattara), cité par Pline l'Ancien, utilisé de 450 avant Jésus-Christ environ jusqu'au deuxième siècle de notre ère, abandonné alors probablement à la suite de l'envasement du petit fleuve côtier, le Lez, qui était l'artère de communication entre la côte et l'arrière-pays.

L'Etat a acheté les dix ou vingt hectares que couvrait l'agglomération, mais les fouilles, confiées à l'équipe de recherche 290 du CNRS et dirigées par MM. Michel Bats, Jean-Luc Fiches et Michel Py, n'ont encore dégagé qu'un hectare. Pourtant, on sait déjà que Latera (ou Lattara) n'était ni indigène, ni grecque, ni romaine, mais un lieu de contact entre trois civilisations : on y retrouve donc les témoins de l'hellénisation puis de la romanisation des populations autochtones.

Depuis cette année, Lattes est aussi un chantier-école où les futurs responsables de chantiers de fouilles viennent se former pendant un mois à toutes les disciplines et techniques indispensables à l'archéologie moderne.

Lattes est, de plus, une maison de fouilles où une trentaine de chercheurs et de stagiaires, français ou étrangers, disposent de logements (assez spartiates), de laboratoires, de dépôts et de réserves, d'une bibliothèque, d'un fichier informatisé, d'ateliers de dessin et de photographie.

Lattes est enfin un musée archéologique, petit mais superbe, que son conservateur, M. Christian Landes, a conçu en deux parties. D'une part, une exposition permanente montre la continuité de l'histoire de la région, depuis la fin du quatrième millénaire avant Jésus-Christ jusqu'au quatrième siècle de notre ère. Là sont exposées, entre autres, les magnifiques verreries des troisième et quatrième siècles après Jésus-Christ trouvées dans la nécropole toute proche de Saint-Michel. Bien entendu, le musée n'est pas encore plein, et de loin, ce qui laisse beaucoup de place pour les objets qui seront découverts au cours des prochaines campagnes de fouilles. Ainsi le public sera-t-il tenu au courant de la progression des recherches.

D'autre part, une exposition temporaire sera consacrée à des thèmes régionaux. La première montre les étangs côtiers à l'époque médiévale. En outre, une salle de cinéma de cent cinquante-quatre places (à statut commercial) permet la projection de films en tout genre.

Expositions permanentes et temporaires sont réparties sur trois niveaux reliés par des plans inclinés permettant – fait rare en France – l'accès du musée aux handicapés.

Le musée et le CDAR constituent donc une symbiose unique en France entre le travail sur le terrain, la recherche, la formation et la communication. L'idée de mêler les quatre activités nécessaires à la bonne archéologie semble aller de soi. Il a pourtant fallu la détermination de M. Guy Barruol, inspecteur général de l'archéologie, et l'obstination de la municipalité de Lattes pour parvenir à la réaliser.

Il n'était pas si facile, en effet, de faire travailler à un projet commun les ministères de la culture et de la recherche, les conseils régional et général, la commune de Lattes. Notons l'effort important qu'a consenti cette petite commune de neuf mille habitants. Lattes a fourni 2,4 millions de francs sur les 16 millions nécessaires à la réalisation du musée et du centre. On comprend dès lors la fierté et la joie du maire, M. Michel Vaillat, qui a commencé son discours d'inauguration par « Aco va ben ! » (« Oui, ça va bien ! »).

Y. R.

L'empreinte du jeune Émariote

Ventes d'enfants par leurs parents, sources de textes bibliques : les tablettes trouvées dans les ruines d'une petite ville sémitique de Syrie viennent d'être publiées.

DES empreintes de pied de jeunes enfants, accompagnées du nom du petit garçon ou de la petite fille et de ses père et grand-père, ainsi que des noms d'un témoin et du père de celui-ci, constituent, sans nul doute, la partie la plus émouvante des archives découvertes sur le site de la ville antique d'Emar. Située sous la moderne Meskéné, c'est-à-dire sur l'Euphrate, dans le nord-est de la Syrie, Emar a été fouillée par une équipe française de 1971 à 1976.

Ces empreintes sont des contrats de vente, comme esclaves, d'enfants par leurs parents. Endettés ou plongés dans un état de misère extrême, ceux-ci vendaient leur progéniture, mais les nouveaux trop petits esclaves étaient laissés à leurs parents en attendant d'avoir l'âge (6 ou 7 ans probablement) d'être mis au travail. Les empreintes de pied, avec les noms, constituaient la trace irréfutable du contrat de vente qui était exécuté ultérieurement.

Située au point où l'Euphrate devient navigable (1), Emar était une modeste ville qui vivait du commerce. Sa population était sémite. Les roitelets locaux qui y régnèrent de 1340 à 1187 avant notre ère – pendant l'âge du bronze final – ne jouèrent jamais un grand rôle dans l'histoire du Proche-Orient et furent toujours plus ou moins vassaux des rois hittites. D'après la quantité de grain nécessaire pour que chaque famille reçoive rituellement, lors de certaines fêtes, un bout de « pain bénit », on pense que l'agglomération comptait une trentaine de milliers d'habitants. La cité, construite selon un plan quadrangulaire assez rigoureux, n'avait ni collecteur ni égouts. Enfin, la ville du deuxième millénaire avant notre ère a été presque arasée par les agglomérations byzantine, arabe et turque qui lui ont succédé au fil des siècles : n'en subsistent que les restes de quelques murs de briques crues et les sols.



Mais la fouille de sauvetage, due à la construction du barrage de Tabqa, a été très fructueuse. Outre les restes des maisons « ordinaires », les archéologues français ont découvert les vestiges d'un palais et d'au moins quatre temples dans lesquels ont été trouvées des archives diverses. Celles-ci sont constituées de quelque deux mille tablettes (ou fragments de tablette) d'argile. Déchiffrées et traduites par M. Daniel Arnaud, directeur d'étude à l'Ecole pratique des hautes études, les archives rédigées en babylonien et en sumérien viennent d'être publiées (2).

La moitié des tablettes publiées l'est sous forme de dictionnaires bilingues (sumérien-babylonien) ou trilingues (sumérien-babylonien-émariote) (3). Cela s'explique par le fait que les inventeurs de l'écriture, dans cette partie du monde, ont été, vers 3300 avant Jésus-Christ, les Sumériens. En cinq ou six siècles, les Sumériens ont élaboré l'écriture cunéiforme composée d'idéogrammes (issus de pictogrammes antérieurs) auxquels se mêlèrent bientôt des signes phonétiques.

« Lune » = « moon »

Lorsque les sémites (appelés Akkadiens puis Babyloniens) sont arrivés en Mésopotamie vers le milieu du troisième millénaire avant Jésus-Christ, ils ont adopté le système sumérien d'écriture. Mais le sumérien était une langue agglutinante qui n'est apparentée de près à aucune des langues actuellement connues, alors que les Akkadiens (ou Babyloniens) parlaient une langue sémitique. Les mêmes idéogrammes transcrivent donc des sons très différents selon que les textes sont rédigés en sumérien ou en babylonien. C'est ce qui se passe d'ailleurs pour les idéogrammes chinois adoptés par les Japonais. Un peu comme si, par exemple, le même croissant de lune se lisait « lune » en français et « moon » en anglais.

En outre, le sumérien a survécu de plus de 1 500 ans à la disparition de la puissance politique de ses inventeurs. Pendant des siècles, il est resté dans tout le Proche-Orient la langue savante et religieuse. D'où toutes les inscriptions bilingues sumérien-babylonien, sumérien-élamite, sumérien-vieux persan, etc., qui ont permis aux déchiffreurs de comprendre une langue en partant d'une autre.

Enfin, les habitants d'Emar parlaient un dialecte particulier, sémitique certes, mais plus proche de l'ancien arabe d'Arabie que du babylonien. D'où les dictionnaires trilingues babylonien-sumérien-émariote.

L'autre moitié des archives est faite de contrats, de bordereaux, de lettres, de testaments et aussi de textes religieux et littéraires, d'incantations, de proverbes reprenant d'ailleurs souvent des thèmes sumériens (mal traduits) ou sémitiques (issus parfois, eux aussi, du passé sumérien et repris à l'occasion dans la Bible).

La source du Cantique des cantiques

La lecture des textes d'Emar renseigne sur l'histoire des sémites du Proche-Orient. On y voit les nombreuses similitudes mettant dans un contexte commun les Emariotes et les Hébreux. Entre autres exemples, on a aussi trouvé à Emar, pour la première fois, le récit complet du mariage entre le dieu de l'orage et une jeune fille, c'est-à-dire le texte d'où est issu le Cantique des cantiques de la Bible. Le dieu principal d'Emar fut d'abord Ninourta, que l'on retrouve dans la Genèse sous le nom de Nemrod. Il fut ensuite remplacé par des divinités agraires, Baal et Dagan, ce qui est classique chez les nomades devenus agriculteurs.



« Pied de Ba'ala-bia, fille de Zadamma, fils de Kariu, homme de Satappi. Sceau de Dagan-bela, fils de Madi-Dagan. » L'empreinte, longue de 9,5 centimètres, est celle du pied d'une petite fille âgée de trois à quatre ans.

De même, les tablettes donnent des informations nouvelles sur les temps pré-islamiques, soigneusement occultés ensuite par les auteurs musulmans. Les femmes, notamment, jouaient alors un rôle religieux considérable : des prophétesses aux cheveux flottants, vouées à la déesse de la Guerre, menaient leur tribu au combat.

Ce rôle des femmes et aussi la structure d'abord assez égalitaire de la société d'Emar montrent que la population avait préservé une partie de ses traditions tribales de nomade. Mais cette société fonctionnait de plus en plus mal, car l'égalitarisme avait disparu peu à peu sous la pression des nécessités du commerce. Il y eut très vite des riches et des pauvres. Les premiers prêtaient de l'argent aux seconds à des taux faramineux : à 33 % par an dans les meilleurs des cas. D'où les ventes courantes de l'épouse et des enfants des débiteurs insolvables, ou la réduction à l'esclavage de l'emprunteur lui-même. Et encore les intérêts étaient-ils tels que le travail de ces nouveaux esclaves ne remboursait que les intérêts, jamais le principal...

Dans ces conditions, peut-être fut-ce un bien pour les Emariotes d'avoir à faire face, vers 1187 avant Jésus-Christ, à la poussée des « peuples de la mer », dont l'origine est encore imprécise, mais dont le déferlement bouleversa tout le Proche-Orient, Egypte comprise. A Ugarit (sur la côte syrienne), les envahisseurs ont fait irruption par surprise : les habitants ont tout laissé sur place, puis la ville a été détruite, ce qui explique les trouvailles extraordinaires qui y ont été faites depuis une soixantaine d'années.

Rien de tel à Emar. Les habitants, apparemment, n'ont pas attendu d'être attaqués. Ils sont partis, semble-t-il, en emportant tout ce qui leur était utile. Ils n'ont abandonné que leur vieille vaisselle et leurs archives. Que sont devenus les Emariotes ? Ils ont probablement repris la vie nomade de leurs ancêtres.

YVONNE REBEYROL.

(1) D'environ 2 500 à 1 330 avant Jésus-Christ, Emar occupait un autre site, voisin probablement de celui qui a été fouillé, comme en témoignent des textes trouvés au Proche-Orient. Pour une raison inconnue – changement du cours de l'Euphrate peut-être, – la première ville a disparu sans laisser de trace vers 1330. Une dizaine d'années après cette catastrophe, la deuxième Emar était déjà habitée.

(2) Editions Recherche sur les civilisations, Association pour la diffusion de la pensée française (relations culturelles du ministère des affaires étrangères), 9, rue Anatole-de-la-Forge, 75017 Paris. Le volume des inscriptions cunéiformes : 364 F ; celui des transcriptions et traductions : 325 F. Les deux volumes, totalisant 756 pages, ne peuvent être vendus séparément. Les autres textes d'Emar seront publiés très prochainement.

(3) Les tablettes d'Emar sont rédigées surtout en babylonien, la langue la plus utilisée à l'époque, et aussi en sumérien, en hittite (indo-européen), en hourrite (sans famille connue) et en émariote. Seules les tablettes d'argile ont résisté aux siècles. La plupart des écrits de l'époque d'Emar étaient tracés sur une couche de cire étendue sur une planchette de bois. Les tablettes en bois et cire ont disparu, bien évidemment.

539 millions de francs en 1987

L'archéologie ne devrait pas trop souffrir, en 1987, de la dureté des temps. Elle devrait obtenir, en effet, 3,2 millions de francs (hors salaires) pour son fonctionnement et 4,5 millions de francs pour la diffusion culturelle et scientifique (contre 3 millions et 4,5 millions en 1986). Pour les équipements, l'Etat donnerait en investissements 32,7 millions de francs (35,5 millions en 1986) et en subventions 13,5 millions de francs (12,5 millions en 1986). Pour le personnel scientifique et administratif, le nombre de postes passerait à 331 (328 en 1986).

A l'aube des étoiles

(Suite de la page 11.)

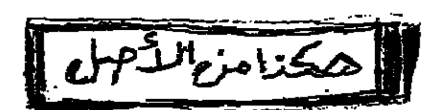
Les jets s'étendent sur quelques dizaines d'années-lumières. Ce sont des jets froids : les particules émises ont des énergies correspondant à des températures de 10 à 15 kelvins (15 degrés au-dessus du zéro absolu). Le disque tourne autour de son axe, faisant environ un tour par million d'années, et cette rotation distord le champ magnétique et produit l'effet de confinement qui maintient la matière dans le disque.

Un modèle séduisant

Quand la densité est suffisante, le modèle prévoit que la matière qui constitue le disque s'effondre sur elle-même et que le disque s'évide en un tore, au centre duquel se forme une proto-étoile. Celle-ci tourne sur elle-même, dans une direction qui n'a aucune relation avec la rotation du disque. Pour des raisons similaires à celles données pour le disque, l'étoile en formation émet deux jets de matière dans la direction de ses pôles. Il s'agit ici de jets chauds, à des températures de quelque 10 000 kelvins, qui reflètent celle de la proto-étoile dont ils sont issus. De tels jets chauds ont effectivement été observés ; le grand mérite de la théorie est d'expliquer leur existence. Auparavant, on imaginait pour la formation d'étoiles un processus explosif qui devrait envoyer de la matière dans toutes les directions.

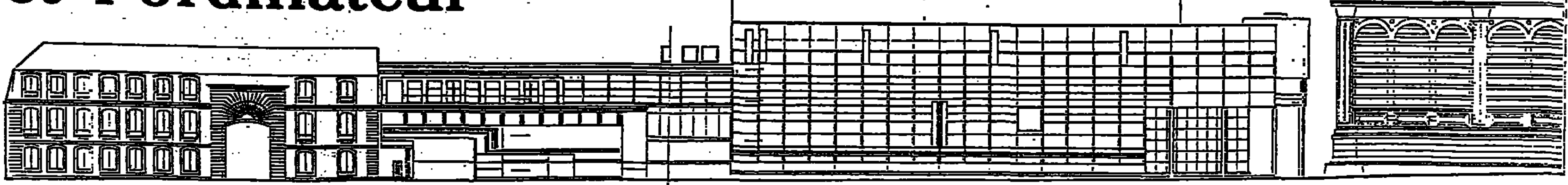
Séduisant, ce modèle reste encore fondé sur des hypothèses non vérifiées. Ainsi a-t-on prouvé que le champ magnétique joue un rôle dans les étapes finales, lorsque les densités dépassent 10 millions d'atomes par centimètre cube. Son intervention lors de la formation du nuage est en revanche encore discutée. Les nouvelles mesures projetées seront un test crucial de la théorie. Elles doivent permettre de mesurer le champ magnétique dans le disque même, et l'on pourrait alors trouver des valeurs proches du centième de gauss, bien supérieure au record actuel.

MAURICE ARVONNY.



PATRIMOINE

Les archives, la mémoire et l'ordinateur



Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN) : projet de façade sur la rue des Quatre-Fils

Le 28e congrès national des archives de France vient de se terminer. On y a longuement exploré les archives nouvelles : bandes magnétiques, films, disques, dont la conservation pose des problèmes qui sont loin d'être résolus.

Dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la fresque kilométrique de Puvis de Chavannes, le directeur des Archives nationales, Jean Favier, ouvre le vingt-huitième congrès national des Archives de France. Son thème, cette année : « Les nouvelles archives ». Deux à trois cents personnes sont dispersées sur les gradins de la vieille salle. L'acoustique est mauvaise et l'exposé du directeur à la limite de l'audible. Les congressistes, venus de tous les coins de l'Hexagone, s'hypnotisent à fixer les allégories qui ornent les murs. A la fin de la matinée, *La Physique se dévoilant devant un groupe de jeunes gens* n'aura plus de secrets pour eux. Heureusement, la suite du colloque se déroulera dans d'autres lieux, et les sociétés Kodak-Pathé et Strafor, sponsors des petits fours, n'auront pas mal fait les choses.

A l'issue de ces rencontres, Jean Favier faisait remarquer avec une discrète satisfaction qu'en vingt ans la France avait renouvelé plus de la moitié de ses bâtiments d'archives, *« un effort sans précédent dans le monde »*. Le dernier né, le CARAN (Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales) *(voir encadré)*, remplace, rue des Quatre-Fils, une série de bâtiments vétustes. Il sera ouvert au public dans moins d'un an.

Son architecture, signée Stanislas Fiszer, fait hurler une partie du voisinage, qui s'est pourtant accommodé sans murmure des espèces de cartons à chaussures qui défigurent le bout de la rue. Il sera essentiellement affecté aux chercheurs, pour lesquels des équipements spéciaux — ordinateurs, fichiers électroniques, microfilms — ont été prévus.

A Fontainebleau, le Centre des archives contemporaines — 220 kilomètres de rayonnages — fonctionne depuis 1984, mais la cellule informatique qui en est le centre nerveux n'est opérationnelle que depuis cette année. Il accueille, entre autres, la masse toujours plus abondante des bandes magnétiques, des films et des disques en tout genre qui constituent les arcanes de la *mémoire contemporaine*.

Les Archives d'outre-mer emménagent à Aix-en-Provence. Les bâtiments, construits au début des années 60, ont été doublés. Ce qui a permis de purger les caves et les greniers de la rue Oudinot, où moisissaient des tonnes de documents concernant l'ancien empire colonial français. Trois trains spéciaux ont été nécessaires pour les transporter à Aix. Le temps de digérer ce monceau de papier — quelques mois, — et le nouvel édifice sera ouvert. *« Ce sera, avec Londres et Séville, l'un des trois grands centres européens de l'histoire d'outre-mer »*, affirme avec fierté Jean Favier, qui désire mener à bien un autre projet, bien entamé : la création des archives du monde du travail.

Artisanat et techniques de pointe

« Ces archives, industrielles ou commerciales, sont très menacées. Elles disparaissent d'habitude avec les entreprises qui les génèrent, quand elles ne sont pas détruites préventivement. De plus, elles sont difficiles à traiter du fait des tris sévères qu'il faut opérer sur un ensemble extrêmement répétitif. » L'ancienne usine Motte-Bossut, à Roubaix, forteresse d'un empire textile défunt, doit les abriter après une refonte de l'édifice confiée au cabinet Aréa-Sarfati. Des dépôts semblables devraient être créés dans d'autres régions, où, par ailleurs, se poursuit activement la construction de nouveaux bâtiments d'archives : quinze d'entre eux sont en voie d'achèvement.

Autre motif d'orgueil pour Jean Favier, son laboratoire, *« le plus beau du monde »*, selon lui. Installé depuis un an au cœur du quadrilatère Rohan-Soubise, les techniques les plus en pointe y côtoient l'artisanat le plus traditionnel. Au rez-de-chaussée, les blouses blanches s'affairent autour de machines complexes : autoclaves à l'oxyde d'éthylène, tables aspirantes, raffineuses de pâte à papier, presses à thermocollage, cuves à colmatage. Les liasses à demi-dévorées par les rats, taraudées par les vers, attaquées par la moisissure, y font une cure de jouvence complète. Un ordinateur relié à une caméra — il s'agit là d'un prototype unique, spécialement conçu sur les indications des Archives nationales — est capable de mesurer le poids de pâte à papier nécessaire pour combler les moindres « manques » d'un feuillet. En un quart d'heure, une loque réduite à l'état de dentelle sera réparée.

A l'étage supérieur règne une forte odeur de cuir et de colle. Les parchemins et les reliures sont retapés comme au siècle dernier, avec une patience infinie et des instruments rudimentaires. Les peaux sont amincies au couteau. Les basanes et les nervures, refaites à la main. Un travail de Sisyphe : les volumes les plus robustes résistent mal aux innombrables manipulations dont ils sont l'objet. Ah ! si les lecteurs n'existaient pas !...

Le public, c'est vrai, a changé. Plus nombreux, il est aussi plus exigeant. Les chercheurs, par exemple, ont étendu le champ de leurs investigations depuis que le gel des archives publiques a été rabaissé à trente ans. La vogue de l'histoire quantitative a bouleversé le comportement des historiens, qui réclament pour l'établissement de leurs « séries » une masse de documents toujours plus grande. Actuellement, à Paris, 2 à 3 tonnes de papiers sont amenées chaque jour devant les lecteurs.

Rappelons qu'il y a 350 kilomètres de rayonnages dispersés sur 3 hectares de cours et de jardins. Le déferlement des généalogistes amateurs encombre chaque année un peu plus les salles de lecture. Les registres paroissiaux les plus solides ne résistent pas aux compulsions frénétiques de familles entières à la recherche de leurs racines. Ne parlons pas des plans cadastraux mis en pièces par les férus d'histoire locale. *« Ces amateurs occupent une place considérable au détriment des chercheurs et accaparent le personnel,* remarque Jean Favier. *Il faut leur faire comprendre que nous ne sommes pas seulement le Palais de la découverte, mais aussi sa clé. Il faut former ces nouveaux lecteurs : nous avons ouvert un cours d'initiation à la lecture des documents anciens. Rien que dans la région parisienne, mille deux cents personnes ont déjà été initiées de cette façon. »*

Les Archives nationales sont confrontées à deux autres problèmes : l'accroissement de la masse des documents à gérer, du fait de la généralisation de la duplication ; le changement de nature de l'archive. Le papier domine encore largement, mais pour combien de temps ? On voit apparaître des supports fragiles, des encres qui disparaissent à la lumière, des bandes magnétiques dont la durée de vie est limitée. Quand une archive n'est décodable que par l'intermédiaire d'une machine, il faut conserver ladite machine en état de marche.

Des questions inédites se posent. Que faire, par exemple, de la mémoire d'un ordinateur de gestion qui ne mémorise pas pour l'histoire et dont les raccourcis sont parfois incompréhensibles ? Le congrès qui vient de s'achever a tenté d'appréhender ces difficultés nouvelles. Un colloque international se tiendra à Paris dans deux ans, pour suivre cette mutation qui s'accélère. *« Nous sommes chargés de conserver la mémoire,* conclut Jean Favier. *Si la mémoire change de forme, nous devons changer nous aussi. »*

EMMANUEL DE ROUX.

Continuité et cohérence

Dans le vacarme et la fureur des grands chantiers parisiens, le projet du CARAN, alias Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales, est malheureusement passé un peu inaperçu : malheureusement pour ses supporters et pour les Archives nationales, qui comptaient dessus pour dépoussiérer leur image ; malheureusement pour ses détracteurs, l'Association des Quatre-Fils, qui s'est époumonée dans un silence glacé. Il faut dire qu'elle ne s'est pas donné la plus efficace des images, hésitant entre la querelle de clocher et le combat d'arrière-garde, luttant avec des arguments éventuellement controuvés contre le seul projet d'architecture contemporaine (si l'on excepte le réaménagement de l'hôtel Salé), qui fasse honneur au vieux quartier du Marais, à deux pas de la grise résidence de la Perle et du pathétique pastiche du *Parc-Royal*.

Les Quatre-Fils, c'est la rue où s'installe le CARAN. Une longue artère sinueuse qui, sous différents noms, rejoint à l'ouest la rue Etienne-Marcel et, à l'est, touche au boulevard Beaumarchais. Entre l'hôtel de Boisgelin et le bâtiment Napoléon III, aux arcatures aveugles, qui prolongeait déjà l'hôtel de Soubise, il restait une série de sympathiques et vieilles bicoques qui avaient évidemment peu de chance d'échapper à la pioche et à la mainmise de l'Etat. Restait à occuper le terrain, une surface modeste de 3 000 mètres carrés, mais ambitieuse, puisqu'il fallait y placer deux salles de lecture de trois cent cinquante et cent vingt places, trente-deux cabines individuelles et un lot non négligeable de services et de magasins. A l'issue d'un concours où huit équipes avaient été conviées, le projet de Stanislas Fiszer, architecte français d'origine polonaise, professeur à Nancy et constructeur inventif en villes nouvelles, était sélectionné par un jury peu soupçonnable d'avant-gardisme ni de lubies incontrôlées.

Passant des terres désertes des villes nouvelles au lourd voisinage du Marais, Fiszer a su faire sa conversion théorique et plastique. Toutes les provocations, tous les signaux et les appels nécessaires sur les terres arrachées aux pâturages et aux labourages ont cédé la place à une réflexion sur la continuité, la cohérence d'une rue. Il fallait faire la jonction entre les hauteurs différentes de l'hôtel de Boisgelin et du bâtiment Napoléon III, passer des façades peu ouvertes du premier à la grande masse hermétique, rébarbative et digne du second ; il fallait encore ménager l'accueil de nos érudits, l'accès du public aux jardins des Archives ; enfin, et la difficulté était d'une autre mesure que pour la rue des Quatre-Fils — rue sans unité, martyrisée par l'histoire, — il fallait que la façade intérieure prenne en compte celle de l'hôtel de Rohan, puisque le CARAN en devient, pour ainsi dire, l'aile.

Le respect des gabarits, la simplicité du vocabulaire formel et beaucoup d'ingéniosité laissent espérer pour la fin 1987 un splendide bâtiment, sans mépris pour l'architecture qui l'entoure, mais sans ces fausses modesties qui font les catastrophes façon Parc-Royal. Tout cela, les responsables des Archives nationales l'ont bien compris, qui ont soutenu sans réserve le projet Fiszer. Le dialogue, *en revanche, semble avoir* été particulièrement dur avec l'Association des Quatre-Fils, qui paraît, à travers ses critiques, n'avoir pas vraiment compris les plans et dessins de Fiszer. Il est vrai que ce dernier n'a pas facilité les choses, en livrant un des documents très techniques, très austères, sans toutes ces facilités décoratives et verdurantes qui font en général accepter n'importe quoi par les associations de quartier. L'initiation à l'architecture ne faisant pas partie du bagage intellectuel français, on a donc affaire à ce genre de quiproquo qui fait assimiler la modernité aux œuvres de Satan.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

● **Candidatures à l'Académie française.** — L'Académie française a enregistré notamment les candidatures de MM. Robert Mallet et André Miquel, administrateur de la Bibliothèque nationale au fauteuil de Marcel Arland, décédé le 12 janvier dernier. L'élection aura lieu le jeudi 4 décembre 1986. L'Académie a fixé au jeudi 6 novembre l'attribution du grand prix du roman du prix Paul-Morand et au jeudi 20 novembre celle du premier grand prix de la francophonie (400 000 francs français).

Culture

CINÉMA

Festival de New-York

Les grandes espérances des films français

Les films français ont-ils enfin leur chance aux Etats-Unis ? Plusieurs signes encourageants ont pu être enregistrés au Festival de New-York.

Voilà vingt-quatre ans que le Festival de New-York, qui vient de s'achever, *existe*. Vingt-quatre ans que son délégué général, Richard Roud, donne libre cours à sa francophilie. Richard Roud vit une partie de l'année à Paris. Il impose chaque fois deux ou trois films français.

Cette année, il a frappé un grand coup, en jouant la quantité, la qualité mais pas la facilité : *Thérèse*, d'Alain Cavalier, *Tenue de soirée*, de Bertrand Blier (rebaptisé *Menage*), *Police*, de Maurice Pialat, *l'Effrontée*, de Claude Miller (devenu *Charlotte and Lulu*), *le Lieu du crime*, d'André Techiné, *Autour de minuit*, de Bertrand Tavernier. Six films français d'un seul coup, ça ne s'était pas vu depuis la nouvelle vague.

Roud était inquiet ; il se frotte les mains, les salles ont été prises d'assaut par le public, la critique délire : *« Le film de Tavernier, le vrai chant d'amour entre la France et l'Amérique »* (Janet Maslin dans le *New York Times*) ; *« Jamais la domination du cinéma français n'a été aussi forte... »* (Vincent Canby dans le *New York Times*), et le Depardieu de *« Police »* se fait surnommer « Dirty Gerry ». Signe irréfutable d'une adoption définitive.

Etre fêté, c'est bien ; être distribué commercialement et faire un score au box office, c'est mieux, et c'est souvent là que le bât blesse. On avait le sentiment que le cinéma français faisait le plein avec le seul public du Festival, le reste de l'Amérique jouant l'indifférence totale.

Signe de changement : tous les films français présentés cette année au Festival connaissent une sortie imminente, sinon concomitante à leur présentation de gala.

Le terrain a été bien préparé : il y a trois ans, *Coup de foudre*, de Diane Kurys battait *la Cage aux folles*, et *Diva* devenait la plus forte recette du film étranger de toute l'histoire de la distribution américaine. Les grands studios s'intéressaient alors aux réalisateurs français (Diane Kurys, Jean-Jacques Annaud) ; aux sujets français (Coline Serreau prépare un remake de *Trois hommes et un couffin*) aux actrices françaises (Isabelle Huppert vient de tourner *The Bedroom Window*, pour Dino de Laurentis). L'investissement est une chose, la recette en est une autre. Et les distributeurs suivent.

Ainsi, Orion Classics a lâché une petite fortune pour les droits de la saga *Jean de Florette*, – il y a un an, personne *n'y* aurait cru. L'impact des Français au Festival de New-York a redonné du tonus à tout le monde.

Mais les deux coups de distribution les plus périlleux sont, sans conteste, *Thérèse* et *Tenue de soirée. Les distributeurs concernés* retiennent leur souffle en attendant que les dés aient fini de rouler.

Il n'est pas certain pour autant que les films français fassent un tabac dans le Wyoming. Le *cinéma* étranger – et donc français – demeure l'affaire des grandes villes, New-York en tête. La francophilie est encore un phénomène de la côte est. C'est là que le cinéma français, qui a déjà des admirateurs, est en train de trouver un public. Le plus ouvert, le public jeune, de plus en plus las du cinéma pré-digéré qu'on lui propose et qui s'interroge sur cette nouvelle vague qu'il n'a pas *connue et dont on lui parle tant*, va piocher dans les cinémathèques, les vidéothèques et à la *télévision* (le câble fait, à cet égard, un travail en profondeur admirable), et, chemin faisant, découvre les cinéastes français d'aujourd'hui, les faisant entrer dans leur affection, au même titre que les Renoir, Truffaut, Godard, Resnais ou Tati, sans souci de chronologie. Dernier élément puisé au Festival de New-York : David Byrne, *leader du groupe* rock des Talking Heads, vient de se lancer dans la mise en scène. Son « True Stories » est une série de saynètes se *déroulant* au Texas, célébration attendrie des individus, extraordinaires parce qu'ordinaires. Petits instantanés de la vie quotidienne (parade de landeaux et de tondeuses à gazon, visite dans un centre commercial), consumérisme et technologie. *David Byrne parcourt* cet univers avec un certain romantisme, un œil perplexe et un sourire à peine esquissé. Mon oncle Hulot en stetson et décapotable rouge, se baladant sans colère dans *Playtime* : publiquement, David Byrne a rendu hommage à Jacques Tati. D'autres avant lui ont parlé d'influences européennes : Paul Schrader se réclame de Bresson et *Dreyer* ; Robert Benton et Paul Mazursky de François Truffaut. Le plus souvent, cette influence joue davantage au plan des thèmes qu'au plan du style. *C'est la première fois*, semble-t-il, qu'une œuvre aussi spécifiquement américaine se révèle aussi naturellement apparentée à la sensibilité française.

La partie que joue notre cinéma *sur* le marché américain n'est pas encore gagnée, loin de là, mais elle n'a peut-être jamais *été* aussi bien engagée.

HENRY BÉHAR.

« Fantasia », de Walt Disney

L'accablant chef-d'œuvre

En 1940, le réalisateur de Blanche-Neige *décida d'explorer les rapports de la grande musique et de l'image animée. Au passage, il tenta, hélas ! de philosopher.* Fantasia *ressort avec une nouvelle bande-son, enregistrée en digital sous la direction d'Irwin Kostal.*

Un Walt Disney pour adultes qui ravit les petits ? A la corvée, les adultes. Assoupis, les petits. *Fantasia* a eu pour effet de provoquer, samedi après-midi dans un cinéma de quartier, plusieurs départs anticipés, et quelques tentatives de sédition avortées, certains ayant entrepris de taper dans leurs mains pour faire plus gai. A la fin, ceux qui ne dormaient pas bâillaient.

« Où il est, M. Fantasia ? » interrogeait un petit garçon, un peu angoissé. Et, tentant de définir ce qu'il voyait : *« C'est moitié de la musique, moitié du dessin animé. »* Oui, il s'est pris cette fois au sérieux, le papa de Mickey. Il s'est fait jouer de la grande musique, il a voulu l'illustrer. En chorégraphe de l'image animée, il a fait virevolter en bon ordre les insectes et les oiseaux, valser les fruits, les fleurs, les feuilles et les branches, danser sur pointes les hippopotames avec des élégances d'araignée. Mais il s'est voulu de plus (et, malheureusement, pendant un bon quart du film) graphiste abstrait, la main branchée comme un oscillographe sur les paramètres du son, pas seulement son « allure » ni son image induite, mais sa hauteur, son timbre, son intensité. Au milieu de la *Toccata et Fugue en ré mineur*, fleuron de cette tendance pédagogique, une petite voix s'est élevée : *« Mais alors il n'y a pas de messieurs ? »* Non, rien que du trait. Et des alliances de couleurs lavande et rose bonbon, ocre et mordoré. La silhouette de Leopold Stokovski *sur un fond violacé*, les musiciens de l'Orchestre de Philadelphie se détachant en ombres chinoises sur un rouge d'incendie de Rome, signalent ce même faible du premier Walt Disney pour la mode fluo. En 1940, c'était peut-être d'avant-garde.

Mickey-dictateur dans *l'Apprenti sorcier*, c'est rythmé, il se passe quelque chose, c'est d'ailleurs ce que *Dorothée a retenu une fois pour* toutes dans les après-midi de Noël sur Antenne 2, chacun l'a donc chez soi, enregistré. Mais la leçon d'anthropologie sur *le Sacre du printemps ! Les volcans dégoulinant* de confiture de fraise, l'insolation des diplodocus condamnés par les évolutionnistes ! Et l'accouplement des centaures dans *la Pastorale* ! *Beethoven conjugué sur* toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, envahi de rosaces, de guirlandes, de nudités crémeuses, d'amours poupins, de satyres maquillés ! Comme du papier peint de certains hôtels, on en a le cœur tout retourné.

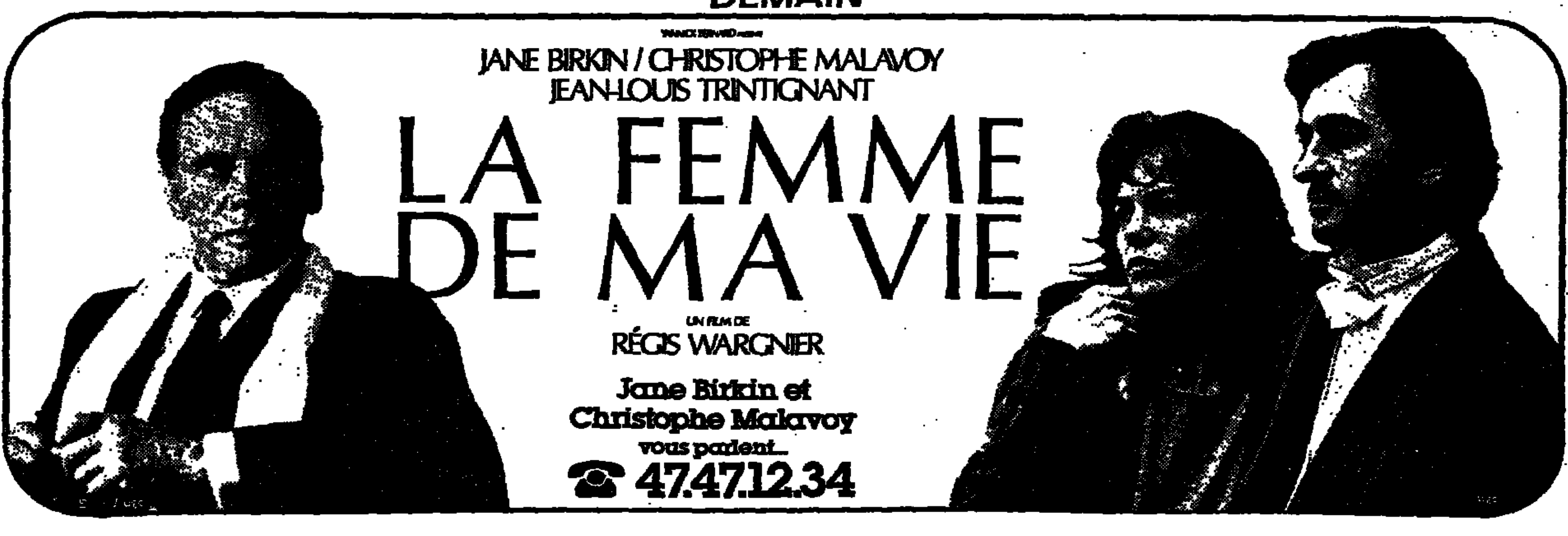

MCMXL The Walt Disney Company

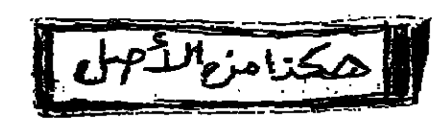
Quand enfin un chœur entonne l'*Ave Maria*, de Gounod, *fondu et* enchaîné sans complexe à *la Nuit sur le mont chauve*, de Moussorgski, quand à toutes les sorcières de Satan succède un défilé de bonnes sœurs vers un *horizon radieux, franchement*, on a besoin d'air frais.

A. R.

L'illustration en classe

Le *retour* de « *Fantasia* » *sur* les écrans est l'occasion d'un grand concours pluridisciplinaire organisé par la Ligue française de l'enseignement, l'Office de tourisme britannique et Brittany Ferries. Les élèves des écoles secondaires sont invités à écrire, sur l'un des sept thèmes musicaux du film, un texte de vingt lignes en anglais, et à l'illustrer par un dessin ou une bande dessinée. Trois classes entières (qui auront dû sélectionner leur meilleur dessin) partiront ainsi en vacances linguistiques dans différentes régions de Grande-Bretagne. Trois séjours et des bourses, de plus, sont à gagner. Rens. : Grand concours Fantasia, 21, rue Saint-Fargeau, 75020 Paris. Tél. (1) 43-58-95-66.





Culture

MUSIQUE

Création parisienne d'une œuvre de Pierre Boulez

La clarinette et son double

Un instrument s'entretient avec son alter ego enregistré sur bande magnétique. Mais l'ombre a le dessus.

Dialogue de l'ombre double : tel est le titre superbe et ambigu de la pièce que Pierre Boulez a dédiée à Luciano Berio pour son soixantième anniversaire. Après l'avoir créée à Florence il y a un an, le clarinettiste Alain Damiens en avait assuré la première française au Musica de Strasbourg avant de la donner, lundi soir, lors du concert d'ouverture de la saison de l'Intercontemporain au théâtre du Rond-Point.

Dialogue, donc : un instrument soliste s'entretient avec son alter ego enregistré. Il parle à son ombre. A son double. Mais le titre dit autre chose : que le modèle se fait doubler. Que le reflet outrepasse ses droits à la réplique. Qu'il profite de ses avantages.

L'œuvre est au carrefour de tous ces sens. A leur croisée. Comme dans *Répons (le Monde* du 9 octobre 1984), le public est placé au centre d'un réseau de haut-parleurs permettant l'amplification et la transformation du son direct (un micro en forme de pomme de douche est fixé sur le corps de la clarinette) et la diffusion zigzaguante ou tournoyante de la bande, préenregistrée par le même instrumentiste.

Les œuvres «mixtes» sur le thème de la gémellité étaient déjà nombreuses. Et on peut ne voir dans ce *Dialogue* que son exploitation radicalisée, magnifiée, «rentabilisée» au maximum par le directeur d'un institut de recherches acoustiques et musicales : dix-huit minutes de virtuosité instrumentale et technologique, de pure beauté sonore, sur une simple idée de dispositif.

Mais voilà l'ombre a le dessus. L'œuvre commence dans le noir. C'est le double enregistré qui s'exprime le premier. Et, quand les lumières s'éteignent, quand la vie a quitté la scène, cette même ombre gambade encore longtemps au-dessus de nos têtes puis s'éloigne à l'horizon dans un espace second, un «ailleurs». Cette victoire de l'ombre (jamais la musique n'a tout de même parlé de la mort aussi clairement) donne à réfléchir et à rêver. Narcisse s'est dès l'origine abîmé dans son reflet...

Si l'imagination galope, c'est peut-être aussi que l'écriture n'est pas excessivement variée. Aux guirlandes très ouvragées des premières strophes succèdent notamment une séquence de hachures et de gammes un peu plates.

Comparée au *Dialogue de l'ombre double*, une œuvre plus ancienne comme *Eclat/Multiples* (donnée en conclusion par un intercontemporain électrisé) semble plus luciférienne, éclatante, parcourue par le plaisir d'inventer. Et la clarinette avait inspiré à Boulez, avec *Domaines*, en 1968, une mise en scène plus «positive» (l'instrument soliste venait éveiller à la musique de petits groupes instrumentaux dispersés sur la scène). Mais la force de *Dialogue* est le suspens, les surprises toujours renouvelées de cet échange, où l'interlocuteur invisible prend ses libertés et, comme un miroir déformant, ne répond pas *toujours* comme il le faudrait.

A Boulez sexagénaire, Franco Donatoni avait dédicacé quant à lui un *Cadeau* (c'est son titre), beaucoup moins impressionnant et plus court, bâti non sur l'idée du double mais sur le nombre 2 : opposition de deux groupes instrumentaux, vents d'un côté, percussions et harpe de l'autre ; chocs d'une matière sonore ductile, indifférenciée, et de volumes nettement articulés et rythmés. Cette sculpture mobile, sur laquelle le temps n'a pas prise, est agitée de l'intérieur par des mouvements frénétiques, tantôt apparemment dus au hasard (quelque chose comme un vent violent dans les feuilles d'un arbre), tantôt volontaires et marqués. Elle se résout drôlement dans une sorte de fugato très rapide, pour se terminer en pied de nez.

ANNE REY.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Mélo et brelan

1 *Abondance de biens*

Il me faut une petite demi-heure pour sortir de leurs enveloppes, écosser tous ces livres qui se sont accumulés depuis mon départ de Paris jusqu'à mon retour, sur les tables, les espaces vides de la salle de séjour. Cette séance de dépaquetage ne suscite pas en moi le plaisir habituel. Cette bonne centaine de bouquins que Marie-Louise m'aide à monter jusqu'à mon grenier me rappelle que je ne suis plus depuis ce matin un auditeur libre de la lecture comme je l'ai été avec délice pendant un mois, de nouveau je vais devoir m'appliquer, rendre des comptes. *« A Bernard Frank dont l'absence m'inquiète un peu... avec amitié »*, m'écrit Claude Mauriac à la devanture de son *Mauriac et fils*, neuvième épisode de son *Temps immobile* (Grasset, 532 pages, 158 F).

Elle est gentille, au fond, elle part d'un bon naturel, la dédicace de ce grand dadais si touchant avec son intérêt maniaque pour tout ce qui bouge, apparaît à la surface des lettres, né, m'apprend Henri Lemaître dans son *Dictionnaire Bordas de la littérature française*, le 25 novembre 1914 à Paris, et qui va donc avoir dans six mois et quelques jours soixante-treize ans, grand dadais que je n'ai guère ménagé et qui ne s'en porte pas plus mal, et qui, à force de bonne conduite, d'application juvénile, me devient à la longue sympathique, presque lisible. L'âge va bien à ce vieux garçon. S'il est un jour arrière-grand-père, il n'en paraîtra que plus jeune. Plus les années passent, plus nous avons tendance à le considérer comme notre cadet, notre fils. Volontiers, on lui donnerait d'utiles conseils sur la façon d'écrire son grand ouvrage. On sent qu'il est prêt à vous écouter avec respect, à vous admirer ! Avec lui, le droit d'aînesse est renversé. Et dans le même temps, et d'une façon paradoxale, tant que Claude Mauriac est en vie, écrit son journal, on se dit que l'on a des chances de ne pas mourir, alors que l'accumulation des morts qui peuplent son livre devrait nous mettre en garde contre cette illusion. Clavel, Foucault et tant d'autres ne se sont pas assez méfiés d'être à la une de son attention respectueuse. Ils jubilaient, les pauvres, d'avoir leur chroniqueur attitré, leur gentil Joinville qui chantait leurs faits, leurs guerres, leurs exploits.

Ce petit Claude Mauriac était bien utile qui entretenait avec zèle leur légende. Certes, ce garçon n'avait pas inventé la lune, n'était pas un grand penseur, mais sa façon d'avoir toujours leurs noms à la bouche, sous la plume méritait qu'on le fît entrer dans le cercle de la famille. C'était déjà philosopher que de ramasser leurs balles. Clavel et Foucault nous ont quittés. La grosse machine de Claude Mauriac, désuète au possible, ce *Temps immobile*, continue, elle, de fonctionner cahin-caha. Et quand *les Mots et les Choses* et la *Critique de Kant* ne seront plus lus que par les candidats à l'agrégation de philosophie — le milieu entretient la flamme comme il peut — tout ce qui restera peut-être de Clavel et de Foucault, c'est d'avoir téléphoné à Claude Mauriac, d'avoir participé à des « manifs » où il se trouvait au premier rang et où, avec ses grands bras gauches, il les protégeait du mieux qu'il pouvait des violences policières. Si j'étais Gilles Deleuze, qui me semble bien placé sur la piste, pendant un temps j'espacerais mes rapports avec Claude Mauriac, je me tiendrais à carreau. J'éviterais ces rencontres de café, ces éventuels dîners en ville, ces projections de cinéma, de *signer les mêmes pétitions que* lui. Si l'on tient à sa peau, et si sympathique que soit le fils aîné du grand François, il ne faut pas trop donner des aliments à son *Temps immobile*. Cette grue a un appétit d'autruche. Elle avale tout. Vous lui tendez un doigt et c'est tout le corps qui y passe !

2 *Bernstein*

Que Claude Mauriac soit un danger, la preuve m'en est donnée aussitôt mon arrivée. Quand on rentre de vacances, dans les premières heures on a bien autre chose à faire que de s'enfoncer dans un livre à l'écart de tous. On déballe ses affaires, on aide les siens, on pare au plus pressé. A peine avais-je ouvert *Mauriac et fils* que j'oubliais mes devoirs et, couché sur mon lit, à la paresseuse, sautant d'une année à l'autre, je reprenais contact, toutes affaires cessantes, avec des gens, des écrivains que j'aurais très bien pu recevoir un autre jour. Page 24, je tombais en arrêt sur un dimanche 3 janvier 1937 (C. M. avait alors vingt-deux ans, et son père *cinquante et un ans*). *Ils avaient dîné la veille* chez les Bourdet (Edouard et Denise). C'était l'année d'*Asmodée*. Depuis 1936, depuis l'arrivée de Blum à la présidence du conseil, Edouard Bourdet avait été nommé administrateur général de cette Comédie-Française où serait jouée la première pièce de Mauriac.

On imagine la nervosité de François Mauriac. Il avait dit à son fils avant d'entrer : *« Au fond, c'est une brute. Le miracle, c'est sa voix si douce. Mais elle est ainsi parce qu'elle est blanche de rage... »* Mais d'après Claude, Mauriac est sous pression depuis deux jours. Son fils ne peut le voir sans que son père ne lui parle avec aigreur de Bourdet. Bourdet vient de refuser de monter *Judith* de Bernstein, acceptée par la précédente administration. Edouard Bourdet les quitte tôt pour aller à la Comédie-Française, où l'attend une lettre urgente de Mme Mary Marquet. Denise va s'habiller : *« Elle sort avec papa (...) En attendant le retour du chauffeur, elle s'accoude avec nous au balcon, elle sourit :*

« La fenêtre de Bernstein est toujours allumée... » Et elle se met à parler de lui, d'une façon charmante. Surtout à l'occasion de la lettre publique qu'il a écrite à propos du refus de Bourdet et dans laquelle il fait une allusion à leur ancienne liaison :

« J'ai trouvé ça petit... Du reste Henry me fuit maintenant...C'est un pauvre type. — Puisque vous en parlez, dit mon père, je trouve qu'il a été assez mufle. — C'est mon avis... Oui, il a été piteux, le pauvre Henry... Piteux ! Il n'a pas voulu me parler, l'autre soir, dans un dîner où nous nous sommes retrouvés. Et j'ai reçu le lendemain une lettre trop longue. C'est assez pitoyable... »

Le petit Claude juge bon alors du haut de ses vingt-deux ans de commenter dans son journal ce pathétique dialogue en ces termes : *« Mais ne devine-t-on pas dans ces phrases si dures une tendresse dernière, cette nostalgie d'une certaine joie dont son corps garde le souvenir ? »*

Pour tenter de faire oublier à la belle Denise ces brûlants souvenirs, François Mauriac, en galant homme, amène la femme de l'administrateur à *Tabarin*. Le lendemain, il avoue à son fils qui faisait la fête ailleurs la gêne qu'il a éprouvée : non à cause du spectacle de ces magnifiques filles *« très nues, évidemment »*, mais *« d'être vu ainsi avec une femme qui n'était pas la sienne... »* Quelle époque tout de même ! Quelles mœurs ! On voit bien que l'on était sous le Front populaire du juif Blum ! Plus de morale ! Plus de famille ! Tout fout le camp. La femme d'un administrateur général de la Comédie-Française qui parle de son ancien amant dès que son mari a le dos tourné. Un membre de l'Académie française, un grand écrivain catholique qui va voir des filles nues ! Ne nous étonnons pas si son fils Claude écrit ce dimanche 3 janvier : *« J'ai en moi cette fatigue étouffée des lendemains de fête, une lassitude supportable (...) Ou bien ne suis-je si heureux dans ma fatigue que parce que ma chair triomphe encore de ce qu'elle a fait cette nuit... »* Nous retrouverons Bernstein, dont le style semble guider la plume du jeune Claude M., de la page 412 à la page 422 du *Mauriac et fils*, au Pyla et chez Philippe de Rothschild à Mouton en août 1935. Nous apprendrons que Bernstein est brouillé à mort avec Mauriac à la suite d'une nouvelle où il crut à tort se reconnaître. *« Aujourd'hui il ne le salue pas et ne s'incline même pas devant maman. Il était là parmi les autres invités avec sa stature immense, son visage ravagé du David Golder d'Harry Baur. Un costume incroyable. »*

Mais tout s'arrange grâce au volley-ball. Claude et ses frères et ses sœurs se retrouvent dans le même camp que Bernstein. Claude le trouve charmant et plein d'esprit. Un *moment*, Claude Mauriac, très épaté par le jardin des Rothschild, ne peut s'empêcher d'écrire une phrase de petit-bourgeois que je m'empresse de souligner : *« Chaque jeu a son terrain. Tout est bien peigné, pimpant, neuf, avec des signes d'un autre temps, tel un ramasseur. Les gosses jouent si mal au tennis (cela est la seule chose qui ne se paie pas)... »* Le sport, c'est comme l'honneur, ça ne s'achète pas !

3 *Un brelan d'as*

En ce mois d'octobre où, par la force des prix, tant de livres médiocres sont lancés sur le marché à la va-comme-je-te-pousse, je vous propose trois livres qui feront votre bonheur, et le tout — soyons camelot jusqu'au bout — pour moins de 150 francs. Vous devez pouvoir vous les procurer facilement puisque les trois ont été édités cette année, en des collections plus ou moins de poche, autrement dit largement répandues. Le premier a pour titre *Cannibales et missionnaires*. C'est, je crois, le dernier roman de Mary McCarthy. Il a paru aux Etats-Unis en 1979 et a été traduit chez Fayard par Angélique Levi en 1980. J.-C. Zylberstein dans sa série « Domaine étranger » a eu la bonne idée de le rééditer en « 10-18 » en même temps que *la Vie d'artiste* (roman), *Dis-moi qui tu hantes* (récits) et *Mémoires d'une jeune catholique*.

A ma grande honte, j'ai dû abandonner à l'époque après quelques pages cet étonnant roman, plus actuel que jamais, peut-être son chef-d'œuvre. Soyez moins futile que moi. Mon deuxième est *Fumée* d'Ivan Tourgueniev (chez Stock, 40 francs, « Bibliothèque Cosmopolite »). Pas de nom de traducteur). Tourgueniev a publié ce livre en 1867. A l'âge de cinquante ans. J'avais des préjugés sur Tourgueniev. Dans les grands Russes, ce n'était pas mon favori. Ni *Récits d'un chasseur*, ni *Premier amour*, ni *Eaux printanières* ne m'avaient emballé. De la littérature trop liée à la française. Trop mièvre ou trop bien faite. Pas de folie. *Fumée*, c'est superbe. Et quelle destruction de comédie de cette fameuse âme russe.

Mon dernier, c'est *David Golder*, d'Irène Némirowski, dont nous parlait Claude Mauriac (« Les cahiers rouges », Grasset, 44 F). Ecrit à vingt-cinq ans en 1929 par une juive russe née à Kiev. Morte à trente-neuf ans à Auschwitz en 1942. Au fait, sait-on si Bernard Grasset, qui avait été enthousiasmé par ce livre, a levé le petit doigt en sa faveur pendant l'Occupation ? C'est la moindre des choses qu'un éditeur se fasse du souci pour les écrivains qui lui rapportent des sous.

Communication

Création d'un « observatoire du marché publicitaire »

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a annoncé la création d'un « observatoire du marché publicitaire », au cours d'un dîner organisé le 1er octobre par la Fédération des agences de presse. Cet observatoire, dont la création avait été proposée par M. Jean Cluzel, sénateur de l'Allier (*le Monde* du 1er octobre), serait chargé d'évaluer les transferts affectant le marché publicitaire et d'étudier les ajustements nécessaires au maintien de l'équilibre entre la presse écrite, la radio, l'affichage et la télévision.

M. Léotard a, d'autre part, précisé *que le secteur de la distribution* demeurait interdit à la publicité télévisuelle, contrairement à certains de ses conseillers, qui avaient annoncé la levée de cette interdiction dès le début de l'année 1987. Le futur observatoire aura pour tâche d'étudier l'impact de cette levée sur les ressources publicitaires des différents médias, avant qu'une décision soit prise.

● **«Télérama» bouge.** — La nouvelle formule de *Télérama* est lancée depuis le 1er ocyobre : dotée d'une typographie plus lisible, elle permet de visualiser l'ensemble des programmes au fil des heures, grâce à un système de couleurs qui tient compte des six chaînes de télévision qui existent. *Télérama*, qui annonce 55 000 exemplaires diffusés chaque semaine est surtout lu par des cadres (34 % du lectorat) et par des moins de trente-cinq ans (50 %).

Un sondage IPSOS sur Paris et l'Ile-de-France

Beau succès de RTL et de NRJ

Un sondage, réalisé entre le 16 et le 20 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 2 003 personnes âgées de douze ans et plus, donne un classement des radios sur Paris et la région parisienne. Ainsi, si l'on prend en compte les chiffres d'audience cumulée sur un jour moyen de semaine, et si on le compare avec ceux d'une précédente étude réalisée en mars dernier, on note l'ascension de RTL qui, avec 31,4 % d'auditeurs (contre 27,7 % en mars), reprend la tête des stations et domine Europe 1 qui fléchit (26,1 % contre 28,1 % en mars) et France-Inter qui se maintient (22,9 % contre 22,8 % précédemment). Avant celle-ci pourtant, s'est glissée NRJ qui continue sa progression (23,7 % contre 22 % en mars) et franchit la barre des 2 millions d'auditeurs.

Le reste du classement sera lu et décortiqué avec intérêt par l'ensemble des entrepreneurs de radios, le sondage jouant un rôle de verdict et servant de référence pour les annonceurs et les publicitaires. Après NRJ, c'est Hit FM qui, passant de 4,1 % à 5,3 %, prend la seconde place dans le palmarès des radios locales privées, suivie de RFM, stable, malgré une adaptation de son format et un gros effort publicitaire (4,4 % contre 4,5 % en mars), de 95,2 également en baisse (3,9 % contre 4,5 %) et de Skyrock dont les programmes et les efforts de promotion se révèlent au contraire très payants (3,7 % contre 2,5 % en mars).

Notons enfin l'émergence de 103,5, ancienne fréquence de Gilda, aujourd'hui exploitée par CBS et NRJ qui, sans grande publicité, fait une percée intéressante (2,1 %) ; aussi celle de Nova sur Paris intra-muros, et la confirmation d'un créneau pour Kiss FM. La déception vient sans doute de Chic FM, la station du groupe Hersant, et de Electric FM, celle du groupe Bouygues, qui, malgré des moyens impressionnants, font des scores insignifiants.

A. Co.

L'OPE des Presses de la Cité

M. De Benedetti toujours seul en lice

La reprise de la cotation des Presses de la Cité, suspendue le 23 septembre, après l'annonce de l'OPE (offre publique d'échange) lancée par M. Carlo De Benedetti sur le numéro deux français de l'édition, était l'événement attendu à la Bourse de Paris, le 6 octobre. S'il a progressé de 20,24 %, pour clôturer à 2 910 francs, le titre n'a pourtant pas tenu toutes ses promesses.

Ceux qui attendaient une envolée spectaculaire des cours ont été déçus : un main « anonyme » a offert beaucoup de papier pour satisfaire une bonne partie de la demande, plaçant ainsi, selon l'expression d'un professionnel, *« un couvercle sur la hausse »*. Une opération, destinée semble-t-il, à maintenir l'intérêt des investisseurs pour l'offre publique d'échange. Celle-ci a été proposée sur la base de trois actions Cerus plus un supplément en espèces de 700 francs pour une action des Presses de la Cité. Chaque titre des Presses peut en outre être payé 2 800 francs net, dans la limite maximale de quatre actions.

Dès lors, une hausse trop forte des Presses de la Cité en bourse aurait rendu les conditions de l'OPE moins alléchantes. Quant à la contre-*offensive dont on parlait* beaucoup, le 6 octobre au Palais Brongniart, elle n'a pas encore pris corps. Les noms de Hachette, de Bertelsmann, de Havas ou de Générale occidentale (qui appartient à M. James Goldsmith, le patron de *l'Express*), continuent d'être cités. Mais le 7 octobre au matin, la Compagnie des agents de change n'avait reçu la candidature d'aucun de ces « prétendants » désignés par le marché.

La crise de l'Imprimerie moderne de Paris

Le Livre CGT souhaite la création d'un pool parisien d'impression

Le Comité intersyndical du Livre parisien (CGT) se rendra en délégation, le 8 octobre, au siège de la Société centrale d'études Marcel-Dassault, qui détient 46 % des parts de l'Imprimerie moderne de Paris (IMP, ex Georges-Lang), aux côtés d'organismes émanant des pouvoirs publics comme la Société nationale des entreprises de presse (SNEP) et l'Institut de développement industriel (IDI).

Le Livre CGT exigera de l'actionnaire principal *« qu'il assume toutes ses responsabilités d'actionnaire et participe de manière positive à la recherche de solutions crédibles et acceptables »*. L'IMP, qui imprime notamment une partie de la nouvelle formule de *Jours de France, Point de vue-Images du monde* et le mensuel *Ville de Paris*, connaît des difficultés qui l'ont menée à la cessation de paiement *(le Monde* du 11 juin). Le Livre CGT souhaite la création d'un pool parisien d'impression qui regrouperait l'IMP, l'Imprimerie de Maisons-Alfort, et qui bénéficierait du transfert des matériels de l'imprimerie Héliogravure de France de Noyon (Oise).

La direction de l'IMP juge cette solution *« irréaliste »*, tant que la restructuration des deux imprimeries n'aura pas été menée à bien. Selon elle, *« il manque 3 millions de francs à l'IMP, d'ici à la fin de l'année »*, ce qui nécessite des mesures urgentes dont des licenciements. Un plan aurait été d'ailleurs préparé par la direction de l'imprimerie, qui prévoit cent vingt suppressions d'emploi *dont une centaine de licenciements secs*.

● **Gérard Streiff nommé rédacteur en chef adjoint de « Révolution ».** — Gérard Streiff vient d'être nommé rédacteur en chef adjoint de l'hebdomadaire communiste *Révolution*. Correspondant de *l'Humanité* à Moscou depuis juin 1982, Gérard Streiff, qui est membre du comité central depuis le vingt-troisième congrès (mai 1979), a collaboré à la « Polex » (section de politique extérieure du PCF) de 1973 à 1982, sous la direction d'abord de Jean Kanapa, puis de Maxime Gremetz, qui en est toujours le responsable. Gérard Streiff secondera Jean-Paul Jouary, membre du comité central depuis le vingt-cinquième congrès (février 1985) et rédacteur en chef de *Révolution*, en remplacement de Joë Metzger, écarté à l'issue de ce congrès.

D'autre part, à l'occasion du cinquantième anniversaire du Front populaire, *Révolution* édite un ouvrage commémoratif, joliment illustré, sur 1936. Souvenirs pour les anciens, histoire pour les autres. (*1936*, édité par *Révolution*, 108 pages, 98 F.)

Un mandataire de justice à l'ACP

La direction de l'Agence centrale de presse (ACP) a demandé au tribunal de commerce de Paris de désigner un mandataire de justice. Celui-ci sera chargé d'aider le conseil d'administration et la direction de l'ACP à élaborer et à mettre en place des solutions qui lui permettraient de sortir de la crise qu'elle traverse, due à un déficit global de 9,3 millions de francs. Il aura également la charge de faire respecter les engagements souscrits par les clients de l'agence (*le Monde* du 2 octobre).

● **Les maires des grandes villes et la Haute Autorité.** — L'Association des maires des grandes villes de France, présidée par M. Jean-Marie Rausch (UDF-CDS), sénateur et maire de Metz, a regretté le 6 octobre dans un communiqué le refus de la Haute Autorité d'autoriser la mise en exploitation de Paris-Câble. Un refus qui *« risque d'entraîner pour la société et ses partenaires des difficultés financières de nature à compromettre son développement »*. Pour l'association, *« la montée en charge des réseaux câblés est déjà — par nature — suffisamment lente sans que des difficultés de ce genre retardent encore la mise en exploitation des réseaux »*.

● **M. Chaussonnière, PDG de Computerworld communications France SA.** — M. François-Xavier Chaussonière, directeur du *Monde informatique*, a été nommé PDG de la filiale française du groupe de presse Computerworld Communications, en remplacement de M. Axel Leblais. Computerworld Communications SA France publie *le Monde informatique*, *le Monde des télécoms* (qui n'appartiennent pas à la SARL *le Monde*) et *Distributique*, et prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 85 millions de francs en 1986. La maison mère, installée à Boston, publie, dans vingt-cinq pays, soixante-cinq titres différents.

● ***Le Matin de Paris* lance *le Réveil-Matin*.** — Quatre suppléments au *Matin* sont parus le samedi 4 octobre : *le Réveil-Matin*, à vocation satirique, qui contient des chroniques et des croquis d'auteurs de bandes dessinées (Rosy, Max Cabannes, Yves Chaland, etc.), un cahier loisirs, un ensemble radio-télévision et un supplément livres. Tous les quatre sont encartés dans *le Matin* et vendus, chaque samedi, au prix de 8 F. Fabriqués par l'imprimerie des *Dernières nouvelles d'Alsace* (Strasbourg), la seule à réaliser ce mode de pliage et d'encartage, ils accompagnent la relance du *Matin*.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ELVIRE/JOUVET-40, Athénée (47-42-67-27), 20 h 30.

LES CHIENS DE PLUIE, Tintamarre (42-87-33-82), 21 h 30.

ADAM ET ÈVE, Cité, Resserre (45-89-38-69), 20 h 30.

PERROTIN-LURTECHE, Cité, Resserre (45-89-38-69), 22 h.

VOLTAIRE, Cité, Galerie (45-89-38-69), 20 h 30.

PIERRE DESPROGES, Théâtre Grévin (42-46-84-47), 20 h 30.

LE VESTIAIRE, Théâtre des 50 (43-55-33-88), 20 h. 30.

TUEUR SANS GAGES, Neuilly, Athletic (42-58-27-63), 20 h.

ON NE MEURT PAS AU 34, Huchette (43-26-38-99), 21 h 30.

BABY SITTING, Déchargeurs (42-36-00-02), 20 h.

LE NÈGRE, Bouffes Parisiens (42-96-60-24), 21 h.

CHAT EN POCHE, Potinière (42-61-44-16), 21 h.

VAUTRIN/BALZAC, Châtenay, Campagnol (46-61-14-27), 20 h30.

DON CARLOS, Théâtre de la Ville (48-87-54-42), 20 h 30.

EST PERMIS CE QUI CONVIENT, Guichet (43-27-88-61), 21 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (Palais Garnier) (47-42-57-50), 18 h 30 : Don Carlos; – *Salle Favart* (42-96-06-11) : Concours de danse.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Bérénice.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (42-77-50-97), 20 h 30 : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

CHAILLOT (47-27-81-15), 20 h 30; 20 h 30 : la Clé, d'Eugène Labiche et Alfred Duru.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Repasseuse.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE-THÉATRE (43-38-19-70), 18 h 30 : Mystère Bouffe.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), mar. 19 h : Elvire Jouvet 40.

BOUFFES DU NORD : voir Festival d'automne.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre, à partir du 3.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (42-77-50-97), 20 h 30 : la Tour de Nesle.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74), 20 h 30 : Héloïse et Abélard « Jours tranquilles en Champagne ».

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : Buddy et Fladdo brûlent les planches.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : la Parpaillotte - Souricette - L'Histoire du tigre.

CHATEAUROUGE (42-52-44-94), 20 h : Vibrations posthumes.

CITHEA (43-57-99-26), 20 h 30 : Savez-vous faire cuire un œuf ? – Sylphide.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Scapin.

ESPACE CARDIN (42-66-27-81), 20 h 30 : la Villa bleue.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h : Théâtre de feu.

ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Aux armes citoyens.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Vingt ans de pianos forcés.

GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18), 20 h 45 : Selon toute ressemblance.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Duels for one ; 21 h : Happy Days.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-86-04-06), 20 h 45 : Marx loutre Mary.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) à 20 h 15 : la Dragne ; à 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

HUCHETTE (43-26-38-99) à 19 h 30 : la *Cantatrice chauve* ; *à 20 h 30 : la Leçon.*

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : le Système Ribadier.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 30 : l'Amour goût ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ecoute petit homme.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : le *Silence éclaté.*

MARIGNY (42-66-20-75), 21 h : les Brumes de Manchester.

PETITE SALLE (42-25-20-74), 24 h : l'Homme gris.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Dad ; 20 h 30 : la Bête dans la jungle ; 22 h : le Lieutenant Gustel.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : les Petits Oiseaux.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MODERNE (48-74-10-75) (D. soir, L.), 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.

MONTPARNASSE (43 - 22 - 77 - 74) Grande salle 20 h 45 : la Maison du lac ; Petite salle 21 h : Violences.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Le mal court.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Un amour de Punk.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65) 20 h 30 : Un bain de ménage – Mon Isménie.

PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 18 h 30 : les Mystères de Paris ; 20 h 45 : Faisons un rêve.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : Antigone ; II : 20 h 30 : Huis clos.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Tel quel.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petite salle : le Bain de Diane.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A Star is beur ; 21 h 30 : Poivre de Cayenne; 22 h 30 : Mémoire à suivre ; ven. 18 h 30 : Buffo.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : American Buffalo.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : le Tombeur.

Music-hall

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02), 20 h 30 : G. Bedos.

LA COUPOLE (43-20-14-20) (*D., L.*), 19 h 30 : Eclats de nuit.

FOLIES PIGALLE (48-78-25-56), 24 h : *Marie-France.*

GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 48 : F. Perrin.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : C. Lara.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), 20 h 30 : Th. Le Luron.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : M. Sergent.

THEATRE GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : P. Desproges.

Opérettes, comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89), 20 h 30 : la Valise en carton.

DÉJAZET, TLP (48-87-97-34), 21 h : la Petite Boutique des horreurs.

Les concerts

Lucernaire, 18 h : Ch. Chareyrac, L. *Menici* (Strauss).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre national de l'Ile-de-France, dir. O. D'Narc (Bach, Stravinski, Beethoven).

Radio-France, 18 h 30 : (Ducol, Gassin, Fénelon...).

Eglise St-Séverin, 20 h 30 : J. Alain, J.-L. Serre, H. Schauerte.

Eglise St-Séverin, 20 h 30, intégrale des œuvres d'orgue de Jehan Alain.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : S.A. Evans.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), Viva Maria.

CITHEA (43-57-99-26), 19 h 30 : les Blaireaux.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 21 h : A. Boyer.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Level 42.

OPÉRA NIGHT (42-96-62-56), 21 h : N. Cave.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : E. Caumont.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 22 h : M. Slim.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : J. Lacroix, dern. le 4.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : M. Waters.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : O. Piro Quintet.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre national de Chaillot 21 h : Chœur Dong.

Bobigny, *MC 93, les 6, 7, à 21 h* : Alcestis.

Bouffes du Nord 20 h 30 : le Discours aux animaux.

Comédie-Française, à 20 h 30 : Bérénice.

Vitry, Studio-Théâtre, 20 h 30 : la Métaphysique d'un veau à deux têtes.

Créteil, Maison des arts, 20 h 30 : Compagnie Bagouet.

Mardi 7 octobre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Sixième étage, de M. Cloche ; La cinémathèque de la danse ; 19 h, Pajama Game, de S. Donen et G. Abbott ; 21 h, Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Mercury, 8ᵉ (45-62-96-82).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85).

A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; V.f. : Français, 9ᵉ (47-70-33-88).

AUTOUR DE MINUIT (Fr., A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Hautefeuille, *6ᵉ (46-33-79-38)* ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8ᵉ (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; V.f. : Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10ᵉ (47-70-21-71) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65) ; Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2ᵉ (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : *Forum Orient Express, 1ᵉʳ* (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; *Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94)* ; Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79). – *V.f. : Rex,* 2ᵉ (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06).

CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (46-34-25-52).

LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2ᵉ (42-33-54-58).

CORPS ET BIENS (Fr.) : Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40) ; Espace Gaîté, 14ᵉ (43-27-95-94).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; V.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Bastille, 11ᵉ (43-07-54-40) ; Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

CRITTERS (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46). – V.f. : Parnassien, 14ᵉ (43-20-32-20) ; V.f. : Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Maxéville, 9ᵉ (47-70-72-86).

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14ᵉ (43-27-95-94).

LA FEMME SECRÈTE (Fr.) : Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19).

GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14ᵉ (43-21-41-01).

GINGER ET FRED (It. v.o.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

HANNAH ET SES SŒURS (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40). – V.f. : Capri, 2ᵉ (45-08-11-69).

HAVRE (Fr.) ; Studio 43 (h.sp.) 9ᵉ (47-70-63-40).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9ᵉ (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : République Cinéma, 11ᵉ (48-05-51-33).

HITCHER (int. - 13 ans) (A., v.o.) (*) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46).

HOUSE (A., V.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16). – *V.f. : Rex,* 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, *6ᵉ* (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-94-40) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94) ; Secrétan, 19ᵉ (42-41-77-99).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA TERRE (A. v.f.) : La géode, 19ᵉ (42-45-66-00).

L'INVASION VIENT DE MARS (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9ᵉ (48-78-81-77).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Quintette, 5ᵉ (46-33-79-38) ; Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; Maxéville, 9ᵉ (47-70-72-86) ; Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; *Montparnasse Pathé, 14ᵉ* (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (42-26-12-12) ; Gaumont Richelieu, 2ᵉ (42-33-56-70) ; Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Quintette, 5ᵉ (46-33-79-38) ; 14 Juillet Racine, 6ᵉ (43-26-19-19) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Montparnos, *14ᵉ* (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9ᵉ (48-78-81-77) ; Lumière, 9ᵉ (42-46-49-07).

LE MAL PAR LE MAL (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9ᵉ (45-08-96-45).

MELO (Fr.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Reflet Médicis, 5ᵉ (43-54-42-34) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00) ; Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79).

LE MOME (*) (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

MONA LISA (*) (Brit. v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34) ; Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08).

MORT UN DIMANCHE DE PLUIE (*) : UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70) ; Saint-André des Arts, 6ᵉ (43-26-48-18) ; Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04). – V.f. : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76). – V.f : Lumière, 9ᵉ (42-46-49-07).

NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Forum, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; *Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03)* ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Secrétan, 19ᵉ (42-41-77-99) ; Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

*NUIT DE NOCES CHEZ LES FAN*TOMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Saint-Ambroise (h.sp.), 11ᵉ (47-00-89-16).

OTELLO (Fr.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; UGC Champs-Elysées, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Bienvenue Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8ᵉ (43-59-31-97). – V.f. : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).

LE PALTOQUET (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Richelieu, 2ᵉ (42-33-56-70) ; Quintette, 5ᵉ (46-33-79-38) ; Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

PIRATES (A., v.o.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

PYGMÉES (Fr.) : Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).

QUI TROP *EMBRASSE...* (Fr.) : Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).

LA RAGE DE VIVRE (A., v.o.) : Forum *Orient Express*, 1ᵉʳ (42-33-42-26).

LE RAYON VERT (Fr.) : Forum, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Saint-Germain des Prés, 6ᵉ (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77) ; Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Reflet Balzac, *8ᵉ (45-61-10-60)* ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19) ; FLM Saint-Jacques, 14ᵉ (45-89-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00).

RECHERCHE SUSAN *DÉSESPÉRÉ*MENT (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

ROMÉO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Vendôme (le mat.), 2ᵉ (47-42-97-52).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : *Studio Médicis (h.sp.), 5ᵉ (43-54-42-34).*

RUNAWAY TRAIN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6ᵉ (43-26-80-25).

LE SEXE DU DIABLE (Esp., v.o.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86).

SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2ᵉ (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13ᵉ (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65).

LE TANGO DE NOTRE ENFANCE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6ᵉ (45-44-28-80) ; Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76).

THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Saint-André des Arts, 6ᵉ (43-26-48-18) ; *UGC Odéon, 6ᵉ* (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; *UGC Biarritz, 8ᵉ* (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (43-29-11-30).

TOUCH OF ZEN (Chinois, v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5ᵉ (43-26-79-17) ; Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2ᵉ (45-08-11-69) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82). – V. f. : Grand Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Bastille, 11ᵉ (43-07-54-40) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; Pathé Wépler, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

YIDDISH CONNECTION (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2ᵉ (45-08-96-45) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON, film américain d'Ivan Reitman, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; *14-Juillet Odéon, 6ᵉ* (43-25-59-83) ; Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; George-V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Parnassiens, *14ᵉ* (43-20-32-20) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06). - V.f. : *Gaumont-Richelieu, 2ᵉ* (42-33-56-70) ; Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) ; Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Bastille, 11ᵉ (43-07-54-40) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Secrétan, 19ᵉ (42-41-77-99) ; Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

DE L'ARGENTINE, film français de *Werner Schroeter, v.o.* : 14-Juillet Parnasse (43-26-58-00) ; Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).

DEMONS (**), film italien de Lamberto Bava, v.o. : UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16). - V.f. : UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (43-43-01-59) ; *Images, 18ᵉ* (45-22-47-94).

831, VOYAGE INCERTAIN, film français de Jean-Louis Ligneras : Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76).

MISSION, film britannique de Roland Joffé, v.o. : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6ᵉ (42-22-72-80) ; Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-70-76-23)) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, *13ᵉ* (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15ᵉ (43-06-50-50) ; *Mayfair, 16ᵉ* (45-25-27-06) ; *Maillot,* 17ᵉ (47-48-06-06). - V.f. : Gaumont Richelieu, 2ᵉ (42-33-56-70) ; Saint-*Lazare Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43)* ; Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-60-74) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Wepler, 18ᵉ (45-22-46-01).

TAROT, film allemand de Rudolf Thome, v.o. : Forum, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5ᵉ (46-33-63-20) ; Elysées Lyncoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; *Parnassiens, 14ᵉ* (43-20-30-19).

TEX ET LE SEIGNEUR DES ABYSSES, film italien de Duccio Tessari, v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00).

WELCOME IN VIENNA, film autrichien d'Axel Corti, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5ᵉ (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

MARDI 7 OCTOBRE

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », *14 h 30, 6, boulevard Henri-IV* (Vieux Paris).

« Les sinistres cachots souterrains de *Bicêtre, les cours des massacres de sep*tembre, de la guillotine, les expériences de l'aliéniste Pinel », 14 h 45, métro Le *Kremlin-Bicêtre (M. Banassat).*

« L'Opéra et ses souterrains », 13 h 30, marches Opéra (Paris Passion).

« L'exposition Paul Poiret », 15 h 10, rue Pierre-1ᵉʳ-de-Serbie (M. Hager).

« L'Opéra de Paris et ses sous-sols », 14 heures, hall (S. Rojon) ; ou 13 h 30 (P.-Y. Jaslet).

« L'Opéra », 14 heures, hall (D. Bouchard).

« Histoire et fonctionnement de l'hôtel des Ventes », 15 heures, métro Richelieu-Drouot, sous grosse horloge (M. Ragueneau).

« Versailles : les salons de la préfecture », 14 h 30 devant grilles préfecture (Office de tourisme).

« L'atelier d'un planeur d'étain », 15 heures, angle rue et passage des Gravilliers (AITC).

« Dans les coulisses de l'Opéra », 13 h 15, vestibule d'honneur (Mᵐᵉ Hulot).

« La Bibliothèque nationale et la galerie Colbert rénovée », 15 heures, hall d'honneur, 58, rue Richelieu (Mᵐᵉ Allaz).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Mᵐᵉ Bachelier).

« Eglises du Marais : Saint-Paul, Saint-Louis, Saint-Gervais, Saint-Protais », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Mᵐᵉ Vermeersch).

« Images du dix-huitième arrondissement dans sa mairie », 15 heures, 17, rue des Batignolles (Paris et son histoire).

« Les extérieurs du Louvre de A à Z et la Cour carrée enfin rouverte au public », 15 heures, *sortie métro Louvre* (Paris et son histoire).

« Les hôtels du quartier du Temple », *15 heures,* sortie métro Temple (G. Botteau).

« Le Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

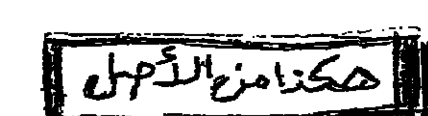
CONFÉRENCES

Maison de l'Europe, 35-37, rue des Francs-Bourgeois, 20 h 45 : « L'inconscient familial et ce qu'on appelle les enchantements » (M. Lempert).

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « Peinture occidentale : le gothique international » ; 17 h 30 : « Les transformations de la société au dix-neuvième siècle » ; 19 heures : « Cours d'histoire de l'art : les Carolingiens ».

Mairie du 1ᵉʳ arrondissement, 4, place du Louvre, 17 h 30 : « Les opérations militaires franco-anglaises dans la Baltique pendant la guerre de Crimée » (colonel Ramé).

Mairie du 18ᵉ arrondissement, 1, place Jules-Joffrin, 14 h 30 : « L'entretien physique des personnes âgées » (Projection films et débats avec participation Caisse primaire assurance-maladie).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 7 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Le veto.
▶ De Daniel Goldenberg, réal. Daniel Moosmann.
Premier épisode : *Changement d'air*. Avec Sady Rebbot, Marie-Christine Descouard, Anne Teyssèdre

21 h 35 Contre-enquête.
▶ Emission proposée par Anne Hoang.
Au sommaire : *Dans le collimateur* ; *Le devoir de réponse* ; Une leçon de gymnastique ; Un exil ; Le balcon.

22 h 50 Journal.

23 h 5 C'est à lire.
Avec Daniel Cohn-Bendit pour son livre, *Nous l'avons tant aimée, la révolution*, et Harlem Désir.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Les dossiers de l'écran.
D'Armand Jammot. Film : *le Maître d'école*. ■
Film français de Claude Berri (1981), avec Coluche, Josiane Balasko, Jacques Debary, Roland Girand.

22 h 15 Débat sur le thème : Rentrée 1986, où en est l'école ?
Avec René Monory, ministre de l'éducation nationale ; Jean Foucambert, chargé de recherche à l'Institut national de la recherche pédagogique ; Pierre Barnley, ancien instituteur, auteur du livre *L'école est finie* ; Mme Marie-Claude Bartholy, professeur, et Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI, des parents, des instituteurs.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance.
Soirée Mickey Rooney.
20 h 45 1er film : Invasion secrète ■
Film américain de Roger Corman (1963), avec Stewart Granger, Raf Vallone, Mickey Rooney, Edd Burnes.
22 h 20 Eddy Mitchell. Dessins animés ; variétés...

22 h 45 Journal.

23 h 5 La dernière séance (suite).
2e film : La rafale de la dernière chance ■
Film de Howard W. Koch (1958), avec Mickey Rooney, Clifford David, Harry Millard, John McCurry... (v.o.).

CANAL PLUS

20 h 35, cinéma : Joyeuses Pâques ■, film français de Georges Lautner (1984), avec Jean-Paul Belmondo, Sophie Marceau, Marie Laforêt, Rosy Varte ; **22 h 5, Flash d'informations** ; **22 h 20, cinéma : l'Amour en douce** ■, film français d'Edouard Molinaro (1985), avec Daniel Auteuil, Jean-Pierre Marielle, Emmanuelle Béart, Sophie Barjac ; **23 h 45, cinéma : les Chaussons Rouges** ■■, film français de Michael Powell (1948), en v.o., avec Moira Shearer, Anton Walbrook, Marius Goring ; **1 h 55, Rawhide.**

LA « 5 »

20 h 30 Série : Thriller ; 21 h 45 Série : Kojak ; 22 h 35 Série : Arabesque. (De 23 h 25 à 2 h 25 Rediffusions.)

TV 6

20 h Tonic 6 ; 23 h NRJ 6 (rediff.) ; **0 h Tonic 6.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps. Revue d'actualité ; Feuilletons-reportages : Le handicap, la prothèse, les critères de choix et le moment de la pose ; plaisirs et déconvenues de la sexualité : génitalité et sexualité, couple et individu ; L'architecture médicale : le médecin dans l'hôpital ; Dossier : Structures de soins adaptées.

21 h 30 Musique : Diagonales, ou l'actualité de la chanson française et étrangère.

22 h 30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 30 Les mardis de la musique de chambre. En direct du grand auditorium. Musique à découvrir : Horizons vertigineux, de Ducol ; Arcane, de Gaussin ; Epilogue, de Fénélon ; Catalogue d'oiseaux pour piano, extrait : Le chocard des Alpes ; Vingt regards sur l'Enfant Jésus, pour *piano, extrait : Regard des anges, de Messiaen, par Louise* Bessette et Jay Gottlieb au piano ; à 20.05, Jazz d'aujourd'hui : Lecture au laser ; à 20.30, Les temps retrouvés : Quatuor à cordes no 5, op. 3, de Jadin ; Les Quintes, quatuor à cordes en ré mineur, op. 76 no 2, de Haydn ; Quatuor à cordes, de Wolf ; à 22.30, Récital.

24 h Les soirées de France-Musique. Poissons d'or.

Mercredi 8 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h 50 *Vitamine.*
Invitée : Kim Wilde.
16 h 25 Série : L'étrange Monsieur Duvalier.
17 h 25 Feuilleton : Le canon paisible. (2e épisode).
18 h 25 Mini-journal, pour les jeunes.
18 h 40 La vie des Botes.
19 h 10 Feuilleton : Santa Barbara.
19 h 40 Cocoricocoboy.
19 h 55 Tirage du Tac-o-Tac.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Série : Arsène Lupin.
D'après l'œuvre de Maurice Leblanc. Réal. Fritz Umgelter. *Double jeu.* Avec Georges Descrières, Yvon Bouchard, Andréa Dahmen, Gunter Sporrle, Bernd Helfrich...
Déguisé en Lutz Pindor, comte Pryberch-Artikoffen, le gentleman cambrioleur se rend dans un cercle hippique des Alpes bavaroises où le maître de manège vient d'être assassiné...
21 h 30 Variétés : Un soir aux courses.
Emission de Guy Lux, en direct de Vincennes.
Des courses de chevaux, d'interviews, des chansons de Carlos, Stéphanie, Michèle Torr, Sandra, Julie Pietri, Marc Lavoine, Renaud, Alphaville.
23 h 30 Journal.
23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13 h 50 Téléfilm : L'affaire Graziosi.
De Michèle Massa (rediff.). Avec Jean-Pierre Cassel, Roberta Paladani, Alessandro Haber...
16 h 55 Récré A 2.
17 h 40 Terre des bêtes.
18 h 5 *Feuilleton* : Capitol.
18 h 30 Magazine : c'est la vie. Le cœur.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 5 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 L'heure de vérité.
Emission présentée par François-Henri de Virieu.
Invité : Laurent Fabius.
▶ L'ancien premier ministre sera interrogé par François-Henri de Virieu, Albert du Roy, Michèle Cotta, et Jean-Louis Lescène, qui présente les questions des téléspectateurs.
21 h 55 Le dossier d'Alain Decaux.
150 millions de fausses livres sterling pour Hitler.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h Documentaire : Splendeur sauvage.
14 h 30 Série : Bizarre, bizarre.
14 h 55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17 h 2 Feuilleton : Davy Crockett.
17 h 25 Dessin animé.
17 h 30 Série : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
17 h 55 Croqu'soleil.
19 h Le 19-20 de l'information.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.
20 h 4 Les jeux à Vienne.
20 h 35 Variétés :
Embarquement immédiat. Emission de M. et G. Carpentier.
Avec Marlène Jobert, Catherine Lara, Michel Boujenah, André Dussolier, Yves Duthei, Jean-Luc Lahaye, Mylène Farmer, le groupe Gold, Viktor Lazlo, Jesse Garon, Chantal Goya, Yves Lecoq, Jenna de Rosnay, Philippe Chatel, Pierre Bachelet, Linda de Suza, Bonnie Tyler.
21 h 55 Magazine : Thalassa.
22 h 45 Journal.
23 h 15 Magazine : Mach 3.
23 h 40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14 h (et 17 h 50) Cabou Cadin ; 14 h 25, Téléfilm : L'amour en cavale ; **16 h 5, Téléfilm : Les aventuriers du Nouveau-Monde ; 18 h 5, Dessins animés ; 18 h 15, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Zénith ; 20 h 5, Starquizz ; 20 h 30, Les triplés ; 21 h, Cinéma : Christine.** ■ Film américain en v.o., de John Carpenter (1983), avec Keith Gordon, John Stockwell, Alexandra Paul ; **22 h 50, Flash d'information ; 23 h, Cinéma : Au-dessus du volcan.** ■■ *Film américain en v.o., de John Huston (1984)*, avec Albert Finney, Jacqueline Bisset, Anthony Andrews ; **0 h 45, Cinéma : Haute tension.** □ Film américain de Rémi Kramer (1981), avec Ben Garzzara ; **2 h 35, Série : Cisco Kid.**

LA « 5 »

13 h 50, Série : Arabesque ; 16 h 45, Dessin animé : les **Schtroumpfs ; 17 h 35, Série : Shérif fais-moi peur ; 18 h 25, Série : Riptide ; 19 h 15, Série : Happy days ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 45, Série : L'inspecteur Derrick ; 22 h 50, Série : Arabesque ; 0 h 5, Série : Thriller ; 1 h 20, Série : L'inspecteur Derrick ; 2 h 25, Arabesque.**

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6. Invitée : Camille de Casabianca ; **19 h, NRJ 6.** Invité : Jean-Pierre Mader ; **20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6** (rediff.) ; **0 h, Tonic 6.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire. Invité : Joseph Guglielmi ; Portrait : Pierre Dhainant pour son livre Terre des voix ; Reportage : Démosthène Dawetis.

21 h 30 Musique : Perspectives du XXe siècle (enregistrement public le 22 mars 1986 à l'auditorium 106 de la Maison de Radio-France) : Orion, de Vivier ; Splyting, de Campana ; Khamsalwane, de Vercken ; Improvisazione II, de Maderna, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Farhad Mechkat.

22 h 30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Palais des fêtes de Strasbourg le 26 septembre 1986). Concerto pour hautbois et orchestre no 1, de Maderna ; La mort de Procris, de Dufourt ; Laborintus II, de Berio, par le Nouvel Orchestre philharmonique, groupe vocal de France, dir. Yves Prin, soliste : Jacques Vandeville, hautbois. Et **Concert** (donné le 23 septembre 1986 au Palais des fêtes de Strasbourg). Cummings ist der Dichter, de Boulez, par l'Ensemble intercontemporain, Chœur de chambre de Stockholm, dir. Pierre Boulez, chef des chœurs Eric Ericson.

23 h Les soirées de France-Musique. Jazz-club : en direct du Sunset, André Ceccarelli, batterie.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 7 octobre à 0 heure et le mercredi 8 octobre à 24 heures.

Des conditions anticycloniques prédomineront encore jusqu'à jeudi. A partir de vendredi, à la faveur d'une légère baisse de pression, des perturbations atténuées et parfois orageuses circuleront sur le nord et l'ouest du pays.

Mercredi : peu d'évolution par rapport à *ces derniers jours. La matinée* sera encore très brumeuse sur la plus grande partie du pays et les nappes de brouillard seront encore assez épaisses dans les vallées et sur le sud-ouest. Les températures seront entre 8 et 11 degrés. Au nord-est de la Seine, de la Bourgogne et du Jura à la région lyonnaise le ciel sera nuageux et les températures assez élevées pour la saison 12 à 13 degrés.

Le beau temps ensoleillé et assez chaud pour la saison s'établira rapidement sur la plupart des régions avant la fin de la matinée. Les nuages se désagrégeront de la Haute Normandie à la région parisienne à la Bourgogne et au nord des Alpes, laissant se développer de belles éclaircies.

Près des frontières du Nord-Est les nuages resteront assez épais toute la journée.

Les températures maximales resteront entre 18 et 20 degrés dans le quart nord-est : elles se situeront entre 19 et 25 degrés du Nord-Ouest au Sud-Est.

En toutes régions vents irréguliers et faibles.

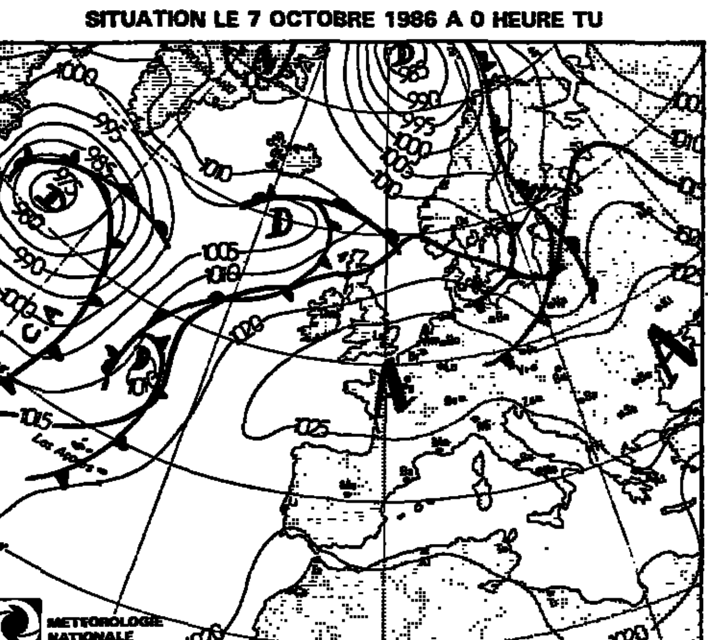
Jeudi 9 octobre. – Les brumes, brouillards et nuages bas du matin laisseront ensuite la place au soleil, sauf près des côtes de la Manche où ils seront parfois plus tenaces. La température atteindra l'après-midi 22 à 25 degrés sur la moitié sud, 20 à 22 degrés sur la moitié nord mais ne dépassera guère 18 degrés près de la Manche.

Vendredi 10 octobre. – Les brouillards matinaux seront nombreux. Après leur disparition la moitié est du pays retrouvera le beau temps avec des températures atteignant 25 degrés. De la Manche aux Pyrénées, le ciel restera voilé et la température ne dépassera pas 16 à 18 degrés, il pleuvra parfois faiblement en Bretagne et en Normandie, quelques orages pourront se produire dans le Sud-Ouest.

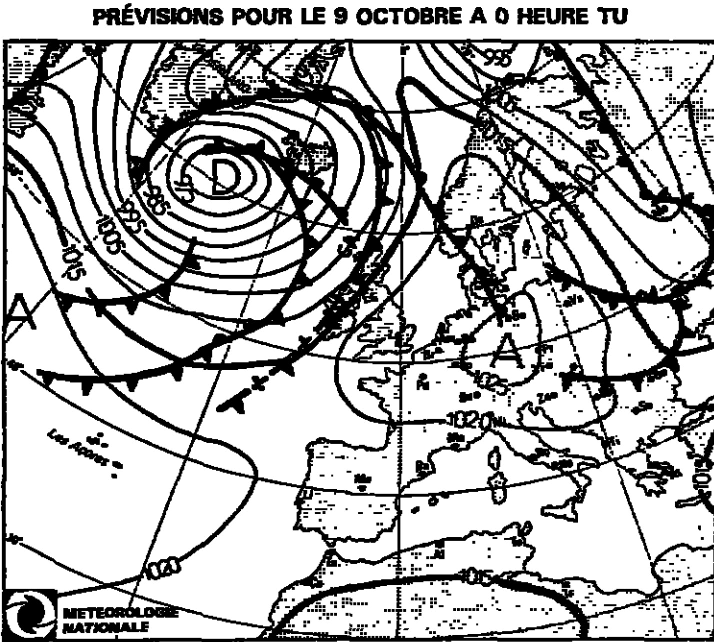
Samedi 11 octobre. – Les nuages parfois accompagnés de faibles pluies se localiseront de la Bretagne à la Normandie et aux régions du Nord, où la température restera moyenne pour la saison. *Plus au sud, les brouillards deviendront* plus rares, la journée sera ensoleillée avec des températures élevées.

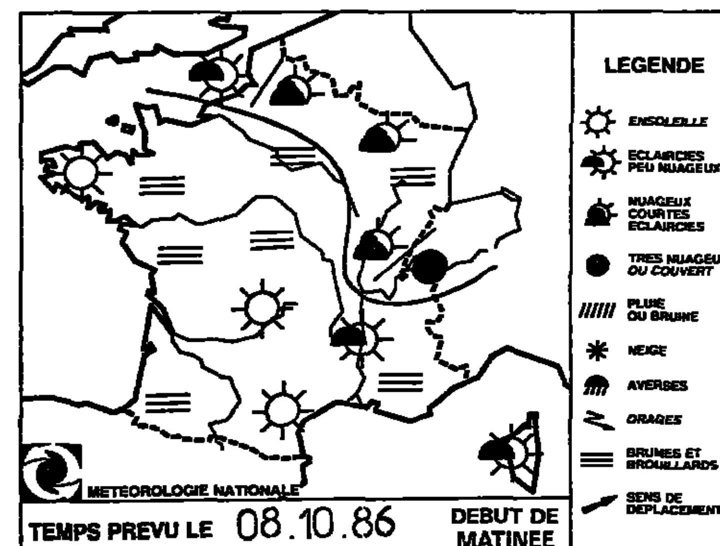
Dimanche 12 octobre. – Le beau temps persistera sur la moitié est. Dans l'Ouest par contre, les nuages seront très nombreux et parfois accompagnés d'ondées à caractère orageux.

SITUATION LE 7 OCTOBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 OCTOBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 6-10-1986 à 6 h TU et le 7-10-1986 à 6 h TU

Temps observé le 7-10-1986 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	25	15	S
BIARRITZ	21	14	B
BORDEAUX	26	11	B
BOURGES	20	11	C
BREST	20	11	S
CAEN	20	7	S
CHERBOURG	20	9	S
CLERMONT-FERR.	19	12	C
DIJON	19	9	N
GRENOBLE St-M-H	25	15	C
LILLE	19	14	C
LIMOGES	20	12	S
LYON	19	13	B
MARSEILLE-MAR.	26	15	S
NANCY	19	12	C
NANTES	22	12	S
NICE	25	18	S
PARIS-MONTS.	19	13	C
PAU	23	12	S
PERPIGNAN	27	16	S
RENNES	22	8	B
ST-ÉTIENNE	22	14	B
STRASBOURG	19	12	C
TOURS	21	9	S
TOULOUSE	26	13	B
POINTE-A-P.	26	25	S

ÉTRANGER			
ALGER	27	17	B
AMSTERDAM	18	10	B
ATHÈNES	24	16	S
BANGKOK	31	25	N
BARCELONE	25	16	S
BELGRADE	20	5	S
BERLIN	16	11	C
BRUXELLES	18	13	C
LE CAIRE	28	20	S
COPENHAGUE	14	9	C
DAKAR	31	25	S
DELHI	33	23	S
DJERBA	32	24	S
GENÈVE	23	11	B
HONGKONG	29	24	S
ISTANBUL	19	8	S
JÉRUSALEM	24	15	S
LISBONNE	28	18	S
LONDRES	21	11	N
LOS ANGELES	33	17	N
LUXEMBOURG	15	12	C
MADRID	22	15	P
MARRAKECH	27	17	N
MEXICO	24	13	A
MILAN	24	13	B
MONTRÉAL	9	2	C
MOSCOU	5	–4	C
NAIROBI	29	13	N
NEW-YORK	23	8	S
OSLO	14	4	C
PALMA-DE-MAL.	28	18	N
PÉKIN	17	13	S
RIO-DE-JANEIRO	28	20	S
ROME	26	15	B
SINGAPOUR	31	23	P
STOCKHOLM	8	4	C
SYDNEY	25	15	C
TOKYO	25	18	A
TUNIS	27	19	N
VARSOVIE	13	10	P
VENISE	24	12	S
VIENNE	17	10	N

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 7 octobre 1986 :

UN ARRÊTÉ

● Du 30 septembre 1986 portant ouverture en 1987 des épreuves pour l'accès au cycle préparatoire au concours interne d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

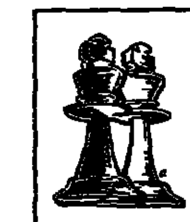
UNE LISTE

● Des candidats admis au titre du recrutement sur épreuves dans les écoles de formation de sous-officiers de l'armée de terre.

● **« Paris Solidarité-Droits de l'homme ».** – La mairie de Paris a décidé d'ouvrir une permanence afin de mieux faire connaître les associations pouvant assister (moralement ou physiquement) les personnes qui se trouvent confrontées à des problèmes qu'elles ne peuvent résoudre seules. Cette action complétera les aides officielles que l'on peut obtenir auprès du département et de la mairie. La présidence de ce centre « Paris Solidarité-Droits de l'homme » est *confiée à M. Guy Longeville. Il est* situé 71, rue des Amandiers, dans le 20e arrondissement, téléphone : 46-36-17-41. Le public peut s'y présenter chaque lundi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 heures. Les autres jours, des associations membres de la commission consultative des droits de l'homme de la Ville de Paris y tiendront permanence.

Jeux

ÉCHECS



En faisant nulle dans la vingt-troisième partie

Kasparov conserve son titre

Garry Kasparov, vingt-trois ans, a conservé son titre de champion du monde d'échecs en faisant nulle, le lundi 6 octobre, à Leningred, dans la vingt-troisième partie du match revanche, qui l'oppose à Anatoli Karpov, trente-cinq ans. Grâce à cette nullité, Kasparov a atteint le score de douze points (contre onze à Karpov) qui lui permet de garder son titre même si le challengeur gagnait la vingt-quatrième et dernière partie qui sera disputée mercredi. En effet, le règlement prévoit qu'en cas de match nul (12-12), c'est le champion du monde qui est déclaré vainqueur.

Kasparov : « *Je suis plus heureux que jamais. Je m'y attendais et je savais que ce jour serait celui d'une grande joie. Karpov a été le premier à me féliciter. Le match a été dur et passionnant. Il reste une partie à disputer et je ne pense pas la perdre, ce qui veut dire que ma victoire sera totale.* »

Karpov : « *J'étais avide de victoire, mais j'ai échoué. Il me reste à tenter le gain dans la dernière partie et faire ainsi match nul.* »

Garry qui rit. Anatoli qui ne pleure pas. Et qui veut gagner la dernière partie. Pour rien ? Pas tout à fait. Dans la guerre des cents parties qui les oppose (on en était lundi à la quatre-vingt-dix-huitième), il n'est mené que d'un point : treize vctoires pour Kasparov (trois dans le premier match, cinq dans le deuxième et cinq aujourd'hui), douze pour lui (cinq plus trois plus quatre) et soixante-quinze nulles. Alors, s'il comblait ce petit point de retard, il pourrait soutenir que Kasparov ne lui est pas, en fait, supérieur, et qu'il n'a cédé son titre que par manque de « *chance sportive* ». L'expression est de lui. Il ne devrait cependant pas oublier qu'il y a deux ans, son attitude n'a rien eu de sportive quand il a accepté bien volontiers que M. Campomanes annule sa première rencontre contre Kasparov *qu'il était en passe de perdre.*

En réalité, les deux champions sont bel et bien tout près l'un de l'autre, et c'est ce qui fait la beauté de leurs matchs. Nul ne doute qu'on en verra un quatrième. Redevenu simple prétendant, Karpov, pour peu qu'il le veuille, devrait battre le second prétendant, son compatriote Andreï Sokolov. Mais après ? Dans l'histoire des échecs, jamais le vaincu d'un match-revanche du championnat du monde n'a réussi à remonter sur le trône (ni Euwe, ni Smyslov, ni Tal). Karpov ne devrait pas échapper à cette règle.

Mais, tout cela est encore loin, heureusement pour tout le monde d'ailleurs ! En attendant, c'est Kasparov qui a un match d'un autre genre à disputer : *empêcher la réélection* à la présidence de la Fédération internationale des échecs (FIDE), du Philippin Florencio Campomanes, son ennemi intime. Enfin assis solidement sur son trône, le champion du monde va tout faire, il l'a assez claironné, pour que le *président de la FIDE perde sa place* et qu'il soit remplacé par son « poulain », le Brésilien Lincoln Lucena.

Pour l'instant, M. Campomanes n'a pas commenté la victoire de Kasparov, pas plus que la Fédération soviétique des échecs d'ailleurs, troisième larron, et pas le moindre, de la bataille qui va se rejouer dans les semaines qui viennvent et dont *dépend, en grande partie*, l'avenir des échecs. Mais on sait déjà que le champion du monde indiqué, par l'intermédiaire de son homme d'affaires, le Britannique Andrew Page, qu'il cautionnerait la création d'un « Grand prix » en dehors de la FIDE, si l'antagonisme entre lui et le Philippin « *ne se réduisait pas* ». Si M. Campomanes tient à sa tête...

BRUNO DE CAMAS.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV

Vingt-troisième partie

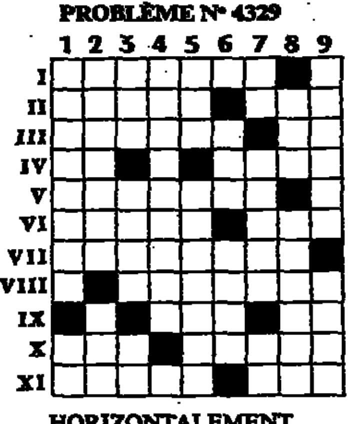
Partie anglaise

1. Cf3	Cf6	17. Fxb7	Dxb7
2. ç4	b6	18. f3	h5
3. g3	ç5	19. Cg2	Tç5
4. Fg2	Fb7	20. Fb2	Tçç8
5. 0-0	g6	21. Fa3	Cç5
6. d4	çxd4	22. Tb1	Cé6
7. Dxd4	Fg7	23. Dd3	Cç7
8. Cç3	d6	24. Cf4	b5
9. Td1 (8)	Cbd7	25. çxb5	axb5
10. b3	Tç8 (10)	26. Cxb5	Cxb5
11. Fb2	0-0 (13)	27. Dxb5	Dxb5
12. Dé3	Té8	28. axb5	Tb8
13. Taç1	a6	29. Fb2	Tb7
14. Fa1	Tç5	30. b6	Téb8
15. a4	Da8	31. b4	Cd7
16. Cb1	Tf5 (18)	32. Fxg7	Nulle

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps de réflexion pour le coup joué.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4329



HORIZONTALEMENT

I. Roule souvent les épaules, mais ne les baisse jamais. – II. N'est purifié qu'après avoir été curé. Grosse tête ou gaga ayant perdu la sienne. – III. On ne les touche qu'en vue d'une restitution. Forme d'avoir. – IV. Note. On le bat quand on s'en moque. – V. Permet de mieux digérer les boulettes de canard. – VI. Peut aboutir à la division quand elle se multiplie. Baie à croquer. – VII. Présente, à sa naissance, un profil mongolien. – VIII. Voies très en pente et quelquefois pavées. – IX. *Bien marqué. Impose un règlement.* – X. Le premier attaque ; le dernier l'emporte. Peut finir sur le flan après un travail de mastication. – XI. On la consulte pour ses justes réflexions. Fureur poétique.

VERTICALEMENT

1. Animal familier aux conservateurs d'espèces. En marge. – 2. Bouchon. Passage à niveau supérieur. – 3. Dans les nuages. On y entre avant de frapper. Possessif. – 4. Babillage. – 5. *La Bretagne en possède une* Belle. Servait de billet d'entrée au cirque de Flaminius. – 6. Braise éteinte. Il est embrassé par les amoureux de la nature. – 7. Divinité. Réduite à la cuisine. Rapport qui n'en finit plus. – 8. Propre à réchauffer l'atmosphère. Général anglais ayant commandé l'armée égyptienne. – 9. Remarquable chez les gens bien élevés. Point géographique et pas historique.

Solution du problème n° 4328

Horizontalement

I. Signature. – II. Union. – III. Rançonner. – IV. Su. Email. – V. Ide. Anes. – VI. Tirelires. – VII. Abolis. Na ! – VIII. Ils. Emues. – IX. Rein. Us. – X. Out. Are. – XI. Sensées.

Verticalement

1. Sursitaires. – 2. Inaudible. – 3. Gin. Erosion. – 4. Noce. El. Nus. – 5. Anomalie. Te. – 6. Nanisme. – 7. Nier. As. – 8. Elseneur. – 9. EOR. Sassée.

GUY BROUTY.

loterie nationale
TRANCHE N°204 DU SUSPENSE

TIRAGE DU LUNDI 6 OCTOBRE 1986

LE NUMÉRO 2 4 3 5 4 1 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 7 0 6 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

loterie nationale
TRANCHE N°204 DU



TIRAGE DU MARDI 7 OCTOBRE 1986

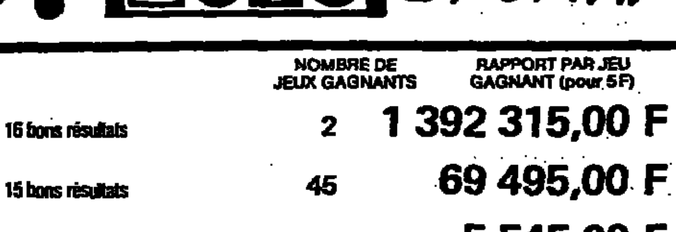
LE NUMÉRO 3 7 7 4 3 9 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 1 4 4 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

RESULTATS COMPLETS N° 59

LOTO SPORTIF



	NOMBRE DE JEUX GAGNANTS	RAPPORT PAR JEU GAGNANT (pour 5 F)
16 bons résultats	2	1 392 315,00 F
15 bons résultats	45	69 495,00 F
14 bons résultats	588	5 545,00 F
13 bons résultats	5 532	592,00 F
Bons résultats aux "7 Numéros de la Chance"	1 319	533,00 F

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Dimanche 5 Oct. 1986 : 2 3 4 7 9 10 11

annonces associations

Conférences

Le XXIIIe Congrès de l'Association Française de Criminologie aura lieu les 17 et 18 oct. 1986 à l'École Nationale de la Magistrature 8, r. Chanoinesse, Paris 4e. Thème : l'ACTION PUBLIQUE MENACÉE ou PARTAGÉE ? Rens. et inscriptions au : (16-1) 43-29-12-55, poste 44-34. Une table ronde réunira des magistrats, des avocats, des sociologues, des psychiatres, des psychologues et des représentants de groupements privés.

Le 11 octobre 1986 journée d'étude :
CINÉMA ET AUDIOVISUEL DANS LA CLASSE DE FRANÇAIS
organisé par :
L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS
(9 h 30-18 h) E.N.I. des Batignolles 56, bd des Batignolles, 75017
Rens. : A.F.E.P. - 45-48-81-77

La SOCIÉTÉ FRANÇAISE de SOPHROLOGIE propose une journée d'étude d'initiative et de perfectionnement « LA VIE MENTALE au SERVICE de la VIE » animée par le Dr R. Cahen, Pt fondateur de la Société de Psychologie Analytique et pt d'honneur de la SFS, le samedi 11 octobre. Renseig. : 47-63-60-64

La famille et l'impôt : Un édifice à reconstruire
par
Gérard CALOT
directeur de l'Institut national d'Études Démographiques
Rencontre animée par
Jean-Marie DUPONT du journal *le Monde*
le mardi 14 octobre, à 17 h
Rens. : (1) 42-25-18-81

CLUB ALPIN FRANÇAIS
Film sur l'escalade : « *El Capitan, Calanques 1971* » jeudi 9 octobre à 20 h dans la grande salle du club 7, rue La Boétie, 75008 Paris. Entrée gratuite.

JULIA KRISTEVA parlera de LA DÉPRESSION, au forum St-Éloi (s.-s. église St-Éloi Paris 12e). Mardi 21 octobre à 20 h 30. Rens. : E.P.C.I. *Tél. : 43-07-89-26*

Sessions et Stages

A.D.E.P./PREP'ART. Préparation aux *écoles d'art – cours du soir – stage* prof. – cours d'initiation – dessin – peinture enfants – adultes. Rens. et insc. : 47-00-06-56.

COMMUNICATION
Journalisme, pub., rel. pub. Cours du jour et du soir annuels. Comm'institute : 47-70-19-32.

THÉATRE « QUAND MÊME »
Si vous avez toujours voulu en faire sans jamais l'oser venez ! Nous accueillons tous âges, tous niveaux, tous handicaps physiques. T. : 42-51-40-83. Cours par professionnels.

TRILOGOS. Initiative et recherche sur le langage et la communication. Cours, stages d'Italien, cours d'Espagnol. Paris (11e), Mo Voltaire. Tél. : 48-07-83-36.

Du plaisir d'écrire au travail du texte. Ateliers d'écriture Elisabeth Bing, 3, rue Jean-Bart, 75006 Paris. Tél. : 45-48-07-93. Ateliers adultes, enfants, ateliers hebdomadaires, stages intensifs. Envoi documentation sur demande. Prochains week-ends sensibilisation : 4-5 oct., 25-26 octobre.

« ANGLAIS-FRANÇAIS-ALLEMAND-RUSSE ». Apprentissage efficace, joyeux, rapide par la suggestopédie à sa source française. T. : 43-26-22-64

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
Nous vous proposons un programme complet de stages : comptabilité, gestion, montage d'une SARL. Renseignements et programme complet sur simple demande. BOUTIQUE DE GESTION DE PARIS 95, bd Voltaire - 75011 Paris. Tél. : 43-55-08-48

- Prix de la ligne 30 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre de Régie-Presse LMA et à adresser au plus tard le jeudi pour parution du mardi daté mercredi à Régie-Presse LMA, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Simon, Jules, Sylvie et Luc DESTANNE DE BERNIS ont la joie d'annoncer la naissance de

Maud,

le 28 septembre 1986 à N'Djamena.

BP 1008
N'Djamena (Tchad).

Décès

– Le 2 octobre 1986, le Seigneur a rappelé dans sa paix

Paul BLONDIAUX
chevalier de la Légion d'honneur, ancien administrateur de la France d'outre-mer.

De la part de :
Mme Paul Blondiaux, son épouse,
M. et Mme Denys Blondiaux, Etienne, Marie, Thomas,
M. et Mme Laurent Blondiaux, Natacha, Alexandra (†), ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Noël Simon, ses beaux-parents.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à la Possonnière, dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée à son intention, ultérieurement, à Paris.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Pierre Boissan,
Guillaume et Hélène Boissan,
Mme Georges Colson,
Mlle Geneviève Boissan,
Le docteur et Mme Michel Armstrong,
M. et Mme Philippe Sourdillat,
M. et Mme Jacques Boissan,
M. et Mme Jean-Claude Morchoisne,
Leurs familles et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre BOISSAN

survenu le 4 octobre 1986 à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 octobre, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame de Vincennes, 82, rue Raymond-du-Temple.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, avenue Foch,
94300 Vincennes.

M. Henri Buisson, son époux,
M. Yves Buisson, son fils,
Mlle Thérèse Vial,
Mlle Madeleine Vial, ses sœurs,
M. et Mme François Vial, ses frère et belle-sœur,
Mlle Pascale Vial, sa nièce,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri BUISSON,
née Solange Vial,

survenu accidentellement le 3 octobre 1986, à l'âge de soixante-trois ans.

Le service funèbre sera célébré le jeudi 9 octobre 1986, à 15 h 30, en l'église de Mittainville, 78120 Rambouillet.

Réunion à l'église où un livret pour *les signatures sera déposé.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

81, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.

– Mme Claude Eyraud, née Talbot, son épouse,
Les docteurs Charles et Jacqueline Bensoussan,
Le docteur Renée Fabre-Eyraud,
Le docteur et Mme Philippe Gilbert,
Mme Monique Sergent-Eyraud,
Le docteur et Mme Jean-Claude Boulogne,
Jacques-Henri Eyraud, ses enfants
Sylvie, Caroline, Laurence, Alexandre, Nicolas, Jérôme, Diane, Marie, Pauline, David et Rémy, ses petits-enfants,
M. et Mme Varenne, Mme Soulier, Mme Mialhe, Mme Boisset, M. et Mme Normand, M. et Mme Talbot, M. et Mme Triomphe, le docteur et Mme Talbot,
Leurs enfants et petits-enfants, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques EYRAUD,
inspecteur départemental honoraire de l'Education nationale, officier de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre 1939-1945,

survenu le 4 octobre 1986.

L'incinération aura lieu le vendredi 10 octobre, à 10 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

15, avenue de la Porte-d'Asnières,
75017 Paris.

– Le docteur et Mme Roger Koskas,
M. et Mme Gérard Weil,
M. Pierre Koskas,
Mme Hélène Belhassen,
Les familles parentes, alliées et amies sont la tristesse de faire part du décès de leur très chère

Mme veuve Charles HASSID,
née Clémence Lellouche.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 octobre.
On se réunira à 10 h 45, au cimetière de Bagneux-Parisien (porte principale).

La famille s'excuse de ne pouvoir recevoir.

77, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.

– M. et Mme Maurice Roussel,
M. et Mme Henri Sauvegrain, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Albert Robin, leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Louis MOEDINGER,
née Berthe Trichet,

survenu à Maisons-Laffitte, le 2 octobre 1986, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.
Les obsèques ont été célébrées, le 6 octobre 1986, dans la plus stricte intimité familiale, en l'église Saint-Nicolas de Maisons-Laffitte, suivies de l'inhumation dans le caveau familial à Mareuil-sur-Ay (Marne).
Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Jouffroy,
75017 Paris.
9, rue du Clos-Volant,
37540 Saint-Cyr-sur-Loire.
5, avenue Albine,
78600 Maisons-Laffitte.

– Mme Jean Neisson,
Les docteurs Jean-Claude et Claudine Vernant,
Grégory et Cécile Vernant,
Mme Irénée, Gabrielle et M. Germain Neisson,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean Hildevert NEISSON,

survenu le 29 septembre 1986 à Fort-de-France.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille à Saint-Pierre (La Martinique).

10, boulevard Barbès,
75018 Paris.

– Alger. Vanves.

Ses amis ont le regret de faire part du décès de

Mme Yvonne VALENSI.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 9 octobre, à 9 h 45, au cimetière du Montparnasse (75014).

Anniversaires

– A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de

M. Jean BARRAULT,
président-fondateur de Baroclem SA,

la direction et le personnel de la société demandent à tous ceux qui l'ont connu et apprécié de se joindre à eux pour célébrer sa mémoire.

– Pour le premier anniversaire du décès de

Jacques ODIN,

une messe sera célébrée le mercredi 15 octobre, à 10 heures, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques (5e).

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le vendredi 10 octobre, à 18 h 30, en l'église Saint-Léon (crypte), Paris-15e, par le Père dominicain Jean Piollet, à la mémoire de

Monique PIOLLET,

rappelée à Dieu le 6 août 1986.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-IV, mardi 7 octobre, à 14 h 30, salle 405, Mme Christine Aubry, née Méry-Riboulet : « Les visages de Djibouti à travers les récits de voyage ».

– Université Paris-X Nanterre, lundi 13 octobre, à 14 h 30, salle C 24, M. Daniel Mercier : « Ordre métaphysique et retour à la nature, épistémologie de la science de l'homme au siècle des Lumières ».

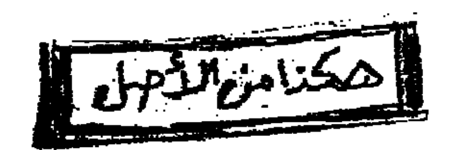
– Université Paris-VII, mercredi 22 octobre, à 10 heures, centre Censier, salle 331, M. Vincent de Gaulejac : « La névrose de classe : projection sociale et conflits d'identité ».

– Université Paris-X Nanterre, mercredi 29 octobre, à 15 heures, salle 614, M. Jacques Sapir : « Rythmes d'accumulation et modes de régulation de l'économie soviétique : essai d'interprétation des cycles d'investissement et de main-d'œuvre en URSS, de 1941 à nos jours ».

– Université Paris-IV, samedi 8 novembre, à 14 heures, amphithéâtre Est, Grand Palais, M. Yvon Desportes : « La préverbation en allemand au IXe siècle ».

CARNET DU *MONDE*
Tarif H.T.

Toutes rubriques	60 F
Abonnés	50 F
Communicat. diverses	65 F
Renseignements	42-47-95-03



SECTEURS DE POINTE

ÉQUIPEMENT

Ordinateurs d'occasion

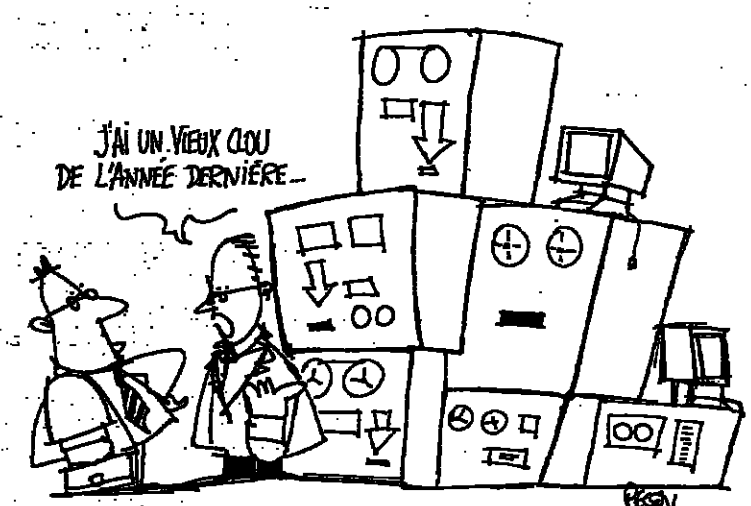
Acheter ou vendre un ordinateur d'occasion ? C'est possible mais risqué. Les intermédiaires sont nombreux et les prix fluctuants.

ON imagine mal un industriel cherchant « la bonne occasion » pour équiper son service informatique comme s'il s'agissait d'acheter une simple voiture. Pourtant le marché des ordinateurs IBM (qui détient 75 % du marché des gros ordinateurs) de seconde main représente, en 1985, environ 15 milliards de francs en Europe, soit 20 % du marché du neuf. La cause de ce développement : un vieillissement accéléré de la gamme IBM depuis la fin des années 70 pour cause d'innovations technologiques.

L'ordinateur se démode vite et beaucoup. On estime qu'en moyenne un ordinateur a perdu la moitié de sa valeur au bout de deux ans. Par exemple, un modèle fabriqué par IBM en 1979 figure encore au catalogue de la compagnie pour 3,2 millions de francs alors qu'il se négocie entre 300 000 et 500 000 francs sur le marché de l'occasion. Logique : IBM propose depuis cette année un modèle deux fois plus performant pour le même prix...

Mais si l'ordinateur se démode vite, il s'use lentement. D'où le développement ces dernières années d'un marché de matériels d'occasion déjà ancien, technologiquement, mais encore en très bon état de marche. L'occasion est donc devenue une solution abordable pour les entreprises qui désirent acheter un système sur leurs fonds propres sans passer par les services souvent très contraignants d'un « leaser ». Ceux-ci imposent en général des conditions draconiennes à leurs clients car ils assument le risque de voir revenir avant qu'il soit amorti un matériel pratiquement neuf à chaque annonce par IBM d'une nouvelle gamme.

C'est pourquoi une entreprise française spécialisée dans la fourniture et l'entretien de matériels IBM (Asystel) a récemment mis abonnement pour l'année : il dispose alors d'un terminal IBM connecté par l'intermédiaire de concentrateurs sur un ordinateur



en place un réseau de vente européen d'ordinateurs IBM d'occasion : un réseau informatique bien sûr.

En ECU

Alain Obadia, PDG d'Asystel, a l'ambition de créer *« toutes proportions gardées »* une sorte de *« centrale des particuliers »* pour les ordinateurs au niveau européen. Chaque abonné souscrit un central situé en Belgique. A l'aide d'une commande simple, il peut faire passer son annonce d'achat ou de vente. Pour chaque matériel de la gamme IBM, il peut *« obtenir un prix moyen de transaction sur les trois dernières ventes et des prospectives à un, trois ou six mois »*.

La grande nouveauté sur le marché de l'occasion IBM pourrait bien être une certaine transparence des prix, qui jusqu'à présent étaient évalués et fixés de façon plus ou moins arbitraire.

Car paradoxalement, sur ce marché de produits « high tech » très chers, la plupart des usagers n'ont pas la moindre idée de ce que peut valoir un matériel acheté neuf il y a un ou deux ans, compte tenu de l'évolution technologique très rapide du produit.

Deuxième innovation : toutes les transactions effectuées par le réseau d'Asystel sont libellées en ECU.

En effet, la configuration du marché doit s'adapter au produit : celui-ci est normalisé au niveau européen. Actuellement il n'est pas rare qu'un intermédiaire ayant une offre de vente en France trouve preneur d'une occasion en Belgique ou en RFA. Le paiement en unités de compte européennes devrait limiter considérablement les risques de change sur un marché qui est conclu le plus souvent à terme : trois mois ou plus, selon les délais de livraison d'une nouvelle machine par IBM.

Moraliser le marché

Pour Asystel, créée en 1981 et introduite au second marché en mars 1986, il s'agit bien sûr de proposer à partir de son réseau un service aux acheteurs de matériels d'occasion : rédaction d'un contrat de vente type, transport, installation et garantie de la maintenance. Alain Obadia n'hésite pas à afficher sa volonté de *« moraliser un peu le marché de l'IBM d'occasion, caractérisé par une cascade d'intervenants avec des commissions non négligeables, pour un service souvent très peu fiable »*. On sait en effet qu'IBM n'assure pas très volontiers la maintenance d'un matériel acheté d'occasion.

Asystel compte toucher en 1986 2 % du marché européen, soit environ 300 millions de francs, ce qui devrait lui rapporter près de 9 millions de commissions de courtage et plus de 50 millions de contrats de maintenance. Simple courtier entre particuliers, Asystel n'assumera pas le risque financier de l'achat d'un ordinateur, contrairement aux intermédiaires classiques, qui connaissent parfois des faillites retentissantes lors des annonces de nouveaux produits par IBM.

OLIVIER LANGUEPIN.

NOUVEAUTÉS

La découpe par jet d'eau

Voici un nouvel outil industriel qui peut concurrencer ou compléter le laser.

ON le rencontre dans l'industrie automobile, l'électronique, le textile ou le bâtiment. Il y découpe caoutchouc, cuir, céramique, papier, tissu, verre ou roche... De curiosité de laboratoire, le jet d'eau à très forte pression est devenu outil industriel : plus de mille systèmes de découpe par jet d'eau sont aujourd'hui installés dans le monde. Et grâce à l'utilisation de produits abrasifs mélangés au liquide, le jet d'eau parvient même à usiner des métaux, faisant ainsi une entrée remarquée dans un secteur jusqu'ici dominé par le laser.

L'idée d'utiliser un jet fluide pour découper des matériaux est apparue au début des années 50. Trois ingénieurs spécialisés dans l'hydraulique quittent la société Boeing et commencent les premières recherches. Mais ce n'est qu'en 1970 qu'apparaissent des systèmes fiables. Car, si le principe est simple, la technologie qui le met en œuvre est délicate. Les pressions d'eau produites s'échelonnent de 2 500 à 4 000 bars ! Pour comparer, la pression atmosphérique normale est à peine supérieure à 1 bar. La vitesse d'éjection de l'eau est alors proche de 1 000 mètres par minute, soit trois fois la vitesse du son.

L'eau est comprimée à l'aide d'une pompe, appelée *multiplicateur hydraulique de pression*. Elle est ensuite véhiculée à travers un circuit jusqu'à une buse, petite pièce de saphir synthétique percée d'un orifice minuscule, qui définit le jet. Les pressions rencontrées interdisent d'utiliser les flexibles traditionnels en hydraulique : de petits tubes métalliques relient la pompe à la buse.

Sur ce principe, deux systèmes ont été développés aux Etats-Unis par la firme Flow Systems, créée en 1973 tout spécialement pour cette application, ainsi que par Ingersoll Rand. De rares PME européennes sont également présentes, telles Uhde Hagen et Durkopp, en République fédérale d'Allemagne. Cette technique permet ainsi depuis une dizaine d'années de découper le carton, pour les jeux de puzzles par exemple, les tissus pour les sièges d'automobiles ou le cuir pour la fabrication de chaussures. L'électronique utilise le jet d'eau pour découper des circuits après montage des composants. Le bâtiment s'en sert pour travailler le bois, la laine de verre ou le parpaing. Dans l'industrie agro-alimentaire, enfin, le jet d'eau découpe... des pâtisseries.

Plus récemment, les industries mécaniques ont utilisé l'injection dans le jet liquide de particules abrasives telles que la poudre de grenat, afin d'usiner les métaux. Déjà, une dizaine d'industriels américains découpent sur ce principe plaques et tubes d'acier dont les épaisseurs peuvent aller respectivement jusqu'à 25 et 75 millimètres ! Le jet d'eau travaille également sur des plaques d'aluminium, de titane et d'alliages spéciaux destinées à l'aéronautique.

En Europe, une première machine, sur la base du procédé de Flow Systems, devrait être installée à la fin de l'année chez Alsthom à Belfort, pour la découpe de composants de turbine électronucléaire en acier au nickel-chrome, dont l'épaisseur atteint 12 millimètres.

Par rapport au laser, le jet d'eau présente quelques avantages spécifiques. Tout d'abord, il ne brûle pas le matériau qu'il usine. La découpe par laser s'appuie en effet sur l'apport d'une grande quantité de chaleur sur une petite surface ; le matériau atteint alors très vite son point de fusion. Tissu, cuir et caoutchouc sont ainsi brûlés, et *« l'aspect de la coupe est moins net qu'avec le jet d'eau »*, indique-t-on chez Limoges Précision, où les deux procédés sont étudiés. De plus, certains matériaux sont difficiles, voire impossibles à usiner avec un laser. C'est le cas du cuivre ou de l'aluminium, qui réfléchissent jusqu'à 95 % de l'énergie incidente. Enfin, le jet d'eau se présente comme une source d'énergie « divisible », ce qui n'est pas le cas du laser, fait-on remarquer chez Cherchar Industrie (centre de recherche des Charbonnages de France), qui travaille sur la découpe de roches : une seule pompe peut « distribuer » l'eau vers plusieurs systèmes de découpe...

Il est donc tentant de voir dans cette technologie un concurrent du laser. *« Les deux techniques sont complémentaires »*, insiste cependant Cherchar Industrie. La tendance semble en effet à la mise au point d'un outil « universel », qui utiliserait les spécificités de chaque système. Laser et jet d'eau viendraient s'adapter sur un support unique, pour découper la gamme la plus étendue possible de matériaux.

MICHEL FANTIN.

Demain

Le succès de Minitel

Selon le ministère des P et T, près de 1 800 000 minitels étaient en service au 1er juillet dernier, près de 2 600 000 le seront à la fin de l'année.

RÉGIONS	Parc de minitels	
	Installé au 1er juillet 1986	Prévu fin 1986
ALSACE	65 516	80 000
AQUITAINE	79 761	115 000
BASSE-NORMANDIE	54 842	80 000
AUVERGNE	6 085	12 000
BOURGOGNE	10 437	43 000
BRETAGNE	158 566	201 000
CENTRE	65 656	96 000
CHAMPAGNE	17 127	42 000
CORSE	1 810	5 000
FRANCHE-COMTÉ	4 867	12 500
HAUTE-NORMANDIE	49 863	72 000
LANGUEDOC-ROUSSILLON	61 579	91 000
LIMOUSIN	2 737	7 500
LORRAINE	67 390	105 500
MIDI-PYRÉNÉES	76 288	107 500
NORD	157 875	230 000
ILE-DE-FRANCE	460 352	610 000
PAYS DE LA LOIRE	36 331	65 000
PICARDIE	88 141	108 000
POITOU-CHARENTES	6 752	21 000
PROVENCE-COTE-D'AZUR	169 903	255 000
RHONE-ALPES	137 921	227 000
DOM	2 000	5 000
FRANCE ENTIÈRE	1 781 799	2 597 000

Electronique Hebdo

Un nouvel hebdomadaire consacré à la conception et à la fabrication en électronique a publié fin septembre son premier numéro. Edité par le groupe CEP-Communication, *Electronique-Hebdo* veut être une revue de référence, présentant les technologies les plus récentes dans les secteurs des composants, des cartes, de l'instrumentation, des équipements de développement et de production.

★ « ELECTRONIQUE-HEBDO », 33, rue La Boétie. Tél. : (1) 42-46-16-54.

Concassage souterrain

La fracturation hydraulique de la roche réservoir est une technique de stimulation de la production des puits largement utilisée dans l'industrie pétrolière, et en particulier en Amérique du Nord. En cas de succès, elle augmente sensiblement (d'un facteur 3 à 5) la productivité des puits et, par voie de conséquence, réduit le coût moyen de production.

L'Institut français du pétrole et Pétro-Canada ont récemment expérimenté avec succès en Alberta un nouveau système développé par l'IFP, le dispositif SIMFRAC, qui mesure les paramètres d'orientation et d'extension de la fracture et contribue ainsi à la maîtrise de l'opération de fracturation.

Le micro-ordinateur dans le marketing

L'Institut supérieur du marketing propose une gamme de stages concernant les applications de la micro-informatique aux problèmes d'analyse, de traitement et de représentation des données commerciales et marketing. – **Le micro-ordinateur, son utilisation en marketing** : 13 et 14 novembre, 27 et 28 novembre. – **Systèmes d'information marketing et banques de données** : du 8 au 10 décembre. – **Les prévisions en marketing** : du 24 au 26 novembre. – **Les graphiques sur micro-ordinateur** : les 20 et 21 octobre.

★ 210, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris. Tél. : 43-72-64-00.

Des sièges éjectables pour les navettes spatiales ?

Après l'explosion en vol de la navette spatiale qui, en janvier dernier, provoqua la mort de sept astronautes, la NASA a demandé au pionnier des sièges éjectables d'avions de combat, le constructeur britannique Martin Baker, de Denham, près de Londres, d'étudier un système analogue pour navette spatiale. Un premier projet, jugé *« encourageant »*, vient d'être remis.

Martin Baker a fait savoir à la NASA que l'installation de systèmes d'éjection supposerait d'importantes modifications des navettes, afin de permettre aux *astronautes de s'éjecter dans* les premières phases de vol. L'équipage des navettes actuelles est en effet réparti sur deux niveaux : quatre astronautes à l'étage supérieur et trois autres à un étage inférieur. Or il ne servirait à rien de ménager des écoutilles d'éjection en dessous des sièges de l'étage inférieur car l'issue en serait bloquée par le réservoir externe jusqu'à ce qu'il se sépare de la navette, au moment de l'arrivée en orbite.

On en est donc à envisager de regrouper les sept membres de l'équipage au même étage, sur trois rangs, pendant le lancement. *« Trois écoutilles seraient alors suffisantes, ce qui est important du point de vue structurel »*, précise le service marketing de Martin Baker. Les écoutilles seraient placées au-dessus du siège central de chacune des trois rangées. Le siège central serait éjecté en premier, puis les sièges latéraux pivoteraient pour emprunter la même écoutille. L'éjection serait possible jusqu'à une altitude de 30 480 mètres.

Le système d'éjection de Martin Baker ferait appel à des techniques qui avaient été envisagées, mais finalement non retenues, pour les bombardiers-V de l'armée de l'air britannique dans les années 50. Quant aux sièges, ils seront probablement dérivés des derniers sièges de haute performance que développe actuellement le constructeur britannique pour le compte de la marine américaine (qui a arrêté son choix après une année d'évaluation). Les responsables de Martin Baker précisent toutefois qu'il est encore trop tôt pour savoir si la demande de la NASA se concrétisera par une commande ferme de mise en conception d'un modèle.

★ *Source :* ambassade de Grande-Bretagne, 35, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75383 Paris Cedex 08. Tél. : 42-66-91-42.

SECTEURS DE POINTE

UN VISAGE DE NOTRE DYNAMISME : L'INTERNATIONAL



Le contrôle industriel de CGEE ALSTHOM c'est : automatiser, réguler et superviser les procédés industriels dans le MONDE ENTIER.
Nous complétons différentes équipes du groupe en :

INGENIEUR GRANDE-ECOLE
ECP - ESE - ENST - INPG...

● LOGICIEL «TEMPS REEL»

Vous réalisez des logiciels de base et/ou d'application pour les automatismes temps réel, les régulations d'ensemble, les contrôles commande. Vous établissez les spécifications, la réalisation et éventuellement la mise en service sur les sites en France et à l'étranger.
Une connaissance des systèmes d'exploitation VMS - UNIX, des matériels VME, VAX, SOLAR, DPS 6, 68000 et langages C ou PASCAL est souhaitée.
Une compétence dans l'un des domaines suivants est indispensable :
- systèmes, réseaux, base de données, compilation, simulation.
- Anglais nécessaire.

De nombreux postes sont à pourvoir de l'ingénieur débutant au chef de projet.
Ecrire à Fabienne DUCRET 13, rue Antonin RAYNAUD 92309 LEVALLOIS PERRET.



Jonction

DEFENSE TRANSPORT TELECOMMUNICATIONS

Nous réalisons des systèmes complexes de haute fiabilité et de haute sécurité et des produits d'informatique spécialisée. Nous employons 2 600 personnes principalement en proche banlieue Sud de Paris. Notre établissement d'ORSAY recherche

INFORMATIQUE TEMPS REEL INGENIEURS GRANDES ECOLES, CONFIRMES.

● INGENIEURS DE PROJET — Réf. MO IP
Développer avec une petite équipe des logiciels temps réel sur des projets industriels de grande envergure : depuis l'analyse jusqu'à l'intégration sur site, en liaison avec les équipes systèmes et matériel et avec les ingénieurs commerciaux.
Première expérience exigée en logiciel temps réel.

● INGENIEUR ASSURANCE QUALITE — Réf. MO AQ
Au sein du service AQ, mettre en place et assurer le suivi des plans d'Assurance Qualité des projets logiciel, en liaison avec les chefs de projets.
Une première expérience en logiciel temps réel est indispensable, complétée si possible par des connaissances en fiabilité logicielle.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions) en précisant la référence du poste choisi à COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES - D.R.H. - 99, avenue Aristide-Briand 92120 Montrouge.

csee

HAUTE FIABILITE HAUTE SECURITE

Filiale informatique d'un important établissement financier parisien, nous sommes pour ce dernier une équipe d'intervention à taille humaine.
Dans le cadre de la refonte de son système applicatif TITRES, nous recherchons le

Responsable du projet — Système - Titres

*Le **projet**, d'une charge globale d'une quinzaine d'années/homme, consiste à doter l'établissement d'un nouveau système de gestion des traitements liés aux opérations sur titres. Avec pour principaux interlocuteurs les services informatiques centraux et les responsables des sites locaux, le chef du projet coordonne son action avec l'équipe technico-commerciale chargée de répondre à l'ensemble des besoins matériels et fonctionnels des utilisateurs.*
La mission recouvre, après prise de connaissance de l'existant,
- la conception générale du système concrétisée par un cahier des charges.
- la conduite des phases d'analyses détaillées et de réalisation éventuellement sous-traitées.
- l'intégration sur le site central et les implantations locales.
*Le **responsable** recherché, âgé d'au moins 30 ans, est issu d'un cycle de formation supérieure. Son expérience de chef de projet s'est déroulée au moins pour partie au sein d'établissements financiers sur des applications de gestion de portefeuille de valeurs. Il justifie d'une réelle compétence sectorielle en matière de TITRES. Sa pratique des environnements grands systèmes IBM temps réel peut avoir été complétée par une première approche des systèmes VAX.*

Michel DHEUR, notre Conseil, étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8610.41 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

M.D.A. ***Conseil en ressources humaines.***

Plan Chamas

HOBART



LA référence mondiale
- qualité, technologie, gamme -
pour l'équipement professionnel de cuisine

xxxxx UN INGENIEUR DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIE ET GASTRONOMIE

Définir, mettre au point et développer une nouvelle gamme de matériel de cuisson professionnelle avec une équipe de projet et des moyens de production européens. Et utiliser des technologies de pointe pour révolutionner un marché mondial.

Un rôle d'étude mais aussi d'animation pour un chef de projet comportant des missions de coordination à partir du lac d'Annecy : cadre de vie exceptionnel pour une nouvelle étape de votre carrière... et de votre plaisir.

Envoyez votre dossier à : Cie HOBART - DRT
39, rue Cambon - 75021 PARIS Cedex 01.

Négociez le virage de votre carriere



SYD n°2 de la croissance des SSII en France, filiale du groupe SYNERGIE ENTREPRISES.
Nos cordées progressent et ont besoin de renfort. Notre division tertiaire recherche pour ses activités ingénierie de gestion et ingénierie bancaire (moyens de paiement électroniques)

Des Chefs de Projets

- **gros systèmes** — *Réf. 565/M*
- **micro informatique** — *Réf. 567/M*
- **application de la carte et notamment de la carte à mémoire.** — *Réf. 569/M*

Nous privilégierons votre expérience (de deux ans minimum pour chaque profil), vos compétences et vos motivations pour venir assumer des responsabilités dans des équipes autonomes.
Vous avez envie de progresser, venez nous rejoindre et écrivez vite à *A.L. CONSEIL 102, bd. Malesherbes 75017 Paris.*

GROUPE SYNERGIE ENTREPRISES



Ingénieur concepteur

Notre entreprise, spécialisée dans la conception, fabrication, et distribution de produits de haute technologie dans le domaine des COMMUNICATIONS et de la TRANSMISSION téléphonique recherche, pour l'une de ses filiales, un

Ingénieur concepteur

Les caractéristiques ou activités principales de la fonction proposée sont :
- Conception de circuits architecturés autour de microprocesseurs Motorola et Intel.
- Connaissances des Modems.
- Connaissances analogiques (filtres, interface ligne...).
- Etablissement des procédures de réalisations à partir des cahiers des charges.

Il aura à diriger et animer au sein d'un service Recherche et Développement une équipe de 3 personnes : ingénieur et techniciens. Déplacements à prévoir.

Le poste est à pourvoir dans une société implantée à proximité de NICE, dans une petite unité moderne.

Il représente une très intéressante opportunité pour un INGENIEUR diplômé ayant déjà exercé des responsabilités au sein d'un département ELECTRONIQUE.

Ecrire à : H.P.F.
Direction du Personnel
Avenue de Savoie
74130 BONNEVILLE.

CONTESSE

Jeune consultant micro-informatique pour conseiller notre clientèle

Cabinet d'Expertise Comptable membre d'un Groupe International, nous menons une stratégie de développement de nos activités afin de mieux répondre aux besoins de nos clients et leur proposer une gamme complète de services. Dans ce cadre, nous souhaitons intégrer un consultant en micro-informatique intervenant plus spécifiquement au sein de PME.
Après une formation supérieure (ESC, MIAGE...), vous avez acquis 3 à 5 ans d'expérience dans une fonction technico-commerciale et, si possible, vous parlez l'anglais. Outre vos qualités de pédagogie, vous possédez une bonne connaissance des matériels et logiciels existants, notamment pour des applications de comptabilité et de gestion.
Votre mission sera principalement d'apporter à nos clients assistance et conseil dans le choix de systèmes micro-informatiques. Vous assurerez également la formation du personnel et permettrez une utilisation optimale des applications retenues.
Nous vous proposons de nous aider à démarrer cette activité et de valoriser votre acquis en intégrant nos équipes de spécialistes de haut niveau qui font la réputation de notre Cabinet.

Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération actuelle, à notre Conseil, Aline MAUGER, qui vous assure de sa totale discrétion. COFROR - Référence 930/51 - Tour Fiat - Cedex 16 92084 PARIS LA DEFENSE.



Organisation et Publicité

DETENTE des GAZ

Société Française de dimension moyenne, nous sommes spécialisés dans la conception et la réalisation de matériels industriels de détente des gaz. Nous recherchons :

INGENIEUR GENERALISTE FUTUR DIRECTEUR TECHNIQUE

35 ans mini — Proche banlieue Sud

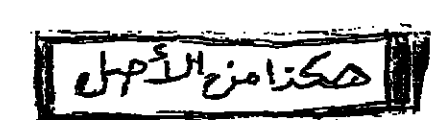
Les objectifs poursuivis sont : augmenter notre capacité de réponse aux besoins du marché, fiabiliser la qualité, intégrer les innovations et accroître notre compétitivité.
Chargé dans un premier temps de créer et d'animer la fonction qualité au sens global du terme, il aura rapidement en outre la responsabilité de la conception des produits nouveaux, de la conduite des études spéciales, de la refonte des gammes de produits et de l'industrialisation.
Ce poste sera confié à un ingénieur ayant une dizaine d'années d'expérience industrielle en études et production d'ensembles mécaniques, de réelles compétences en méthodes et industrialisation. Il aura l'usage d'outils «micro-informatique».

Pour informations complémentaires et organisation accélérée d'une rencontre, appelez le (1) 47.63.11.15 référence 268. RHC 65, avenue de Wagram, 75017 Paris.

RESSOURCES HUMAINES CONSEIL



CONTESSE



SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE



L'Equipement Automobile

Partenaire reconnu des constructeurs mondiaux
28000 personnes - C.A. 11,5 Milliards de Francs 45% réalisés à l'étranger

recherche pour

Valeo Eclairage (Bobigny — 93)

Ingénieurs d'Etudes Diplômés Grande Ecole
(Centrale, Mines, A.M. ...)

Responsable Méthodes Feux Spécialiste Matières Plastiques

Au sein du Centre d'Etudes, vous aurez pour mission l'industrialisation des nouveaux produits (pièces en thermoplastique et thermodur) et l'amélioration des méthodes de fabrication. Pour ce faire, vous animerez une équipe de 5 dessinateurs et serez responsable du bureau d'études de la ligne de produit feux. Les contacts techniques que vous assurerez avec nos clients français et étrangers nécessitent des déplacements de courte durée. Formation ou expérience des matières plastiques impérative. Réf.61980/1/M

Ingénieur Bureau d'Etudes Produits Nouveaux

Sous l'autorité du responsable du B.E. de la ligne de produit projecteurs, vous serez responsable de l'étude et de la mise au point de ces produits ainsi que des liaisons techniques avec nos clients constructeurs. Vous collaborerez avec nos services commerciaux et assurerez, avec votre équipe de 5 techniciens, les relations entre le laboratoire, l'atelier prototypes, les services méthodes et qualité de nos unités de production. Ce poste implique de fréquents déplacements en France et à l'étranger (G.B., Scandinavie, U.S.A., Japon). Réf.61980/2/M

Pour ces deux fonctions, l'anglais courant est indispensable et l'allemand apprécié.

A partir de ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à : Valeo Service Recrutement I & C - 43 rue Bayen - 75017 PARIS

PARIRANCE ANNONCES

CREER ET DEVELOPPER UN CENTRE DE PROFIT A PARIS

Cette PME de 170 personnes située en région PROVENCE connait un fort développement. Décidée à s'implanter à Paris, elle recherche :

CHEF D'AGENCE

Vous avez pour mission de prendre en main les chantiers en cours et surtout à développer le CA existant.
Le secteur concerné étant avant tout le tertiaire - ouvrages fonctionnels et semi-industriels - vous êtes à même dans un premier temps d'effectuer des devis.
Vous êtes de préférence INGENIEUR et à 35 ans, possédez une réelle compétence en électricité tertiaire.
Si mettre en place une structure et la développer vous intéresse, merci d'adresser votre CV, photo et lettre manuscrite, sous réf. M 240 à notre Conseil.

Charlotte Voituriez
17, rue de La Baume 75008 Paris

Jonction

CHEF SERVICE ELECTRONIQUE
AISNE

Sedri

Cette jeune entreprise, créée il y a 5 ans, va réaliser cette année un CA de 90 M de Francs. Elle conçoit et réalise des produits axés essentiellement sur la téléinformatique, l'informatique médicale et la visionique.

Au sein du département développement et industrialisation, vous avez avant tout une mission de concepteur de produit : vous devez élaborer le devis, réaliser le prototype, mettre au point le cahier des charges et l'industrialisation, suivre la production réalisée en sous-traitance.

Ingénieur en micro-électronique, vous avez déjà une expérience de production.

Si vous souhaitez intégrer *une équipe jeune* (moyenne d'âge 28 ans) une entreprise leader *sur son marché*, si vous êtes passionné d'électronique, merci d'adresser votre CV, photo et lettre manuscrite, sous réf. M 239. à notre Conseil.

Charlotte Voituriez
17, rue de La Baume 75008 Paris

Jonction



UNE CARRIÈRE "+" DANS L'ÉLECTRONIQUE

Au sein de la **DIVISION SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES**, l'établissement de Fleury-les-Aubrais (agglomération d'Orléans), est une unité à **taille humaine**, en développement rapide, dans un **secteur de haute technologie** ouvert à la compétition internationale.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

vous êtes débutant ou justifiez d'une première expérience.

Vous avez abordé les techniques radars, les systèmes informatiques temps réels... et souhaitez une évolution professionnelle au sein d'un groupe important, attentif à la gestion de la carrière de ses cadres.

M. Dominique AUGUIN recevra votre candidature (lettre, C.V. et photo) sous la référence 91294/LM, à THOMSON-CSF/DSE, 29, rue de Montaran, 45401 FLEURY-LES-AUBRAIS. - Tél. : 38.52.31.31, poste 3338.

THOMSON-CSF
DIVISION SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES

HAVAS CONTACT

Filiale de l'un des leaders mondiaux de la chimie et de la pharmacie, notre Société réalise en France un chiffre d'affaires de 5 milliards tant en *produits importés qu'en produits fabriqués.*

Nous recherchons pour notre **Division Résines et Dispersions :**

UN JEUNE CHEF DE PRODUITS

Après une formation en France et en Allemagne, il sera responsable d'une importante gamme de produits dont il devra assurer, en liaison avec la production et les équipes de vente, la gestion et le développement.

Pour pourvoir ce poste, basé à Paris, nous recherchons un diplômé de l'enseignement supérieur (Ingénieur Chimiste ou Ecole Commerciale), éventuellement débutant et parlant **impérativement l'allemand.**

La politique interne de développement ouvre de larges possibilités d'évolution vers d'autres secteurs de l'entreprise.

Merci de préciser la référence 722 dans la candidature que vous adresserez au Département des Ressources Humaines de la Société Française Hoechst, Tour Roussel Hoechst, Cédex 03, 92080 Paris La Défense.

DESSEIN





INGENIEUR, DOCTEUR INGENIEUR *Pilotez nos projets en Rhône Alpes*

Au sein de l'une des filiales d'un puissant groupe industriel français (2,5 milliards de *francs* de C.A. mondial), notre Centre International de Recherches emploie 150 personnes qui développent les fibres de renforcement et les procédés industriels de demain. Il recherche un jeune

Ingénieur Recherches Procédés-Matériaux HF
(X, MINES, ENSTA, ECP, ENSEEG...) Option Métallurgie

Responsable de projet, vous développez avec *votre équipe, nos acquis théoriques et, en liaison* avec les centres de recherches et de production de groupe et vos principaux fournisseurs, étudiez et préparez les futures applications industrielles. Ingénieur débutant ou semi-débutant, votre formation, axée sur la métallurgie, la mise en œuvre et la résistance des matériaux, vous *permettront de conduire études théoriques* et recherches expérimentales (en vraie grandeur) appliquées aux métaux et aux céramiques.

Votre engagement personnel dans ce poste très *opérationnel* au cœur de notre savoir-faire, joint à votre potentiel et à votre sens du travail en équipe vous *préparera à évoluer dans notre* groupe où la gestion des ressources humaines se conjugue au plan mondial.

Envoyez lettre manuscrite et C.V., sous référence 410.81 M, à notre conseil Joël BERNARD, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

PARIS 42.85 15 53 ■ LYON 78 89 37 16 ■ MULHOUSE 89 32 26 26

EMPLOI centor
CENTOR RHONE ALPES
17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE

CGCT COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

recrute

POUR SON DÉPARTEMENT VIDÉOCOMMUNICATIONS

● *Pour service Système*

1 ingénieur niveau III A

ayant 8 à 15 ans d'expérience en architecture de systèmes de télécommunications, pour analyses «systèmes» dans le domaine des vidéocommunications. *réf. IA*

● *Pour service Logiciel*

1 ingénieur logiciel

Débutant ou quelques années d'expérience, pour développement de logiciels temps réels sur microprocesseur (famille INTEL 8086). *réf. IL*

● *Pour service Matériel*

1 ingénieur matériel

débutant ou quelques années d'expérience, pour études de circuits vidéo. *réf. IM*

1 agent technique

BTS *en électronique, pour réalisation et essai en laboratoire de circuits vidéo.* *réf. AT*

Les candidats devront adresser CV et souhaits de rémunération en indiquant la référence du poste choisi à CGCT - Direction du Personnel 251, rue de Vaugirard 75740 Paris cedex 15

Pour faire face à la croissance de nos activités TELECOMMUNICATIONS PUBLIQUES nous recherchons pour notre Direction Commerciale PARIS 13ème

Ingénieur produits confirmé

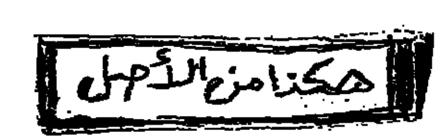
pour assurer la responsabilité d'une équipe chargée de la définition technico-commerciale et du suivi des études des produits.

Formation Grande Ecole.
Expérience technique indispensable acquise au cours de 3 à 6 ans en laboratoire de développement dans le domaine des Télécommunications (Faisceaux Hertziens, matériels de transmissions).

Merci d'adresser votre candidature à : T.R.T. - Direction du Personnel 5, avenue Réaumur 92350 LE PLESSIS.ROBINSON.



Une des 1ères Stés. françaises d'électronique professionnelle



SECTEURS DE POINTE



SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE

ROCKWOOL ISOLATION
n°2 sur le marché de l'isolation en France
recherche dans le cadre de son expansion de

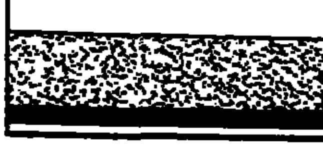
JEUNES INGENIEURS RESPONSABLES DE VENTE

Mobile géographiquement, vous êtes titulaire d'un diplôme d'ingénieur et connaissez si possible le Bâtiment second œuvre.

Après une formation à nos produits et méthodes, vous prendrez en charge de façon autonome le développement, l'animation et la gestion d'un secteur.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant une personnalité ouverte et affirmée, qui trouveront au sein du groupe de larges possibilités d'évolution.

Adressez lettre motivée, CV, photo et prétentions à
ROCKWOOL ISOLATION, Service Recrutement,
48/50 rue Albert, 75013 Paris.




ROCKWOOL-ISOLATION
LAINE DE ROCHE VOLCANIQUE

Bâtir pour un programme Eureka

Filiale d'un groupe industriel de dimension et de renommée internationales, nous souhaitons intégrer dans nos équipes système

Jeunes Ingénieurs
généralistes ou mécaniciens

avec spécialisation en électronique, en automatisme ou en communication.
Au sein d'un milieu scientifique très riche, vous construirez un programme de recherche Eureka rassemblant les leaders européens du transport. Nous apprécierons que vous ayez de bonnes capacités relationnelles et le sens des négociations.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 614/M à CURRICULUM 4, rue Tronchet 75008 PARIS, qui nous la transmettra en toute confidentialité.

ROHM AND HAAS FRANCE S.A.

ROHM AND HAAS COMPANY est un des plus importants
groupes chimiques américains dans le domaine des spécialités
pour l'agriculture et l'industrie
(C.A. mondial 2 milliards de dollars,
résultat net 141 millions de dollars en 1985).

En France, nous fabriquons et commercialisons avec succès une part importante de nos gammes de produits (C.A. 2 milliards de FF en 1985).

Notre usine de Lauterbourg, située en Alsace au Nord de Strasbourg, comprend 4 unités de production et compte environ 630 personnes.

Le Département Développement, pour sa section polymères, recrute

Ingénieur développement

De bonnes connaissances en chimie macromoléculaire seront appréciées. Il lui sera confié des projets d'amélioration de qualité et de réduction de coûts de nos produits dans un contexte d'innovation technologique.

Votre première expérience peut y trouver un nouvel élan. Et, si vous êtes débutant, votre tempérament d'homme de terrain pourra s'exprimer pleinement.

Votre anglais est opérationnel et vos qualités de contact vous permettent de communiquer efficacement. Vous êtes ouvert à l'idée de mobilité nationale ou internationale.

Nous vous remercions d'envoyer C.V., photo + prétentions à
Monsieur le Chef du Personnel - Société ROHM AND HAAS FRANCE
Port du Rhin - 67630 Lauterbourg

CONTESSE

DIEBOLD FRANCE
Conseil de direction en informatique
et technologies nouvelles
recherche

ingénieur commercial
H/F

MISSION : Promouvoir, conseiller et négocier auprès des Directeurs des systèmes d'information, deux des activités leader du cabinet :
- Programme de Recherche (veille technologique) type séminaire.
- Conseil risk management et sécurité informatique.

PROFIL : Formation supérieure. Connaissance de l'informatique, bureautique et télématique. Expérience réussie de la vente à haut niveau. Age minimum 28 ans.

La rémunération motivante est composée d'un fixe + primes sur objectifs. Evolution de carrière possible au sein d'un groupe dynamique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV., photo à Madame AICH
DIEBOLD - 56, rue de Londres - 75008 PARIS. Tél. 42 93 04 11

Organisation et Publicité

VALORISEZ VOTRE EXPÉRIENCE

1800 collaborateurs, des compétences polyvalentes de haut niveau, un environnement technologique sophistiqué, permettent à la **DIVISION TRAVAUX EXTÉRIEURS ET SERVICES** d'occuper une place de choix dans le domaine de l'ingénierie, de la gestion de grands projets, et lui assurent une forte présence à l'international.

Notre volonté de développement tant auprès des unités du Groupe THOMSON qu'auprès de sociétés du secteur public ou privé, nous conduit à renforcer nos équipes. A ce titre, nous souhaitons intégrer un

INGÉNIEUR ASSURANCE QUALITÉ
(ÉCOLE D'ÉLECTRONIQUE)

Votre expérience professionnelle de 4 à 5 ans dans le domaine des études vous a permis de démontrer votre compétence technique, votre rigueur et votre esprit d'analyse.

Vous souhaitez aujourd'hui valoriser cette expérience et mettre à l'épreuve vos réelles qualités relationnelles.

Ce que nous vous proposons :
Interlocuteur des ingénieurs des différents secteurs de la Division auxquels vous apportez votre conseil, vous mettez en place le système "qualité" à la conception, dans les domaines suivants : informatique, équipements électroniques, approche de l'analyse de la valeur.
(Réf. 91306/LM)

INGÉNIEUR DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
(GRANDE ÉCOLE)

Passionné d'électronique, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum en laboratoire.

Vous souhaitez aujourd'hui exercer dans ce contexte des responsabilités élargies.

Ce que nous vous proposons :
Dans le cadre d'une activité nouvelle en pleine expansion, vous conduisez les études qui vous sont confiées, de la conception jusqu'à la réalisation des prototypes et l'industrialisation.
La connaissance des techniques numériques à microprocesseurs (6800 et 68000) et analogiques hautes fréquences est indispensable. (Réf. 91307/LM)

De réelles perspectives d'évolution seront offertes aux cadres à fort potentiel que nous recherchons.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi à Mme Dominique BERNARD - THOMSON-CSF - DTEX - 34, boulevard Ornano, 93204 SAINT-DENIS.

THOMSON-CSF
TRAVAUX EXTÉRIEURS ET SERVICES

HAVAS CONTACT



GPAO ... Système MRP (MAPICS)

Deuxième Pôle français en communication d'entreprise, 5000 personnes 2,5 Milliards de Francs, déjà premier fabricant de postes téléphoniques et leader en radiotéléphonie, nous poursuivons notre développement et recherchons (H/F) pour notre DIRECTION INDUSTRIELLE

Ingénieur Approvisionnements

Votre mission s'inscrit dans une politique de rationalisation économique. Vous calculerez les besoins d'approvisionnement sur les produits en intégrant les risques liés à leur qualification ou à leur évolution, l'impact sur les stocks ou les fabrications en cours. Vous participerez activement à l'objectif de «réduction des stocks» et gestion par le «juste à temps».

Nous cherchons un INGENIEUR GRANDE ECOLE ayant déjà une expérience en milieu industriel dans le domaine des produits électroniques grandes séries.

Le poste est basé à QUIMPER.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV + photo et prétentions) sous référence JD 202 à MATRA COMMUNICATION Direction du Personnel 50 rue du Président Sadate - B.P. 32 - 29101 QUIMPER CEDEX

MATRA COMMUNICATION

---

chef de projet informatique,
devenez à terme responsable de secteur

Notre groupe agro-alimentaire de dimension européenne met en œuvre, dans les environs de Caen, une informatique puissante s'appuyant sur 30 unités centrales IBM et DEC.

Son jeune DSI souhaite renforcer par le haut ses équipes d'étude afin de réaliser un système d'information complet, allant de la production à la finance en passant par le commercial.

Ingénieur Grande Ecole, vous avez acquis en cinq ans de pratique professionnelle, une solide compétence dans la conduite de projets et des réflexes de gestionnaire. Passez donc la vitesse supérieure en prenant à bras le corps l'un de nos secteurs stratégiques.

Notre consultante, Mlle K. CHATJIMIKES, vous remercie de lui écrire (réf. 4891 LM)
"Carrières de l'Informatique".



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Les automates programmables : gagnez avec nous dans cette bataille de «grands»

Groupe Industriel français (13 établissements et filiales, 1800 personnes) nous développons et fabriquons des équipements électriques, électroniques et des systèmes. Pour assurer le développement de nos systèmes à base d'automates programmables auprès d'une clientèle de grands utilisateurs, incorporateurs et installateurs, nous recrutons :

INGENIEUR DE VENTE-SYSTEME *réf. 12/UN*
Vous visitez notre clientèle et vous lui proposez des solutions adaptées à ses besoins. Autonome, vous avez une expérience technique ou commerciale de 3 ans des automates programmables.
Les postes sont basés en banlieue Nord de Paris et en Alsace. (pour ce dernier poste, vous êtes originaire de la région et en connaissez le tissu industriel).

CHEF DE VENTE-SYSTEME *réf. 13/UN*
Vous animez une équipe d'ingénieurs de vente-système basée à Paris. Vous êtes vous même le premier de ces vendeurs. D'autre part vous assistez nos ingénieurs de vente-système en Province dans la conclusion des affaires les plus importantes. Diplômé d'une école d'ingénieur (INSA), 5 à 6 ans d'expérience vous ont permis de maîtriser la technique et le marché des automates programmables. La pratique de l'anglais est indispensable dans le cadre de vos relations avec nos partenaires industriels.

INGENIEURS D'AFFAIRES *réf. 14/UN*
Vous intervenez auprès de nos clients une fois le contrat conclu et ce jusqu'à la mise en place définitive des systèmes.
Diplômé d'une école d'ingénieur (INSA), vous avez une première expérience de 2 à 3 ans dans le bureau d'études d'un installateur. Ce poste est basé à 60 km au Nord de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous la référence choisie à Mors, Direction des Ressources Humaines et de la Communication, 4 avenue Velasquez, 75008 Paris.

MORS AUTOMATISMES INDUSTRIELS

média-system



DÉVELOPPER NOTRE RÉSEAU INFORMATIQUE – BUREAUTIQUE

3100 personnes dont pres de 500 Ingénieurs et Cadres, une filiale aux U.S.A., placent la **DIVISION TUBES ÉLECTRONIQUES** de THOMSON-CSF *au deuxième rang mondial dans ce domaine.*

Poursuivre notre développement, toujours améliorer notre compétitivité, accroitre la mobilisation de nos collaborateurs, telles sont les ambitions que nous souhaitons faire partager a un jeune Ingénieur *Informaticien à qui nous offrons le poste de*

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous justifiez d'une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans un contexte d'informatique décentralisée utilisant des architectures à base de:
- *mini-ordinateurs IBM 36, HP 3000, VAX 750/780,*
- micro-ordinateurs dédiés CPT ou non dédiés,
- IBM PC.XT/AT.

Vous avez participé au développement d'applications locales spécifiques faisant appel aux bases de données réparties dans différents établissements.

Rattaché au Directeur Industriel de notre Division, vous conduirez les analyses fonctionnelles en relation directe avec les utilisateurs; vous proposerez les solutions techniques les plus appropriées et assurerez la communicabilité des applications et des systèmes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. *CPI/LM*,
à la Direction des Ressources Humaines –
THOMSON-CSF – D.T.E. –
38, rue Vauthier, 92100 BOULOGNE.

THOMSON-CSF
DIVISION TUBES ÉLECTRONIQUES

HAVAS CONTACT



La Qualité... L'Atout de notre Réussite

Deuxième Pôle Français en communication d'entreprise, 5000 personnes, 2,5 Milliards de Francs, déjà premier fabricant de postes téléphoniques et leader en radiotéléphonie, nous souhaitons intégrer auprès de notre département QUALITE CONCEPTION en systèmes RADIOTELEPHONES, un (H/F)

Responsable Qualification Produits Nouveaux

Après une première expérience en labo, si possible dans le domaine de la Radio, vous souhaitez élargir votre champ d'action vers un poste plus rationnel. La qualification des produits (Essais, Homologations, Agréments) peut vous permettre cette opportunité. Vous serez impliqué dans les nouveaux projets et serez l'interlocuteur qualité, tant vis-à-vis de tous les services concernés par leur développement que vis-à-vis des clients (PTT, Administrations, etc...).

Ce poste est évolutif. Il est basé à **BOIS D'ARCY.**

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence JD 201 à MATRA COMMUNICATION Direction du Personnel - Rue Jean-Pierre Timbaud - B.P. 26 - 78392 BOIS D'ARCY CEDEX

MATRA COMMUNICATION

PARIMANCE ANNONCES



Au sein de la Division Systèmes et Armes, **THOMSON BRANDT ARMEMENTS** a pour vocation la conception et la réalisation d'armements terrestres et aéroportés. Elle exporte 70 % de sa production dans le monde Elle dispose dans son unité de La Ferté-Saint-Aubin (près d'Orléans) d'équipes importantes de développement (300 personnes) et de moyens d'essais sophistiqués. Elle recherche pour sa direction études et développement, un

INGÉNIEUR INDUSTRIALISATION

Il aura un rôle d'assistance et de formation auprès des concepteurs qu'il informera des procédures et des normes liées à la fabrication de nos produits. *Il s'attachera ensuite à ce que ceux-ci puissent être réalisés au meilleur coût et en fonction de moyens existants ou à créer.* Vous êtes ingénieur mécanicien ou électromécanicien avec une expérience d'au moins 3 à 5 ans, dans un service industrialisation de préférence, *ou en bureau d'études, méthodes ou qualité. Vous aimez la technique, mais vous êtes surtout un homme de relation, attaché à la* concrétisation d'un projet.
La taille de notre groupe peut vous offrir d'importantes évolutions de carrière.

Merci d'ecrire à PA - 3, rue des Graviers - 92521 Neuilly-sur-Seine Cedex, avec C.V. et prétentions en précisant la référence S/8116/LM.

THOMSON BRANDT ARMEMENTS 



HAVAS CONTACT



G.E. Calma

Une passion pour l'excellence

Au coeur des industries de haute technologie du Groupe General Electric, la Division Calma est un des leaders mondiaux en CFAO : les stations de travail G.E. Calma, équipent déjà les grands de l'industrie en France et bénéficient de l'appui technique d'une des plus grosses sociétés industrielles américaines. Dans le cadre de son développement G.E. Calma France s'entoure des meilleurs professionnels de la CFAO et renforce ses équipes.

Ingénieurs Commerciaux CFAO

Ingénieur de formation (option électronique, mécanique...), voilà 3/5 ans que vous exercez vos talents de vendeur à très haut niveau de technicité et de négociation. Vous développerez dans notre Groupe les comptes existants et prospecterez les marchés de l'électronique, la mécanique et l'ingénierie. Pour réaliser vos objectifs, vous devrez préalablement proposer des solutions intelligentes et complètes à vos clients. Pour qu'ils vous écoutent vous manifesterez des qualités de contact évidentes. Celles-ci faciliteront votre intégration à une équipe très impliquée, ouverte à l'innovation, stimulée par les challenges.

Ingénieurs d'Applications

Votre formation d'ingénieur (électronique, mécanique, architecture, robotique) et votre expérience d'au moins 3 ans en BE (ou la pratique de la CAO chez un utilisateur) définissent votre profil. Spécialiste, capable d'apporter conseil et assistance dans le choix de matériels et de logiciels d'applications, vous interviendrez dans les actions avant-vente et après-vente en tandem avec les commerciaux.

Ces postes basés à Nanterre, sauront se montrer évolutifs pour les candidats les plus performants. Une rémunération à la hauteur de leurs ambitions y est associée et la connaissance de l'anglais est indispensable.

Le Directeur des Ressources Humaines de General Electric France étudiera en toute confidentialité votre candidature. Prenez contact avec lui : General Electric, 42 Avenue Montaigne, 75008 Paris

GENERAL ELECTRIC

DESSEIN

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE

RECHERCHE

INGÉNIEUR APRÈS-VENTE

Assurer, avec une grande autonomie, le service après-vente sur les plans technique et commercial d'un de nos produits implanté en France et à l'étranger.

La formation au produit sera assurée.

Des connaissances approfondies en électronique et quelques années d'expérience sont demandées.

Déplacements en France et à l'étranger.

Anglais courant impératif.

Lieu de travail : proche banlieue Sud-Ouest.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous la *référence 91299/LM.* à *HAVAS-CONTACT* – 1, *place du Palais-Royal* – 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

MAINTENANCE ET SAV

Ingénieur plein de tonus pour entreprise tonique

Notre entreprise, filiale d'un important groupe international, commercialise *du matériel médical de haute technologie (hémodialyse, plasmaphérèse,* bactériologie, coagulation...).

RESPONSABLE DE NOTRE SERVICE MAINTENANCE SAV, vous dirigez une équipe de 12 techniciens de bon niveau et dialoguez en permanence avec notre clientèle.

Vous supervisez l'adaptation de nos produits à la législation française et assurez le suivi des homologations techniques.

Vous participez à la réflexion marketing.

Ingénieur électronicien (SUDRIA, ESIEE, ENSEA ou équivalent), vous avez une expérience de 5 à 6 ans acquise dans un poste similaire.

Homme de contact, votre rigueur, votre intérêt pour le matériel médical et votre *dynamisme vous permettront de réussir* avec nous.

Maîtrise de l'anglais indispensable.
Poste basé en banlieue sud de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 6976 M à notre Conseil Sérifo, 47 bis, avenue Bosquet, 75007 PARIS.



Membre de Syntec



Chef comptable

Notre entreprise est :
- filiale de trois groupes d'envergure internationale majeurs
- située dans une industrie de pointe - l'électronique - et leader sur le marché des terminaux téléphoniques
- société mère d'un petit groupe de sociétés (CA 400 MF).

Les caractéristiques du poste à pourvoir sont :
- dépend du directeur administratif et financier
- comprend : la trésorerie (sociale et groupe), comptabilités générale, clients et fournisseurs, fiscalité, reporting social et consolidé
- effectif de 7 personnes
- *outils informatiques très puissants : HP 3000 + COMIS* logiciel trésorerie CERG sur micro
- lieu de travail : *ville agréable de Haute-Savoie, près Genève.*

Nous recherchons des candidats :
- âgés d'entre 30 et 40 ans
- déjà chef comptable dans un milieu industriel
- rompus aux méthodes de reporting et de gestion anglo-saxonnes dynamiques et prêts à répondre au challenge de la perfection et de l'exploitation de systèmes nouvellement mis en place.

Ecrire à H.P.F.
Direction du Personnel
avenue de Savoie, 74130 BONNEVILLE.

HAVAS CONTACT — CONTESSE



BORDEAUX

ATELIER INDUSTRIEL AERONAUTIQUE DE BORDEAUX

établissement du Ministère de la Défense chargé de la maintenance des turboréacteurs d'avions militaires recherche pour diversifier ses activités

INGENIEURS

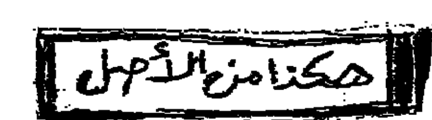
ENSAE, A.M., ENSICA, ENSMA, INSA, ENI...
débutants ou 2 à 3 ans d'expérience

pour développer les secteurs suivants :
- Procédés et Moyens Nouveaux — réf. 86 BX 11
- Expertise Turbo-Réacteur — réf. 86 BX 12
- Contrôle qualité — réf. 86 BX 13
- Chaudronnerie-Soudure — réf. 86 BX 14

Ces fonctions qui font appel au sens des responsabilités et au travail en équipe permettront aux candidats d'évoluer dans un secteur de haute technicité.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., et photo en précisant la référence choisie, à :
A.I.A. de BORDEAUX - Bureau du Personnel
140, quai de la Souys - 33015 BORDEAUX Cedex.

COMMUNICO





MERREL DOW RESEARCH INSTITUTE
CENTRE DE STRASBOURG
Recrute un

Pharmacocinéticien confirmé

Nous recherchons pour notre département de recherche clinique un pharmacocinéticien confirmé.

Le candidat a pour mission de mener à bien des études pharmacocinétiques pré-cliniques et cliniques, ainsi que des études du métabolisme et de distribution tissulaire s'appliquant à de nouveaux médicaments ou à des techniques analytiques nouvelles.

Nous souhaitons rencontrer un Ph.D. (ou équivalent) en chimie analytique, biopharmacie, biochimie, pharmacologie ayant acquis une expérience post-doctorale d'1 à 3 ans du métabolisme et des dosages pharmacocinétiques.

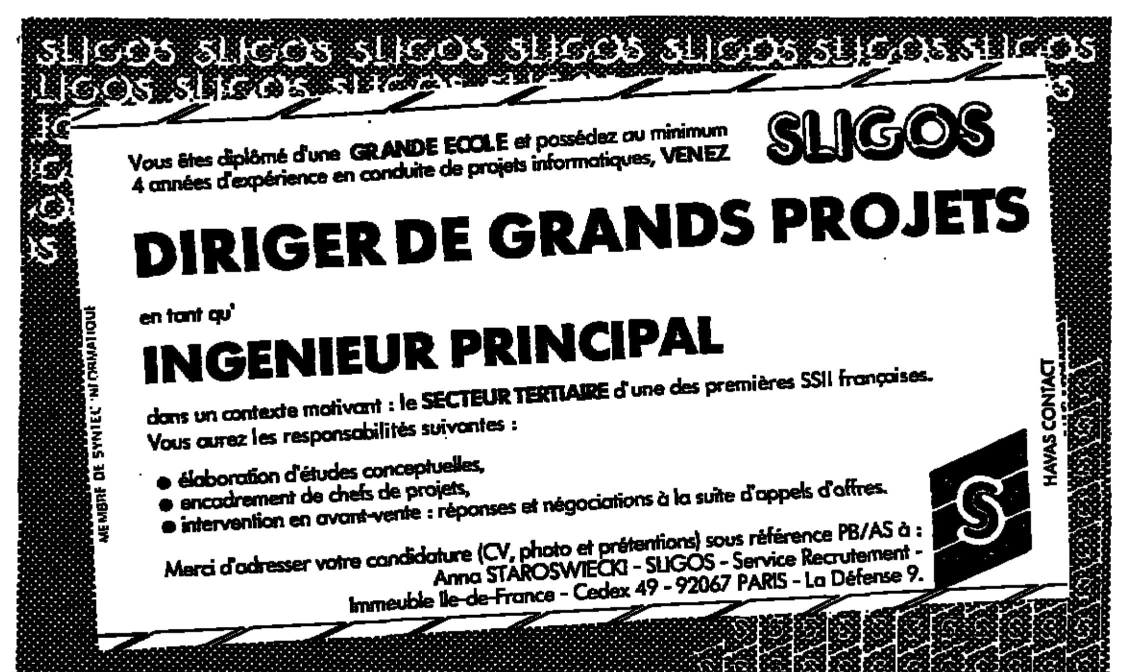
Le candidat est familiarisé avec les techniques analytiques telles que HPLC, GC, mesure des radioisotopes et si possible GC/MS.

Le salaire sera fonction de l'expérience du candidat retenu.
Les avantages sociaux que nous proposons sont particulièrement compétitifs.

Merci d'adresser C.V. + 3 références au Service du Personnel, Centre de Recherche Merrell Dow, 16 rue d'Ankara, 67084 Strasbourg Cédex.



T.M.



Chef de projet réseaux de communications

Appartenant au secteur Mesure et Régulation de Schlumberger, SEREG est le spécialiste français du contrôle industriel. Notre laboratoire d'études développe la nouvelle génération de systèmes MODUMAT : réseaux de communications locales, postes de conduite, outils de mise en oeuvre.
***Votre mission** consistera à :*
- *développer le réseau local : produits d'interface, outils de test et de maintenance*
- *adapter le réseau du système actuel*
- *être à l'écoute des nouvelles technologies.*

***Vos moyens :** VAX, postes de travail sur PC et terminaux, une équipe d'ingénieurs et de techniciens.*

***Vos sources :** un diplôme d'Ingénieur Grande Ecole ou ENSI, 2 à 5 ans d'expérience qui font de vous un spécialiste en micro-informatique (Matériel et logiciel).*

***Vos plus :** des connaissances en réseaux locaux industriels (MAP...) et IBM PC.*

***Votre avenir :** la taille du groupe offre de très bonnes perspectives d'évolution pour qui sait faire preuve de potentiel.*

***Votre démarche :** 0 une lettre manuscrite + CV s/réf. 249 à la Direction du Personnel de Sereg Schlumberger, 100 rue de Paris, 91342 MASSY Cx.*

SEREG
Schlumberger

DESSEIN

CLECIM, 1460 personnes, 900 millions de F de CA dont 70 % à l'export, filiale de SPIE BATIGNOLLES, conçoit, fabrique et commercialise des équipements et



ensembles pour les industries sidérurgiques et métallurgiques.
Pour nos bureaux d'études Projet, nous recherchons un

JEUNE INGENIEUR PROJET

Chargé plus spécialement des études techniques sur lignes de produits (analyse de la valeur, développement de produits nouveaux, développement de nos connaissances process).
En étroite liaison avec le Responsable Commercial, il sera chargé de suivre les projets et de coordonner les travaux des différents spécialistes et sous-traitants.
Pour ce poste basé à Courbevoie, nous désirons rencontrer un jeune Ingénieur Grande Ecole débutant ou première expérience.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.
Déplacements de courte durée à l'étranger fréquents.

Adressez votre dossier de candidature complet sous réf. JIP/M à CLECIM, Service Gestion des Ressources Humaines, 107, bd de la Mission Marchand, 92400 Courbevoie.

média-system

Directeur Informatique

rattaché au Directeur Général.

Nous sommes une Société de commerce international dans un secteur de pointe, équipée d'un IBM 38 et de 125 terminaux.

Vous avez 30-40 ans, une formation supérieure et vous justifiez d'une réelle expérience informatique allant de la programmation à l'encadrement.
- *La connaissance de l'IBM 38 sera appréciée.*

Vous aurez la responsabilité de la politique informatique et négocierez avec les fournisseurs, prestataires...

Vous devrez vous imposer par vos qualités techniques et vos qualités humaines auprès de vos collaborateurs de haut niveau professionnel et d'utilisateurs dont les exigences sont justifiées par l'emploi quotidien et permanent de l'informatique.

*Adresser : lettre manuscrite - C.V. détaillé - prétentions et photo s/réf. **5071** à **PIERRE LICHAU S.A.** - 10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.*

Pierre Lichau

VENTE DE PRODUITS CHIMIQUES — RHONE-ALPES

Nous appartenons à l'un des tout premiers groupes chimiques et pharmaceutiques mondiaux. Nous réalisons en France, un chiffre d'affaires de l'ordre de 5 milliards, à partir de produits fabriqués en France ou importés.

Nous recherchons pour notre Agence de **Lyon** :

UN INGENIEUR CHIMISTE

pour suivre et développer la commercialisation d'une très large gamme de produits chimiques minéraux et organiques, auprès d'une clientèle très diversifiée.

Pour l'intégrer à une équipe dynamique et performante, nous souhaitons trouver un jeune candidat, éventuellement débutant, de formation Ingénieur ou Université.

La politique interne de développement ouvre de larges possibilités d'évolution vers d'autres secteurs de l'entreprise.

Merci de préciser la référence 721 dans la candidature que vous adresserez au Département des Ressources Humaines de la Société Française Hoechst, Tour Roussel Hoechst, Cédex 03, 92080 Paris La Défense.

DESSEIN



Nous sommes l'UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES DE SERVICES, leader dans ses activités.

Dans un environnement en plein essor, notre cellule Télématique, en raison de sa forte croissance, s'est constituée en société et **crée le poste** de :

DIRECTEUR TÉLÉMATIQUE

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE, âgé de 35 ans minimum, vous avez su mettre en valeur à travers une solide expérience en centre de profit – type Ingénierie Informatique –, vos qualités de négociateur, de gestionnaire et d'animateur.

Votre mission :

● développer et commercialiser notre Société et son savoir-faire télématique auprès des Grandes Entreprises.

● Être le manager d'un centre de profit doté de moyens autonomes dont vous gérerez la croissance.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous réf. 70696 à HAVAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Société de produits chimiques filiale d'un groupe international recherche

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

Pour poste technico-commerc.

Ce poste basé à Paris concerne la vente et la mise en œuvre de spécialités destinées à une clientèle industrielle internationale en particulier dans le domaine pétrolier.
Il nécessite des déplacements en France et à l'étranger.
La maîtrise de l'anglais est indispensable. Une première expérience de la vente est souhaitée.
Adresser CV et prétentions sous réf/9026 à l'Agence Pierre LICHAU – 10, rue de Louvois, 75002 Paris qui transmettra.

Société informatique leader national dans son activité recherche pour répondre à son expansion (50 % par an)

INGÉNIEURS CIAUX H/F

pour développer des solutions micro-informatiques en entreprise.
Les candidats devront :
- être diplômés d'une grande école commerciale ou posséder une formation supérieure en gestion ;
- connaître le marché de la micro-informatique.

Les meilleurs candidats évolueront rapidement vers des responsabilités complètes de marchés.
La rémunération motivante comporte une partie fixe et une partie indexée sur les résultats.

Ecrire avec C.V. à CEGI, 16, impasse Compoint, PARIS-17e.

Société française (2 000 personnes, 1,2 milliard de CA) filiale d'un important groupe mécanique international en bonne santé économique et financière et à l'avant-garde de la transmission dans les domaines les plus variés (automobile, poids-lourds, TGV, VAL...) recherche pour son secteur organisation de **POISSY (78)**.

JEUNE INGENIEUR ORGANISATION INDUSTRIELLE ou DUT

Vous serez chargé de participer à la réalisation des divers objectifs de l'équipe organisation, dont :
- fin de mise en place, suivi d'utilisation et d'évolution du système informatique de gestion de la production,
- établissement, lancement, suivi d'applications et évolution de procédures administratives,
- analyse des divers autres problèmes d'organisation de la production et suivi des actions pour y remédier.

Une connaissance du fonctionnement de l'entreprise et des problèmes de la gestion de production sont indispensables pour ce poste.
Un esprit de synthèse, de la méthode, de la précision, de la réflexion, une forte capacité de conviction seront des atouts déterminants.
Horaires flexibles. rémunération et avantages sociaux motivants. Restaurant d'entreprise, proximité gare.

Adresser lettre manuscrite, Cv photo et prétentions au Chef du Personnel, GLAENZER SPICER, 10, rue J.P. Timbaud 78301 POISSY.

CONTESSE

GS GLAENZER SPICER

SAPHYMO - PHYSIOTECHNIE

N° 1 dans l'Electronique Nucléaire recherche pour son Centre de Massy (RER)

JEUNE INGENIEUR MECANICIEN

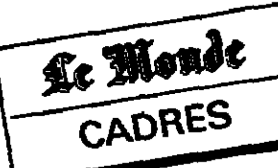
Bonnes connaissances en électronique (ENSAM - ENSAIS - ENSEA,...)

Le poste requiert une expérience réussie de 3 ans dans l'industrialisation d'appareils ou d'équipements industriels pour :
- animer un département R et D mécanique,
- assister le Directeur Technique dans l'élaboration des choix technologiques,
- participer à l'élaboration des soumissions de la Société aux appels d'offres internationaux,
- assurer la qualité des dossiers, le respect des normes, la maîtrise des coûts de production,
- superviser la réalisation des pré-séries.

Salaire : fonction de l'expérience du candidat.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à **SAPHYMO** 5, place de la Balance - Silic 515 94623 RUNGIS Cedex.

Pierre Lichau



ASSISTANT (E) DE RECHERCHE.

Voilà plus de 7 ans que nous nous imposons sur un marché convoité : le domaine des secteurs de pointe (informatique, électronique, robotique, CFAO et intelligence artificielle). La notoriété, la dimension - et les exigences - des groupes qui nous font confiance traduisent le haut niveau de prestations auquel nous sommes attachés. Cette rigueur professionnelle nous vaut d'être placés sur les plus grands marchés. Responsable de notre département approche directe, vous allez, pour ces prestigieux clients, trouver et convaincre les collaborateurs dont ils ont besoin pour assurer leur développement.

Vos outils : téléphone, contacts directs, exploitation des médias, une petite équipe « documentation » et un système informatique riche et performant. Des outils que vous connaissez bien pour exercer avec talent de semblables fonctions depuis plusieurs années.

Passionné(e) - comme nous - vous organiserez, gérerez et coordonnerez nos systèmes d'information.

Bref, une mission de confiance que vous mènerez avec rigueur et discrétion, et qui va vous permettre d'exprimer véritablement votre envergure, d'affirmer votre éducation et votre classe.

Adressez votre dossier de candidature en précisant la référence 879

ALPHA CDI
181, Avenue Charles de Gaulle,
92200 NEUILLY SUR SEINE

MEMBRE DE SYNTEC

ALPHA CDL

CONSULTANT EN RECRUTEMENT : AU COEUR DES TECHNIQUES DE POINTE.

Voilà plus de 7 ans que nous nous imposons sur un marché convoité : le recrutement dans le domaine des secteurs de pointe (informatique, électronique, robotique, CFAO et intelligence artificielle). La notoriété, la dimension - et les exigences - des groupes qui nous font confiance traduisent le haut niveau de prestations auquel nous sommes attachés. Cette rigueur professionnelle nous vaut d'être placés sur les plus grands marchés et pour bien maîtriser notre expansion, nous recherchons un nouveau consultant.

Doté d'une expérience significative du recrutement en cabinet ou en entreprise, vous avez démontré vos qualités de contacts, d'écoute et d'efficacité.

L'idée de changer vous séduit, convaincu qu'une organisation comme la nôtre peut donner une toute autre dimension à vos activités...(Que les débutants veuillent bien s'abstenir, merci !).

Adressez votre dossier de candidature en précisant la référence 880

ALPHA CDI
181, Avenue Charles de Gaulle,
92200 NEUILLY SUR SEINE

MEMBRE DE SYNTEC



Responsable service homologation

SCANIA FRANCE, filiale du groupe suédois SAAB SCANIA, commercialise avec succès les véhicules lourds, cars et moteurs industriels SCANIA (CA 1986 : 800 millions de francs).

Un développement qui nous conduit à rechercher notre

RESPONSABLE HOMOLOGATION ET PRODUIT.

Un poste clé dans notre stratégie commerciale que nous confierons à un Ingénieur de formation ESTACA (ou équivalent) ayant une expérience opérationnelle d'au moins 3 ans dans un service Homologation Poids Lourd ou Automobile.

Habitué au travail d'équipe et attiré par le commercial vous serez chargé des homologations, du suivi de la législation, des relations avec les mines.

Attentif aux besoins du marché, vous entretiendrez une relation privilégiée avec les carrossiers (conseils techniques avant-vente, adaptation du produit).

Ce poste confié à un candidat de valeur pourra évoluer vers des responsabilités élargies au sein du département commercial. Nous vous proposons en outre les avantages d'un groupe qui sait reconnaître le succès (véhicule de fonction fourni).

Bernard PROUX étudiera en toute confidentialité votre candidature
SCANIA France - B.P. 499 - 95005 CERGY PONTOISE Cedex.



Directeur de production

Transport Public

Une très importante société de transport public urbain située dans une métropole régionale recherche son Directeur de la Production.

Adjoint direct du Directeur Général et membre de l'équipe de Direction, il aura en charge les services chargés de l'exploitation du réseau et de l'entretien du parc, la mise en place d'une nouvelle organisation et son harmonisation avec la gestion, ainsi que la recherche de gains de productivité. Il assurera l'encadrement de plusieurs centaines de personnes et l'animation d'une équipe de cadres.

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur, il a d'incontestables qualités d'organisateur, de gestionnaire et d'animateur et a déjà acquis si possible une expérience du transport.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à M. Besson sous réf. 8051/M, SEMA-SELECTION, 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.

MEMBRE DE SYNTEC

SEMA•SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

MONDIAL ASSISTANCE

Toute l'assistance

GROUPE en plein développement : 10 filiales en France et à l'étranger – 500 p. – C.A. + 300 millions, nous proposons à nos clients – particuliers et entreprises – un éventail complet de prestations d'assistance technique et médicale.

VOUS AVEZ 32 ANS MINI, une formation supérieure et une expérience commerciale variée. Vous animez une équipe avec des résultats significatifs dans le secteur des services ou équipements de grande diffusion.

Devenez notre

DIRECTEUR COMMERCIAL

Basé à Paris et relevant du Directeur France, vous participerez à la définition de la politique commerciale et bénéficierez d'une **LARGE AUTONOMIE** pour mettre en œuvre **TOUS** les moyens nécessaires à son application.

Vous animerez, coordonnerez et contrôlerez une équipe de plus de 30 personnes (dont la majorité est cadre), chargée, en France, des ventes, du marketing et de l'administration commerciale. Vous négocierez les contrats importants.

PERSPECTIVES CERTAINES D'ÉVOLUTION DANS LE GROUPE.

Nous vous remercions d'écrire sous réf. DMA/LM, en indiquant votre salaire actuel, à notre conseil Richard BÉNATOUIL – GROUPE BBC – 1 bis, place de Valois, 75001 Paris. Vous êtes assuré d'une discrétion absolue et d'une réponse rapide.

HAVAS CONTACT



Débutants, et si vous pensiez carrière informatique ?

Groupe parisien de sociétés de services et d'ingénierie en informatique, nous avons su depuis plus de vingt ans conquérir une excellente réputation auprès de grands organismes du secteur public et privé, tout en demeurant une entreprise à dimension humaine.

Aujourd'hui, nous recherchons de jeunes collaborateurs • possédant plusieurs années d'études supérieures scientifiques ou en gestion • dégagés des obligations militaires • libres rapidement.

Vous n'avez pas de connaissances particulières en informatique, nous vous formerons intégralement à la technique et à nos méthodes et vous permettrons de connaître une véritable évolution au sein de notre groupe.

Pour un premier contact, merci d'adresser une lettre manuscrite avec CV détaillé + photo sous réf. M 610 à A.S. PUBLICITE, 3, rue de Liège 75009 Paris, qui transmettra.

Ecole des Parents rech. INFORMATEUR SCOLAIRE mi-temps. Travail par tél. et en équipe. 3 860 F/mois + 13[e] mois. Env. C.V. + photo à ISP, 5, imp. Bon-Secours, 75011 PARIS.



GROUPE IMEGA

MICRO-INFORMATIQUE

AGRÉÉ IBM-BULL

recrute

2 MANAGERS BOUTIQUE

Salaire 400 KF/an

5 INGÉNIEURS CCIAUX

Salaire 300 KF/an

1 RESPONSABLE ACHATS

Discrétion assurée
Tél. pour R.V. au 45-61-19-43
179, bd Haussmann, 75008 Paris

On vous a imposé prématurément votre retraite

– Ou bien,
vous trouvez que votre carrière a trop longtemps dépendu des autres

– Ou bien,
s'il n'y avait pas l'insécurité actuelle, vous changeriez volontiers d'employeur

– Ou bien,
vous avez élevé vos enfants et vous souhaitez reprendre une activité professionnelle

– Ou bien,
vous êtes momentanément sans travail et vous considérez que votre âge ne doit pas être un obstacle

Un société française de première importance peut vous offrir

LA RÉUSSITE D'UNE SECONDE CARRIÈRE
Si vous êtes prêts à faire « PEAU NEUVE »
Si vous avez conservé votre FORCE DE CARACTÈRE
Rémunération de bon niveau après stage de formation.

Ecrire J.F. APPERT, 19, passage Jean-Nicot, 75007 Paris, qui transmettra.

COLLÈGE SECONDAIRE PRIVÉ HORS CONTRAT. OUEST de PARIS recherche pour Second Cycle :
– un Prof de Physique
– un Prof de Biologie
– un Prof de Droit et Economie (BEP)

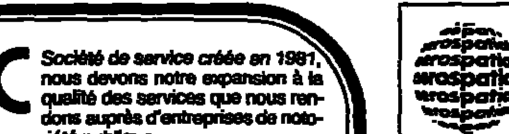
Envoyer CV, lettre manuscrite et photo à : CIE, 143, rue de Saussure – 75017 PARIS.

COPGO HUNTING

recherche

INGÉNIEUR LOGGING

Formation électronicien
Quelques années d'expér. en production souhaitables.
Lieu de travail : ITALIE
Langue : anglais. (Italien apprécié)
Ecrire : 14, B, Z.A. Bastide Blanche, 13127 VITROLLES.



Société de service créée en 1981, nous devons notre expansion à la qualité des services que nous rendons auprès d'entreprises de notoriété publique.

Assister, Réaliser, Conseiller,
telle est la mission de nos collaborateurs dont chacun possède sa propre spécificité.

Vous êtes

ingénieurs informaticiens

de formation grande école ou universitaire, ayant quelques années d'expérience.

Nous cherchons à compléter nos équipes dans les domaines suivants :
- Gestion • IBM : IMS-DB/DC, CICS DL1, VM, TSO, SQL.
- Industrie • PDP-RSX 11M, VAX-VMS.
  • SOLAR-RTES/D.
  • INTEL-iRMX, MOTOROLA 68000.

Connaissances UNIX, C ou PASCAL très appréciées).

Merci de nous adressez votre candidature (C.V. et prét.) sous référence INF 25 à : ARC INFORMATIQUE 7, rue du Fgt-Montmartre, 75009 Paris.

Organisation et Publicité

aerospatiale

TOULOUSE

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Travaillant au sein d'un groupe Etudes de prix d'équipements aéronautiques, sa mission consistera à établir les bases nécessaires et mettre en place les méthodes d'estimation des coûts «matériels» et «logiciels» adaptées aux calculateurs numériques et autres équipements embarqués. Il faudra programmer, contrôler, prendre une part active aux études de prix à effectuer et mettre en place l'outil informatique capable de réaliser les synthèses nécessaires.

Ce poste nécessite le goût du travail en équipe, des connaissances en programmation sur micro-processeur et la pratique de l'anglais. Une expérience en production électronique serait un atout.



Merci d'adresser CV et prétentions sous référence 103 M
à Aérospatiale
Service Ressources Humaines
316, route de Bayonne
31060 TOULOUSE CEDEX 03.

Jonction

INSTITUT DE GESTION SOCIALE

recrute

5 Consultants

Vous êtes diplômés d'une Grande École d'Ingénieurs ou de Gestion, vous avez au moins 5 ans d'expérience opérationnelle en Entreprise ou en Cabinet dans l'un de ces domaines :

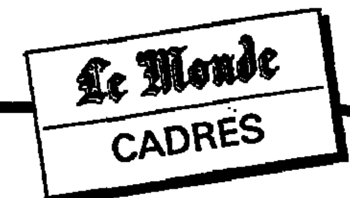
- **Management et stratégie.**
- **Qualité totale**
- **Gestion des ressources humaines.**

Au sein d'une équipe multi-disciplinaire nous vous proposons un métier exigeant, nécessitant créativité, autonomie, rigueur et professionalisme.

Aider les Entreprises à améliorer en permanence leurs performances, être à l'écoute totale de leurs besoins, telle est notre vocation.

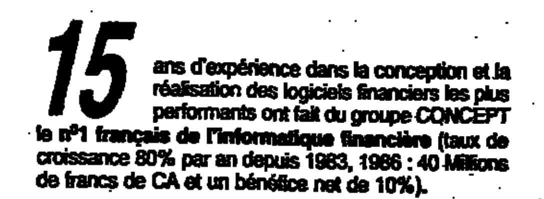
Adresser votre dossier de candidature en indiquant votre niveau actuel de rémunération, sous réf. C 71086 à :
INSTITUT DE GESTION SOCIALE
25, rue François-1er - 75008 PARIS

BC

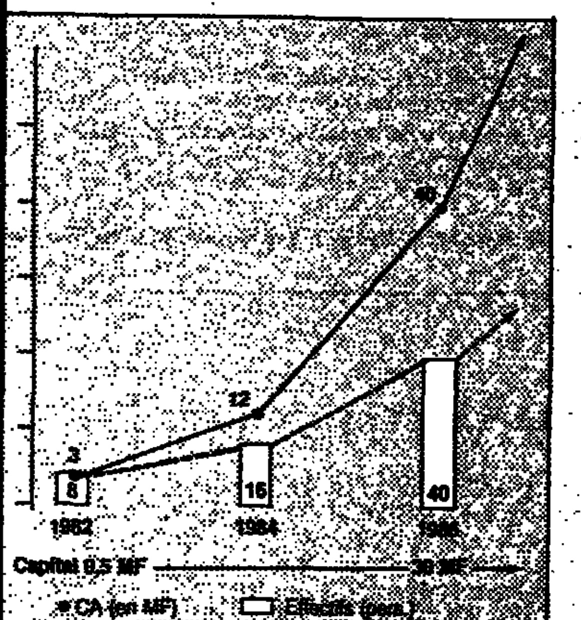


A Réussite exceptionnelle, Recrutement exceptionnel !

Consultants de haut niveau : finance, informatique – Commerciaux : informatique financière



15 ans d'expérience dans la conception et la réalisation des logiciels financiers les plus performants ont fait du groupe CONCEPT **le n°1 français de l'informatique financière** (taux de croissance 80% par an depuis 1983, 1986 : 40 Millions de francs de CA et un bénéfice net de 10%).



Notre fort développement s'appuie sur des bases solides : la récente augmentation de capital (de 500 000 F à 30 Millions F) ainsi que la prise de participation du Groupe THOMSON (30%) en sont la preuve.

Notre croissance s'accélère dans le respect de nos deux valeurs fondamentales : **"Qualité et Service"**. Elle implique la recherche du plus haut niveau de compétence en matière financière et dans le domaine des technologies *micros de pointe*.

Nous souhaitons donc :

Renforcer notre compétence financière :

par l'apport de professionnels de la finance (réf. M1)

Spécialistes dans les domaines où nous sommes déjà présents :
- **trésorerie haut de gamme** (devises, établissements financiers, holdings...)
- **comptabilité - reporting** (consolidation comptable, plan financier,...)
- **banque** (salles de marchés, front office/back office - francs - devises - titres...).

Ils participeront en tant que consultants à la définition de l'évolution de nos produits actuels, à l'installation de nos logiciels, à la formation et au support de nos clients...

par le développement de nouveaux produits répondant aux besoins de nouveaux marchés spécifiques (réf. M2)

Nous souhaitons des financiers possédant une solide expérience dans des secteurs tels que : **assurances, charges d'agents de change, sociétés de courtage..** Leur parfaite connaissance de ces professions leur permettra de définir les fonctionnalités des logiciels à construire, de collaborer à leur mise au point et, s'ils le souhaitent, à leur commercialisation.

Développer notre savoir-faire dans la technologie micro de pointe :

par l'intégration de chefs de projet confirmés (réf. M3)

Grâce à nos systèmes de développement intégrant une gestion performante de bases de données, nous avons mis au point des logiciels haut de gamme.
Les informaticiens que nous souhaitons recruter sauront, grâce à leur sens de l'analyse, leur goût des responsabilités et leur autonomie, participer à la conception informatique des nouveaux produits, à leur réalisation et leur évolution.

par l'innovation dans les secteurs les plus avancés (réf. M4)

Pour développer les nouveaux logiciels d'aide à la décision, dans tous les domaines financiers, nous devons recruter *les meilleurs spécialistes de la* **communication, des systèmes experts, de l'ingénierie micro-informatique...**

Accroître notre présence commerciale :

Nos produits sont les meilleurs, et nos marchés très porteurs : la qualité et la dynamique de notre présence commerciale *figurent parmi nos atouts majeurs. Nous recherchons des commerciaux de haut niveau possédant un* **réel savoir-faire des techniques financières et bancaires** et une solide expérience de terrain. **(Réf. M5).**

La renommée de nos clients, notre souci de perfection, impliquent de chacun la motivation et **l'implication personnelle la plus forte,** la capacité de travailler de façon autonome, le désir de participer à la dynamique d'un groupe performant -
La *rémunération* envisagée pour ces postes est à la **hauteur de nos exigences.**

Pour tous ces postes, basés à notre siège social (Pont de Sèvres), merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi, à notre Conseil - **IRCOM Développement** - Immeuble Montréal - 3 rue du Javelot - 75013 PARIS.
La discrétion la plus absolue vous est garantie.



«Le sens du service, la compétence financière ou technique, la volonté de s'impliquer totalement dans notre fort développement, le dynamisme et l'ambition, sont à mes yeux les qualités principales de ceux qui vont nous rejoindre. Nous savons offrir au talent les moyens de s'exprimer»



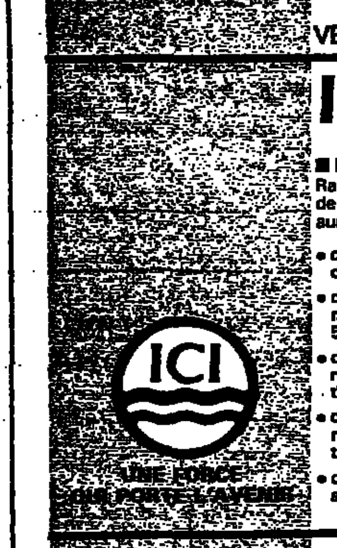
Olivier SPIRE
Président Directeur Général



GROUPE CHIMIQUE DE DIMENSION INTERNATIONALE
recherche pour une de ses unités spécialisée dans la fabrication des plastifiants et paraffines chlorées pour l'industrie du PVC un

VERDUN (55)

INGENIEUR ENTRETIEN *A.M., ECAM...* HF



■ **FONCTIONS :**
Rattaché au Responsable Entretien et Travaux Neufs de l'usine (effectif : 110 personnes), le (la) titulaire aura pour mission principale :
- d'assurer la maintenance des équipements de production au meilleur coût ;
- de mener à bien les projets qui lui seront confiés en matière de travaux neufs (budget total de l'ordre de 5 à 7 millions/an) ;
- d'optimiser la productivité du service par une remise en cause permanente des outils et méthodes d'entretien ;
- de gérer les besoins en personnel extérieur et assurer les relations avec les fournisseurs et prestataires de services ;
- d'animer, motiver et développer le personnel placé sous son autorité (18 personnes).

■ **PROFIL REQUIS :**
- de formation Ingénieur généraliste, mécanicien ou électromécanicien (Arts et Métiers ou ECAM par exemple) ;
- possédant une expérience d'au moins 5 ans d'entretien ou de travaux neufs, de préférence dans l'industrie chimique ;
- ayant, sinon la pratique, du moins de bonnes bases en anglais ;
- outre sa compétence technique, son dynamisme et sa créativité, ses qualités d'organisateur et d'animateur, son sens éprouvé de la relation et du dialogue seront les garants de son succès sur le terrain.

L'expansion du Groupe devrait permettre à un candidat de valeur d'évoluer vers de plus larges responsabilités.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, s/réf. 86/10/ING/LM, à I.C.I. France - Service du Personnel - 92142 CLAMART Cedex.

MEDIA PA

Société de services internationale (CA : 1,5 milliard de F) recherche

Trésorier

Votre formation supérieure confirmée par une première expérience vous permettra de prendre en charge sous la responsabilité du Directeur Financier du groupe :
- le suivi et la négociation de lignes de crédit,
- l'optimisation de la trésorerie du groupe par équilibrage
- le reporting.

Des marques informatiques seront mis à votre disposition. La connaissance de l'anglais est indispensable. Poste basé à Boulogne.
Pour en savoir plus, merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à Média-System, (réf. 55) 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

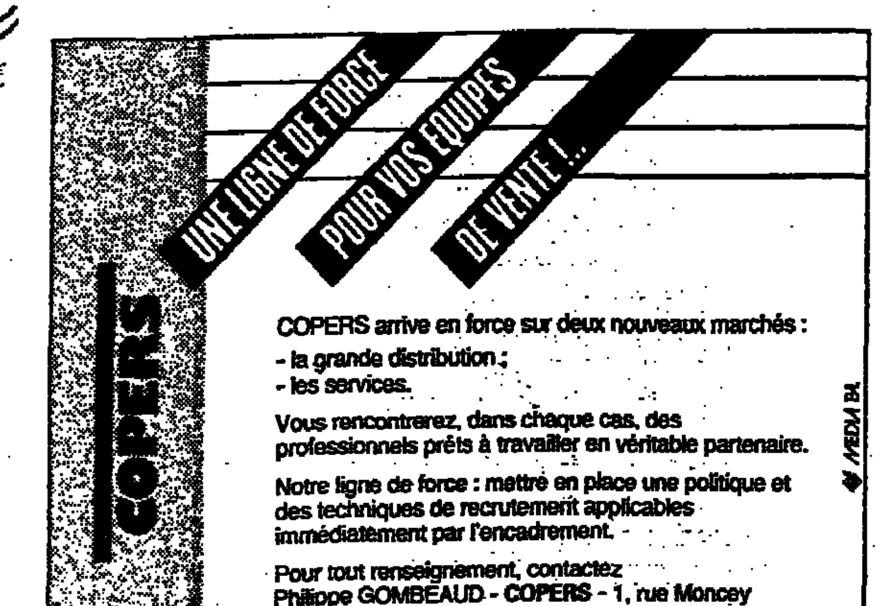
média-system

DANS UN GROUPE QUI INNOVE, VOS IDEES VONT PLUS LOIN.

RESPONSABLE DES ETUDES MARKETING

Vous pensez que l'informatique c'est passionnant au sein d'une entreprise qui laisse une large part à l'imagination et à la créativité. Au Groupe Segin, nous sommes 500. Nous connaissons 50 % de croissance annuelle avec trois activités : la Monétique, la Télématique et l'Ingénierie Informatique. Et, si nous sommes devenus une des toutes premières SSII Françaises, c'est aussi parce que pour nous l'innovation c'est capital.
Nous créons au sein de notre direction marketing le poste de responsable des études, il aura pour mission de bâtir le système d'information marketing et fournir les outils d'analyse et de mesure à la direction du Groupe et aux responsables couples produit -marché . Un diplôme de haut enseignement commercial, une pratique confirmée de la méthodologie des études marketing, d'excellentes capacités relationnelles et si possible une bonne culture du monde informatique tels sont vos atouts pour nous rejoindre sur Paris ou Lille.
*Merci d'adresser votre candidature sous référence 602 M à Jean-Paul FRAY, Directeur des Ressources Humaines, Zone Industrielle, rue de la Pointe, 59113 SECLIN. Pour informations sur Minitel, composez le 3614 code SEGIN*SEGI.*

GROUPE SEGIN



CAISSE DE RETRAITES PARIS

Gestion 82 000 rentes viagères aidées par l'Etat

recherche

DIRECTEUR ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT

formation supérieure
- Connaissances mathématiques financières et actuarielles.
- Chargé de nouveaux produits d'épargne par capitalisation.

Envoyer c.v., photo et montant salaire actuel : FRANCE MUTUALISTE, 44, av. de Villiers, Paris-17e.

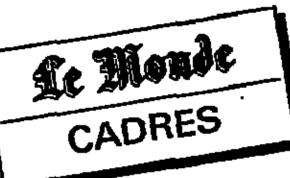
LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
Hauts-de-Seine - 60 Millions C.A.

recherche

UN PHARMACIEN DE FABRICATION

Ayant expérience en ce domaine.
Un DEA de galénique serait apprecié.
Avenir selon qualités techniques et humaines.

Ecrire première lettre avec photo. C.V et prétentions sous réf 12650 M a BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX



Importante société de courtage d'assurances.
Paris 8e. recherche
pour une de ses divisions commerciales

Chargé de clientèle (HF)

De formation supérieure (Sup de Co, ESSEC, Ecole de gestion), bilingue anglais, le candidat retenu aura pour mission la gestion et le développement d'affaires industrielles toutes branches (I.A.R.D.)
Une première expérience réussie dans le domaine des assurances (courtage et/ou compagnie) serait un atout supplémentaire.

Adresser photo, C.V. et prétentions sous référence 12398 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

---

Important groupe, pour développer ses implantations de satellites de Telecom recherche

A.T.3. — A.T.P.

connais. réseaux télédistribution, vidéo, fibres optiques 1re génération, cables coaxiaux liaison cuivre O.G.

postes non sédentaires salaire motivant en vue poste fixe

PROJET'S ETT 42-74-21-00
55, rue Turbigo — Paris 3e.

ÉCOLE D'INGÉNIEURS ROUEN recrute

ENSEIGNANTS VACATAIRES

en :
— génie logiciel ;
— architecture des systèmes informatiques centralisés et répartis.

Adresser candidature avec C.V. s/réf. 5074 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75002 PARIS, qui transmettra.

Mission locale CONFLANS recrute sur contrat durée déterminée

UN CHARGÉ EMPLOI-FORMATION

Coordination et promotion actions favorisant l'accès à l'emploi des 16-25 ans.
— Formation supérieure.
— Exp. entreprise souhaitée.

Lettre candidature et C.V. à adresser avant 15 octobre.
MISSION LOCALE
23, r. M.-Berteaux, 78700 Conflans.

ORGANISME DE FORMATION LANGUES cherche

COMMERCIAUX

Région Paris.
Ecrire sous le n° 8048
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Le Centre d'informations Financières, n° 1 du secteur, rech. pour développer ses agences de Paris et région parisienne

CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)

— Sens des relations.
— Possibilité d'évolution.
— Rémunération motivante.

Tél. pr r.-v. : 45-63-20-00.

VOTRE DÉSIR : ETRE DANS UN SECTEUR EN MOUVEMENT.

Nous sommes une agence spécialisée dans la communication audiovisuelle par diffusion de films d'information.

Nous cherchons un Cadre directement rattaché au P.D.G.

RESPONSABLE RELATIONS PUBLIQUES HF

Vos missions :
- **Organiser** des événements variés en liaison avec les professionnels de l'audiovisuel,
- **réaliser** les actions presse et relations publiques de l'entreprise ou de ses clients.

Ce poste convient à un jeune de 25-30 ans ayant une *formation* supérieure ***spécifique à la Communication,*** une *expérience* d'au moins 2 ou 3 ans en **Agence** et ayant une connaissance de base de l'audiovisuel. Anglais obligatoire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature + photo + rémunération actuelle, sous référence C5 à notre Conseil



MICHEL CHAZAL
CONSEIL D'ENTREPRISE
15 rue Vieille du Temple
75004 Paris.

Laboratoire de recherche CNRS

recrute

INGÉNIEURS D'ÉTUDES INSA, DEST OU ÉQUIVALENT

pour mesures physiques, électronique et cryogénie

Adresser C.V. à :
Service du Personnel
Laboratoire de Physique des Solides — Bât. 510
Université de Paris XI
91405 ORSAY

Ecole privée sous contrat cherche institutrice expérimentée Banlieue Ouest
Tél. : 39-62-04-02.

ELANCOURT recherche

DIRECTEUR(TRICE)

DE SON CAFÉ CLUB

PROFIL :
— age minimum 30 ans
— formation commerciale et ou formation hôtelière
— exp. dans la restauration souhaitée
— disposition et goût pour l'animation
— capacité des relations pour créer et animer une équipe
— disponible rapidement.

Env. C.V. avec lettre manus. et prétentions à :
Monsieur le président de l'Association « REPÈRES »
Mairie d'Elancourt
78990 ELANCOURT.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL de premier plan recherche pour

LOME (TOGO)

UN CADRE TOGOLAIS 35 ans minimum, de FORMATION SUPÉRIEURE (INGÉNIEUR ou école de commerce) pour poste

ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à n° 31273 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transm.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DU BEAU FORTAIN
Siège à la Mairie de BEAUFORT 73270 (Savoie)
recrute

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

pour la mise en place et le suivi d'un contrat Station-Vallée. Candidature avec C.V. et lettres de références, avant le 1er octobre 1986. Prise de fonction le 1er janvier 1987. Durée : 9 mois avec possibilité de prolongation de contrat.

Cabinet d'expertise comptable recherche

RÉVISEURS

Env. C.V. + photo + prét. à GRA 243, bd St-Germain, 75007.

Vous souhaitez jouer un rôle actif dans l'économie de votre région.
Nous intégrons dans notre groupe

5 HOMMES D'AFFAIRES

âgés de 27 ans environ.
Notre formation vous offre l'opportunité d'une évolution rapide.

TÉL. 48-86-11-27

à M. DURANT ou envoyer C.V. à n° 5532 Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire, 75011 Paris.
Nous souhaitons pouvoir vous intégrer à notre équipe dès le 13 octobre.

STAGE AGRÉÉ

INGÉNIEUR COMMERCIAL

en systèmes informatiques.
Candidats Bac + 4.
Débutants motivés acceptés.

INSCRIPTION IMMÉDIATE

GFN - 14, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.
Tél. : 42-96-12-68.

Pour région parisienne
INGÉNIEURS DIPLOMÉS

ELECTRONIQUE

1re — hyper fréquence Radar
2e — logique, analogique
INSET-ETT. 42-33-38-25
93, bd Sébastopol — Paris 2e.

Société d'expertise comptable de dimension nationale

spécialisée dans les domaines de l'ANALYSE FINANCIÈRE, de l'AUDIT et du CONSEIL

recrute

PLUSIEURS COLLABORATEURS EXPÉRIMENTÉS ou DÉBUTANTS

pour ses bureaux de PARIS, LILLE, TOULOUSE.

Formation de base : HEC, ESSEC, ESC... et/ou DECS.
Première expérience en cabinet souhaitée mais non indispensable.
Ces postes ouvrent de larges possibilités de développement au sein d'un cabinet en expansion.

Envoyer c.v. sous n° 8.070 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

Consultant en ressources humaines HF

Notre équipe parisienne s'agrandit et souhaite intégrer un futur partenaire ayant l'expérience de la gestion des hommes.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous développerez vos affaires dans des domaines tels que : recherche de cadres et de dirigeants, audit social, projet d'entreprise, communication...

Nous cherchons un **professionnel, homme d'entreprise** ou **consultant confirmé**, désireux d'élargir son champ d'action et d'exprimer sa créativité au sein d'une équipe dynamique.

Prenez contact avec Patrick de BEJARRY en lui écrivant sous référence 5177 LM

argos
DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
135, av. de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 42.27.96.49
PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICO



DOMINIQUE LELIGOIS
est heureux de vous annoncer l'ouverture d'un nouveau cabinet à **Orléans**

NICOLE BORIE-LABAT
en assure la Direction

Conseils en Gestion des Ressources Humaines
1 rue Sainte Anne, 45000 Orléans
Tél : 38 51 84 13 +
Télex : 750266 F ODLE

DESSEN

Important établissement financier offre un poste de

FINANCIER

RESPONSABLE D'UNE CLIENTELE DE PME
à jeune diplômé **ESCAE** ou équivalent.

Après une formation de longue durée il lui sera confié une mission d'information, de conseil et de montage des dossiers de crédit auprès des chefs d'entreprise et des banques.

Implantation :
ILE DE FRANCE EST.

Ecrire avec C.V., photo, et prétentions en précisant disponibilité s/réf. 3855 à **PIERRE LICHAU S.A.** - 10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.

CABINET DE GROUPE DE DIMENSION NATIONALE

spécialisé dans les domaines de l'AUDIT, du CONSEIL et de l'ANALYSE FINANCIÈRE

recrute

EXPERTS COMPTABLES ou MÉMORIALISTES

pour ses bureaux de METZ, TOULOUSE et NANTES.

De larges possibilités d'association et de développement professionnels sont ouvertes pour des candidats de valeur.

Envoyer C.V. sous n° 8.071 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

IMPORTANTE SOCIETE D'IMPLANTATION INTERNATIONALE

(C.A. consolidé 2 milliards 1/2)
Domaine : **Chimie de Spécialités**
(1 800 personnes, 13 établissements)

recherche pour son **département financier** un

trésorier HF

Formation E.S.C. ou équivalent.

2/4 ans d'expérience indispensable.
Il (elle) sera responsable de la gestion Trésorerie francs et devises.

Lieu de travail : **La Défense.**



nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.

4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS Réf. 50316

Pierre Lichau

INTERNATIONAL

MARKETING VENTE - AGRO-ALIMENTAIRE

Exportez notre expérience sur l'Amérique du Sud et l'Espagne

Important groupe du secteur agro-alimentaire implanté dans le monde entier, notre dimension internationale nous amène à être aussi exigeants pour nos produits que pour nos hommes.
Vous avez 25-30 ans environ, une formation commerciale supérieure et si possible une expérience vente et marketing acquise de préférence dans l'agro-alimentaire.
Votre mission auprès du Responsable de zone : apporter conseil et assistance dans les domaines marketing et commercial à nos partenaires étrangers ce qui vous amène bien que basé à Paris à voyager 50 % de votre temps : parfaite maîtrise de l'espagnol, totale implication sur le terrain, grande ouverture d'esprit sont donc exigées.

Vous avez la formation et le potentiel requis, adressez CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à Média-System (réf. 3602), 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

POLYMER/MATERIALS SCIENTISTS
(réf. 125)

The Goodyear Technical at Colmar-Berg, Luxembourg, responsible for the company's tire research and development activities outside the United States and Canada, is seeking polymer/materials scientists. The successful candidates will possess an advanced degree in polymer/materials science ideally with experience in the fracture mechanics and/or viscoelastic properties of elastomers.

An attractive salary will be offered commensurate with experience, together with relocation assistance.

Please send your curriculum vitae or write for an application form to employee relations department
Goodyear S.A.
7750 Colmar-Berg
G.D. Luxembourg

GOODYEAR

Service de presse de l'OTAN Bruxelles

recherche

ASSISTANT(E)

pour préparer synthèses dépêches agences de presse et articles journaux. Niveau baccalauréat. Expérience journalistique, anglais et français, compétence en secrétariat, connaissance sujets intéressant l'OTAN. Très bon salaire plus indemnités. Bonnes conditions d'emploi.

Adr. c.v. très détaillé av. le 15 octobre 1986 au serv. du recrutement, OTAN, 1110 Bruxelles.

Les candidatures ne correspondant pas au profil recherché ne recevront pas de réponse.

INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN (FLORENCE)

sollicite des candidatures pour l'attribution de

30 BOURSES DE RECHERCHE JEAN-MONNET

pour l'année académique 1987-1988.

Les candidats doivent proposer un projet de recherche qui contribue au programme général de l'Institut ou qui traite d'un thème européen dans les domaines *de l'histoire* et civilisation, de l'économie, du droit ou des sciences politiques et sociales.

Ils doivent avoir terminé des études de troisième cycle sanctionnées par un doctorat ou posséder une expérience de recherche équivalente.

Le montant de la bourse (susceptible d'être *révisé* d'ici à septembre 1987) est fixé en fonction de l'âge entre 1 600 000 et 2 600 000 lires nettes par mois.

Les formulaires de candidature et tout renseignement complémentaire peuvent être obtenus auprès du Service académique de l'Institut universitaire européen, Badia Fiesolana, I-50016 S. Domenico di Fiesole (Firenze), *Italie.*

Date limite de réception des candidatures : 28 nov. 1986.

INTERNATIONAL



L'Agence Spatiale Européenne annonce la vacance de plusieurs emplois (m/f) pour son centre technique situé aux Pays-Bas.

SPECIALISTES SOUTIEN DE VIE

Un ingénieur confirmé et plusieurs ingénieurs débutants spécialistes du soutien de vie. Ils seront chargés du développement des technologies requises par les systèmes de contrôle d'environnement (contrôle d'atmosphère, gestion de l'eau et des déchets) des véhicules habités et de leur mise en oeuvre sur Columbus et Hermès.

Les candidats devront avoir une qualification en physique et en chimie. Une éducation médicale serait également appréciée.

SPECIALISTE SYSTEME D'ENERGIE

Il apportera un support technique aux projets de développement des satellites et au suivi de contrats de recherche appliquée.

Un diplôme d'ingénieur en électronique et une expérience pratique en électronique analogue et numérique (idéalement en électronique de puissance) sont requis.

SPECIALISTE PILES A COMBUSTIBLE

Un poste d'ingénieur piles à combustible est ouvert dans le cadre du développement d'un système piles à combustible qui constituera la source de puissance pour les futurs programmes spatiaux Hermès et Columbus.

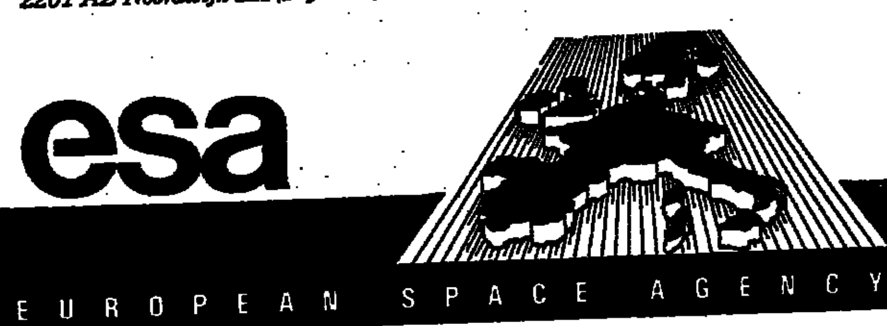
Les candidats doivent être ingénieurs ou avoir une formation universitaire dans cette discipline. Une expérience industrielle dans le domaine des piles à combustible ou des électrolyseurs aqueux constituerait un atout supplémentaire.

Une bonne connaissance de l'anglais ou du français est exigée; une certaine connaissance de l'autre de ces deux langues est souhaitable.

Les conditions de travail sont celles des organisations internationales et comprennent des prestations familiales, des indemnités d'expatriation et d'installation, de bons régimes de sécurité sociale et de pension.

Adressez votre curriculum vitae au Chef du Personnel, ESTEC, Keplerlaan 1, 2201 AZ Noordwijk ZH (Pays-Bas), en faisant référence à l'annonce.





E U R O P E A N   S P A C E   A G E N C Y

SAUDI ARABIA

Une société hautement réputée outre-mer requiert de toute urgence des candidats qualifiés pour occuper les positions suivantes offrant des salaires et avantages très attractifs :

1. **RÉPARATEUR CHASSIS ET SYSTÈME DE SUSPENSION**
(Exige une connaissance technique du châssis PANHARD et d'autres engins blindés à roues, de la théorie et technologie des procédures de réparation et sécurité. Trois ans d'expérience récente au minimum).

2. **RÉPARATEUR TOURELLE - AMX 30/PANHARD**
(Exige une connaissance technique des systèmes de tourelle employés sur les AMX 10, AMX 30 et PANHARD AML. Doit être un mécanicien et technicien électrique de tourelle certifié bénéficiant d'au moins trois ans d'expérience récente).

Les candidats qualifiés sont priés d'écrire d'urgence à : Ian Marshall Staff Recruitment Ltd. 17, Tottenham Court Road, Londres, WIP 9DP. TÉL. : 81-636 1082. En envoyant un résumé de carrière dactylographié avec certificats d'études, formation technique et travail de la part d'employeurs actuels et passés.
Proficiency of the English language, oral and written is required.

OBLIGATOIRE : PRATIQUE COURANTE DE L'ANGLAIS PARLÉ ET ÉCRIT.

Le groupe UAP

recherche
pour sa délégation d'ESPAGNE à Madrid

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS INFORMATIQUE
DE TRÈS HAUT NIVEAU

Les candidats devront être bilingues et posséder une expérience informatique dans le domaine de l'assurance de deux ans minimum.

Adresser les demandes, avec curriculum vitae, à UAP IBERICA, PASEO DE LA CASTELLANA 79 28046 - MADRID.

LES CONTACTS PERSONNELS ULTÉRIEURS AURONT LIEU A : UAP PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL de premier plan recherche pour

LOME (TOGO)

UN CADRE TOGOLAIS 35 ans minimum, de FORMATION SUPÉRIEURE (INGÉNIEUR ou école de commerce) pour poste

ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à n° 31273 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transm.

COPGO HUNTING
recherche
INGÉNIEUR LOGGING

Formation électronicien. Quelques années d'expér. en production souhaitables. Lieu de travail : ITALIE.
Langue : anglais (italien apprécié).
Ecrire : 14 B, Z.A. Bastide Blanche, 13127 VITROLLES.

Directeur du développement

Industrie pharmaceutique - Tokyo - Dans le cadre de son développement international (50 % de son chiffre d'affaires à l'étranger), un des premiers groupes pharmaceutiques français recherche le directeur du développement de sa filiale japonaise. Basé à Tokyo et rapportant au directeur de la recherche clinique du groupe, il dirigera après une formation d'un an aux produits et méthodes de la maison-mère à Paris, l'antenne de recherche et de développement au Japon. En relation avec les milieux scientifiques locaux, il sera responsable de l'adaptation aux normes japonaises des protocoles standards d'essais établis en France et du contrôle des expérimentations cliniques, en vue du lancement d'un nouveau médicament sur ce marché. Ce poste s'adresse à un médecin âgé d'au moins 38 ans et justifiant d'une solide pratique professionnelle acquise en milieu hospitalier, civil ou militaire et/ou ayant déjà suivi le développement clinique international de produits pharmaceutiques. Des études universitaires complémentaires, une spécialisation (pneumologie ou cardiologie) ou l'exercice de responsabilités hiérarchiques dans le secteur hospitalier constitueraient un atout apprécié. Un anglais courant est indispensable, le français n'est pas impératif. Composée d'une partie fixe et d'un intéressement, la rémunération, attractive, sera fonction des compétences présentées et assortie des avantages liés à l'expatriation. Les entretiens préliminaires pourront avoir lieu dans le pays d'origine. Ecrire à D. MORETTE en précisant la référence A/R9179M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

FACE HOTEL DE BEAUVAIS RUE FRANÇOIS-MIRON, charmant 2 P., 42 m², très clair, parfait état, 735.000 F. DORESSAY - 46-24-93-33.

5e arrdt

JARD. DES PLANTES, idéal étudiant, studette c/cuis., s. d'eau, 200.000 F. 43-22-61-35.

6e arrdt

JACOB-BONAPARTE BEL APPT CLASSIQUE 6 P., 2 bains, petite terrasse, 2 parkings en location. DORESSAY — 46-24-93-33.

Près quai GDS-AUGUSTINS, hôtel XVIIIe, 3e ét., charmant 90 m², liv., 2 chbres, 2 bains. INTER URBIS 45-63-17.77.

8e arrdt

SOMPTUEUX APPT

TRIPLE RÉCEPT., 4 chbres, décoration raffinée, services. Prix justifié. 43-29-55-06.

11e arrdt

Me GONCOURT, 2 Pces, 30 m², 4e ét. total rén., tt cft. 280.000 F. 48-06-44-25 soir.

14e arrdt

OBSERVATOIRE (Près)

Triple récept. + 3 chbres, 3 bains, tt cft, bon plan. APPT DE CLASSE. GD STANDING. Tél. : 42-88-95-61.

15e arrdt

AMIRAL ROUSSIN

Imm. pierre de t., appt occupé dame 80 ans. 515.000 F. Tél. : 42-80-64-74, p. 233.

PORTE DE VERSAILLES beau studio, 32 m², impeccable, 3e étage, imm. récent, possib. park. 45-67-22-88.

Province

MEGÈVE/ROCHEBRUNE

Lux. appt 3 pièces meublé, 1.100.000 F — 45-02-13-43.

16e arrdt

Me TROCADÉRO

Imm. pierre de t., chf central, 3 P., entrée, cuis., bns, w.-c., dégagements. 83 m² à rénover. R.-de-chaussée, calme 26, AVENUE D'EYLAU Mardi, mercredi 14 h à 17 h.

Me JASMIN

Bon imm., 2e ét., balc. s/rue, salon, petite s. à manger, 3 chambres, entrée, cuisine, bains + cab. de toil., w.-c., 100 m² + serv. 107, AVENUE MOZART Mardi-mercredi 14 h à 17 h.

ÉTOILE, 5 P., 150 m²

2 serv., s/place ce jour 14/17 h, 18, av. V.-HUGO. 42-85-25-19.

19e arrdt

Me CORENTIN-CARIOU Immeuble acien ravalé, studio tt cft, 175.000 F.
2 P., cuis., w.-c., 33 m², 210.000 F.
3 P., entrée, cuis., w.-c., 45 m², 320.000 F.
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

20e arrdt

DUPLEX 80 m² TT CFT

Standing, 3 terrasses, vue splendide, box, 1.050.000 F. IMMO MARCADET 42-52-01-82.

78-Yvelines

ST-GERMAIN CENTRE

Duplex, jardin, 5 P., refait neuf, 1.500.000 F. Cie IMMO NEUILLY 46-40-05-81.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY

Charles-de-Gaulle Pierre de t., 7e, ascenseur, 4 P., tt cft, 93 m², libre février 89. Tél. : 45-84-46-78.

BOULOGNE PTE ST-CLOUD RAVISSANT DUPLEX 105 m² Très lumineux, terrasse 25 m², parking. 1.900.000. 47-04-88-18.

94 Val-de-Marne

VINCENNES, 38 m², 2 P., entrée, cuisine, s. d'eau, calme, parf. état, 290.000 F. 43-27-55-04.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-57, même le soir.

AGENCE LITTRÉ

Rech. pour clientèle française et étrangère apperts et hôtels part. dans quartiers résidentiels paiement compt. chez notaire. Tél. : 45-44-44-45.

DORESSAY-DOURDIN RECHERCHE URGENT HOTEL PARTIC. OU APPTS PARIS - NEUILLY 500 à 1.200 m² Pour personnalités. Discrétion assurée — 46-24-93-33. Intermédiaire bienvenu.

GROUPE DORESSAY

recherche pour CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE MARAIS - RIVE GAUCHE - 16e - NEUILLY APPTS 4-8 pièces et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION 46-24-93-33.

locations meublées offres

Paris

RUE VANEAU 2 pièces, très luxueux, 40 m², entrée, salle de bains marbre, cuisine, confort maximum. 7.500 F. PROPRIÉTAIRE. Tél. : 47-22-03-34, domicile, ou 45-56-12-93, bureau.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 PARIS — recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés multinationales.

Tél. : 45-62-78-99.

MONDIAL MERCURE

rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et Sociétés s'adr. : SERVICE ACCUEIL Tél. : 42-56-28-16.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 Pces et plus - 45-26-18-95.

bureaux

Locations

ÉTOILE
très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services. Tél. : (1) 47-27-15-59.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
Bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60.50 +

DOMICIL. CIALE 8e
TÉLEX/PERMANENCE TÉL. Travaux secrét. Bur. heure, demi-journée et Journée.
AGECO 42-94-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ).

Domiciliations depuis 90 F/mois Rue St-Honoré : 43-40-81-62 ou Paris-12e : 43-40-68-50. Constit. SARL 2.000 F/HT.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 100 m² - STANDING OUVERT 24 h/24 Location courte ou longue durée. Tous services : tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé. ACTE 43-80-90-10.

ÉTOILE - GEORGE-V
Loue directement 1 bureau ou + dans immeuble standing. 45-63-17-27.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles - Bureaux Constitution de sociétés - Télex Secrétariat. 40-26-15-12.

INVALIDES
VOTRE SIÈGE SOCIAL DE PRESTIGE Domiciliations, secrétariat, permanence téléphonique, constitution de sociétés, formalités administratives.
UERC
45-42-97-58.

DÉFENSE/PUTEAUX LUXUEUX, 14 BURX ENTREPOTS 490 m²
620 000/AN
MB. 45-02-13-43

fonds de commerce

Ventes

Société INTÉRIM PARIS à céder. Ecrire n° 2738 sur enveloppe à LTA, 31, boul. Bonne-Nouvelle, PARIS-2e, qui transmettra.

A VENDRE 180 000 F fonds dép. plomberie Essonne. C.A. 550 000 F annuel, avec maison 2 p. cuis., s. bains, tt cft + grange. Loyer men. 1 150 F. Camion Trafic neuf, outil. et stock. Pub. Bottin payée 36 000 F. Crédit bancaire possible et secrét. gratuit 8 mois. Poss. sans outillage, stock et véhic., 90 000 F. Tél. 64-57-53-91 (ap. 20 h).

villas

SCEAUX ville caractère, 6 pièces, 2 bains, plein Sud, beau jardin, très calme. Tél. : 46-61-67-83.

maisons de campagne

DANS BERRY entre Buzançais et Loches, à Cléré-du-Bois, 85 m² habit. de suite, comprenant : s. séjour, 2 chambres, s. de bains, w.-c. fosse septique, gde cuisine aménagée, ballon eau ch. et cheminée neuve, prises courant-force ttes pièces. Téléph., hall, 15 m². Grenier éclairé aménageable sur 85 m². Garage sur terrain 1.280 m² bien clôturé. Pour renseign. : écr. M. FREMION, 6 *bis*, rue Bellevue, 36700 CHATILLON-S-INDRE.

MONTARGIS 1 h Paris direct autoroute Sud
VD RAISON SANTÉ
Splendide mais. campagne tte aménagée s/terrain 1 ha clos, bordé rivière, séj. rustique, cheminée, cuis., 3 chbres, bns, w.-c., en retour d'équerre, splend. grange aménagée, 3 p., bns, w.-c. + gar. Habit. de ste. A SAISIR. Px tot. 595.000 F. Crédit 100 %. TURPIN RELAIS MIEL 5 KM SUD N 7 MONTARGIS. Tél. : 16 38-85-22-92 et après 20 h : 16 38-96-22-29, 24 h/24. AFFAIRE RARE.

propriétés

Part. vend entre Reims et Rethel, près village tous services, TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ DE CARACTÈRE Construction récente, vaste séjour, cheminée, poutres, mezzanine, 4 chbres, bureau avec bibliothèque intégrée, cuisine aménagée + coin repas, 2 salles de bains, vaste sous-sol, garage 2-3 voitures Terrain 3.700 m² arboré Vue superbe sur forêt ardennaise et campagne. 700.000 F. Contacter Mme COLAS. Téléphone : 24-35-82-05.

ST-ARNOULT-EN-YVELINES PPTÉ de caractère, cuis., salon, séjour, bureau, 4 ch., 170 m² hab. S/sol, gar., terr. arborisé de 1 600 m². Px 1 500 000 F. Y.E.S. Tél. 30-41-24-36.

Particulier vend (cause changement de Région) sur coteaux entre Pau et Oléron Ste-Marie (15 mn aérodrome Pau-Uzein) maison F 8, 1977, style béarnais sur 1.200 m² terrain, poutres apparentes, exposition Sud face chaîne des Pyrénées, calme. Tél. hres de bur. : 59-27-34-34, soir : 59-04-24-17.

Maison à vendre de vieux village de St-Prix (95), 300 m de la forêt, autor. A 115, 20 mn gare du Nord, 650 m² de terrain, 3 niveaux, 11 pièces, 2 s. de b., 1 douche, 3 w.-c., garage, grenier. 1.500.000 F. Tél. : 34-16-22-15 ou 34-16-54-16.

Proche TOURS, agréable DEMEURE 8 p., cft. commune, 70 ha majorité bois, pces d'eau. Cab. Chatet, (16) 47-23-91-29.

pavillons

78 ELANCOURT, lig. Montparnasse, beau pav., gd liv. + 4 chbres, cuis. équipée, 2 bains, 2 gar., jard. 1.200 m², état impeccable. Px 950.000 F (facilit.). Monel, 30-50-28-15.

terrains

CANNES CALIFORNIE VUE EXCEPT. MER

Terrain, jardin planté, clôture, verdoyant, 2.300 m². Michel BERNARD 45-02-13-43.

Vends terrain constructible (5 500 mètres carrés), possibilité lotissement situé à Nissan-lez-Ensérune, proximité Béziers (Hérault). Prendre contact avec M. Pierre Ferré. T. : 67-37-00-43, hres repas.

viagers

Me VOLONTAIRES (PASTEUR) 2 p., 52 m², tt cft, occupé 1 pers. 74 a. 6.000 mois sans bouquet. A.V.L., 42-80-38-06.

immeubles

STÉ D'INVESTISSEMENT ch. IMMEUBLES PARIS tte catég. paiement cpt 45-53-78-99.

immobilier information

Pour Vendre ou Acheter Maison - Appartement Château - Propriété Terrain - Commerce Sur toute la France AGENCE LAGRANGE 5, rue Greffuhle, 75008 Paris. Tél. : 16 (1) 42-66-46-40.

DEMANDES D'EMPLOIS

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL EXPORT

Algérien, 37 ans, résidant à Alger, très bonne présentation, 12 ans d'expérience import-export, bilingue français, arabe.

Propose son expérience à société souhaitant créer ou développer ses affaires en Algérie, Afrique, Moyen-Orient et Europe.

Ecrire sous le n° 7.007, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

COMPTABILITÉ SECRÉTARIAT

J.F. 24 ans, étud. emploi stable, aide comptable, 5 ans expérience, stage 6 mois secrétariat. Etudie toutes propositions sérieuses. Tél. 43-08-45-61.

F., 22 ans, 2 ans et demi dans service presse, édition + dactylo et anglais, ch. « job vivant », secrétariat, assistanat. Ecrire sous le n° 7.005 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 35 a. ouverte, vive, pharmacien biologiste AIHP, 3 CES, 10 a. d'exp. hospitalière et privée examinerait tte propos. d'emploi comportant respons. à Turin Angl. et italien courants. Mme Billoret M. Elisabeth Corso Giambone 63, 10.134 Torino Italie.

ORGANISATION ET COMPÉTENCE J.F., 21 ans, ch. place stable. Exp. dactylo-facturation IBM 3179-3279. Contacts tél. Niveau de 1re G2 (compta). Ecrire sous le n° 7.004 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F., 21 ans, bonne prés., 4 ans exp., ch. poste stable SEC.DACT/ACCUEIL/STAND./ Petite compt. Libre de suite. Tél. : 46-04-47-63.

11 ans d'expér. professionnelle dans le magasinage et la gestion informatisée des stocks, H., 32 ans, ch. emploi stable de

CHEF MAGASINIER

dans le domaine de l'électronique informatique... petits matériels. Toutes propositions seront étudiées. Merci de répondre sa réf. 2695 à LTA, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS CEDEX 02, qui transm.

J.F., 27 ans, expérience entreprise bâtiment, relations clients, facturation réglé, saisie ordinateur, contentieux, etc., recherche emploi région S.-O-Paris. Tél. : 34-65-05-72 après 18 h.

J.H., 21 ans, niveau BTS de publicité (ESP), libéré OM, cherche emploi (agence, support, mark.). Tél. : 42-78-70-67.

Jeune homme, 37 ans, parlant couramment anglais, recherche place de chauffeur, chauffeur de maître ou ambassade. Appeler le matin, 46-83-08-25.

JOURNALISTE

H. 40 ans grde exp. radio, enseignement et communication. Etud. ttes proposit. 48-99-06-81.

CREDIT-BAIL IMMOBILIER SICOMI et non SICOMI Cadre Direction, 15 ans d'exp., 44 ans, rech. direction Sté même activité ou complémentaire. Ecrire sous le n° 8 068 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Commercial export exp. bancaire trilingue arab. ch. poste responsabilité auprès société développement Moyen-Orient. Ecrire sous le n° 8.067 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H. 35 a., droit, IAE, école Export., angl., 6 a. exp. coop. techn. Française en Afrique. Etudie ttes prop. libre de suite, mobilité géo totale. Ecr. : H. ESPALLARGAS 10, bd de la Paix, 78300 Poissy. Tél. : 39-65-30-73.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une doc. (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

Vous vous sentez capable d'écrire sur un sujet imposé ? Vous avez une bonne connaissance de l'environnement économique actuel ? Vous avez une certaine expérience professionnelle ou universitaire ? Pas de contrainte, pas d'horaire. Ecrire sous le n° 8 069 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS

INTÉRÊTS 16 %. Garanties sur immeubles. 43-48-77-53.

automobiles ventes

de 12 à 16 C.V.

Mercedes 500, SEL 85 bleu métallique, intérieur cuir 18 000 km. Tél. 45-49-35-70.

Economie

SOCIAL

Le nouveau volet de la politique familiale

• Réforme de l'allocation parentale d'éducation
• Création d'une allocation de garde domestique
• Suppression de diverses prestations

Mme Michèle Barzach, ministre délégué à la santé et à la famille, devrait présenter, le mercredi 8 octobre, au conseil des ministres le deuxième volet de la politique familiale, qui concerne les prestations, alors que le premier volet portait sur la fiscalité (application de la *« décote »* aux couples mariés, *élargissement du « quotient familial »* pour les familles de quatre enfants et plus...)

Cette nouvelle politique des prestations familiales comprend deux éléments essentiels : la transformation de l'« allocation parentale d'éducation » accordée à la naissance du troisième enfant et la création d'une nouvelle prestation, l'*« allocation de garde domestique »*, destinée à couvrir une partie des charges de la garde de jeunes enfants.

L'allocation parentale d'éducation (APE), qui avait été créée en janvier 1985 par le gouvernement socialiste pour les mères suspendant leur activité professionnelle à la naissance d'un troisième enfant, va être profondément transformée. Sa durée va être augmentée de deux à trois ans, et le montant sera porté de 1 500 F à 1 600 F par mois (le montant annoncé est de 2 400 F, mais ce chiffre inclut l'« allocation jeune enfant » (1), de 800 F par mois, versé pour la naissance de tout enfant, généralement pendant quarante et un mois). Surtout, les conditions d'activité professionnelle exigées jusque-là vont être pratiquement supprimées. Pour avoir droit à l'APE, il faut actuellement avoir travaillé deux ans dans les trente mois précédant la naissance du troisième enfant. Dorénavant, il suffira d'avoir travaillé deux ans au cours des dix dernières années, contrainte minime : on indique que la prestation sera donc ouverte aux femmes qui ont abandonné leur activité professionnelle dès la naissance du deuxième enfant ; en fait, elle touchera aussi celles qui ont abandonné cette activité dès la naissance du premier. En revanche, la demi-APE (pour les femmes qui ne travaillaient qu'à mi-temps) est suppimée.

L'allocation de garde domestique sera accordée sans conditions de ressources aux familles employant quelqu'un pour garder leur enfant à domicile. Elle couvrirait les charges sociales payées à ce titre s qui viennent d'être opportunément « forfaitisées » par alignement sur le SMIC. Cette prestation devrait, estime-t-on, toucher *50 000 familles*.

Le coût prévisible de ces mesures (600 millions de francs en année pleine pour l'allocation de garde domestique, mais 2,4 milliards de *francs pour la transformation de* l'APE) sera couvert par la suppression de plusieurs prestations actuelles. Il s'agit, entre autres, de prestations « annexes » comme les primes de déménagement attribuées par les caisses d'allocations familiales (300 000 millions de francs), les bonifications d'intérêt prises en *charge par celles-ci pour les prêts* aux jeunes ménages (250 millions de francs), le remboursement aux employeurs des trois journées de congé accordées au père à la naissance d'un enfant (450 millions de francs).

Mais le plus gros provient de la suppression du « complément familial maintenu » versé encore pendant un an aux familles de trois enfants lorsqu'elles n'ont plus à charge que deux enfants *(900 millions* de francs) et la deuxième allocation au jeune enfant versée en cas de naissance séparée de moins de trois ans (plus de 1 milliard de francs).

G. H.

(1) *sauf pour les familles à hauts revenus qui ne touchent cette prestation que pendant neuf mois au lieu de quarante et un.*

Une redistribution à risques

Le plan gouvernemental va changer le caractère et l'objectif de l'allocation *parentale d'éducation* (APE), *comme* l'a annoncé Mme Barzach, le samedi 27 septembre, à la réunion des présidents d'associations familiales rurales. Il opère une redistribution sensible d'une partie des aides à *la famille, avec un recentrage sur le troisième enfant. Mais ce recentrage* comporte des risques.

Jusqu'ici, l'APE était une forme de congé familial rémunéré, permettant à un des parents, généralement la mère, de consacrer à un enfant en bas âge *(le troisième) beaucoup plus de temps que n'en accorde le congé maternité* – ce qui répondait à un souci très général, notamment chez les jeunes. Fixée à l'origine à 1 000 F par mois, elle devait permettre à un couple qui avait disposé en 1984 de 9 300 F par mois de *revenus*, et où *la mère gagnait* 4 000 F, *soit un* peu plus que le SMIC, de maintenir à peu près son niveau de vie pendant les deux années d'interruption de *l'activité de la mère* (1). *Elle s'adressait essentiellement à des salariés*, et cela lui avait d'ailleurs été reproché au cours du débat parlementaire sur la loi en faveur de la famille de janvier 1985.

Aujourd'hui, l'APE devient une sorte de salaire maternel temporaire accordé pendant trois ans, quels que *soient le revenu du couple et l'activité antérieure de la mère. Le financement* aboutit à un recentrage sur la naissance du troisième enfant, mais pour une courte période et pas pour toutes les familles.

Qui perd en effet dans ce redéploiement ? Ceux qui perçoivent les diverses prestations supprimées (prime de déménagement, *prêts aux jeunes ménages, etc.) quelle que soit* la situation familiale ; *les familles* ayant deux enfants rapprochés, qui perçoivent actuellement pendant six *à trente mois deux allocations au jeune enfant* (AJE) : *environ* 90 000 familles chaque année. Se trouveront dans le même cas les 50 000 familles de trois enfants qui bénéficient aussi aujourd'hui de deux AJE en raison de naissances *rapprochées du deuxième et du troisième enfant – à moins qu'elles n'optent* pour l'APE.

Dépasser 200 000 bénéficiaires

Quant aux familles de trois enfants qui bénéficient actuellement du complément familial maintenu (700 F *par mois pendant un an*), *elles* perdent cet avantage dans tous les cas.

Qui profitera de la nouvelle allocation parentale d'éducation ? Pour une part, les 17 000 bénéficiaires actuels de l'APE « ancienne formule » (alors qu'on en escomptait 32 000), *qui verront leur allocation augmentée et prolongée d'un an. Mais le* gouvernement souhaite, grâce aux nouvelles conditions d'accès, dépasser 200 000 bénéficiaires – soit un flux de 70 000 à 80 000 par an. Où se recruteront-elles ? Essentiellement *parmi les femmes au foyer ou celles qui n'entendent pas reprendre d'activité* après la naissance du troisième enfant. Porté à trois ans au lieu de deux, le congé parental sera, hélas, plus difficile à obtenir.

La suppression de la double allocation au jeune enfant peut aussi amener certaines familles qui en *seront privées à opter pour* l'allocation parentale d'éducation. Et contribuer ainsi à assurer son succès. Le calcul n'est évidemment pas explicite ; il n'est sans doute pas absent.

Ce *succès*, en effet, n'est pas assuré : il faut du temps pour qu'une *prestation nouvelle* soit connue des *familles. Le montrent, non seulement l'exemple* de l'APE « *ancienne formule* », mais aussi celui de l'allocation accordée au troisième enfant par la Ville de Paris – modèle de l'APE « nouvelle formule », – qui a mis plusieurs années pour monter en *régime. Le plan gouvernemental représente donc*, Mme Barzach le reconnaît, un *« pari »*. Si la nouvelle APE ne trouve pas rapidement son public, elle risque d'aboutir à un résultat inattendu : faire des économies en supprimant des prestations, sans que les *nouvelles* prennent la relève. *Un paradoxe, pour une « grande politique familiale »*.

GUY HERZLICH.

(1) *Cf.* le numéro spécial de la revue *Droit social* sur les prestations familiales, mai 1985. Le montant a été porté à 1 500 F le 1er janvier 1986.

Les négociations sur les procédures de licenciement

Les propositions patronales ont été relativement bien accueillies

« On a parlé, pas négocié », a assuré M. Antoine Faesch (FO), à l'issue de la troisième rencontre, le lundi 6 octobre, sur les procédures de licenciement entre les partenaires sociaux. Mais, de cette *« séance de travail »*, selon Mme Notat (CFDT), il est cependant sorti un élément important, peut être décisif pour l'avenir des négociations : hormis la CGT – et encore, – aucune délégation syndicale n'a rejeté dans leur principe les propositions patronales *en matière d'accompagnement* social.

Cela permettra à MM. Yves Lemoine et Pierre Guillen, qui dirigent les débats pour le compte du CNPF, de se tourner désormais vers le ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Philippe Séguin. *Ils devaient lui demander*, ce mardi, dans quelle mesure l'État pourrait financièrement aider à la conclusion d'un accord, sachant que, pour les congés de conversion dans la formule arrêtée par M. Michel Delebarre, *« des lignes budgétaires existent, qui peuvent être utilisées »*. *Cet obstacle franchi*, les deux négociateurs patronaux pourront encore demander des études d'impact à l'UNEDIC, l'organisme paritaire d'assurance-chômage, qui devrait également être mise à contribution.

En fonction de ces réponses, attendues avant le 20 octobre, date du prochain *rendez-vous*, la *première partie des négociations pourrait être bouclée rapidement. Si les* organisations syndicales *s'opposent* à tel ou tel aspect du projet patronal, contestent quelques détails ou doutent des conséquences financières, notamment pour l'UNEDIC, elles ont montré plus que de l'intérêt pour les solutions envisagées. En cas de licenciement collectif, les salariés des petites et moyennes entreprises pourraient bénéficier *« concrètement »* de la préretraite FNE (Fonds national de l'emploi) pour les plus de cinquante-cinq ans et des congés de conversion pour les autres. Ainsi serait-il mis fin à une différence de traitement avec les grandes entreprises. Toutefois, si Mme Notat constate que *« l'objectif de réduire les inégalités a été nettement réaffirmé »*, M. Faesch observe quant à lui que les salariés des entreprises de moins de dix personnes *« seront toujours exclus »*. Même la CFTC et la CGC, qui avaient paru réservées jusqu'à présent, ont considéré que ces premières propositions *méritaient* d'être examinées.

Les uns et les autres, en effet, ont *noté* que le CNPF *prévoyait* un rythme annuel de 100 000 congés de conversion, d'ici trois ans, alors qu'on en comptait 2 230 à la fin du mois d'août selon le dispositif actuel.

Viendront ensuite les vraies difficultés, pour les négociateurs, qui auront à se prononcer sur les délais de licenciement et, surtout, sur le maintien d'un contrôle des procédures par l'inspection du travail, *suspensif ou non. Les réponses patronales, sur ces points*, détermineront l'attitude des délégations syndicales, décidées à juger de l'ensemble. Ce travail sera entrepris le 20 octobre mais ne devrait pas aboutir dans la journée, contrairement à ce qui était prévu. La grève du 21 octobre, dans la fonction publique et les entreprises *nationales*, en *effet*, interdit toute précipitation...

ALAIN LEBAUBE.

REPÈRES

Acier

Stagnation de la consommation mondiale

La consommation mondiale d'acier devrait stagner l'an prochain (721 *millions de tonnes*), d'après les *prévisions* de l'Institut international du fer et de l'acier (IISI). Cette moyenne résulte d'une hausse de 3 % (à 107 millions de tonnes) dans les pays en voie de développement (PVD), en particulier en Amérique latine, en Inde et dans les nouveaux pays industrialisés (Corée du Sud et Taiwan), et d'une baisse dans les pays industrialisés de 2 % (321 millions de tonnes). La consommation devrait chuter de 4 % *aux Etats-Unis en 1987, du fait du ralentissement des ventes d'automobiles.*

A l'horizon 1990, *la consommation mondiale devrait très légèrement augmenter (730 millions de tonnes). La tendance observée en* 1987 se renforcera, avec une hausse de 3 % dans les PVD et une baisse régulière dans les pays industrialisés, où la consommation devrait, selon l'IISI, être ramenée à 312 millions de tonnes en 1990 et 308 millions en 1995.

Privatisations

300 000 petits épargnants ont acheté des actions ELF

A l'occasion du Forum de l'investissement et du placement, le ministre de l'économie, M. Balladur, a annoncé, le 6 octobre, que la cession au public de 11 % du capital d'ELF-Aquitaine était *« un grand succès populaire »*, trois cent mille souscripteurs environ ayant demandé dix titres ou moins. Ces derniers sont désormais plus nombreux que les anciens actionnaires de la société pétrolière.

Commerce extérieur

Déséquilibres accrus entre le Japon, la RFA et les Etats-Unis

Les déséquilibres entre les résultats commerciaux des Etats-Unis, du Japon et de la RFA se sont encore accentués au premier semestre 1986, indique le Fonds *monétaire international dans sa dernière édition de Statistiques financières. Les pays industriels, durant* ces six *mois*, ont vu globalement leur déficit commercial se réduire de 20 %, pour représenter 46,8 milliards de dollars, contre 58,1 milliards un an auparavant. Mais cette amélioration masque des disparités préoccupantes : le déficit américain s'est creusé, passant de 69,3 milliards de dollars à 83,8 milliards durant les six premiers mois de 1986, alors que l'excédent japonais passait dans le même temps de 17,8 milliards à 34,4 milliards et *celui* de la RFA de 10,2 milliards à 22 milliards. En *revanche*, le FMI *constate un net ralentissement de l'inflation dans les pays en développement*. Une *amélioration* sensible jusque dans les pays *latino-américains*, où, pour la première fois depuis 1982, l'inflation est passée au-dessous des trois chiffres, *pour* s'inscrire à 96,3 % en moyenne, contre 130,5 % au premier trimestre.

ÉNERGIE

L'OPEP réunie à Genève

Priorité à une nouvelle répartition des quotas de production de pétrole

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

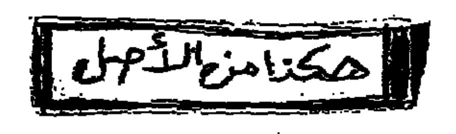
M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, s'est prononcé, le lundi 6 octobre à Genève, en faveur du retour à un prix de référence officiel du pétrole brut. Longtemps appliqué, ce système est tombé en désuétude depuis que les pays producteurs ont, il y a un an environ, abandonné l'un après l'autre les contrats de vente officiels à prix fixe pour indexer leurs tarifs sur les cours du marché au jour le jour. *« Nous allons travailler dur pour atteindre cet objectif. Bien entendu, nous devons nous y préparer ; mais le plus tôt sera le mieux »*, a ajouté le ministre, estimant qu'un prix compris entre 17 et 19 dollars par baril, soit un peu plus qu'actuellement, 14 dollars environ, est un bon objectif pour l'OPEP.

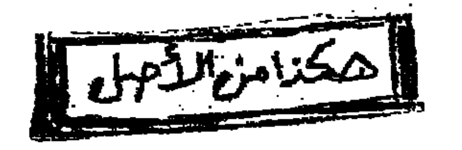
M. Yamani, qui *s'exprimait* lors de l'ouverture de la conférence de l'OPEP, a estimé que la priorité des treize ministres du pétrole, réunis à Genève, était de définir une nouvelle répartition de quotas de production en pourcentage, ce qui permettrait ensuite de *fixer* un plafond global flexible, *évoluant* en fonction du marché. Il a semblé toutefois *écarter* l'hypothèse d'une reconduction pure et simple de l'accord existant en cas d'échec. *« Cela reste à voir »*, a-t-il dit.

De son côté, le ministre iranien du pétrole a également précisé qu'il n'était pas sûr que son pays accepte la prolongation du *statu quo*, en raison notamment du statut exceptionnel *accordé* à l'Irak.

En *attendant* d'aborder le fond du débat, les treize *pays* ont décidé, lundi, de former deux *comités* pour étudier, d'une part, la répartition de nouveaux quotas de production et, d'autre part, une nouvelle formule *de prix*.

VÉRONIQUE MAURUS.





Economie

AFFAIRES

Devant la réduction des contrats

Ingénieurs et architectes polémiquent sur les frontières de leurs compétences respectives

Certains ingénieurs allemands sont architectes en France, mais la réciproque n'est pas possible, se plaignent, aujourd'hui, les syndicats professionnels, Syntec-Ingénierie et la Chambre des ingénieurs-conseils de France (CICF). Cette inégalité découle de l'application de la directive européenne du 10 juin 1985, qui *« vise à la reconnaissance mutuelle des diplômes et autres titres du domaine de l'architecture »*. Les barrières nationales sont abolies pour les architectes, mais sans que la profession soit uniformisée, sans que soit définie avec précision la frontière entre les métiers d'architecte (celui qui conçoit un bâtiment) et d'ingénieur (celui qui le réalise).

En République fédérale d'Allemagne – comme en Belgique, en Grèce, en Italie et au Portugal, – cette frontière est relativement ouverte, comme le prouve la liste des établissements dispensant la formation nécessaire. Elle ne l'est pas en France (1). Les architectes bénéficient d'un monopole sur la signature du permis de construire. Un privilège qui remonte à Louis XV, renforcé par la création, sous le régime de Vichy, de l'ordre des architectes, puis de nouveau protégé par une loi de 1977. Les architectes justifient leur situation par le fait qu'aucune école d'ingénierie française, à la différence des instituts d'autres pays européens, n'enseigne les règles de l'art de la construction.

L'Europe relance ainsi une vieille polémique entre les deux professions. Les ingénieurs réclament que le droit prenne en compte l'évolution de leur compétence, celle-ci ayant en effet largement dépassé le cadre qui leur était à l'origine réservé, la voirie. Aujourd'hui, leur part dans la réalisation d'un bâtiment (fondations, air conditionné et installations électriques) a grandi, et dépasse même, dans le cas de constructions d'usines, celle de l'architecte.

Les ingénieurs sont d'autant plus revendicatifs qu'ils cherchent, justement sur le Vieux-Continent, un substitut aux grands contrats passés dans les pays en développement. Depuis 1983, l'ingénierie professionnelle subit les contrecoups du retournement du marché international (crise financière du tiers-monde, baisse des revenus pétroliers). Les ventes à l'étranger, qui représentent près d'un tiers de son activité, ont baissé à un niveau inférieur à celui de 1982, indiquent les dernières statistiques publiées par le ministère de l'industrie.

L'inégalité, résultant de la directive européenne sur les architectes, aurait dû être en partie corrigée par l'adoption rapide d'un texte équivalent, destiné aux ingénieurs. Bruxelles en avait pris l'engagement il y a seize mois, mais rien n'a été fait.

L'ingénierie fournit un bon exemple des difficultés rencontrées par l'unification des marchés communautaires. Le principe du libre-établissement est en principe reconnu dans la CEE depuis... le traité de Rome de 1957. Le problème n'est pas spécifique à la profession, et confirme le retard européen en matière d'exportation des services au moment où s'engagent de vastes négociations sur le sujet dans le cadre du GATT, l'organisation internationale chargée de favoriser le libre-échange dans le monde.

D. B.

(1) Seule l'Ecole supérieure des arts et de l'industrie de Strasbourg combine les deux formations d'architecte et d'ingénieur.

Grâce à un accord signé avec Intel

Contre-attaque d'IBM dans les micro-ordinateurs

Le numéro un mondial de l'informatique a-t-il trouvé la parade aux attaques des fabricants de « compatibles » qui copient ses matériels et les vendent à meilleur prix ? L'accord qu'il vient de signer avec Intel, le champion californien des microprocesseurs, va lui permettre en tout cas de mieux se défendre.

Par cet accord, IBM pourra fabriquer les microprocesseurs et divers circuits intégrés d'Intel. En échange, ce groupe, dont IBM détient 13 % des actions, a obtenu l'accès à diverses technologies inédites d'IBM dans la conception de circuits dits semi-finis *(gate-array)*, créneau actuellement en fort développement.

Parti en retard dans la micro-informatique, IBM avait choisi pour aller vite d'acquérir à l'extérieur les deux composantes essentielles d'un microordinateur : le microprocesseur chez Intel et le logiciel de base auprès de la jeune société Microsoft. Cette stratégie allait dans un premier temps se révéler payante. IBM réussissait à surpasser Apple et son micro-ordinateur PC devenait un « standard » du marché. Le numéro un de l'informatique était en train de prendre 60 % du marché mondial.

Le défaut de la cuirasse était que toute firme pouvait copier le PC en achetant directement les mêmes micro-processeurs et le logiciel de base. Plus de deux cents fabricants de compatibles s'engouffrèrent dans la brèche en Asie du Sud-Est et aux Etats-Unis, chacun se spécialisant sur un bout de la fabrication : l'un sur l'unité centrale, l'autre sur les claviers, le troisième sur la carte électronique d'entrée-sortie, etc. Ils réussissaient ainsi à produire moins cher. Et la part d'IBM se réduisait à 30 % du marché mondial.

Ayant en quelque sorte *« banalisé »* son appareil, IBM se retrouvait devant un dilemme : il devait soit abandonner la fabrication des PC comme il l'a déjà fait pour le très bas de gamme PC-junior, soit récupérer d'une façon ou d'une autre la propriété du logiciel ou du microprocesseur.

Jeter l'éponge semblait impossible tant la micro-informatique se développe et représente désormais un axe stratégique pour toute l'informatique. Restait donc à « fermer » le marché, comme l'anticipaient plusieurs analystes *(voir l'article sur IBM dans le supplément SICOB paru dans* le Monde *du 16 septembre 1986)*.

L'accord signé avec Intel devrait permettre à IBM de fabriquer un micro-processeur qui restera compatible avec les précédents de façon que tous les logiciels d'application déjà sur le marché restent utilisables, mais qui comprendre sans doute quelques spécificités qui le rendront très difficile à imiter.

Cette stratégie de « verrouillage » du marché des micro-ordinateurs aura des conséquences immenses pour le monde informatique. IBM n'avait sans doute guère le choix, mais ce virage risque de heurter les utilisateurs qui réclament des plus en plus une standardisation de produits, seule susceptible de sauvegarder la compétition. Les clients ne veulent plus être *« pieds et poings liés »* devant leurs fournisseurs.

MARCHÉ COMMUN

L'Europe en somnolence

(Suite de la première page.)

Les débats budgétaires révèlent que les pays les plus riches de la CEE comptent toujours aussi chichement les crédits destinés à la modernisation des pays pauvres. Pourtant, l'établissement d'un grand marché, la coopération technologique, la solidarité Nord-Sud au sein de la CEE constituent les points forts du programme de travail approuvé en décembre.

Même déception sur le plan institutionnel : les Douze ne réussissent pas à se mettre d'accord sur la révision du règlement intérieur du conseil des ministres qui rendrait possible un recours fréquent au vote, de telle manière que l'intention manifestée par les chefs d'Etat et de gouvernement qu'un nombre grandissant de décisions soient prises à la majorité qualifiée et non plus à l'unanimité, devienne une réalité.

« Les gouvernements n'ont pas réalisé la portée de ce qu'ils décidaient », commente M. Delors, qui ajoute en guise d'explication : *« Il y a certains pays qui ne savent plus où ils en sont vis-à-vis de l'Europe. »* Tout se passe effectivement comme si les décisions de décembre 1985 avaient été prises à contre-cœur. L'élan est brisé, les Douze, apathiques, ne se querellent même pas, mais que faire ? Faut-il vivre au jour le jour en attendant ce que M. Delors appelle le grand rendez-vous de 1987, autrement dit le moment où l'argent venant à manquer, les Douze devront alors rapidement décider comment vivre, comment organiser la Communauté, quelle action commune privilégier et avec quels moyens ? La Commission pense que son devoir est de hâter un débat qui, s'il intervient à chaud, pourrait conduire à une nouvelle crise paralysante.

Au cours du séminaire de réflexion qu'elle vient de tenir vendredi 3 et samedi 4 octobre, elle a délibéré de la méthode à retenir pour pratiquer ce nésessaire électrochoc. Son intention n'est pas de soumettre aux Etats membres un énième plan de relance, mais d'attirer leur attention sur les problèmes qui doivent être traités pour que ce qui a été décidé en décembre 1985 puisse, lorsque le climat ambiant sera plus propice, recevoir un début d'application effective. Elle souhaite un exercice de clarification au cours duquel les gouvernements, placés devant leurs propres contradictions, devraient enfin s'arbitrer eux-mêmes et, pour simplifier, dire si oui ou non ils sont décidés à continuer l'aventure collective.

Trois dossiers

Cet exercice pourrait porter sur trois dossiers étroitement liés entre eux : les finances de l'Europe, l'avenir des politiques structurelles, c'est-à-dire de l'aide aux régions pauvres, et la réforme de la politique agricole commune (PAC). Trois thèmes périleux même si leur évocation fait bâiller. L'Europe du concret, l'Europe stimulante passe par de telles affaires. Trois problèmes qui ne pourront être réglés – la Commission en est consciente, – que si les gouvernements membres, oubliant un moment les tracas du quotidien, veulent bien considérer que le développement de la Communauté demeure une des composantes de leurs intérêts nationaux.

Inutile d'envisager un tel développement si les cordons de la bourse restent fermés. Les ressources disponibles sont épuisées. La Communauté vit au jour le jour. L'accord conclu à Fontainebleau en juin *1984* et qui mettait fin, il ne faut pas l'oublier, à quatre années d'une crise budgétaire centrée sur le problème de la contribution britannique, indiquait que les crédits susceptibles d'être affectés au budget communautaire pourraient passer de 1,4 % à 1,6 % des recettes de TVA à compter du 1er janvier 1988. La Commission, ce sera là sans doute son premier choix tactique, indiquerait que ce n'est pas suffisant, qu'il faudra innover, c'est-à-dire trouver d'autres sources de financement, du moins si les Douze veulent toujours exécuter le programme décrit dans l'acte unique. Ce rapport sur les finances de l'Europe, comme les deux autres qui l'accompagneront, seront soumis aux capitales au printemps prochain. Il devra traiter des compensations à accorder au Royaume-uni et accessoirement à la RFA, afin de limiter leur contribution nette au budget européen (la différence entre ce qu'ils versent et ce qu'ils reçoivent).

Une mise à jour

Après l'élargissement, peut-on envisager en faveur du Royaume-Uni un régime aussi favorable que celui qui lui a été consenti à Fontainebleau ? Un bon thème de réflexion. Le deuxième rapport que préparera la Commission traitera précisément de l'élargissement. Pour M. Delors, c'est là une préoccupation permanente même si elle n'a jusqu'ici guère trouvé d'écho à Paris, à Bonn ou à Londres. Lancer de nouvelles politiques, bâtir un grand marché sans frontières n'est pas sans danger pour des économies encore sous-équipées comme celles de l'Espagne, du Portugal, de la Grèce et de l'Irlande.

Comment éviter les blocages, estime en substance le président de la Commission, si l'on ne fait rien pour que ces partenaires de la périphérie de l'Europe puissent se hisser au niveau des plus modernes. Les pays du Nord ont voulu que la Communauté se fasse à douze parce qu'ils trouvent là un débouché supplémentaire pour leurs industries. L'élargissement fait, peuvent-ils impunément se contenter de tirer l'échelle ? La Commission invitera donc les gouvernements à revoir, pour les rendre efficaces et davantage au service des pays du Sud, les politiques dites structurelles, c'est-à-dire les politiques régionales sociales et la modernisation de l'agriculture.

Cette mise à jour sera particulièrement nécessaire si la Communauté estime indispensable d'accélérer la réforme de la PAC. Pour être courageuse, la politique de stabilisation de la production entreprise depuis deux ans n'est pas suffisante. L'évolution du marché est, en effet, plus rapide. La Commission semble convaincue qu'il faut trancher dans le vif, c'est-à-dire réduire les prix et donner un caractère exceptionnel aux actions d'intervention.

Mais pour éviter que cette gestion économique de la PAC ne provoque un nouvel exode rural, il faudra accompagner ce tour de vis supplémentaire par des aides au revenu. Dans les pays les moins riches, celles-ci – on en revient à l'affaire précédente, – pourraient être prises en charge par le budget européen. Voilà, dira-t-on, des idées qui ont été cent fois agitées, mais que les contraintes du jour amènent à considérer avec un œil nouveau.

PHILIPPE LEMAITRE.

ENTREPRISES

Le « raider » M. Icahn propose de racheter le numéro un de l'acier américain

M. Carl Icahn, l'un de ces financiers américains spécialistes des raids sur les entreprises chancelantes à la Bourse, propose de racheter USX, le numéro un de l'acier américain, pour 8 milliards de dollars. Il rachèterait en Bourse pour 31 dollars chaque action, le dernier cours ayant été de 26,50 dollars le 6 octobre. USX (anciennement US Steel) est doublement fragile. Le groupe doit d'abord faire face à la crise de la sidérurgie américaine. Ensuite, sa diversification tentée dans le pétrole par acquisition de Marathon Oil se retourne aujourd'hui contre lui avec la chute des cours du brut. USX est devenue une proie attirante pour les *« raiders »* de Wall Street.

Fin septembre, M. Icahn et quelques amis ont acquis des actions en Bourse. La direction de l'entreprise a décidé de réagir en promettant *« de mieux servir les actionnaires »*. Les cours ont grimpé, et certains ont revendu leurs titres en empochant leur bénéfice. M. Icahn a conservé les siens et détiendrait 9,83 % du capital d'USX. Son offre publique d'achat va relancer la hausse des cours. M. Icahn pourra alors soit revendre à bon prix, soit prendre le contrôle d'USX, pour ensuite la revendre par appartements, avec là aussi espoir de bénéfice.

Informatique : ATT définit une nouvelle stratégie

Le géant des télécommunications américaines ATT a annoncé qu'il allait définir une nouvelle stratégie informatique, après trois ans de pertes dans ce secteur. L'accent sera désormais mis, moins sur les ordinateurs, un secteur dans lequel ATT est entré en 1984, que sur le domaine plus traditionnel mais plus rentable des réseaux locaux et des équipements de transmission de données – modems et multiplexeurs – qui permettent aux ordinateurs de communiquer entre eux. ATT n'entend cependant pas d'abandonner les ordinateurs, en dépit des résultats décevants. On estime que les pertes avant impôts de la branche pourraient dépasser 700 millions de dollars en 1986.

Cable and Wireless en lice dans la déréglementation des télécoms japonaises

Un groupe de firmes menées par le britannique Cable and Wireless et la maison de commerce japonaise C. Itoh accélèrent leurs préparatifs en vue de décrocher l'autorisation du gouvernement japonais pour offrir un nouveau service téléphonique international. Elles pourraient créer une filiale commune, dans laquelle ces deux sociétés détiendraient 20 % chacune, et où participeraient un groupe de banques japonaises (dont Daichi Kangyo Bank), Toyota Motor, Nec et Fujitsu, ainsi que la compagnie de téléphone américaine Pacific Telesis. Leur rival est un consortium mené par les japonais Matsuhita Electric et Mitsubishi. Les télécommunications internationales du Japon sont encore soumises au monopole de Kokusai Denshin Denwa (KDD), alors que les liaisons internes sont ouvertes à la concurrence avec la déréglementation de NTT, décidée en 1984. Cable and Wireless prévoit que les investissements, estimés à *« plusieurs centaines de millions de dollars (...), devraient permettre d'obtenir une part d'un marché de 1 milliard de dollars par an, dont le taux de croissance dépasse 20 % par an »*.

CONSTRUCTION NAVALE

Un sursis de trois mois pour la Normed

Un nouveau sursis pour les chantiers navals de la Normed et ses salariés : c'est ce qu'a décidé, le lundi 6 octobre, le tribunal de commerce de Paris en prolongeant de trois mois la période d'observation dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire déclenchée le 30 juin.

Cette décision, prise à la demande de l'administrateur judiciaire, fait suite à l'acceptation par une partie des syndicats du personnel (FO, CFTC et CGC) du plan social sur lequel la CFDT doit se prononcer ce mardi. La CGT avait de son côté réservé sa réponse, qui sera sans doute négative. L'adoption de ce plan social était le préalable fixé par le ministère de l'industrie pour le déblocage des aides annoncées en juillet et devant couvrir les primes de départ des salariés licenciés, les subventions pour les reconversions et pour l'achèvement des six navires encore en construction.

Ce sursis, qui pourrait encore être allongé de six mois, devrait permettre aux éventuels repreneurs de préciser leurs intentions.

Pour l'heure, les perspectives restent floues puisque seul M. Maurice Genoyer, industriel à Marseille, a déposé sur le bureau de l'administrateur judiciaire une première ébauche d'un plan concernant le chantier de La Seyne (23 000 salariés). Pour La Ciotat (2 900 salariés), M. Jacques Margnat, vice-président de l'Union patronale des Bouches-du-Rhône, n'a pas encore arrêté ses propositions. L'avenir du chantier de Dunkerque (1 600 salariés) apparaît encore plus aléatoire. On sait que de son côté le ministre de l'industrie, M. Alain Madelin, mise sur la création de *« zones d'entreprise »* et sur des mesures fiscales d'accompagnement pour réindustrialiser les sites des chantiers navals.

CONJONCTURE

Plan d'épargne-retraite

Le gouvernement veut « alléger » le rôle exclusif du régime par répartition

« Il est temps de favoriser la constitution d'une épargne en vue de la retraite avec pour objectif d'alléger le rôle trop exclusif des régimes de retraite par répartition », a déclaré M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, le lundi 6 octobre à Paris à l'occasion du Forum de l'investissement et du placement. Aussi la création d'un plan d'épargne-retraite constituera-t-elle l'une des principales innovations du projet de loi sur l'épargne que le gouvernement souhaite présenter à l'Assemblée nationale au cours de la session d'automne.

Bien qu'aucune décision n'ait encore été arrêtée ni sur la durée de ce plan d'épargne-retraite ni sur sa fiscalité, le ministre d'Etat a indiqué que le projet retenu visera à *« assurer le plus de liberté possible aux épargnants »*. Ceux-ci devront pouvoir choisir entre *« la gestion individuelle ou par un intermédiaire financier »*, entre *« les divers actifs financiers négociables »* et à échéance du plan *« entre le versement d'un capital ou d'une rente »*. Le ministre souhaite également *« une concurrence pour la distribution et la gestion de ces produits entre tous les intermédiaires financiers »*.

Au cours de ce même Forum, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, avait précisé, dans la matinée, que les fonds collectés au titre de ces plans d'épargne-retraite pourront être placés dans des titres de sociétés d'investissements immobiliers (SII).

● **Stabilité des avoirs de change.** — Les avoirs de change de la France sont restés stables en août 1986, à 441,97 milliards de francs (1,04 milliard de francs sur le mois précédent). Les avoirs en devises ont augmenté de 9,27 milliards de francs, tandis que la position créditrice auprès du FECOM diminuait de 8,8 milliards de francs, en raison du remboursement de sa dette par un pays tiers, contractée pour le soutien de sa monnaie au sein du système monétaire européen.

AGRICULTURE

La désétatisation du Crédit agricole

La FNSEA et le CNJA posent leurs conditions

La FNSEA et le CNJA s'inquiètent de la tournure prise par les négociations sur la « désétatisation » de la Caisse nationale du Crédit agricole (CNCA). Dans une lettre adressée, lundi 6 octobre, au ministre de l'agriculture, les présidents de ces deux organisations, MM. Raymond Lacombe et Michel Teyssedou rappellent au ministre qu'ils n'approuveront pas une *« désétatisation »*, qui priverait les agriculteurs de la majorité au sein de la « banque verte » et qui supprimerait son monopole de distribution des prêts bonifiés à l'agriculture. *« Si ces exigences n'étaient pas satisfaites, toute désétatisation de la CNCA serait condamnable à nos yeux »*, écrivent les deux présidents. Ils précisent qu'ils ont été peu informés de l'étude menée tant par l'administration que de la CNCA. *« Il semble ressortir des maigres indications obtenues que les modalités envisagées ne correspondraient pas aux orientations générales souhaitées par le syndicalisme. »*

Ce rappel des positions syndicales ne peut pas surprendre le ministre de l'agriculture, qui peu ou prou partage les préoccupations de ses anciens collègues syndicalistes. Il tombe à point nommé au moment où le ministère de l'économie commence l'examen du projet de loi sur la désétatisation élaboré au ministère de l'agriculture, avec la collaboration de la Fédération nationale du Crédit agricole, l'aile marchande du processus de désétatisation. De fait, au ministère de l'économie on envisagerait avec faveur une banalisation totale du Crédit agricole, à l'occasion de la privatisation de la CNCA.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INSTITUT MÉRIEUX

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1986

Au 30 juin 1986, la société Institut Mérieux SA a réalisé un chiffre d'affaires semestriel de 541,6 millions de francs – en progression de 13 % par rapport à la même période de l'exercice 1985, – dont plus de 55 % à l'exportation. La marge brute d'autofinancement s'est élevée à 13,6 % du chiffre d'affaires et le résultat net après impôt à 52,9 millions de francs (57,9 millions de francs en 1985). Cette diminution du résultat est due à la prise en charge d'un certain nombre de provisions nouvelles.

Le deuxième semestre devrait confirmer la même évolution, favorable en France, plus difficile à l'exportation en raison de l'évolution de certains marchés, des taux de change et de nouvelles réglementations portant sur les dérivés sanguins.

Au niveau consolidé, le chiffre d'affaires du premier semestre s'est élevé à 1 285 millions de francs, en progression de 18,8 % par rapport à 1985, en incluant l'Institut de sélection animale, détenu à plus de 50 % depuis le mois d'avril. A structure comparable, la croissance de l'activité consolidée a atteint un taux de 5,9 % (14,8 % en 1985 par rapport à 1984). Le résultat net consolidé, au 30 juin 1986, s'élève à 85,3 millions de francs.

A la fin de l'exercice 1986, le résultat consolidé devrait enregistrer une nette amélioration par rapport à 1985, en raison du redressement des résultats de Rhône Mérieux et du maintien du résultat réalisé l'an dernier en médecine humaine.

SITUATION AU 2.09.86

La situation au 2 septembre 1986 s'établit à 702.488 millions contre 707.284 millions au 31 juillet 1986.

Au passif, les comptes d'Instituts d'Émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 31.419 millions de francs et les comptes d'Institutions Financières à 245.721 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 253.030 millions de francs.

A l'actif, les comptes d'Institutions Financières s'élèvent à 239.866 millions de francs, les Crédits à la clientèle à 252.170 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 36.895 millions de francs.

Europartenaires : Banco di Roma, Banco Hispano Americano, Commerzbank.

CREDIT LYONNAIS

AUSSEDAT REY

Les comptes du premier semestre 1986 font apparaître les résultats suivants :

(En millions de francs)	AUSSEDAT REY Société mère		COMPTES CONSOLIDÉS	
	1er sem. 1986	1er sem. 1985	1er sem. 1986	1er sem. 1985 (a)
Chiffre d'affaires	808,1	887,5	2 328,2	2 252,2
Résultats courants	26,5	(19,8)	60,8	(19,7)
Résultats nets	28,6	5,9	52,0	(9,4)
Résultats nets part du groupe			40,6	(10,2)

(a) Ces chiffres n'avaient pas été soumis au visa de nos commissaires aux comptes.

Dans l'ensemble, ces résultats sont en amélioration sensible par rapport au premier semestre 1985.

Pour la société mère Aussedat Rey, la comparaison des deux années est compliquée par des modifications de structure : l'usine de Turckheim, qui a été cédée au 1er janvier 1986, figurait encore dans les comptes de 1985 ; d'autre part, deux filiales, Polyrey et Rezard, ont été transformées en sociétés en nom collectif en 1986 : leurs résultats nets du premier semestre, soit 17,7 millions de francs, ont été rapportés à la société mère dans les comptes de 1986.

Au niveau des comptes consolidés, le résultat courant (60,8 millions de francs) est en amélioration de 80,5 millions de francs par rapport au premier semestre 1985. La différence entre ce résultat courant et le résultat net est constituée par l'impôt sur les sociétés et la participation des salariés, comptabilisés dans certaines filiales. La part du groupe dans ce résultat net est de 40,6 millions de francs. Le cash-flow consolidé du premier semestre 1986 s'élève à 100,9 millions de francs, soit 4,3 % du chiffre d'affaires.

Cette progression des résultats par rapport à 1985 trouve son origine, en premier lieu, dans l'amélioration de la marge brute : les baisses du coût des matières premières et de l'énergie ont été supérieures à la baisse des prix de vente, et l'évolution du catalogue produits des usines non intégrées du groupe vers des papiers de plus forte valeur ajoutée s'est poursuivie. Des gains de productivité ont été réalisés : pour un chiffre d'affaires consolidé en croissance de 3,4 % et une augmentation de 1,9 % du tonnage de papier produit, les effectifs ont diminué de 5,7 % (deux cent soixante-seize personnes) qui s'ajoutent aux efforts faits par le groupe dans ce domaine les années précédentes.

Enfin, les résultats de la branche panneaux décoratifs Polyrey sont particulièrement satisfaisants.

Les perspectives de résultat du deuxième semestre demeurent bonnes, bien que les coûts de la pâte et de l'énergie renchérissent nettement par rapport à leurs points les plus bas du premier semestre. Il ne faut donc pas attendre au deuxième semestre la reconduction du niveau de rentabilité des six premiers mois, mais les résulats de ce premier semestre seront nettement bénéficiaires pour la société mère et pour le consolidé.

CESSATION DE GARANTIE

La Banque populaire de la région Nord de Paris 32, bd Jules-Guesde, 93203 Saint-Denis.

Fait savoir que la garantie financière qu'elle avait accordée à la SARL Jerama Travel et Turquie Conseil, 55, bd de Strasbourg, 75010 Paris, pour son activité d'agence de voyages, cessera à l'expiration d'un délai de trois jours de la date de la présente publication (article 20 du décret n° 77-363 du 28 mars 1977).

Les créanciers éventuels sont avisés qu'un délai de trois mois leur est ouvert pour produire leurs créances au siège de la Banque populaire de la région nord de Paris.

Carnet des entreprises

Alain Vaissière, quarante ans, maîtrise de droit, entre chez Jacques Tixier SA comme consultant senior. Il était précédemment directeur des relations humaines de Pierre Fabre SA, l'un des premiers groupes pharmaceutiques et cosmétologiques français.

Fiscalité

Impôts sur le patrimoine

La France entre l'Allemagne et les pays anglo-saxons

Malgré l'augmentation sensible au cours des dix dernières années de la fiscalité qui pèse sur le patrimoine en France, notre pays reste dans une position intermédiaire. Le poids de l'ensemble des impôts sur le capital dans le PIB y est nettement plus lourd qu'en Allemagne, mais encore moins important que dans les pays anglo-saxons (Etats-Unis et Royaume-Uni). Telle est l'une des conclusions importantes du huitième rapport du Conseil des impôts a rendu public le 6 octobre et consacré pour la première fois à l'imposition du capital. Le Conseil ne tire donc pas la conclusion que la fiscalité sur le patrimoine est en France l'une des plus lourdes du monde (voir *le Monde* du 7 octobre).

Le Conseil des impôts a retenu, pour ses comparaisons internationales, une définition de l'impôt sur le capital qui intègre, non seulement les *« impôts dus en raison de la propriété ou de la détention d'un bien »*, mais également, dans le cas de la France, la taxe d'habitation et la part de la taxe professionnelle assise sur les immobilisations. Sur de telles bases, il apparaît alors que le poids des impositions sur le capital dans le produit intérieur brut est désormais nettement plus élevé en France qu'en Allemagne fédérale : il est respectivement de 3,14 % et de 1,68 % en 1983 (dernière année sur laquelle des données sont disponibles). L'écart s'est nettement accru depuis 1965. C'est que, contrairement à la France, l'Allemagne enregistre une diminution sensible du poids de la fiscalité sur le patrimoine dans sa production nationale, imputable pour l'essentiel à la décroissance du rendement de l'impôt sur la fortune. En 1978, le taux de cet impôt a été ramené de 0,7 % à 0,5 % pour les particuliers, de 1 % à 0,6 % pour les entreprises – qui acquittent également cette taxe.

En revanche, si, comme le note le Conseil des impôts, *« la France apparaît en 1983 plus proche des pays anglo-saxons qu'elle ne l'était en 1965 »*, elle conserve cependant encore une fiscalité sur le patrimoine moins lourde qu'aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. La part de l'impôt sur le capital dans le PIB était en 1983 de 3,88 % outre-Atlantique – où elle a fortement diminué depuis 1965 – et de 5,7 % en Grande-Bretagne. Dans ces deux derniers pays, comme le souligne le rapport, l'impôt sur le capital ne procure pas aux finances publiques une ressource fiscale *« marginale »*. Plus du dixième des ressources de l'Etat et des collectivités locales (13,36 % aux Etats-Unis en 1983, 15,07 % au Royaume-Uni) proviennent d'impôts sur le patrimoine. Ce sont, pour l'essentiel, des impôts fonciers : ceux-ci représentent 72 % des impositions sur le capital aux Etats-Unis (avec la *property tax*), 74 % en Angleterre, mais 64,5 % en France et 37,7 % en Allemagne fédérale.

S'appuyant sur des définitions différentes de l'imposition sur le capital, les travaux de l'OCDE placent la France au neuvième rang parmi les vingt-trois pays de l'organisation étudiée. En 1984, le poids des impôts sur le patrimoine en pourcentage du PIB est inférieur en France (2 %) à celui enregistré notamment en Suisse (2,47 %), au Japon (2,58 %), en Australie (2,51 %), aux Etats-Unis (2,98 %), et surtout aux Royaume-Uni (4,71 %). Il est, en revanche, plus lourd que dans les pays d'Europe du Nord, du bassin méditerranéen et surtout qu'en Allemagne fédérale, où les impôts sur le capital ne représentent que 1,23 % du produit intérieur brut. La France se situe au-dessus des moyennes de l'OCDE (1,77 %) et de la CEE (1,83 %).

ERIC IZRAELEWICZ.

Les variations de l'impôt sur le capital

	FRANCE	RFA	ROYAUME-UNI	ETATS-UNIS
En pourcentage du PIB				
1965	2,85	2,40	5,10	4,82
1975	3,27	1,90	5,68	4,63
1983	3,14	1,68	5,70	3,88
En pourcentage des prélèvements obligatoires				
1965	8,15	7,62	16,70	18,38
1975	8,75	5,29	16,01	15,65
1983	7,04	4,50	15,07	13,36

(Source : huitième rapport du Conseil des impôts.)

EN BOURSE

Valéo augmente son capital

Doté de son nouvel actionnariat (1), Valéo, le premier fabricant français d'équipements automobiles, lance une augmentation de capital destinée à améliorer sa structure financière (son endettement atteignait 3,6 milliards de francs à fin 1985). Cette opération, lancée du 6 au 29 octobre, prend la forme d'une émission d'actions à bons de souscription d'actions sur la base d'une action nouvelle au prix de 475 F pour quatre actions anciennes. Chaque action nouvelle sera assortie de deux bons A et d'un bon B. Pour trois bons A, il sera possible d'acquérir une action nouvelle à 520 F, entre le 1er janvier 1987 et le 30 novembre 1987, et trois bons B permettront d'acheter une action au prix de 600 F, entre le 1er janvier 1987 et le 30 novembre 1988.

Ce système complexe apportera dans un premier temps 690 millions de francs à Valéo, l'ensemble de l'opération pouvant lui procurer 1,5 milliard de francs. Ce renforcement des fonds propres viendra consolider le redressement en cours. Pour le premier semestre 1986, le résultat net consolidé redevient positif de 140 millions de francs et devrait atteindre 200 millions sur l'année 1986 (après une perte de 147 millions en 1984 et de 85 millions en 1985). L'objectif de M. De Benedetti, principal actionnaire et opérateur industriel de Valéo, est d'atteindre une rentabilité de 4 % du chiffre d'affaires en 1987 en puisant dans les réserves de productivité que recèle encore Valéo, et parvenir à la résolution du problème SOMA, qui pèse depuis plusieurs années sur les finances du groupe. Cette filiale, spécialisée dans les ponts de transmission, a encore perdu 145 millions de francs au premier semestre 1986 et devra faire l'objet d'un « traitement chirurgical ». Le projet de reprise par l'américain Rockwell ayant échoué en juin dernier.

C. B.

(1) CERUS, holding français de M. De Benedetti pour 18,24 %, CGIP pour 10,32 %, Suez pour 4,24 %, UAP pour 3,59 %, Caisse des dépôts pour 3,15 %, le reste étant dans le public.

● **M. Simon Nora devient conseiller chez Shearson Lehman Brothers.** – M. Simon Nora, inspecteur général des finances, qui a quitté au début de l'année la direction de l'Ecole nationale d'administration à soixante-cinq ans, entre, comme conseiller du président de Shearson Lehman Brothers, du groupe American Express, deuxième *Investment Bank* mondial derrière Merril-Lynch. Conseiller pour l'Europe et spécialement pour la France, M. Nora entre dans ce groupe au moment où la déréglementation internationalise les marchés financiers et surtout alors que commence en France un processus de privatisations qui intéresse toutes les banques d'investissement et les investisseurs institutionnels du monde occidental. Avant de diriger l'ENA, M. Nora, ancien collaborateur de Pierre Mendès France, avait notamment dirigé Hachette et s'était rendu célèbre par deux rapports, l'un sur la gestion des entreprises publiques (en 1966) et l'autre, en collaboration avec Alain Minc, sur l'informatisation de la société française (en 1977).

Marchés financiers

PARIS, 6 octobre ↑

A peine soutenu : + 0,67 %

La Bourse de Paris a enregistré le 6 octobre une hausse modérée, l'indicateur de tendance gagnant 0,67 % à l'approche du son de cloche final. Le score a de plus été gonflé par l'augmentation sensible du titre des Presses de la Cité (+ 19,6 %). Les spécialistes notaient cependant que, en dépit de cette hausse spectaculaire, le cours se situait à peine au dessus du prix offert par la Cerus et Pechelbronn. Autour de la corbeille, certains estimaient qu'un gros porteur avait sans doute « lâché du papier ». Son identité restait cependant inconnue. Une seule certitude : le cours était très disputé, mais aucun candidat à la contre-offensive ne se démasquait encore.

Cette affaire, qui donne au marché son fond d'animation éclipsait quelque peu les autres valeurs. Synthélabo se distinguait pourtant (+ 4 %), de même que la Lyonnaise des eaux, Aussedat-Rey, UIL et Havas. Lafarge et Peugeot tiraient aussi leur épingle du jeu. Parmi les titres en repli figuraient SPIE-Batignolles (– 6,1 %), Imétal (– 3,2 %), Locafrance et Printemps.

Les boursiers étaient en général peu actifs, la rumeur d'une hausse possible de 0,4 % des prix en septembre incitant à la prudence. Le marché résistait ainsi sans conviction.

Du côté des obligations, une certaine lourdeur se faisait sentir. Le contrat du MATIF à échéance juin 1987 se traitait à 111,20, en repli de 0,25 %. Les mauvais indices américains (chômage en hausse, réduction du nombre des créations d'emploi), qui ouvrent pour la énième fois des perspectives de baisse des taux, n'ont pas eu d'effet sur le marché français.

Lingot : 91 600 F (– 300 F).

Napoléon : 542 F (– 7 F).

NEW-YORK, 6 octobre

Irrégulier

Wall Street a commencé la semaine sur une note irrégulière, l'indice Dow Jones clôturant finalement en hausse de 10,27 points, à 1 784,45, dans un marché calme. Le volume des transactions a porté sur 89 millions de titres, contre 128,09 millions lors de la séance du 3 octobre. Les hausses ont prévalu, puisqu'on notait 821 valeurs en progression, contre 683 en repli, et 435 inchangées.

Autour du Big Board, aucune tendance franche ne s'est, en réalité, dessinée. Les analystes attribuaient la relative fermeté du marché à une réaction psychologique à la fermeté d'IBM, qui va lancer une série de petits ordinateurs à prix modérés, en vue de prendre pied sur ce marché. A la lumière de l'étude mensuelle de l'association des agents d'achat prévoyant une reprise de la production industrielle, certains estiment que la baisse du dollar, en améliorant la position compétitive de l'industrie américaine, ne tardera pas à avoir un impact significatif sur l'économie.

Il reste que les chiffres du chômage sont mauvais (son taux atteint maintenant 7 %), et le nombre d'emplois créés a fortement diminué. Mais beaucoup d'investisseurs veulent voir dans ces indicateurs l'assurance d'une nouvelle prochaine baisse des taux, susceptible de relancer l'activité.

Parmi les valeurs les plus traitées, on notait USX Corp. (2,857 millions), Lucky Stores (1,581 million) et Viacom International (1,246 million).

VALEURS	Cours du 3 oct.	Cours du 6 oct.
Alcoa	36 5/8	36 1/2
A.T.T.	22 1/2	22 1/2
Boeing	53 1/2	54 1/4
Chase Manhattan Bank	38 5/8	37 1/8
Du Pont de Nemours	78	78 1/2
Eastman Kodak	55	55 1/8
Exxon	67 1/2	66 7/8
Ford	53 7/8	54 5/8
General Electric	71 1/4	71 3/4
General Motors	68 3/8	68 1/2
Goodyear	33 3/4	33 7/8
I.B.M.	130 5/8	133 1/2
I.T.T.	49 1/8	49 3/8
Mobil Oil	37 5/8	37 1/2
Pfizer	57 3/4	57 1/4
Schlumberger	34 7/8	34 3/8
Texaco	33 7/8	33 3/4
U.A.L. Inc.	58 1/4	58 1/4
Union Carbide	20 7/8	20 3/4
U.S. X. Corp.	26 1/4	26 1/2
Westinghouse	53 7/8	54 1/2
Xerox Corp.	51 5/8	52 1/4

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,55 F ↑

Le dollar s'est légèrement raffermi, mardi 7 octobre, sur tous les marchés des changes, à la suite d'interventions des banques centrales d'Allemagne fédérale et de Suisse. La Banque de France a continué à vendre, modérément, des deutschemarks pour défendre le cours de 3,2760 F.

FRANCFORT	6 oct.	7 oct.
Dollar (en DM)	1,998	2
TOKYO	6 oct.	7 oct.
Dollar (en yens)	154	154,15

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 oct.) ...... 7 3/8 %

New-York (6 oct.) .. 5 12/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	3 oct.	6 oct.
Valeurs françaises	144	
Valeurs étrangères	111,4	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 oct.	6 oct.
Indice général	384,9	386,6

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	3 oct.	6 oct.
Industrielles	1774,18	1784,45

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	3 oct.	6 oct.
Industrielles	1 234	1 251,2
Mines d'or	328,6	316,2
Fonds d'Etat	82,75	82,74

TOKYO

	6 oct.	7 oct.
Nikkeï	17435,3	17604,36
Indice général	1454,83	1468,34

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 octobre
Nombre de contrats : 8 919

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Oct. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	110	111,15	111,10	110,90
Précédent	–	111,40	111,70	111,65	111,20

AUTOUR DE LA CORBEILLE

AMÉLIORATION EN VUE CHEZ SAINT-GOBAIN. – Le groupe Saint-Gobain annoncera, la semaine prochaine, des résultats semestriels 1986 en sensible hausse, ont indiqué, le 6 octobre, les dirigeants du groupe français. Le résultat net devrait atteindre « entre 600 millions et 650 millions de francs », selon les estimations portant sur le premier semestre, soit le double de celui de la même période 1985 (325 millions de francs). Ces estimations, ont indiqué les dirigeants, confirment les prévisions déjà annoncées d'un résultat net de l'ordre de 1 150 millions à 1 250 millions de francs pour 1986.

CROUZET : LES RÉSULTATS CONFIRMÉS. – Le résultat net consolidé de Crouzet au premier semestre s'est établi à 26,8 millions de francs. Le résultat courant avant impôt est de 47,4 millions de francs, contre 18,6 millions de francs un an plus tôt. Pour l'ensemble de l'année, la progression des ventes du groupe devrait être de l'ordre de 7 % à 8 %.

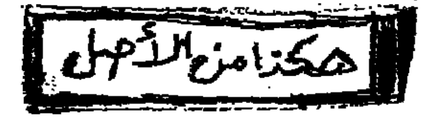
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,5075	6,5105	+ 86	+ 90	+ 155	+ 182	+ 478	+ 555
$ can.	4,6986	4,7024	– 44	– 38	– 88	– 59	– 295	– 224
Yen (100)	4,2394	4,2441	+ 94	+ 106	+ 179	+ 202	+ 527	+ 586
DM	3,2750	3,2782	+ 78	+ 92	+ 153	+ 175	+ 436	+ 492
Florin	2,8974	2,9000	+ 47	+ 54	+ 92	+ 107	+ 284	+ 327
F.B. (100)	15,7758	15,7888	– 35	+ 17	– 83	+ 39	– 178	+ 158
F.S.	4,0202	4,0245	+ 132	+ 151	+ 238	+ 268	+ 656	+ 731
L (1 000)	4,7319	4,7375	– 182	– 149	– 331	– 279	– 877	– 775
£	9,3578	9,3686	– 290	– 229	– 508	– 456	– 1541	– 1401

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 3/4	6	5 7/8	6	5 13/16	5 15/16	5 3/4	5 7/8
DM	4 1/8	4 3/8	4 3/8	4 1/2	4 3/8	4 1/2	4 1/2	4 5/8
Florin	5 3/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 3/16	5 5/16
F.B. (100)	6 1/2	7 1/2	7 5/16	7 9/16	7 7/16	7 11/16	7 7/16	7 11/16
F.S.	1 1/4	1 3/4	3 3/8	3 1/2	3 9/16	3 11/16	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	9	11	11	11 1/2	11	11 1/2	10 15/16	11 5/16
£	8 3/4	9	10 5/16	10 7/16	10 9/16	10 11/16	10 7/8	11
F. franç.	9 1/2	10 1/2	9 5/8	10 1/8	9 5/8	10 1/8	8 1/2	9

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 6 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 36

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1800	4,5 % 1973	1785	1795	1795	+ 0 56
4589	C.N.E. 3%	4570	4561	4565	− 0 10
1210	B.N.P. T.P.	1216	1215	1215	− 0 08
1270	C.C.F. T.P.	1275	1275	1275	....
1211	Créd. Lyon. T.P.	1219	1215	1215	− 0 32
2880	Electricité T.P.	2800	2798	2796	− 0 14
2110	Renault T.P.	2245	2245	2245	....
2350	Rhone-Poul. T.P.	2220	2185	2185	− 1 57
1452	St-Gobain T.P.	1464	1464	1464	....
1385	Thomson T.P.	1405	1405	1405	....
430	Accor	445	445	445	....
1770	Agence Havas	1845	1900	1890	+ 2 43
1500	Ag. Havas C. I.	1601	1640	1640	+ 2 43
730	Air Liquide	752	751	753	+ 0 13
1930	Alcatel	1855	1890	1860	+ 0 26
1670	Als. Superm.	1805	1770	1770	− 1 93
430	A.L.S.P.I.	434	439	430	− 0 92
325	Alsthom	330	334	334	+ 1 21
1940	Arjom. Prioux	2050	2079	2080	+ 1 46
245	Aussedat-Rey	274	285	283	+ 3 28
1600	Aux. Entrepr.	1645	1650	1646	+ 0 06
1290	Avions Dassault	1230	1245	1246	+ 1 30
525	Bail-Equipem.	480	474	473	− 1 45
1050	Bail-Investiss.	1120	1080	1090	− 2 67
1200	Cie Bancaire	1155	1135	1149	− 0 51
585	Bazar H.-V.	578	578	578	+ 0 34
490	Béghin-Say	516	510	513	− 0 58
450	Berger (Ma)	449	448	448	− 0 22
600	Bic	611	605	614	+ 0 49
1450	B.I.S.	1452	1458	1458	+ 0 41
2340	Biscuit (Géné.)	2310	2320	2320	+ 0 43
2070	Bongrain S.A.	2152	2190	2200	+ 2 23
1270	Bouygues	1418	1428	1424	+ 0 42
4190	B.S.N.	4155	4238	4238	+ 1 99
1130	Carnaud	1125	1123	1124	− 0 08
3260	Carrefour	3445	3500	3490	+ 1 30
1990	Casino	2198	2295	2330	+ 5 95
1450	Casino A.D.P.	1578	1601	1618	+ 2 53
830	C.C.M.C.	830	830	830	....
1340	Cetelem	1330	1305	1302	− 2 10
1670	C.F.A.O.	1701	1715	1720	+ 1 11
480	C.F.D.E.	466	449 50	449 50	− 3 54
1110	C.G.I.P.	1195	1210	1215	+ 1 67
1290	Chargeurs S.A.	1315	1310	1308	− 0 53
57	Chiers-Châtill.	63 50	63 50	63 70	+ 0 31
675	Ciments franç.	712	716	716	+ 0 56
565	Club Méditerr.	578	575	576	− 0 34
240	Codetel	240 20	240	240	− 0 08
405	Cofimeg	411	413	414	+ 0 72
850	Colas	972	978	974	+ 0 20
250	Compt. Entrepr.	259	258	258	− 0 38
600	Compt. Mod.	667	678	678	+ 1 64
1320	Créd. Foncier	1330	1315	1315	− 1 12
520	Crédit F. Imm.	522	524	521	− 0 19
1750	Crédit Nat.	1582	1555	1555	− 1 70
270	Creusot ★	283 40	285 90	285	+ 0 56

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2080	Damart S.A.	2180	2125	2130	− 2 29
3700	Darty ★	3942	3894	3895	− 1 19
265	Dév. P.d.C. (Li)	265	265	265	....
620	D.M.C.	580	585	588	+ 1 42
2170	Docks France ★	2120	2121	2133	+ 0 61
1690	Dumez	1858	1890	1875	+ 0 91
1370	Eaux (Gén.)	1345	1360	1360	+ 1 11
3200	Ecco ★	3217	3256	3250	+ 1 02
980	Electro-Finan.	975	980	976	+ 0 10
340	Elf-Aquitaine	324 50	328	327	+ 0 77
315	— (certific.)	307 80	306 50	307	− 0 25
2180	Epeda-B-Faure	2280	2200	2200	− 3 50
3040	Essilor	3220	3225	3226	+ 0 18
540	Esso S.A.F.	493	480	480	− 2 63
3360	Eurafrance	3265	3200	3220	− 1 37
1350	Eurocom ★	1361	1362	1371	+ 0 73
2330	Euromarché	2850	2920	2920	+ 2 45
930	Europe n° 1 ★	850	855	843	− 0 82
1430	Facom	1460	1470	1475	+ 1 02
915	Fichet-Bauche	946	975	975	+ 3 06
305	Finextel	310	309	309	− 0 32
285	Fives-Lille	225	....	....	....
225	Fraissinet (Ma)	238	238	238	....
315	Francarep	330	337	337	+ 2 12
1080	Fromageries Bel	1080	1080	1080	....
1070	Gal. Lafayette	1009	1005	1005	− 0 39
390	Gascogne	398	398	398	....
310	Géophysique	295	290	285	− 3 38
1130	Gerland	1330	1320	1340	+ 0 75
430	GTM-Entrepose	545	530	530	− 2 75
715	Guyenne-Gas. ★	730	726	737	+ 0 96
2550	Hachette ★	2679	2679	2678	− 0 03
770	Hénin (La)	788	800	800	+ 1 52
68	Imétal	61	59	59	− 3 27
805	Imm. Plaine-M.	810	815	815	+ 0 61
4160	Inst. Mérieux	4160	4200	4200	+ 0 96
710	Interbail	725	717	717	− 1 10
1630	Intertechnique	1698	1710	1720	+ 1 29
890	J. Lefebvre	980	980	980	....
1890	Lab. Bellon	1938	1945	1945	+ 0 36
1340	Lafarge-Coppée	1445	1345	1335	+ 1 63
1370	Lebon	1400	1460	1450	+ 3 57
4220	Legrand	4470	4480	4470	....
1170	Lesieur	1168	1169	1169	+ 0 08
970	Locabail Immob.	975	958	958	− 1 74
640	Locafrance	648	630	640	− 1 23
1180	Locindus	1180	1175	1180	....
995	L. Vuitton S.A ★	970	989	970	....
780	Luchaire	760	760	760	....
1300	Lyonn. Eaux	1348	1400	1394	+ 3 41
199	Mais. Phénix	238	239	239	+ 0 42
585	Majorette (Ly)	540	537	537	− 0 55

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
103	Manurhin	104	100	100	− 3 84
400	Mar. Wendel	420	424	424	+ 0 95
1350	Martell	1331	1340	1340	+ 0 67
2350	Matra	2253	2265	2265	+ 0 53
3030	Merlin-Gerin	2750	2550	2575	− 6 36
3060	Michelin	2670	2685	2682	+ 0 44
1600	Midi (Cie)	1588	1584	1584	− 0 25
525	Midland Bk S.A.	517	515	515	− 0 38
645	Min. Sabig. (Ma)	656	660	660	+ 0 60
45	M.M. Penarroya	39	38 25	37 50	− 3 84
2110	Moët-Hennessy	2160	2200	2200	+ 1 85
910	Mot. Leroy-S ★	890	880	891	+ 0 11
72	Moulinex	66 90	66 95	67 10	+ 0 29
1020	Navig. Mixtes	1080	1119	1110	+ 2 77
205	Nord-Est	190 10	191	190 10	....
460	Nordon (Ny)	441	450	450	+ 2 04
490	Nouvelles Gal.	483 50	475	474	− 1 96
1000	Occident. (Gén.)	1040	1047	1047	+ 0 67
1470	Omn.F.Paris	1470	1475	1475	+ 0 34
195	Olida-Caby	165	169	167	+ 1 21
530	Opfi-Paribas	500	480	490	− 4
3830	Oréal (L')	3515	3520	3520	+ 0 14
845	Paris-Réescompt	821	815	815	− 0 73
1040	Pechelbronn	1085	1075	1095	+ 0 92
1370	Penhoet	1370	1370	1372	+ 0 14
970	Pernod-Ricard	989	995	992	+ 0 30
152	Pétroles B.P.	145	147 80	147 80	+ 1 93
1100	Peugeot S.A.	1123	1145	1160	+ 3 29
65	Poclain	42 60	39 70	39 80	− 6 57
1480	Poliet	1645	1670	1670	+ 1 51
880	P.M. Labinal	739	740	743	+ 0 54
2400	Presses Cité	2420	2900	2910	+ 20 24
1670	Prétabail Sic.	1678	1695	1695	+ 1 01
615	Primagaz	546	545	547	+ 0 18
555	Printemps ★	545	535	535	− 1 83
1910	Promodès	1850	1850	1850	....
265	Prouvost S.A ★	273	270	279 80	+ 2 49
910	Radiotechn.	949	921	935	− 1 47
179	Raff. Dist. Total	172	169	169 50	− 1 45
2090	Redoute (La) ★	2137	2170	2165	+ 1 31
1430	Roussel-Uclaf	1455	1460	1425	− 2 06
1130	Roussel-C.N.I.	1010	1018	1040	+ 2 97
4650	R. Impériale (Ly)	4745	4750	4750	+ 0 10
285	Sade	290	295	295	+ 1 72
2940	Sagem	3021	2980	2980	− 1 36
665	St-Louis B.	705	701	705	....
1630	Salomon	1659	1650	1650	− 0 54
1120	Salvepar	1180	1180	1180	....
715	Sanofi	709	700	714	+ 0 70
460	S.A.T.	442	439	440	− 0 45
760	Saupiquet (Na)	750	760	750	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
660	Schneider ★	632	621	621	− 1 74
118	S.C.O.A.	113 20	112 50	113	− 0 17
430	S.C.R.E.G.	421 20	429	429	+ 1 86
535	Seb ★	556	565	565	+ 1 61
460	Sefimeg	465	458	458	− 1 50
1650	S.F.I.M.	1701	1706	1708	+ 0 41
77	S.G.E.	81	80 10	80 10	− 1 11
540	Signaux Ent. El.	518	530	532	+ 2 70
965	Silic	980	974	974	− 0 61
640	Simco-U.P.H.	643	649	648	+ 0 77
355	Simnor (Li)	361	361	361	....
1210	Skis Rossignol	1240	1260	1260	+ 1 61
890	Sliminco	908	908	908	....
230	Sodero (Na)	236	230	230	− 2 54
2030	Sodexho	2097	2097	2097	....
430	Sogerap	431	420 10	420	− 2 55
1300	Sommer-Allib.	1285	1295	1295	+ 0 77
765	Source Perrier	780	790	794	+ 0 50
1340	Sovac	1360	1370	1370	+ 0 73
800	Spie-Batignol.	810	760	770	− 4 93
505	Strafor	535	535	534	− 0 18
385	Synthelabo ★	370 10	389	395	+ 6 72
530	Talcs Luzenac	563	550	550	− 2 30
2900	Tél. Elect.	2850	2870	2870	+ 0 70
1500	Thomson-C.S.F.	1525	1546	1547	+ 1 44
435	Total (CFP)	460	459	459	− 0 21
99	— (certific.)	101 80	101 60	101	− 0 78
2800	T.R.T.	2865	2899	2899	+ 1 18
845	U.F.B.	775	780	780	+ 0 64
1450	U.I.C.	1310	1355	1355	+ 3 43
615	U.I.F.	639	634	634	− 0 78
1030	U.I.S.	1059	1060	1058	− 0 09
655	U.C.B. ★	642	645	645	+ 0 46
940	Unibail	903	900	900	− 0 33
575	Valéo	641	570	570 •	− 6 29
100	Vallourec	105 90	105	104 90	− 0 94
5120	V. Clicquot-P.	5100	5160	5160	+ 1 17
755	Via Banque	798	783	789	− 1 12
780	Elf-Gabon	851	865	865	+ 1 64
99	Amax Inc.	98 50	99 60	99 30	+ 0 81
385	Amer. Express	376	370	370	− 1 59
158	Amer. Teleph.	149	150 50	150 50	+ 1
110	Anglo Amer. C.	98 80	95 20	95 20	− 3 64
580	Amgold	529	520	520	− 1 70
905	BASF (Akt)	914	909	909	− 0 54
950	Bayer	993	993	993	....
165	Buffelsfont.	142	132 60	133 50	− 5 98
245	Chase Manh.	242	241 50	241 50	− 0 20
215	Cie Pétr. Imp.	216	215	215	....
53	De Beers	48 10	46 50	46 50	− 3 32
2510	Deutsche Bank	2585	2607	2645	+ 2 32
62	Dome Mines	46 20	45 60	45 60	− 1 29
1370	Dresdner Bank	1352	1363	1355	+ 0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
118	Driefontein Cd	109	106 70	106 70	− 2 11
536	Du Pont-Nem.	528	523	522	− 1 13
355	Eastman Kodak	364 50	358 50	358 50	− 1 64
47	East Rand	47 95	45 80	46 70	− 2 60
280	Electrolux	281	285	285	+ 1 42
225	Ericsson	215 50	218	218	+ 1 16
440	Exxon Corp.	449 50	438	438	− 2 55
350	Ford Motors	361	355 50	355 50	− 1 52
92	Freegold	84	82	82 50	− 1 78
103	Gencor	92 10	91 30	92 30	+ 0 21
475	Gén. Electr.	479 50	472 50	472 50	− 1 45
460	Gén. Belgique	464	468	467	+ 0 64
460	Gen. Motors	450	444	444	− 1 33
56	Goldfields	56 30	57 50	57 50	+ 2 13
40	GdMetropolitain	40 90	40 40	40 40 c	− 1 22
82	Harmony	83 10	80 30	81	− 2 52
42	Hitachi	42 90	43 50	43 40	+ 1 16
845	Hoechst Akt.	878	872	872	− 0 68
106	Imp. Chemical	102	104 50	104 50	+ 2 45
93	Inco. Limited	89 90	93 20	93	+ 3 44
915	IBM	878	863	879	+ 0 11
335	ITT	325 20	319	319	− 1 90
158	Ito-Yokado	155 40	163 50	163 50	+ 5 21
69	Matsushita	72 30	71	71	− 1 79
650	Merck	668	659	659	− 1 34
675	Minnesota M.	675	662	662	− 1 92
240	Mobil Corp.	249 50	243 60	243 60	− 2 36
560	Morgan J.P.	547	545	545	− 0 36
33650	Nestlé	35000	35000	34950	− 0 14
138	Norsk Hydro	139	132 30	132 30	− 4 82
235	Ofsil	210	203 50	203 50	− 3 09
1410	Petrofina	1480	1498	1492	+ 0 81
425	Philip Morris	444 80	440 10	441	− 0 85
148	Philips	159	157 50	157 50	− 0 94
455	Quilmès	455	456	450	− 1 09
685	Randfontein	697	653	670	− 3 87
580	Royal Dutch	584	582	582	− 0 34
63	Rio Tinto Zinc	62	63 95	63 95	+ 3 14
95	St Helena Co	87 20	84 70	84 70	− 2 86
220	Schlumberger	235	229	229	− 2 55
88	Shell transp.	86 50	87	87	+ 0 57
2180	Siemens A.G.	2275	2300	2301	+ 1 14
138	Sony	125 30	128	128 10	+ 2 23
148	T.D.K.	145	142	142	− 2 06
30	Toshiba Corp.	31 70	30 70	30 70	− 3 15
1400	Unilever	1395	1380	1380	− 1 07
285	Unit. Techn.	278 30	282 40	282 40	+ 1 47
580	Vaal Reefs	563	548	549	− 2 48
365	Volvo	343	343	343	....
295	West Deep	275	258 10	253	− 8
356	Xerox Corp.	343	339	339	− 1 16
1 39	Zambia Corp.	1 37	1 38	1 38	+ 0 72

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8398	..
Emp. 8,80 % 77	124 30	3 303
9,80 % 78/93	108	2 336
8,80 % 78/86	100 21	7 208
10,80 % 79/94	110	0 976
13,25 % 80/90	110 80	4 574
13,80 % 80/87	106 37	13 460
13,80 % 81/89	113 20	10 019
16,75 % 81/87	108 22	1 239
16,20 % 82/90	124 35	11 860
16 % juin 82	126	5 260
14,60 % fév. 83	124 70	9 120
13,40 % déc. 83	128 41	10 947
12,20 % oct. 84	120	12 167
11 % fév. 85	122 50	6 671
10,25 % mars 86	118 80	6 675
ORT 12,75 % 83	1710	..
OAT 10 % 2000	115 40	3 644
OAT 9,90 % 1997	112 95	8 083
OAT 9,80 % 1996	110 80	6 712
Ch. France 3 %	168	..
CNB Bques janv. 82	104	2 273
CNB Paribas	105	2 273
CNB Suez	106 40	2 273
CNI janv. 82	103 85	2 273
PTT 11,20% 85	115 80	8 727
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	114 80	3 573
CNT 9% 86	105 60	4 061
CRH 10,90% déc. 85	....	7 652

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	567	580
Agache (Sté Fin.)	1001	1023
A.G.F. (St Cent.)	8920	9000
André Roudière	228	224
Applic. Hydraul.	600	600
Arbel	150	144
Astorg	269	269
Avenir Publicité	1675	1695
Bain C. Monaco	429	410
Banque Hypoth. Eur.	450	460
Béghin-Say (C.I.)	318	329
B.G.L.	355 20	....
Blanzy-Ouest	492	....
B.N.P. CI	496	497
B.N.P. Intercontin.	416	415
Bénédictine	3850	3850
Bon-Marché	639	639
Calf	900	895
Cambodge	408	....
C.A.M.E.	252	250
Campenon Bern.	315	345 d
Carbone-Lorraine	620	605
C.E.G.Frig.	557	....
Centen. Blanzy	2105	2057
Centrest (Ny)	236	233 o
Cerabati	82 80	80 30
CERUS	798	800
Chambourcy (M.)	980	....
Champex (Ny)	159	159
C.I.C. (Fermz. de)	273	273
C.I. Maritime	444	453
Ciments-Sanra	1270	....
Citram (B)	277	285 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Clause	840	840
Cofradel (Ly)	1200	1220
Cogifi	535	545
Comiphos	483 10	....
Cie Industrielle	3850	4000
Comp. Lyon-Alem.	632	632
Concorde (La)	1286	1363
C.M.P.	23 10	21 50
Crédit (C.F.B.)	740	740
Créd. Gén. Ind.	1040	1080
Crédit Lyonnais-CI	738	737
Cr. Universel (Cie)	807	830
Créditel	201 50	201 50
Darblay S.A.	470	478
Darty Act. d.p.	2790	2850
De Dietrich	1639	1680
Delalande S.A.	1080	1070
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1270	1300
Didot-Bottin	555	532 o
Drag. Trav. Pub.	31	32
Eaux Bass. Vichy	1499	1438
Eaux Vittel	1700	1700
Economats Centre	540	....
Electro-Banque	430	447 20
Eli-Antargaz	418	401 30
E.L.M. Leblanc	631	630
Emali-Bretagne	275	275
Entrepôts Paris	588	571
Epargne (B)	2496	2482
Europ. Accumul.	59 90	58 50
Eternit	2500	2600
Exor	3500	3590
Finalens	235	235
FIPP	436 80	454 30 d
Frac	800	832
Foncière (Cie)	550	585
Fonc. Lyonnaise	4085	3970
Foncina	535	550
Forinter	1121	1130
Fougerolle	155	160
France I.A.R.D.	380	364 80 o
France (La)	8450	8400
From. Paul Renard	480	441 o
GAN	1350	1330
Gaumont	506	464 o
Gaz et Eaux	2151	2155
Gévelot	273	....
Gr. Fin. Constr.	580	585
Gds Moul. Paris	358	352
Groupe Victoire	4200	4300
G. Transp. Ind.	580	537
Hutchinson	850	865
Immindo S.A.	500	505
Immofinvest	330	317
Immobail	551	552
Immobanque	909	909
Immob. Marseille	8020	8020
Immofice	552	555
Invest. (Sté Cent.)	3968	4022
Jaeger	215	214 10
Lafitte-Bail	802	803
Lambert Frères	116	117
Lille-Bonnières	1000	1040
Loca-Expansion	375	380
Locafinancière	505	505
Locatel	349	336
Louvre (Sté)	1800	1740
Machines Bull	45	46 50
Magasins Uniprix	187 50	174 80 o
Magnant S.A.	134	....
Maritime Part.	327	320
M. H.	....	....
Métal Déployé	404	404

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	165	161 10
Naval Worms	105	106
Navig. (Nat. de)	168	163
OPB Paribas	390	390
Optorg	192	196
Oréal (L') C.I.	....	....
Origny-Desvroise	440	458 d
Palais Nouveauté	898	898
Paribas-CIP	953	951
Paris France	290	301 60
Paris-Orléans	300	289
Part. Fin. Gest. Im.	1800	1770
Pathé-Cinéma	493	460
Pechiney (cert. inv.)	195	197
Piles Wonder	845	820
Piper-Heidsieck	1018	977
P.L.M.	168	170
Porcher	230	248 60
Providence S.A.	1600	1570
Publicis	1895	1920
Raff. Souf. R.	168	183 60 d
Rhône-Poul. (c. inv.)	435	435
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	194 30	....
Rochette-Cenpa	94	97 80
Rosario (Fin.)	212	220
Rougier et Fils	69	67 50
Sacer	200	199
Sacilor	21 50	....
SAFAA	721	760
Safic-Alcan	550	550
SAFT	1380	1380
Saga	280 90	292 10
St-Gobain C.I.	334 90	330
Salins du Midi	570	573
Santa-Fé	165	167 50
Satam	125	130
[illegible]	69	67 50
Saunier-Duval	59 90	58 90
Savoisienne (M)	153	....
SCAC	739	709
Senelle Maubeuge	501	500
S.E.P. (M)	245	245
Serv. Equip. Véh.	97 90	98
Sici	152	146
Scotel	409	408
Sinvim	297	285 10
Siph (Plant. Hévéas)	328	324
SMAC Acieroïd	50 20	48 20
Sté Générale-CIP	1179	1170
Sofal financière	1890	1890
Sofio	320	320
Soficomi	920	920
S.O.F.I.P. (M)	135	135
Sofragi	1150	1150
Soudure Autog.	435	436
Sovabail	865	861
Spalchim	73 80	67 40 o
S.P.I.	590	585
Suez (Fin. de)-CIP	1235	1201
Stemi	890	890
Taittinger	1949	1900
Testut-Aequitas	397 40	381 50
Tour Eiffel	515	515
Ufiner S.M.D.	520	520
U.A.P.	2950	2950
Usinor	6 10	....
U.T.A.	1976	1976
Vicat	655	640
Virax	193	....
Waterman S.A.	750	780
Brass. du Maroc	140	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	981	....
Akzo	435	436
Alcan Alum	220	218
Algemeine Bank	1600	1595
American Brands	590	588
Am. Petrofina	330	....
Arbed	430	....
Asturienne Mines	141	....
Bco Pop Espanol	323	320
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1010	....
B. Régl. Internat.	36500	36960
Br. Lambert	590	588
Canadian-Pacific	80 90	79 70
Commerzbank	1070	1065
Dart. and Kraft	370	370
De Beers (port.)	39 50	....
Dow Chemical	380	380
Gén. Belgique	464	467
Gevaert	885	....
Glaxo	94	90 20
Goodyear	222	....
Grace and Co	315	311
Gulf Canada Corp.	66	66
Honeywell Inc.	451	451
I. C. Industries	165	163 50
Int. Min. Chem	182	190
Johannesburg	806	800
Kubota	18 50	18
Latonia	282	282
Mannesmann	531	551
Midland Bank Plc	53 90	55
Mineral-Ressourc.	48 10	51 60
Noranda	98 10	99 90
Olivetti	42 90	41 90
Pakhoed Holding	178	185
Pfizer Inc.	390	385
Procter Gamble	486	469 90
Ricoh Cy Ltd	31	33 50
Rolinco	238	236 40
Robeco	263 10	262 60
Rodamco	389	....
Saipem	24 30	24 20
Shell fr. (port.)	85	....
S.K.F. Aktiebolag	305	311
Sperry Rand	515	....
Steel Cy of Can.	97	....
Stilfontein	47	48 35
Swedish Match	389	....
Tenneco	280	....
Thorn EMI	44 80	44
Thyssen c. 1 000	483	....
Toray indust. inc	26 10	26 20
Vieille Montagne	879	850
Wagons-Lits	885	868
West Rand	21 50	20 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrop	11 50	10 50
C.E.M.	....	....
Cochery	65 60	67
Coparex	380 20	380 20
Dubois Inv. (Castor)	785	800
Hydro-Énergie	300	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	620	....
Révillon	220	220
Rorento N.V.	144 20	144 30
Sopalem	85 70	....
S.P.R.	195	....
Ufimeg	380	....
Union Brasseries	146	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1320	1301
Alain Manoukian	820	835
Asystel	457 60	457 60
BAFIP	778	778
B.I.P.	1300	1352
Bolloré Technologies	1190	1200
Buitoni	520	520
Cables de Lyon	915	914
Calberson	595	657
Cardif	2700	2651
Cap Gemini Sogeti	2295	2295
C.D.M.E.	762	770
C. Equip. Elect.	215	214
C.E.G.I.D.	1450	1435
C.G.I. Informatique	536	550
C. Occid. Forestière	120	120
Dafsa	188	182 50
Dauphin O.T.A.	1960	1980

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Devanlay	1920	1855
Deville	931	931
Drouot-Assurances	587	601
Editions Belfond	272	283
Elect. S. Dassault	900	900
Expand	398	405
Filipacchi	761	770
Guintoli	408	392
Guy Degrenne	900	915
I.C.C.	294 70	291
IN Informatique	380	330
Le gd livre du mois	332	328
Loca-Investissement	360	360
Manutan	478	497
Merlin Immobilier	420	420
Métallurg. Minière	141	143 90
M.M.B.	705	729

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Molex	290	287
Navale-Delmas	765	768
Om. Gest. Fin.	425	425
Patemelle-R.D.	3370	3505 d
Petit Bateau	228 80	245 20 d
Petrofigaz	424	428
Rezel	890	895
St-Gobain Emballage	1400	1400
St-Honoré Matignon	280	260
S.C.G.P.M.	231	238
Sema-Metra	1000	1000
S.E.P.	1227	1227
S.E.P.R.	1580	1580
S.M.T. Goupil	267	313 20
Sofibus	320	320 50
Sopra	891	....
Valeurs de France	344	344

SICAV (sélection) — 6/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	723 89	706 23
Actions France	464 18	443 13
Actions sélectives	600 81	573 57
Aedificandi	684 81	653 76
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1194 93	1165 79
A.G.F. 5000	580 09	565 94
A.G.F. ECU	1208 95	1196 98
A.G.F. Interfonds	472	460 49
A.G.F. OBLIG.	1210 87	1204 85
Agfimo	684 24	657 55
Altefi	227 49	217 17
A.L.T.O.	211 81	202 21
Ameri-Gan	5299 17	5058 87 ◆
America-Valor	730 78	697 64
Amérique Gestion	364 98	348 43
Arbitrages court terme	5105 65	5095 45
Argonautes	418 77	399 78
Associc	1280 11	1280 11
Aurecic	1435 32	1393 51
Bourse-Investiss.	469 44	448 15
Bred Associations	2693 70	2685 64
Capital Plus	1651 96	1651 96
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	837 08	799 12
Convertimmo	392 16	377 08
Cortal court terme	12044 55	12044 55
Cortexa	906 05	884 96
Crediter	458 44	445 09
Croiss. France	282 25	270 10
Croiss. Mercure	2760 16	2670 05
Croiss. Immobil.	683 94	633 83
Croiss. Prestige	358 37	342 12
Déméter	12934 39	12934 39
Drouot-France	651 60	622 05
Drouot-Investiss.	1096 44	1045 77
Drouot-Sécurité	253 59	242 09
Drouot-Sélection	147 63	140 94
Ecuric	1190 76	1173 15
Elicoop Sicav	10929 57	10929 57
Eli-Valeurs	9326 61	9101 28
Energia	263 41	251 47
Epacic	2910 77	2904 95
Epacourt Sicav	8131 29	8111 01
Epargne Associations	25425 53	25387 46
Epargne-Capital	8046 95	7967 28
Epargne-Croiss.	1478 45	1438 88
Epargne-Industr.	764 26	729 60
Epargne-Inter	625 24	608 51
Epargne-Long-Terme	1765 66	1718 40
Epargne-Oblig.	205 41	189 91
Epargne-Unie	1198 87	1142 41
Epargne-Valeur	419 91	408 67
Eparoblig	1331 47	1328 81 ◆
Eurocic	10145 27	9995 34
Euro-Croissance	565 12	539 95 ◆
Eurodyn	1062 80	1027 69
Financière Plus	27373	27101 98
[illegible] Placement	63780 77	63483 45
[illegible] Trimestriel	1165 83	1149 40
[illegible] Valorisation	13425 88	13162 64
Foncier Investiss.	1136 68	1108 98
Foncival	289 88	276 74
France Eco Plus	10203 49	10102 47
France-Garantie	319 47	318 93 ◆
France-Investiss.	565 95	530 74
France-Net	127 19	125 93
France-Obligations	478 95	474 21
Francic	397 40	385 83

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1284 86	1284 86
Fructicapi	311 53	306 93
Fructidor	264 98	261 06
Fructifrance	795 37	775 97
Fructiver	80574 09	80373 16
Fructi ECU	558 98	560 57
Fructi-Première	12483 98	12289 47
Futuroblig	1117 04	1115 92
Gestilion	60285 43	60135 09
Gestion Associations	146 17	142 95
Gestion Mobilière	714 28	681 89
Gest. Rendement	513 48	490 20
Gest. Sél. France	784 01	748 48
Haussmann Associat.	1292 69	1292 69
Haussmann court terme	1129 92	1129 92
Haussmann Epargne	1397 78	1397 78
Haussmann Europe	1943 26	1855 14
Haussmann France	1060 46	1012 37
Haussmann Oblicic	1327 69	1327 69
Haussmann Obligation	1591 58	1519 41
Horizon	1252 68	1218 17
I.M.S.I.	628 13	599 65
Indo-Suez Valeurs	784 73	749 15
Ind. française	14478 37	14194 48 ◆
Interoblig.	11857 59	11401 53
Intersélect France	472 47	451 05
Intervaleurs Indust.	672 79	642 28
Invest. net	14891 48	14891 78 ◆
Invest. Obligataire	17841 86	17808 26 ◆
Japacic	165 87	161 04 ◆
Jeune épargne	232 59	229 15
Laffitte-crt-terme	61633 70	61633 70
Laffitte-Expansion	810 79	774 02
Laffitte-France	344 37	328 76
Laffitte-Immobilière	263 23	251 29
Laffitte-Japon	311 44	297 32
Laffitte-Oblig.	154 88	147 88
Laffitte-Rend.	220 94	210 92
Laffitte-Tokyo	1186 18	1132 39
Lion-Associations	12064 11	12084 11
Lion-Institutionnels	25864 59	25800 59
Livreplus	74998 46	74255 80
Livret portefeuille	611 64	593 83
Méditerranée	164 17	158 73
Mondiale Investissem.	456 83	436 11
Monecic	5779 96	5779 96
Moné.J.	51351 52	51351 52 ◆
Multi-Obligations	463 63	442 61
Mutuelle Unie Sél.	159 54	152 31
Natio-Assoc.	6910 58	6896 79
Natio-Epargne	13922 03	13784 19
Natio-Inter	1162 43	1131 32
Natio-Obligations	583 05	547 98
Natio-Patrimoine	1407 73	1370 05
Natio-Placements	65261 33	65261 33
Natio-Revenus	1131 92	1120 71
Natio-Sécurité	63217 74	63217 74
Natio-Valeurs	741 57	721 72
Nippon-Gan	5226 23	4988 29
Nord-Sud Développ.	1221 28	1218 94
Oblicoop Sicav	1490 23	1461 01
Oblifon	1165 90	1134 60
Optimavalor	636 39	608 58
Options et Rendement	50996 71	50243 06 ◆
Orient-Gestion	163 41	156
Paramérique	540 57	516 08
Paseurope	828 98	791 39

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Epargne	15542 87	15511 85
Paribas Gestion	602 40	577 84 ◆
Patrimoine-Valor	1113 51	1112 40
Patrimoine-Retraite	1674 41	1641 58
Phénix Placements	288 43	279 03
Pierre Investiss.	755 21	720 96
Placement A	1010 96	1010 96
Placement crt-terme	71524 24	71524 24
Placement J	53624 81	53624 81
Placement Premier	50631 04	50631 04
Priv'Association	21918 16	21918 16
Province Investiss.	517 28	493 82
Quartz	108 18	103 56
Rentacic	174 31	171 73
Revenus Trimestriels	6176 87	6115 51
Revenu Vert	1232 86	1231 43
Rivoli Plus	1072 51	1023 88
St-Honoré Assoc.	14315 80	14244 58
St-Honoré Bio-aliment.	707 76	675 67
St-Honoré Capital	10229 39	10148 20
St-Honoré Pacifique	524 03	500 27
St-Honoré P.M.E.	429 68	410 20
St-Honoré Réal	11114 09	11069 81
St-Honoré Rendement	12313 79	12252 53
St-Honoré Technol.	705 04	673 07
St-Honoré Valor	12670 89	12471 12
Sécuricic	10813 97	10803 17
Sécur. Mobilière	449 95	429 55
Sécuri Taux	10188 45	10188 45
Sél.court terme	12314 51	12222 84
Sicaden (Caisses BP)	793 01	781 29
Sicav-Associations	1348 61	1346 82
S.F.I. fr. et étr.	587 30	570 19
Sicavimmo	798 67	760 54
Sicav 5000	363 14	343 69
Sivalence	538 13	523 73
Sivam	412 64	401 60
Sivaparis	225 40	219 37
Slivinter	407 22	396 32
S.I.-Est	1285 40	1227 11
S.I.G.	894 80	853 83
S.N.I.	1199 34	1184 41
Solinvest	524 94	509 54
Sogepargne	386 02	372 07
Sogenec	63781 31	52214 86
Sogevar	1029 10	982 43
Sogiter	1277 36	1219 44
Soleil Investiss.	489 41	467 22
Technocic	1146 02	1112 64
U.A.P. Investiss.	385 19	367 72
Uni-Associations	112 47	112 47 ◆
Unifrance	465 82	444 70
Unifoncier	1324 72	1264 65
Uni-Garantie	1467 89	1439 08
Unigestion	873 90	834 27
Uni-Japon	1458 37	1392 24
Uni-Régions	2741 90	2617 57
Unirente	2324 75	2248 31
Univer	170 52	170 52 ◆
Univert-Obligations	1605 99	1553 18
Valorem	501 62	489 39
Valoblig	60796 99	60195 04
Valeg	1452 10	1450 65
Valeral	76589 15	76550 87

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	72 10	73
Casino	201	240
Créd. Foncier France	280	257
Pernod Ricard	247 50	....
Total	10 40	10 20
Souscription		
Oréal (L')	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 549	6 526	6 200	6 800
ECU	6 827	6 827	....	....
Allemagne (100 DM)	327 600	327 590	317 500	337 500
Belgique (100 F)	15 796	15 787	15 200	16 050
Pays-Bas (100 fl.)	289 780	289 800	280	298
Danemark (100 krd)	86 800	86 810	82 600	90
Norvège (100 k)	89 230	89 280	85	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 400	9 387	9 100	9 800
Grèce (100 drachmes)	4 899	4 880	4 600	5 400
Italie (1 000 lires)	4 734	4 733	4 500	5
Suisse (100 fr.)	404 350	403 380	391	411
Suède (100 krs)	95 430	95 480	91	97
Autriche (100 sch)	46 560	46 540	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 952	4 949	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 490	4 482	4	4 900
Canada ($ can 1)	4 708	4 714	4 630	4 930
Japon (100 yens)	4 248	4 237	4 080	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/10
Or fin (kilo en barre)	91600	91200
Or fin (en lingot)	91800	91600
Pièce française (20 fr)	548	542
Pièce française (10 fr)	370	.....
Pièce suisse (20 fr)	581	569
Pièce latine (20 fr)	536	530
Souverain	680	669
Pièce de 20 dollars	3240	3215
Pièce de 10 dollars	1605	1610
Pièce de 5 dollars	1005	.....
Pièce de 50 pesos	3465	3460
Pièce de 10 florins	560	542
Or Londres	436 90	436 60
Or Zurich	440 50	437 50
Or Hongkong	438 50	433 50
Argent Londres	5 56	5 74

Le Monde

Une commission d'experts va étudier une réforme générale des impôts sur le patrimoine

Une commission d'experts sera créée, d'ici quinze jours, pour étudier le rapport rédigé par le Conseil des impôts sur l'imposition du capital en France, en vue de proposer une *« réforme d'ensemble »* de la fiscalité dans ce domaine, a annoncé, mardi 7 octobre, le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, M. Edouard Balladur.

Le ministre a indiqué devant la presse économique que cette commission serait *« ouverte »* c'est-à-dire qu'elle serait composée de hauts fonctionnaires mais aussi de représentants du secteur privé et des collectivités locales. Elle devra notamment veiller à ce que le futur régime fiscal applicable au capital soit *« le plus motivant possible sur le plan économique »*.

» C'est un problème très difficile, et il ne faut pas attendre les conclusions de cette commission avant février ou mars 1987, a dit M. Balladur, qui a notamment relevé, parmi les points saillants du rapport du Conseil des impôts, le *« quadruplement en dix ans »* du produit des impôts sur le capital, qui atteint aujourd'hui quelque 100 milliards de francs par an.

(Lire page 34.)

Pétrole : une belle découverte en région parisienne

Trente-cinq fois le débit moyen dans le Bassin parisien : c'est le niveau que devrait conserver le dernier puits de pétrole mis en production par Elf-Aquitaine. Il est situé à Vert-le-Grand, *dans l'Essonne*, à 30 kilomètres au sud de Paris. D'une profondeur d'environ 2 000 mètres, ce puits avait créé l'émotion des dirigeants de la compagnie pétrolière : fin août dernier, le brut jaillit (sans injection d'acide) avec un débit de 680 m³/jour. Le 29 septembre dernier, un nouvel essai se révèle tout aussi concluant à 560 m³/jour. Enfin, le débit de ce puits va être *artificiellement réduit* à 350 m³/jour, pour lui assurer une longévité d'au moins six à sept mois à ce niveau.

Si l'on observe le volume produit en région parisienne, la découverte de Vert-le-Grand est *« très intéressante »*, comme on le souligne chez Elf-Aquitaine : les 380 puits du Bassin parisien ne donnent en moyenne que 10 m³/jour. Les concurrents d'Elf-Aquitaine peuvent pâlir d'envie. Le débit maximum des puits de la région parisienne est, respectivement pour Esso et Total, de 140 et 180 m³ jour. Pour ces deux compagnies, le nombre de puits d'où jaillissent plus de 100 m³se compte sur les doigts d'une ou deux mains.

La petite commune de Vert-le-Grand (1 300 habitants) verra s'installer d'autres derricks sur son sol. Pour mieux atteindre la patate ou la lentille (nom que l'on donne à la poche de pétrole selon sa forme), Elf-Aquitaine envisage d'effectuer d'autres forages *autour du premier*.

F. K.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 7 octobre

En hausse : + 0,61 %

La Bourse de Paris a enregistré une légère hausse le 7 octobre en séance du matin, l'indicateur gagnant 0,61 %. Parmi les titres les mieux orientés figuraient Crouzet (+ 4,9 %), Moteurs Leroy-Somer (+ 3,36 %), Europe 1 (+ 2,84 %), Eurocom (+ 2,84 %) et Moët (+ 2,72 %). En repli, on notait Valéo (– 2,98 %), SEB (– 0,88 %) et Total (– 0,87 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	445	447	447
Agence Havas	1890	1893	1910
Air Liquide (L')	753	758	756
Alsthom	334	334	338
Bancaire (Cie)	1149	1150	1150
Bongrain	2200	2250	2250
Bouygues	1424	1430	1430
B.S.N.	4238	4250	4235
Carrefour	3490	3510	3520
Chargeurs S.A.	1308	1319	1310
Club Méditerranée	576	582	584
Darty	1875	1870	1875
Eaux (Gén.)	1380	1389	1375
Elf-Aquitaine	327	329 50	328 50
Essilor	3228	3265	3260
Lafarge-Coppée	1335	1331	1335
Michelin	2682	2695	2695
Midi (Cie)	1664	1570	1686
Moët-Hennessy	2200	2270	2280
Navig. Mixtes	1110	1110	1110
Oréal (L')	3620	3605	3610
Pernod-Ricard	992	995	995
Peugeot S.A.	1180	1180	1177
Sanofi	714	710	708
Source Perrier	784	797	806
Télémécanique	2870	2870	2870
Thomson-C.S.F.	1547	1570	1570
Total-C.F.P.	459	457	465
T.R.T.	2899	2899	2899
Valéo	570	563	563

A Auxerre et à Dijon

Seize personnes écrouées pour trafic d'héroïne

Seize personnes, dont cinq femmes, viennent d'être incarcérées à Auxerre et à Dijon, à la suite du démantèlement d'un réseau de vente d'héroïne dans l'agglomération auxerroise.

L'opération, menée depuis plusieurs mois par les policiers de Versailles, leurs collègues auxerrois et les gendarmes, a permis de remonter la filière jusqu'à un grossiste parisien et à un intermédiaire demeurant à Montereau (Seine-et-Marne). L'héroïne était ensuite distribuée par trois revendeurs locaux qui approvisionnaient la clientèle auxerroise.

Les enquêteurs avaient interpellé vingt-sept personnes mercredi 1er octobre à Paris et à Auxerre. Dix-neuf d'entre elles, âgées de vingt à trente ans et appartenant à tous les milieux sociaux, avaient été présentées à M. Gagnard, juge d'instruction : seize ont été écrouées pour trafic et usage de drogue. Trois autres ont été placées sous contrôle judiciaire.

Le numéro du « Monde » daté 7 octobre 1986 a été tiré à 526 562 exemplaires

Quand M. Léotard s'intéresse à la politique étrangère

Le mensuel *Globe* publie, ce mardi 7 octobre, le texte d'un entretien avec M. François Léotard consacré à la politique étrangère. On sentait parfois le ministre de la culture et de la communication — qui avait, dit-on, espéré le Quai d'Orsay ou la défense — assez hésitant sur les affaires de son propre département, mais nul ne pourra plus douter que, en matière diplomatique au moins, il ait des idées précises. Il est vrai que, comme le rappelle le « chapeau » de l'interview, *« Léo vient de rassembler autour de lui, comme jadis Kennedy ! certains des meilleurs experts français de politique étrangère »*, dont suit une longue et flatteuse énumération.

Le terrorisme ? Il a notamment besoin d'« Etats complices », et *« qui en douterait encore ? »* Le gouvernement auquel M. Léotard appartient assure pourtant n'avoir à cet égard que des soupçons, mais aucune certitude. Le nouveau style de M. Gorbatchev ? Regardez ce qui s'est passé entre 1975 et 1980, et qui a démenti les espoirs naïfs de l'Occident sur les changements d'hommes... D'ailleurs, *« chaque fois qu'un dirigeant européen agit d'une certaine manière, en songeant que c'est la meilleure façon de ne pas contrarier les Soviétiques, et de ne pas provoquer une riposte de leur part, il a une réaction mentale de finlandisé »*. Pas très gentil pour M. Giscard d'Estaing, à qui fut tant reprochée sa rencontre avec M. Brejnev au lendemain de l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge... Le Proche-Orient ? *« Il est bon que la France garde, et si possible améliore, ses relations amicales avec cette grande démocratie qu'est le petit Israël. Ce qui n'exclut en aucune manière — bien au contraire — une politique très active et très amicale vis-à-vis du monde arabe. »*

« Léo » admet tout de même que, s'il *« accède un jour au sommet de l'Etat »*, selon les termes de son interlocuteur, il ne pourra *« probablement pas »* raisonner autrement que de Gaulle lorsque il disait : *« La France n'a pas d'amis, elle n'a que des intérêts »* (phrase que l'on a prêtée au général au moment où il a déploré qu'Israël eût déclenché la guerre de six jours). *« Mais,* ajoute M. Léotard, *je préfère cet autre slogan : « Ce n'est qu'entourée d'alliés sûrs et d'amis fiables que la France peut faire prévaloir ses intérêts. » « La France seule » n'est pas ma devise. »* Ni, à ce que l'on sache, celle du fondateur de la Ve République...

Quant à savoir quelles réflexions lui inspire la formule : *« Léotard président »* que l'on *« entend souvent »* dans ses meetings, *l'intéressé* cite Turgot : *« La grâce se reçoit avec un mouvement de recul... mais ne se refuse jamais. »* Non sans ajouter qu'il ne retient, pour sa part, que *« la première partie de la phrase »*. Utile précision ! On attend maintenant avec impatience l'exposé des vues de M. Jean-Bernard Raimond sur l'avenir de l'audiovisuel.

B. B.

Echange de prisonniers entre l'Italie et la Libye

Rome *(AFP)*. — La Libye a libéré quatre Italiens et l'Italie a, de son côté, libéré trois Libyens, a annoncé mardi 7 octobre le ministère des affaires étrangères à Rome.

Le ministère a précisé que l'échange résultait d'une longue négociation secrète. Les quatre Italiens sont rentrés dans la nuit de lundi à mardi. Il s'agit de MM. Bruno Castelli et Edoardo Seliciato, arrêtés en Libye en août 1980 et condamnés à la réclusion perpétuelle sous l'accusation d'avoir participé à un *« complot contre la sécurité de l'Etat »*, ainsi que de MM. Mauro Piccin et Massimo Caporali, condamnés à dix ans de réclusion pour détention de stupéfiants.

La négociation a été apparemment facilitée par la décision italienne de libérer trois Libyens, envoyés par leur gouvernement pour tuer des opposants. Il s'agit de Youssef Ouida, détenu depuis avril 1980 et condamné à vingt-six ans de détention pour l'assassinat d'un compatriote, de Mohamed Sidki Sajed Dous et de Djouma Mohamed Ali Mazdaoui, condamnés à quatorze ans et onze mois de détention pour tentative d'homicide contre d'autres ressortissants libyens.

L'annonce de cet échange de détenus survient quelques jours après celle d'un accord culturel entre les deux pays, signé fin septembre.

● **TCHAD : des combats à Fada ?** — Le Conseil démocratique révolutionnaire (CDR, principale tendance *politico-militaire de l'opposition au gouvernement* de N'Djamena) a annoncé lundi 6 octobre, à Paris, la reprise des combats, à Fada, dans le nord du pays, entre ses partisans, dirigés par M. Acheikh Ibn Omer, qui occupent la palmeraie depuis le 22 août dernier, et les éléments *armés qui soutiennent* M. Goukouni Oueddeï, président du GUNT.

Sur le vif

Les vaches !

J'ai une copine, elle a un restaurant. Pas une pizzeria, hein ! Un truc super chouette, super chic, avec une étoile dans le Michelin. L'autre jour, j'arrive pour dîner, assez tard, sans prévenir. Elle me dit :

— Ecoute, je suis très embêtée, j'ai plus rien.

— Qu'est-ce que tu racontes ? Il y a trois tables vides là.

— Oui, mais elles sont retenues.

— Par qui ?

— Vu l'heure qu'il est, je me demande si c'est pas des clients qui m'ont fait le coup du : où voulez-vous aller dîner ?

— C'est quoi, ça ?

— Ben voilà, t'invites des amis à prendre un verre chez toi, avant de les emmener faire une petite bouffe quelque part. Tu retiens une table un mois à l'avance dans une demi-douzaine de bons restaurants. Ils te rappellent le jour venu. Tu confirmes allègrement. Et, sur le coup de huit heures et demie, neuf heures moins le quart, tu lances à tes copains : bon, c'est pas tout ça, où on va ? A la Tour d'argent, chez Robuchon, Maxim's, Ferrero ou Taillevent ? Ils en choisissent un...

— Tu décommandes les autres...

— Enfin, ma pauvre chérie, d'où tu sors, jamais de la vie ! Ce serait d'un plouc ! Non, tu dis : qu'à cela ne tienne, et, quand vous débarquez, le maître d'hôtel se plie en deux : Ah ! madame Sarraute, par ici, je vous en prie, votre table vous attend. C'est ça qui fait chic.

— Pourquoi ?

— Voyons ! Parce que ça prouve que t'as ta table réservée, que tu y ailles ou pas, dans les plus grands restaurants de Paris. Remarque, ça, c'est rien, les concurrents font pire.

— Les concurrents ?

— Ils se gêneraient ! Eux, ils te téléphonent en se faisant passer pour des firmes qui croulent sous les clients japonais, et ils te bloquent tous tes salons particuliers.

— Oui, mais bon, s'ils sont pas là à l'heure dite...

— Eh bien, tu te retrouves avec des tas de Japonais à Paris, et pas un seul dans tes trois salons de vingt couverts.

CLAUDE SARRAUTE.

A Draguignan (Var)

Démissions en cascade

Les conseillers municipaux de la majorité abandonnent les uns après les autres leur mandat, mettant ainsi au grand jour la crise qui secoue depuis plusieurs mois la municipalité dirigée depuis mars 1984 par M. Jean-Paul Claustres (RPR). La semaine dernière, dix élus s'étaient démis de leur mandat, portant ainsi à quatorze le nombre des conseillers démissionnaires. Le lundi 6 octobre, alors que les huit élus de gauche (3 PS, 2 PC, 1 MRG et 2 divers gauche) se réunissaient, trois conseillers municipaux RPR faisaient connaître leur décision d'abandonner leur mandat.

Sur un total de trente-cinq membres, ne restent en fonctions que dix-huit élus, dont le maire. Il en faudrait vingt-quatre pour que le conseil municipal puisse continuer à siéger. La décision de dissoudre le conseil municipal afin de provoquer une élection partielle appartient au commissaire de la République, qui n'a pas encore enregistré l'ensemble de ces nouvelles défections.

Parmi les trois départs annoncés lundi figure celui du premier adjoint RPR, M. Jean-Marie Hermet, suivi dans sa décision par deux de ses amis, MM. Daniel Guido et Gilbert Ondedieu. Le RPR marque de plus en plus ses distances avec M. Claustres, *« parachuté »* de Nice, dont la venue dans la capitale haut-varoise n'a jamais été bien acceptée et dont la gestion a fait l'objet de sérieuses critiques, notamment de la part de la chambre régionale des comptes.

Les huit élus de gauche n'ont pas encore mis à exécution leur menace de démission. Ils veulent être certains que tous les départs seront bel et bien enregistrés pour ne pas courir le risque de se retrouver à l'extérieur de l'assemblée communale.

● **Remise en liberté de M. Antoine-Guy Romero.** — Inculpé d'attentat à la pudeur sur mineur de moins de quinze ans (*le Monde* du 16 août), M. Antoine-Guy Romero, employé municipal à Grenoble, a été remis en liberté, mardi 7 octobre, sous contrôle judiciaire.

A B C E F G H